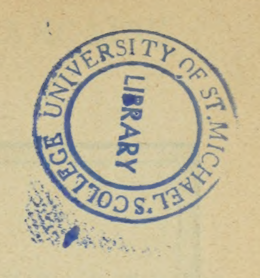

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01928249 0
PQ
1925
.A6
D8
SMC

Lacy

Bordeaux 1914



BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE

DIRIGÉE PAR

FORTUNAT STROWSKI

Mme DE SÉVIGNÉ



MARIE DE RABUTIN-CHANTAL

MARQUISE DE SÉVIGNÉ

Gravé par Déquevauviller.

D'après un pastel de Nanteuil.

BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE

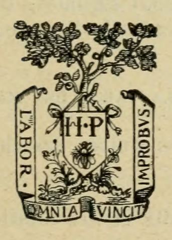
XVII[e] SIÈCLE

M[me] DE SÉVIGNÉ

TEXTES CHOISIS ET COMMENTÉS

PAR

M[me] DUCLAUX



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET C[ie], IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6[e]

DISPOSITIONS TYPOGRAPHIQUES

ADOPTÉES POUR LA COLLECTION

DANS LE TEXTE

Les biographies, notices et commentaires sont imprimés en gros caractères.

Les citations et les extraits sont imprimés en petits caractères.

Les extraits qui se rapportent à un ouvrage important et qui forment un tout, sont signalés, en haut de la page, par un double trait qui encadre le titre courant.

DANS LA TABLE DES MATIÈRES

Les titres et les sommaires des chapitres sont imprimés en *italique*.

Les titres des extraits et des citations sont imprimés en romain.

MADAME DE SÉVIGNÉ

CHAPITRE PREMIER

MADEMOISELLE DE RABUTIN-CHANTAL

Elle était la petite-fille d'une sainte. Son père fut ce jeune Rabutin que notre imagination nous montre toujours couché à travers le seuil du château paternel ; sa mère allait le franchir pour fonder, avec saint François de Sales, l'ordre de la Visitation. La sainte passa outre ; elle enjamba le corps de ce fils résolu ; elle s'éloigna, emmenant ses filles ; et Celse-Bénigne, délaissé de sa mère, devint le plus beau cavalier de son temps, brave, braque, et même bretteur. Malgré son humeur cassante, il se faisait aimer à cause de son inépuisable gaieté : il n'était jamais plus joyeux ni plus gaillard que lorsqu'il allait se battre. Un jour de Pâques, il quitta la sainte table pour aller servir de second au fameux comte de Bouteville, duelliste célèbre. Et, pendant l'été de 1627, ayant appris que les Anglais allaient faire une descente pour protéger les huguenots de la Rochelle, il vola au secours de son ami le maréchal de Toiras, gouverneur de l'île de Ré. Le 22 juillet, Buckingham mit deux mille hommes à terre, et la bataille fut acharnée. Elle dura six heures ; le baron de Chantal fit tuer sous lui trois chevaux ; à l'heure de la victoire on le

trouva mort, le corps percé de vingt-sept coups de lance.

Il s'était marié trois ans plus tôt avec Marie de Coulanges, la fille du conseiller d'État ; il laissait une orpheline de dix-huit mois, seul rejeton de la branche aînée des Rabutin : la future marquise de Sévigné. C'était une héritière. La veuve était toute jeune ; le dix-septième siècle n'approuvait pas les longs veuvages ni les enfances sans tuteur, et on parlait de remarier la baronne de Chantal avec ce maréchal de Toiras qui avait été le camarade d'armes du héros mort. Mais une brusque disgrâce de cet admirable soldat interrompit les démarches ; et, avant qu'il revînt de son exil, Mme de Rabutin-Chantal mourut à Paris. Elle laissait, sans père ni mère, sans frère ni sœur, cette jeune enfant de six ans, qui, plus tard, devait ressentir avec tant d'abandon heureux le sentiment exquis de la famille.

Le sang noble et vif des Rabutin animait ce cœur d'enfant, mitigé délicieusement par la douceur et la justesse des Coulanges. Mme de Sévigné aura la grandeur de la famille paternelle sans son extravagance, et la prudence des Coulanges sans leur petitesse. On est tout étonné de trouver si sage et si aimable la fille de ces Guy et de ces Christophe, paladins et grands seigneurs « qui avaient une veine excellente à la poésie », mais qui étaient tous plus ou moins fantasques et fous ; comme, d'autre part, on est surpris de voir si large et si libérale la pupille de l'abbé de Coulanges.

A cause de son beau nom, comme à cause de son mariage, Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, nous paraît le type même de la grande dame. Et en effet les Rabutin sortaient de souche quasi royale, se vantant

de tenir par alliance à la première dynastie des ducs de Bourgogne. Leurs châteaux, le magnifique Bourbilly dont Mlle de Chantal était l'héritière, comme aussi Bussy, Chazeu, Montholon, étaient des places fortes, des forteresses féodales dont les salles immenses étaient partout chamarrées des armoiries des Rabutin. Mais si l'un des aïeux de la jeune Marie était le terrible seigneur de Bourbilly, ses ascendants maternels étaient des hommes d'ordre et de jugement : gens de loi et de parlement, comme Bénigne Frémyot, le père de la sainte ; gens de finance et d'administration, comme la plupart des Coulanges. Et s'ils n'apportaient pas au berceau de l'enfant des dons de féerie : le génie, la beauté, l'imagination, qu'elle tenait d'ailleurs, on n'a qu'à rapprocher la vie de Marie de Chantal de l'existence de son cousin et ami Bussy-Rabutin pour voir tout le prix de l'héritage qu'elle tenait de ces gens de robe : c'étaient la fidélité, l'amour de la justice, la probité exacte, l'habileté dans la conduite des affaires. L'union de tant de qualités opposées devait produire une des plus exquises réussites du sang français, une nature à la fois forte et délicieuse, souvent magnanime et toujours raisonnable.

Et c'est par la famille de sa mère, que l'orpheline a connu la douceur du foyer. Dans son couvent d'Annecy, sainte Chantal priait pour sa petite-fille, mais elle ne paraît pas s'en être beaucoup inquiétée. Elle recommanda la fillette délaissée à son frère l'archevêque de Bourges, qui remit l'enfant entre les mains des Coulanges. Et tout de suite, au foyer de son grand-père, M. de la Tour de Coulanges, elle trouva cette atmosphère de gaieté, de bonté, de tendresse qui convenait à sa nature. Elle avait sept ans. Dans la belle maison de Sucy-en-Brie où M. de Cou-

langes habitait avec son fils aîné Philippe, lui-même marié et père de famille, la petite fille trouva un camarade inséparable : Emmanuel de Coulanges, né en 1633, était un poupon de quelques semaines lorsque sa jeune cousine entra en riant dans sa chambre comme un rayon de soleil. « Le moyen que vous ne m'aimiez pas? » (lui écrira, plus de soixante ans plus tard, Mme de Sévigné).

C'est la première chose que vous avez faite quand vous avez commencé d'ouvrir les yeux ; et c'est moi qui ai commencé la mode de vous aimer et de vous trouver aimable ; une amitié si bien conditionnée ne craint point les injures du temps... Quand vous ne m'écrivez pas, je ne gronde point, je ne boude point, je dis : mon cousin est dans quelque palais enchanté ; mon cousin n'est point à lui ; on aura sans doute enlevé mon pauvre cousin, et j'attends avec patience le retour de votre souvenir, sans jamais douter de votre amitié (26 avril 1695).

Nous n'imaginons point Mme de Sévigné sans ce petit de Coulanges, qui toute sa vie devait rester « le petit de Coulanges » ; gentil mondain, éternel enfant, poète puéril et charmant, dont les moindres paroles étaient des chansons, et les chansons des folies, il allait devenir un petit bout d'homme, gai, léger, délicieux, avec pas mal de bon sens dans sa tête de linotte, et un grand cœur fidèle et patient caché dans son corps de criquet... Le petit garçon et la petite fille menaient à Sucy une ronde sans fin, et toujours Marie de Chantal se rappellera les délices de ce beau domaine de La Tour. « Jamais il ne fut une jeunesse plus riante que la nôtre de toutes les façons », écrira-t-elle (le 12 juillet 1691). Et lorsqu'un hasard mondain la ramena à Sucy, sous les cheveux gris de ses cinquante ans, elle écrira à sa fille : « Je fus ravie de revoir cette maison

où j'ai passé ma belle jeunesse ; je n'avais point de rhumatismes en ce temps-là ! »

M. de La Tour de Coulanges mourut en 1636. Et voilà Marie de Chantal à dix ans, pour la troisième fois orpheline. Mais, pendant plusieurs années encore, elle restait au château de La Tour, chez son oncle. Ne vient-elle pas de nous dire qu'elle y passa « sa belle jeunesse »? Et ne lit-on pas, dans les *Mémoires* de Mme de La Guette :

A Sucy, Mme de Coulanges avait auprès d'elle sa nièce, Mlle de Chantal, qui était une beauté à attirer tous les cœurs. Elle a été depuis Mme la marquise de Sévigny, que tout le monde connaît par le brillant de son esprit et par son enjouement. C'est une dame qui n'a pas de plus grand plaisir que quand elle peut obliger quelqu'un, étant la générosité même.

Il paraît donc que, pendant quelque temps encore, Mlle de Chantal continuait à jouer, sous les grands arbres de Sucy, avec son petit cousin de Coulanges, et c'est peut-être auprès de ce gamin rieur, si badin et si fou, qu'elle prit « certaine manière étourdie » qui devait tant effrayer son autre cousin, du côté paternel, Roger de Bussy-Rabutin. Mais il fallait un tuteur à cette orpheline de dix ans qui était une grosse héritière. Philippe de Coulanges étant déjà chargé d'enfants, on convoqua un conseil de famille, qui nomma, en son lieu et place, son cadet, Christophe de Coulanges, abbé de Livry. C'était un jeune ecclésiastique d'une trentaine d'années, que nous ne voyons plus qu'en homme âgé, — que nous croyons avoir été, de naissance, « le bon abbé qui compte et calcule depuis le matin jusqu'au soir » et « qui ne voit que les beaux yeux de sa cassette », — tant il n'existe pour nous qu'à partir du moment où il devint le tuteur dévoué de sa jolie nièce,

— gardien obéi, dorloté, adoré — : le « Bien-Bon » des *Lettres*.

Ce n'était pas les seuls oncles de Marie de Chantal. Il y avait encore Charles de Coulanges, seigneur de Saint-Aubin, jovial joueur de mail, ami des bons livres, homme sans ambition et innocent d'intrigues, qui devait finir en saint, dans une grande maison contiguë aux carmélites du faubourg Saint-Jacques ; il y avait aussi Louis de Coulanges de Chezières, diplomate distingué, ponctuel dans ses narrations, retenant avec soin les dates, les noms, les circonstances : celui-là ressemblait un peu au « Bien-Bon ». Et il y avait surtout leur sœur, la marquise de La Trousse, qui souvent prenait soin, pendant des mois et des saisons entières, de sa nièce orpheline. Quand, beaucoup plus tard, Mme de Sévigné dira d'elle-même que, « demoiselle de Bourgogne », elle a été « élevée à la cour », elle pensait sans doute aux séjours fréquents chez Mme de La Trousse. C'était une femme cérémonieuse et froide d'aspect, mais quand elle « ôtait la masque » (disait sa nièce), elle montrait un grand cœur plein d'affection et de fortitude. Bussy-Rabutin (qui n'aimait guère les Coulanges) la louait d'être « si sage », un peu « précieuse » ; « cette vertu n'est point farouche, et jamais personne n'a mieux accordé Dieu et le monde ». C'est d'elle, sans doute, que Marie de Rabutin-Chantal apprit l'usage et l'habitude mondains. Mme de La Trousse avait plusieurs enfants que nous verrons plus tard dans les *Lettres*, et qui nous paraîtront aussi insupportables que semblent séduisants et bons Emmanuel de Coulanges et ses deux sœurs ; ce seront : le marquis de La Trousse, officier guindé, hautain et « chic », toujours prêt à traiter de haut en bas (et Dieu sait pourquoi) ses cousins de Sévigné ; et ses sœurs, dont l'une

— Mlle de La Trousse, fille dévouée, carmélite en tout sauf le nom, — peut nous paraître sympathique, mais dont l'autre, — Mlle de Méri, vieille fille quinteuse, acariâtre, ingrate, — nous agacera parfois autant qu'elle devait tourmenter sa rayonnante cousine. Dans ces premiers temps de l'enfance et de la jeunesse, le petit marquis de La Trousse était fort utile à la brillante Marie : il avait pour précepteur le savant Chapelain, — ce poète que Boileau sut rendre si ridicule, — qui, séduit par l'intelligence de Mlle de Chantal, lui fit apprendre, en même temps qu'à son cousin, l'espagnol, l'italien et même le latin.

Et parfois entre temps, quand elle n'était ni à la campagne chez sa tante de Coulanges, ni à la cour chez sa tante de La Trousse, Marie de Chantal paraît avoir passé, dans l'intérêt de son instruction, quelques trimestres au couvent de Sainte-Marie, où l'on regardait comme une « relique vivante » cette petite-fille de la fondatrice. Mais, à mesure que les ans s'allongeaient, elle demeurait de plus en plus auprès de son tuteur, l'abbé de Livry. Elle ne s'est jamais plainte de cette enfance ballottée et cahotée, renvoyée constamment chez les uns, chez les autres : pour sa nature large et généreuse, ces changements de domicile n'étaient que l'occasion de voir et d'aimer plus de parents. Mais, c'était chez son oncle, l'abbé, que Mlle de Chantal se trouvait enfin chez elle. Leurs deux natures étaient appareillées comme la barque et le gouvernail, comme l'œillet et son tuteur. La jeune Marie était la joie, l'orgueil, la vie du bon abbé, et peu de filles doivent autant à leur père. Sans la règle et la mesure qu'il lui donna, que fût devenue cette exubérante nature? C'était un homme d'un esprit ordinaire, mais d'un excellent jugement, la rectitude en personne, fidèle, constant, actif, appliqué aux affaires. On ne

l'avait jamais vu négliger un devoir. Il aimait compter. Il aurait fait un excellent notaire, et parfois il se reprochait d'être, dans l'âme, si peu prêtre ; il l'était, pourtant, et, surtout, il était abbé de Livry.

Marie de Chantal n'était jamais plus heureuse que seule avec son oncle dans leur jolie abbaye. Elle ne pensait pas qu'on pût s'y ennuyer. Elle en aimait tout, et jusqu'aux pluies et au mauvais temps. « Que nous le trouvions doux et gracieux ! Que ces pluies étaient charmantes ! Nous n'oublierons jamais cet aimable petit endroit. » Ces lettres seront pleines des grâces de ce joli pays, et nous connaissons, comme si nous les avions visités, le petit pont, l'allée qui le regarde (cette allée sombre avec un siège de mousse), la « sainte horreur » de la forêt, le jardin, le moulin et le bois. La beauté de Livry lui a toujours paru « au-dessus de tout » ; les arbres y sont d'un vert plus admirable qu'ailleurs, et dès le premier printemps tout est plein de rossignols et de chèvrefeuilles. Elle aura cinquante ans, elle nous dira qu'elle ne peut s'accoutumer à l'enchantement de Livry ; et elle se trouve un peu folle, après tant d'années, « de l'admirer toujours comme si je ne l'avais jamais vu ».

L'abbaye était encore un des bienfaits du Bien-Bon ; sans lui, sa pupille ne l'aurait guère connue. Mais que ne lui devait-elle pas ? « La douceur et le repos de ma vie », dira-t-elle plus tard. Il lui donna une forte instruction religieuse, et, si ce sont les parents de M. de Sévigné qui la mettront en rapport avec Port-Royal, c'était l'abbé de Coulanges qui avait préparé son jeune esprit à recevoir cette grave empreinte. En même temps, il lui enseigna le respect de la propriété, comment une grande fortune s'accroît et se conserve, et c'est par lui qu'elle a su préférer à de certains moments les comptes d'un fermier aux contes

de La Fontaine. Mais l'abbé ne se contenta pas de former une chrétienne, une grande héritière, il voulait édifier un rare et solide esprit. Il éleva cette jeune fille en honnête homme, sachant le prix de la vérité, de la justice, loyale à ses amis, tenant pour sacrée sa parole. Il ne s'effaroucha pas de ses éclats de rire, de ses caprices d'imagination, de son libre langage, de ses propos de grande fille garçonnière ; ni même de son enjouement hardi et de sa franche coquetterie. Il la savait au fond la plus honnête femme du monde, et il voyait fort bien que c'était surtout en sa présence qu'elle se montrait si joliment, si follement gaie.

C'est à lui que vous devez la joie que j'apportais dans votre société. Sans lui, nous n'aurions jamais ri ensemble ; vous lui devez toute ma gaieté, ma belle humeur, ma vivacité, le don que j'avais de vous bien entendre, l'intelligence qui me faisait comprendre ce que vous aviez dit, et deviner ce que vous alliez dire ! (13 nov. 1687.)

* * *

Ces lignes, Mme de Sévigné devait les adresser, une cinquantaine d'années plus tard, à son cousin Bussy-Rabutin, celui-là qui, à dix-huit ans, avait assisté, chargé de la procuration de son père, au conseil de famille qui suivit la mort de M. de Coulanges. Seul de son espèce, au milieu de ces gens de robe, Roger de Bussy-Rabutin parut alors comme le représentant d'un autre ordre : les grands féodaux de la province. Entre la robe et l'épée il y avait une méfiance instinctive : ce grand garçon blond, si noble d'aspect, avec ses larges yeux, son nez aquilin, son parler libre et cynique, si méchant, si mordant, et pourtant si bien élevé dans ses façons, et parfois si doux, méprisait

profondément l'excellent abbé à l'âme de notaire, la cérémonieuse Mme de La Trousse, le jovial Saint-Aubin avec ses façons de grand bourgeois lettré, et jusqu'à son frère le diplomate méticuleux. Il n'y avait rien de commun entre lui, le grand seigneur en herbe, et ces gens-là, — rien, sauf une petite personne de dix ans, l'héroïne justement de l'occasion qui les rassemblait tous. Cette petite personne-là, Bussy a dû la regarder bien curieusement ; en elle survivait la branche aînée d'une illustre famille, elle était « chef des armes ». Et Marie de Chantal, de son côté, éveillée comme elle était, a dû remarquer ce jeune homme, colonel à dix-huit ans et propriétaire du régiment qu'il commandait, connaissant déjà la vie des cours et la vie des camps, et, dans ce salon de Sucy, tenant seul la place de cet élément inconnu : la famille paternelle. Les cousins se sont revus assez souvent par la suite. Le père de Roger conçut alors ce dessein assez naturel de réunir par un mariage les deux branches des Rabutin. Mlle de Chantal était une belle personne, elle devait apporter à son mari une dot de trois cent mille francs (multiplions par six) en belles et bonnes terres qui marchaient avec Bussy et Chazeu. « Son bien, qui accommodait fort le mien, parce que c'était une partie de ma maison, obligea mon père à souhaiter que je l'épousasse. Mais je ne répondis point au dessein de mon père », écrit Bussy-Rabutin dans son *Histoire amoureuse des Gaules*. C'était pourtant une belle et avenante personne que Marie de Chantal. Mme de La Guette nous a déjà dit qu'elle était « une beauté à attirer tous les cœurs ». Et en effet tous ses contemporains parlent de sa beauté, de son éclat, du brillant de son esprit, qui rayonnait, disait-on, de ses yeux, de son sourire. « Quoiqu'il semble que l'esprit ne dût toucher que les oreilles, il est pourtant certain que

le vôtre éblouit les yeux», écrira un peu plus tard Mme de La Fayette. La fraîcheur de ce teint sans pareil, l'éclat de ses yeux bleus si pleins de feu et d'âme, l'abondance de ces cheveux blonds, souples et déliés, ont dû être extraordinaires : c'était une aube d'avril éclose à travers une branche de pommier en fleurs ; et tant de jeunesse et de grâce faisait oublier le peu de régularité des traits : Bussy, pourtant, rendu féroce par un dépit amoureux, reviendra sévèrement sur cette imperfection : le nez trop carré du bout, les yeux inégaux, les paupières bistrées ou, comme il dit, bigarrées, « et tout cela qui en détail n'est pas beau est à tout prendre assez agréable... », conclut-il... « Ses bras ne sont pas beaux... elle a la taille belle sans avoir bon air », et sans doute la pupille de l'abbé de Livry a pu être un peu rustique. Mais surtout Bussy la trouve trop vive et trop délurée. Il lui reproche ses manières étourdies. Elle n'avait rien de la petite personne qui se cache habituellement sous l'aile de sa mère. J'avoue que je la vois, dans sa robuste et gaie jeunesse, un peu comme une de ces héroïnes de Gyp, assez mal élevées mais indiscutablement nobles, un peu garçonnières et libres dans leurs façons, qui ont en toute occasion leur franc parler. Bussy en eut peur ; il ne faut pas grand'-chose pour alarmer un jeune viveur fort difficile à rassurer sur la vertu des filles : « Je la trouvais la plus jolie fille du monde pour être la femme d'un autre. Ce sentiment-là m'aida fort à ne pas l'épouser. Mais comme elle fut mariée peu de temps après moi, j'en devins amoureux. »

Plus tard, sans doute, Bussy regretta sa fausse prudence et cette légèreté qui n'avait pas su voir, sous quelques façons malicieuses et libres, le grand cœur et l'esprit charmant de sa cousine. Il épousa la cadette de sa tante de

Toulongeon, — cette fille avare et dure de sainte Chantal, — puis, après sa mort, une Rouville ; et il nous parle souvent de « la férocité des Rouville ». Je crois (et presque j'espère) que Bussy ne fut pas heureux en ménage. Il allait devenir de plus en plus l'admirateur inquiet, rancunier, jaloux, odieux, mais convaincu, de la marquise de Sévigné : « Marie de Rabutin vive, agréable et sage... une des plus jolies filles de France... femme d'un génie extraordinaire et d'une vertu compatible avec la joie et les agréments. » Voilà la suscription qu'il plaça au-dessus du portrait de sa cousine qui existe encore au château de Chazeu ; c'est fort bien dire : « Vive, agréable et sage. » « ... La joie est l'état naturel de votre âme », devait écrire de son côté Mme de La Fayette.

CHAPITRE II

LE MARQUIS DE SÉVIGNÉ

A l'âge de dix-huit ans, Marie de Rabutin-Chantal se maria avec le marquis de Sévigné, ou Sévigny, car c'est de cette façon qu'au dix-septième siècle on paraît avoir prononcé ce nom.

C'était en quelque sorte un mariage politique. L'impopularité, les malversations de Mazarin préparaient déjà la Fronde, et dans les milieux parlementaires comme dans le monde féodal, on faisait bien des projets de réforme, qui ne devaient éclater que plusieurs années plus tard. En attendant les événements, on voyait déjà l'homme qui devait y jouer le principal rôle : c'était Paul de Gondi, archevêque de Corinthe, le nouveau coadjuteur de l'archevêque de Paris, que nous connaissons mieux sous le titre de cardinal de Retz. Ce Julien Sorel de l'Église était fort jeune encore, il avait trente ans en 1644, au moment du mariage de Mlle de Chantal. Nature éclatante, violente, ambitieuse, il avait tout fait pour ne pas entrer dans les ordres, mais, puisque les exigences d'une grande famille l'y forçaient, il voulait tout au moins être prince de l'Église. Il avait, de son propre aveu, l'âme la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers ; comme prêtre il ne comprenait que Richelieu ou Mazarin ; il comptait bien être leur successeur. Moins Italien que ce dernier, le Flo-

rentin en lui était croisé de Breton ; et, au milieu de ses vices et de ses désordres, il conservait tout le rêve de l'un et tout l'idéalisme de l'autre. Il existait en lui un sens de la grandeur qui attirait, qui éblouissait ; surtout il était sincère. Il se voyait tel qu'il était, sensuel, léger, constamment amoureux, follement ambitieux, né pour la cabale, la domination, les amours, la lutte. Tel quel, il séduisait. Louis XIII, à son lit de mort, le nomma coadjuteur ; il se lança dans la politique et dans la religion.

Il fit fureur dans ce monde, un peu janséniste déjà, si respectable, si soucieux des affaires publiques, où se mouvaient les Coulanges. On allait écouter avec ferveur les beaux sermons du coadjuteur : c'était un Bossuet qui parlait avant Bossuet, un précurseur de Pascal. Il créait une langue nouvelle. Il convertissait les protestants. On aurait dit une grande âme tourmentée, frémissante, remplie d'orages, et ce n'était qu'un ambitieux. Une page de ses *Mémoires* l'éclaire d'une vive lumière et se rapporte à cette époque :

Je n'ignorais pas de quelle nécessité est la règle des mœurs à un évêque ; je sentais que le désordre scandaleux de celles de mon oncle (l'archevêque de Paris) me l'imposait encore plus étroite et plus indispensable qu'aux autres ; et je sentais en même temps que je n'en étais pas capable, et que tous les obstacles de conscience et de gloire que j'opposais au dérèglement ne seraient que des digues fort mal assurées. Je pris, après six jours de réflexion, le parti de faire le mal par dessein, — ce qui est, sans comparaison, le plus criminel devant Dieu, mais ce qui est sans doute le plus sage devant le monde... Je pris une ferme résolution de remplir exactement tous les devoirs de ma profession et d'être aussi homme de bien pour le salut des autres que je pouvais être méchant pour moi-même.

Rappelons à son excuse la rigueur de ces grandes familles féodales de l'ancienne France qui ne conservaient leur maîtrise que par un procédé analogue à celui dont se servent nos jardiniers pour produire leurs chrysanthèmes magnifiques et solitaires ; ils sacrifient une douzaine de boutons à un épanouissement unique. Les filles au couvent, les cadets dans les ordres, disaient ces vieux nobles, pour que le nom resplendisse dans une gloire souveraine. De là, bien des vocations contraintes et forcées ; nous en verrons d'autres.

Paul de Gondi, du moins, se servait de son feint amour de Dieu pour assurer l'avancement d'une assez noble passion. Il avait de la liberté un sens tout florentin, — remuant, factieux, plein d'intrigues, mais parfaitement sincère et presque irrésistible : ce grand romantique avant la lettre était un des premiers Français à comprendre le Tiers-État.

Aux « intellectuels » du Paris de 1643, lors de son avènement à l'archevêché comme coadjuteur, il parut l'homme de Dieu, le maître de l'heure. Tout Port-Royal donna dans le panneau. Le grand Arnauld crut ce mauvais berger le bon pasteur, et là où il se trompait on peut excuser l'égarement d'un abbé de Coulanges.

C'est, sans doute, sa parenté avec le coadjuteur — idole des parlementaires — qui recommandait Henri de Sévigné à l'excellent ecclésiastique. La tante du jeune archevêque avait épousé Lancelot de Vassé ; leur fille devint la mère de Sévigné ; Retz était donc son oncle à la mode de Bretagne. Au moment de son mariage en 1644, le marquis était un garçon de vingt ans, gaillard et goguenard, jeune, beau, bien fait. La famille était d'ancienne noblesse, alliée aux meilleurs noms de Bretagne, comptant plus de trois

cent cinquante ans de chevalerie, par-dessus le marché assez riche. La mère était pieuse, encline au jansénisme; le fils, il est vrai, paraissait assez mauvais sujet, mais il faut jeter sa gourme. Les conditions du bonheur semblaient y être; le mariage pouvait plaire à un homme d'église à tempérament de notaire; et sans doute Mlle de Chantal n'avait guère de peine à s'éprendre de son fiancé.

Le mariage n'était pas malheureux dans ses commencements. Sévigné emmena sa jeune femme en Bretagne, à ce château des Rochers qu'elle devait tant aimer, qu'elle devait tant embellir, par la suite; et le jeune ménage y resta si longtemps que leurs amis de Paris se récrièrent. Bussy, avec Lenet, l'infatigable chroniqueur, leur adressa une épître aimablement impertinente :

Salut à vous, gens de campagne,
A vous, immeubles de Bretagne,
Attachés à votre maison
Au delà de toute raison!
Salut à tous deux, quoiqu'indignes
De nos saluts et de ces lignes,
Mais un vieux reste d'amitié
Nous fait avoir de vous pitié,
Voyant le plus beau de votre âge
Se passer dans votre village.

Ils revinrent cependant à Paris en 1646 pour la naissance de leur fille Françoise-Marguerite; deux ans plus tard un fils leur naquit aux Rochers. Et puis, peu à peu, le ménage se détraqua.

« Ce Sévigné (nous dit Tallemant des Réaux) n'était pas un honnête homme (nous savons ce que cela veut dire

au dix-septième siècle, c'est à peu près l'expression anglaise : *not a gentleman*). Il ruinait sa femme, qui était une des plus agréables et des plus honnêtes femmes de Paris. » Et la jeune marquise n'avait rien de la patiente Grisélidis. Elle se plaignait des infidélités de son mari à Bussy-Rabutin ; elle se plaignait à Ménage, le philologue, son maître ; et dans une lettre qu'elle écrit à ce dernier, probablement vers 1650, nous lisons :

On a vu deux fois la Chimène à gogo, et je ne sais si c'est pour cela que l'on me fait fort froid ; mais j'ai remarqué une furieuse glace depuis deux jours ; et je crois même que c'est parce qu'on ne me parle point, qu'on ne me dit rien de fâcheux.

La politique, autant que les amours variés du marquis, fixa le ménage à Paris vers l'automne de 1648 ; bien vite chacun des conjoints y trouva un centre différent ; et l'écart s'agrandissait de mois en mois entre le Breton, brutal et dissipé, et sa femme, coquette et précieuse. (Vingt ans plus tard elle avouera encore « un petit reste de bel air qui me rend précieuse ».) Elle fréquentait l'hôtel de Rambouillet et lui chez Ninon. Mais Mlle de Lenclos n'était pas la seule maîtresse du marquis. « Il aima partout (nous dit Bussy), mais n'aima jamais rien de si aimable que sa femme. » La plus désastreuse de ses passions fut celle que lui inspira une certaine Mme de Gondran, qu'on appelait « la belle Lolo ». « Pour moi, j'eusse mieux aimé sa femme », dit Tallemant. Mais c'était sa femme.

Le ménage était en pleine désunion lorsque la Fronde éclata et donna pour quelque temps un intérêt commun à ces époux, dégoûtés l'un de l'autre. Sévigné suivit en Normandie le duc de Longueville : « Il était goguenard

(nous dit Saint-Évremond), il eut l'honneur de faire rire Son Altesse » ; mais il ne se battait pas, car les occupations militaires du duc se bornaient à la distribution des grades dans son armée : Sévigné, pour prix de ses goguettes, se vit décoré du titre de maréchal de bataille. Cependant la jeune marquise était restée à Paris, d'où elle entretenait une correspondance assidue avec son cousin Bussy-Rabutin qui était dans l'autre camp, et qui, avec Condé, se préparait à faire le siège de la capitale. En écrivant à sa belle ennemie, il affirme ne pas savoir s'il doit envoyer sa lettre par un laquais ou bien par un trompette de guerre :

Il est beau à une femme de vingt ans d'être mêlée dans les affaires d'État. La célèbre Mme de Chevreuse n'a pas commencé de meilleure heure. Pour moi, je vous l'avoue, ma belle cousine, j'aimerais assez à vous faire faire un crime, de quelque nature qu'il fût ! Quand je songe que nous étions déjà l'année passée dans des partis différents, et que nous y sommes encore aujourd'hui, quoique nous en ayons changé, je crois que nous jouons aux barres.

La guerre était un chaos d'accidents surprenants que personne ne prenait fort au sérieux. Un jour, c'est Condé jeté au fond d'un cachot ; un autre, c'est Mazarin qui part sur les chemins de l'exil. Le futur cardinal de Retz fut enlevé par un coup de main et jeté à la Bastille. Il faut lire là-dessus ses *Mémoires*. On vivait en pleine épopée, et Paris semblait quelque cité légendaire de l'*Astrée*. Retz nous décrit l'Hôtel de Ville où deux jolies duchesses récalcitrantes avaient établi leur quartier général : « Ce mélange d'écharpes bleues, de dames, de cuirasses, de violons dans la salle, le bruit des tambours et le son des trompettes qui étaient dans la place, donnèrent un spectacle qui se

voit plus dans les romans qu'ailleurs. » Il y avait de la gaieté dans tout ce tumulte, et de la raison au fond de cette folie, comme d'ordinaire dans les grandes querelles françaises. Aussi cinq ans plus tard, lorsque l'esprit de vertige se dissipa, on trouva d'un côté la royauté grandie et raffermie, et, d'autre part, le Parlement ayant acquis quelques droits. Et Voltaire a raison de dire que ces fous de Français, en plaisantant et en faisant l'amour aux belles, avaient en somme accompli, à peu près en même temps que leurs sérieux voisins d'outre-Manche, la même besogne que ceux-là faisaient, en coupant la tête à leur roi, « avec un acharnement mélancolique et une fureur raisonnée ».

Pendant que Sévigné s'amusait aux jeux de la guerre et de l'amour, son ami Bussy, aussi mauvais sujet que lui, s'efforçait à divertir sa cousine : « J'avais un fort grand accès chez elle, et je voyais les chagrins que son mari lui donnait tous les jours ; elle s'en plaignait à moi bien souvent et me priait de lui faire honte de mille attachements ridicules. » Vainement le perfide Bussy assurait la jeune épouse délaissée que le meilleur moyen de guérir l'infidélité d'un mari est de le rendre jaloux. Ni la colère de la jeune femme ni sa coquetterie n'allaient jusque-là. Mais, pendant ses années malheureuses, elle se rapprochait de plus en plus du cousin qui se trouvait être l'intime ami de Sévigné, et qui pouvait, pensait-elle, exercer sur lui un ascendant salutaire. Les Sévigné étant aux Rochers, la marquise s'étonne si son cousin ne lui écrit pas régulièrement :

Je vous trouve un plaisant mignon de ne m'avoir pas écrit depuis deux mois ; avez-vous oublié qui je suis et le rang que je tiens dans la famille? Ah! vraiment, petit cadet, je vous en ferai bien ressouvenir !

Et elle ne paraît pas trop s'effaroucher lorsque le petit cadet (qui a huit ans de plus qu'elle) assure qu'elle « prend une certaine habitude de me gourmander qui a plus l'air de maîtresse que de cousine » :

Je sais que vous êtes chef des armes et que je dois du respect à cette qualité ; mais vous abusez un peu de mes soumissions... Prenez garde à quoi vous vous engagez ; car enfin, quand je me serai une fois bien résolu à souffrir, je voudrai avoir les douceurs des amants aussi bien que les rudesses.

Et tandis que les deux cousins coquetaient et flirtaient, en bel esprit et en précieuse, le mari dissipait la fortune de sa femme, chez Ninon et chez la belle Lolo. C'était un fameux dissipateur que Henri de Sévigné, un panier percé ; l'argent coulait à travers ses doigts sans laisser de traces. A la fin, l'abbé de Coulanges se fâcha : une séparation de biens fut jugée nécessaire. Mais aussitôt libre de sa fortune, la généreuse jeune femme en profita pour offrir cinquante mille écus à son mari. Elle ne fut pas plus aimée pour cela. Le marquis, décidé à se servir des rares qualités d'ordre de sa jeune femme, en même temps qu'il se mettrait à l'abri de ses pleurs, de ses reproches, prit le parti de s'en faire une sorte de régisseuse : il la conduisit aux Rochers en Bretagne, et l'y laissa. « Il faisait état de l'y laisser longtemps », continuent les *Mémoires* de Valentin Conrart, « il avait toujours des galanteries à Paris ; il ne vivait pas bien avec sa femme, quoiqu'elle soit fort jolie et fort aimable ».

Cependant, chez la belle Lolo, Sévigné, toujours grossier et emporté, s'était pris plus d'une fois de querelle avec ses rivaux ; on disait qu'il devait se battre, et le bruit en courut

jusqu'en Bretagne. Mme de Sévigné, alarmée, écrivit alors à son mari une lettre toute pleine de tendres inquiétudes, de doux reproches ; et ce message passionné, sur un duel qui n'eut pas lieu, parvint au marquis à peine quatre jours avant une autre rencontre, où il succomba, tué par le chevalier d'Albret. C'était le vendredi, 3 février 1651, à midi. Sévigné ne rendit le dernier soupir que le lendemain, regrettant de mourir à vingt-sept ans.

La marquise arriva sur-le-champ de Bretagne, pleurant, jetant les hauts cris. Elle venait d'avoir vingt-cinq ans ce jour-là même. La voilà veuve : veuve d'un jeune mari mort de mort violente, comme sa mère, comme sa grand'-mère sainte Chantal : c'était assez la mode dans ces temps-là. Mme de Sévigné mena grand deuil de son mauvais mari ; ce n'étaient que des plaintes, des gémissements, des cris. Selon le mot de Loret, elle le « lamenta ». Le voyage était long des Rochers à Paris, et la jeune veuve y arriva après l'enterrement. Il ne resta plus rien sur terre de celui qui fut Henri de Sévigné. Elle n'avait de lui ni portrait, ni cheveux. Le bruit courut que la pauvre jeune femme en demanda à Mme de Gondran, « la belle Lolo », qui se fit un plaisir de satisfaire à sa requête et reçut en retour toutes les lettres d'amour, d'une rare indécence, qu'elle avait adressées au marquis de Sévigné.

La douleur que la veuve de Sévigné ressentit de sa perte fut durable et violente. La marquise s'évanouit la première fois qu'elle revit, dans une assemblée mondaine, le chevalier d'Albret. Et, un jour où elle se promenait à Saint-Cloud, comme elle apercevait un de ces faux amis qu'elle rendait responsables de la tragique querelle, elle s'écria : « Voilà l'homme du monde que je hais le plus ! »

Deux ans après le duel, Tallemant, dans un bal, la vit pâlir et presque défaillir à la vue d'un autre de ces tristes camarades. Bussy, qui avait été au courant de leur mauvais ménage, constate avec étonnement la sincère passion de cette douleur. Mais la veuve était à peu près seule à regretter Sévigné. Quoique beau, jeune, brave et gai, il ne fut pas aimé. C'était un fâcheux, un de ces égoïstes importuns et brouillons qui occupent sans cesse les autres d'eux-mêmes, sans rien voir ni entendre au delà de leurs propres limites, qui ne cherchent pas à être utiles à leurs amis, ni à les aider, ni à les aimer, ni à les comprendre. Aussi l'oubli se fit promptement sur lui. On disait qu'il avait estimé sa jeune femme sans l'aimer, et qu'elle l'avait aimé sans pouvoir l'estimer. Et, comme elle avait vingt-cinq ans tout juste, on pensait qu'elle serait sans doute plus heureuse dans un autre mariage.

CHAPITRE III

L'AMITIÉ

La jeune veuve n'en voulait rien entendre ; elle avait passé par de trop rudes épreuves. Elle voulait désormais ne vivre que pour ses enfants et pour l'amitié ; elle avait raison. De sa vie, si douloureusement tronquée, elle allait faire un chef-d'œuvre. Mais, autour d'elle, on ne pouvait croire à une résolution alors insolite.

Vers la fin de février, elle alla aux Rochers, pour passer tout l'été dans les bois avec sa grande douleur ; mais à la Toussaint elle revint à Paris et se remit sous la tutelle de l'abbé de Coulanges. La rentrée de la cour avait mis enfin un terme aux troubles de la Fronde ; et il est assez naturel qu'au sortir d'une période toute dominée par l'influence romantique des femmes, on ait abordé une époque élégante et mondaine, véritable renaissance de la société polie. C'était le cadre qu'il fallait à la nouvelle existence de Mme de Sévigné, qui fit alors sa rentrée dans le monde.

La Gazette du 19 novembre 1651 annonce son retour à Paris :

Sévigné, veuve, jeune et belle
Comme une chaste tourterelle,
Ayant d'un cœur triste et marri
Lamenté monsieur son mari,

Est de retour de la campagne,
(C'est-à-dire de la Bretagne),
Et, malgré ses sombres atours
Qui semblent ternir ses beaux jours,
Veut augmenter dans nos ruelles
L'agréable nombre des belles.

* * *

Mme de Sévigné avait l'habitude, en allant aux Rochers comme au voyage de retour, d'arrêter une étape au château angevin du chevalier Renaud de Sévigné. C'était un cousin de son mari, ou plutôt son oncle à la mode de Bretagne. La politique avait rapproché les deux parents ; tous deux étaient de la Fronde, et du parti le plus passionné pour le coadjuteur, comme on appelait alors le futur cardinal de Retz. Le chevalier de Sévigné avait eu le malheur de commander le régiment de Corinthe, sorte de milice bourgeoise ou garde nationale, qui sortait ordinairement en escarmouche de Paris, toute pimpante de plumes et de rubans, mais qui toujours y rentrait battue et penaude. Le jour où deux cents hommes de l'armée royale mirent en fuite éperdue le régiment entier des Corinthiens, le chevalier, au moins, était laissé pour mort. C'est peut-être ce jour-là, en perdant tout son sang dans un fossé, que, pour la première fois, il comprit le néant de la gloire humaine. Rendu à la vie, il voulait plutôt tâter de l'amour ; et puis il s'éprit de la religion.

C'est en 1650 — quelques mois avant la mort de son cousin le marquis — qu'il se maria, à quarante ans, avec une certaine Mme de la Vergne, veuve, de petite naissance, assez légère, et fort intéressée (à ce qu'on nous assure),

mais belle, et nantie déjà d'une fille fort jolie, allant sur ses seize ans, Mlle Marie-Magdeleine de la Vergne. Nous ne savons pas ce que pensait la marquise de sa nouvelle cousine, mais elle se prit d'une vive affection pour la jeune fille ; c'était bien plus qu'une cousine, c'était une de ces rares amies qui se mêlent à nous par une affinité de nature. Et les Lettres françaises ne connaissent pas de plus jolie légende que l'étroite liaison qui unit, toute leur vie durant, Mme de Sévigné à celle qui allait devenir Mme de La Fayette.

A Paris, les liens se nouèrent intimement entre la jeune veuve et la jeune fille. Les enfants de la marquise étaient encore tout petits ; elle n'avait personne sur qui reporter l'exubérante tendresse de son cœur. Elle s'éprit de cette petite personne de seize ans qui possédait tout ce qui manquait à elle-même : un goût très pur, une élégance naturelle, une discrétion à toute épreuve, beaucoup de discernement, une diplomatie instinctive et ce grand air (« beaucoup d'air de Mme de Lesdiguières », affirme le cardinal de Retz) que la nature prodigue parfois aux simples demoiselles à peine anoblies, en le refusant à d'authentiques Rabutin. Encore plus par l'allure que par les traits, Marie de la Vergne était formée pour plaire : les bras, les mains, les pieds, étaient la perfection même ; la taille souple et déliée, le sourire plaintif et exquis. En tout ce qu'elle faisait, il y avait quelque chose de retenu qui en augmentait la grâce. Un peu de langueur ajoutait de l'attrait à sa pureté presque austère de perce-neige ; et, sous ses dehors délicats, elle gardait un sens très juste et une sincérité sans aucune défaillance. La marquise, bonne et brusque, admirait tant de finesse. Pour son génie libre et généreux, cette sensibilité discrète et profonde était une merveille. L'une

nous paraît comme une fontaine jaillissante au soleil, toutes ses eaux irisées de lumière ; et l'autre, comme une source qui dort au fond des bois ; une secrète parenté les unissait : comme si l'une et l'autre tirait sa nature de la même couche d'eaux souterraines.

Elles se voyaient presque tous les jours ; elles étudiaient ensemble l'italien, le latin. Elles eurent le même maître, l'illustre Ménage, car Ménage était encore illustre, il n'était pas encore ridicule. L' « homme vêtu de noir qui parle d'un ton doux » ne s'était pas encore fait présenter dans le salon de Philaminte. C'était un savant de quarante ans qui venait de donner au monde un livre important sur les origines de la langue française. Un protégé du futur cardinal de Retz, il avait cent occasions de rencontrer la famille de Sévigné dont l'orbite avait pour centre le coadjuteur. Boileau n'avait pas encore vingt ans : Ménage était un petit Boileau avant Boileau. On l'écoutait avec déférence ; et il aimait assez à faire la leçon, assis entre ses deux élèves, — « Henriette » de Sévigné et « Armande » de la Vergne, — dans quelque salon élégant et docte, mitoyen entre l'Hôtel de Rambouillet et Port-Royal, où l'on ne craignait pas encore de se servir, à titre d'éloge, du nom de précieuse.

Ménage ne tardait pas à devenir amoureux de ses deux élèves, mais c'était la sensible Armande qui l'emportait. Mme de Sévigné avait certaines brusqueries, certaines boutades, qui offensaient le philologue irascible et vaniteux :

> Enfin ma colère éclate...
> Je veux l'oublier, l'ingrate
> Qui se moque de mes pleurs...
> L'orgueilleuse, la cruelle,
> Oui, je la veux oublier,
> La tigresse au cœur d'acier !

Et la tigresse de rire de plus belle, en s'écriant : « Vous ne me fîtes cette querelle d'Allemand que pour vous donner tout entier à Mlle de la Vergne ! » Un autre jour (c'est cette mauvaise langue de Bussy qui nous rapporte l'anecdote), Ménage se trouvant en visite chez la marquise au moment où elle voulait sortir pour faire des emplettes, Mme de Sévigné, le plus simplement du monde, dit à son maître de monter avec elle dans son carrosse : elle voulait le jeter chez lui. Mais le pauvre homme se fâcha tout rouge de se voir traiter en vieil ami qui ne tire pas à conséquence, et lui demanda si elle le méprisait au point de croire qu'on ne pouvait rien dire d'elle et de lui ?

— Mettez-vous dans mon carrosse, monsieur, cria-t-elle. Montez vite ! Si vous me fâchez, je vous irai voir chez vous !

Sans doute, ce pédant aigrelet de quarante ans ne parut pas plus dangereux à la marquise que l'homme aux rubans verts à Célimène. La jeune veuve et la jeune fille partageaient en riant le culte irascible qu'il leur vouait. Mlle de la Vergne ne devait se marier qu'à vingt-deux ans : ce mariage, qui l'amenait en Auvergne au pays de M. de La Fayette, devait l'éloigner pendant peu de temps de sa grande amie ; assez vite, elle reprit le chemin de Paris. Son mari compta pour si peu dans sa vie que, jusqu'à ces dernières années, on l'a crue veuve. Ce sont les recherches du comte d'Haussonville qui ont affirmé l'existence prolongée de M. de La Fayette ; mais, s'il n'était pas tout à fait un disparu, ce gentilhomme campagnard fidèle à ses terres était du moins un éternel absent. Et Mme de La Fayette reprit avec Mme de Sévigné l'étroite liaison de Mlle de la Vergne. « Vous êtes naturellement tendre et passionnée, » écrivait-elle en 1659 dans le portrait de

Mme de Sévigné qu'elle fit sous le nom d'un inconnu, « mais à la honte de notre sexe (elle écrit dans le caractère d'un homme), cette tendresse vous a été inutile, et vous l'avez renfermée dans le vôtre en le donnant à Mme de La Fayette. » Et lorsque, plus de trente ans plus tard, elle mourra, sa dernière parole sera pour Mme de Sévigné, « la créature du monde qu'elle avait le plus véritablement aimée ».

***

Si la marquise gardait sa meilleure tendresse pour son amie (qui n'admettait de préférence que pour Mlle de Sévigné), elle avait néanmoins de beaux restes pour tout son entourage.

Vous êtes la plus civile et la plus obligeante personne qui ait jamais été (reprend le « Portrait »), et par un air libre et doux qui est dans toutes vos actions, les plus simples compliments de bienséance paraissent, en votre bouche, des protestations d'amitié ; et tous les gens qui sortent d'auprès de vous s'en vont persuadés de votre estime et de votre bienveillance, sans qu'ils puissent se dire à eux-mêmes quelle marque vous leur avez donnée de l'une et de l'autre.

Ce sont là des dispositions bien dangereuses pour une veuve de vingt-cinq ans, charmante et fort enjouée, très belle, dont le « teint a une beauté et une fleur incomparable », et qui montre volontiers ses jolies dents dans un rire aussi spirituel que libre.

Votre esprit pare et embellit si fort votre personne qu'il n'y en a point sur la terre d'aussi charmante lorsque vous êtes animée, dans une conversation d'où la contrainte est bannie...

Votre présence augmente les divertissements, et les divertissements augmentent votre beauté.

C'est là, un petit peu, — avouons-le — le portrait de Célimène. Une autre description de Mme de Sévigné, par Mlle de Scudéry, parut dans le roman de *Clélie* vers les mêmes temps (exactement, en 1654) et ne fait qu'augmenter la ressemblance.

La princesse Clarinte a les yeux bleus et pleins de feu. Elle danse merveilleusement et ravit les yeux et le cœur ; sa voix est douce, juste et charmante, et elle chante d'une manière passionnée. Elle a appris la langue italienne et chante certaines petites chansons qui lui plaisent plus que celles de son pays, parce qu'elles sont plus passionnées.

Mais la romancière se hâte de nous rassurer sur la vertu de cette belle princesse :

Elle agit avec une telle conduite que la médisance a toujours respecté sa vertu et ne l'a pas fait soupçonner de la moindre galanterie quoiqu'elle soit la plus galante personne du monde. Aussi, dit-elle en riant qu'elle n'a jamais été amoureuse que de sa propre gloire (réputation) et qu'elle l'aime jusqu'à la jalousie... Quand il le faut, elle se passe du monde et de la cour, et se divertit à la campagne avec autant de tranquillité que si elle était née dans les bois.

Mme de Sévigné, jeune veuve charmante, avait dans ce Paris qui renaissait sur les ruines de la Fronde, ce qu'on appellera un peu plus tard « un salon ». Ce n'est pas l'Hôtel de Rambouillet, ce n'est pas le bureau d'esprit d'une Mme de Sablé, ni le salon politique d'une duchesse de Longueville. C'est la retraite d'une jeune femme, entourée d'amis, dont la vertu sincère et les sentiments religieux

s'accommodent d'une grande indulgence pour autrui, qui est scrupuleuse dans sa conduite, mais très libre en son langage, assez coquette et d'autant plus qu'elle se sait fort bien gardée. N'avait-elle pas auprès d'elle cet excellent chien de guet, l'abbé de Coulanges? Lui ne s'inquiétait guère de la riante coquetterie de sa jolie nièce, ni de sa joie à se voir le point de mire d'une petite cour d'amoureux. Il avait raison, le brave homme, de se fier à l'heureux équilibre d'une imagination libre et passionnée et d'un tempérament fort raisonnable. Il voyait aussi que les meilleures amies de la marquise étaient des femmes aussi vertueuses qu'elle : Mlle de la Vergne, Mme de Lavardin et sa cousine Mme de Sanzei. Cette coquette était un peu janséniste. Elle riait trop, et puis elle priait trop, pour donner grand espoir à ses adorateurs.

Le plus dangereux de ceux-là était encore Bussy-Rabutin. Après une fort longue absence, vers la Noël de 1652, il était rentré à Paris ; il y trouva sa cousine, et tous deux y passèrent l'hiver radieux qui suivit l'apaisement de la Fronde : festins, spectacles et fêtes se succédaient sans interruption. La nécessité de divertir un jeune roi, le dénouement d'une guerre civile qui, pendant cinq ans, avait déchiré la France, le besoin de refaire une cour et une société depuis trop longtemps en détresse, mirent à la mode une gaieté effrénée, et l'on s'amusa fort à Paris. L'une des plus belles de ces fêtes était celle que Bussy donna pour sa cousine en 1653.

Je la voyais tous les jours (dit-il), je lui écrivais, je lui parlais d'amour, en riant... De temps en temps, nous avions de petites brouilleries, qui s'accommodaient, mais qui laissaient dans mon cœur, et je crois dans le sien, des semences de division.

Ce que Bussy reprochait surtout à sa cousine, c'était « ses inégalités » : avec elle, on ne savait jamais sur quel pied danser. Un jour, elle refusait avec hauteur une partie de promenade avec plusieurs amis ; et le lendemain, elle s'en allait avec l'un d'eux en tête à tête. A peine rentrée d'un bal, on la voit se rendre au sermon ; on ne sait jamais si l'on va trouver en face de soi une janséniste, une précieuse ou bien Célimène. Ce sont surtout ces amies, cette famille, omniprésentes qui exaspèrent le comte de Bussy : « Elle s'est faite amie de quatre ou cinq prudes avec lesquelles elle va en tous les lieux du monde. » Et, dans ses lettres, il l'accuse d'être prude elle-même : « Aussi prude que vous êtes ! »

Vous vous amusez après la vertu comme si c'était une chose solide, et vous méprisez la richesse comme si vous ne pouviez jamais en manquer. Ne savez-vous pas ce que disait le vieux secrétaire, homme d'une grande expérience et du meilleur sens du monde : « Que les gens d'honneur n'avaient point de chausses? » Nous vous verrons un jour regretter le temps que vous aurez perdu ; nous vous verrons *repentir* d'avoir mal employé votre jeunesse, et d'avoir voulu, avec tant de peine, acquérir et conserver une réputation qu'un médisant peut vous ôter, et qui dépend plus de la fortune que de votre conduite.

Ce médisant nous allons bientôt le rencontrer.

Mme de Sévigné s'était attiré cette mercuriale, où perce une admiration à peine déguisée, pour avoir découragé avec mille sourires le prince de Condé et le surintendant Fouquet, deux soupirants pour le mauvais motif, qui trouvaient peu de cruelles à la cour. Elle riait de ces sermons à rebours du grand cousin. Elle lui écrivait

en retour une belle longue lettre « toute franche et toute signée, qui faisait honte à tous les poulets ». Bussy n'était pas de cet avis ; il aurait préféré un billet doux : « Ce sont des beautés différentes, vos lettres ont leurs grâces, et les poulets les leurs ; mais, pour vous parler franchement, si l'on pouvait avoir de vos poulets, madame, on ne ferait pas tant de cas de vos lettres. » Le jour où il va un peu trop loin dans le sens des poulets, sa belle cousine lui fait savoir, avec une feinte ingénuité, qu'elle fait lire ses lettres à sa respectable tante. Bussy était à la fois dépité, contrarié et prodigieusement amusé. Elle avait de la défense, la jeune marquise ! Elle était cent fois plus jalouse d'elle-même que tous ces Cerbères d'oncles, qui, « jalousie à part », étaient d'assez honnêtes gens. Et Bussy se tire d'affaire en écrivant deux lettres, fort badines et spirituelles, l'une à la nièce et l'autre à la tante.

Les cousins, à ce moment-là, sont encore les meilleurs amis du monde. Si Bussy va à la guerre, Mme de Sévigné avoue avoir la larme à l'œil ; s'il se fait saigner, sa cousine prétend avoir mal à son bras. Et puis arrive un héritage qui vient tout gâter. L'évêque de Châlons, leur grand-oncle, meurt, et, dans son héritage, chacun des deux cousins est inscrit pour une somme de dix mille écus. Mme de Sévigné pensait employer ce beau legs à l'achat d'une terre voisine de son château de Bourbilly, en Bourgogne, mais elle n'avait pas encore vu la couleur de son argent lorsque Bussy la pria de lui en prêter une quinzaine de mille francs, dont il avait besoin pour équiper son régiment. Elle le lui promit de grand cœur, pensant du jour au lendemain toucher sa part dans cette succession. Mais les gens de loi sont circonspects et lents dans leurs affaires, et il fallait bien des

formalités, dont l'abbé de Coulanges n'était pas homme à en omettre la moindre. Il voulait une substitution en règle et, avant de rien entendre, envoya en Bourgogne un commis pour prendre des renseignements. C'étaient là les façons prudentes de la robe, plutôt que la générosité franche de l'épée ; et Bussy, pour qui la chose pressait, se fâcha tout rouge en s'écriant que sa cousine ne cherchait qu'un prétexte pour l'éconduire. La guerre était déjà commencée, l'armée devant Dunkerque, et Bussy devait du jour au lendemain rejoindre son poste. Il se crut abandonné, dans une affaire d'honneur, par la seule personne de sa race qu'il aimât au monde. Il emprunta la somme en hâte à sa maîtresse, Mme de Montglas, partit de Paris et arriva juste à temps pour prendre part à cette glorieuse bataille des Dunes, un des beaux triomphes de Turenne, où l'armée de l'Espagne fut détruite (14 juin 1658). Quand il pensait que, s'il s'était fié à sa seule cousine, il aurait pu manquer ce combat-là, Bussy était bien près de haïr Mme de Sévigné. Il ne se rappelait pas sa condition de veuve, ruinée par un mari dissipateur, mère en tutelle de deux enfants mineurs.

Il avait mille fois tort, et pourtant on comprend la rancune du soldat, comme on comprend aussi la prudence d'un abbé de Coulanges, en train de tirer sa nièce des abîmes où l'avait laissée M. de Sévigné. Quant à la marquise, lorsque dix ans plus tard elle voulait éclaircir toute cette affaire avec son cousin, elle affirme ne rien comprendre du tout à sa colère :

Où diantre vouliez-vous que je trouvasse douze ou quinze mille francs? Les avais-je dans ma cassette? Les trouve-t-on dans la bourse de ses amis? Ne m'allez-vous pas dire qu'ils étaient dans celle du surintendant (Fouquet)? Je n'y ai jamais rien voulu chercher ni trouver. Et, à moins donc que l'abbé de

Coulanges ne m'eût cautionnée, je n'aurais pas trouvé un quart d'écu. Pour moi, je fus au désespoir de n'avoir pu vous faire ce plaisir. (18 août 1668.)

Voilà ce qu'elle lui disait, fort raisonnablement, dix ans plus tard ; mais, sur l'heure, le capitaine outragé, qui avait failli manquer à son devoir à cause de la légèreté d'une femme, ne voulait rien entendre. La brouille était complète et la vengeance prête. Bussy, avec des sentiments vifs et violents, avait une assez vilaine âme, excessive en tout, pleine de jactance, de vanterie, d'amour-propre ; chez lui le sentiment de l'honneur primait tout, mais c'était un sentiment vindicatif et plein d'amertume. La vengeance était un plat qu'il aimait froid ou chaud, mais surtout à la sauce piquante. Dans un livre inconcevable qu'il fit pour amuser sa maîtresse, il écrivit, à la mode du temps, un portrait de cette aimable cousine qu'il avait tant flattée et tant courtisée pendant plus de huit ans ; un reste d'amour ne servait qu'à rendre la charge plus vive. C'est un portrait cruel, mais d'un trait si léger, si brillant qu'il est impossible de ne point en sourire. Comme presque tous ces portraits, qui étaient bien la grande manie littéraire et mondaine de l'époque, l'ouvrage de Bussy n'était pas destiné au public ; il devait courir sous le manteau de boudoir en boudoir et du salon de Mme de Monglas à la chambre bleue d'Arthémise ; mais, par l'imprudence d'une certaine Mme de La Baume, il fut imprimé tout vif ; on se l'arracha. Mme de Sévigné en fut d'autant plus outrée, que, sur l'assurance de Bussy qu'il avait supprimé l'affreuse caricature, elle venait justement de se raccommoder avec lui. Et voilà son portrait entre les mains de tout le monde ; la voilà non seulement laide, mais avare et ingrate ! Quelques traits

suffiront pour montrer le caractère caustique et railleur de cette insulte étincelante :

Mme de Sévigné est inégale jusqu'aux prunelles des yeux et jusqu'aux paupières. Elle a les yeux de différentes couleurs et, les yeux étant les miroirs de l'âme, ces inégalités sont comme un avis que la nature donne à ceux qui l'approchent de ne pas faire un grand fondement sur son amitié.

Je n'ai jamais vu deux personnes s'accorder à son sujet, et c'est la définir en peu de mots parce qu'elle est inégale, et qu'une seule personne n'est pas assez longtemps bien avec elle pour remarquer le changement de son humeur, mais moi, qui l'ai toujours vue depuis l'enfance, je vais vous faire un fidèle rapport...

Mme de Sévigné a, d'ordinaire, le plus beau teint du monde, les yeux petits et brillants, la bouche plate mais de belle couleur, le front avancé, le nez seul semblable à soi, ni long, ni petit, carré par le bout ; et tout cela, qui en détail n'est pas beau, est, à tout prendre, assez agréable. Elle a la taille belle, sans avoir bon air, les bras et les mains mal taillés ; elle a les cheveux blonds, déliés et épais. Elle a bien dansé, a l'oreille encore juste ; elle a la voix agréable, elle sait un peu chanter. Voilà, pour le dehors, à peu près comme elle est faite.

Il n'y a point de femme qui ait plus d'esprit qu'elle, et fort peu qui en aient autant ; sa manière est divertissante ; il y en a qui disent que, pour une femme de qualité, son caractère est un peu trop badin... Avec tant de feu, il n'est pas étrange que le discernement soit médiocre...

La plus grande marque d'esprit qu'on lui peut donner, c'est d'avoir de l'admiration pour elle. Elle aime l'encens ; elle aime d'être aimée et pour cela elle sème afin de recueillir, elle donne de la louange pour en recevoir. Elle aime généralement tous les hommes, tout lui est bon, depuis le manteau royal jusqu'à la soutane, depuis le sceptre jusqu'à l'écritoire.

Elle est d'un tempérament froid, au moins si on en croit feu son mari. Aussi lui avait-il l'obligation de sa vertu. Toute sa

chaleur est à l'esprit... Pour en parler franchement, je crois que son mari s'est tiré d'affaire devant les hommes, — mais je le tiens un sot devant Dieu.

En somme, avec beaucoup d'imagination elle a peu de cœur, et c'est pour cela, sans doute, qu'elle promet monts et merveilles et donne fort peu. Son amitié ne délie pas les cordons de sa bourse : et voici que l'odieuse accusation se précise :

Il y a des gens qui ne mettent que les choses saintes pour bornes à leur amitié, et qui feraient tout pour leurs amis à la réserve d'offenser Dieu. Ces gens-là s'appellent amis jusques aux autels. L'amitié de Mme de Sévigné a d'autres limites : cette belle n'est amie que jusqu'à la bourse. Il n'y a qu'elle de jolie femme au monde qui se soit déshonorée par l'ingratitude.

C'est cette phrase que Mme de Sévigné n'a jamais pu tout à fait pardonner — cela et l'imputation des paupières bigarrées — et je ne sais laquelle des deux offenses lui a fait le plus de peine! Bussy lui-même devait plus tard avouer que, de toutes les bêtises de sa jeunesse, ce mauvais libelle lui plaisait le moins :

Je ne saurais assez me condamner en cette rencontre, ni avoir assez de regret d'avoir offensé la plus jolie femme de France, ma proche parente, que j'avais toujours fort aimée, et de l'amitié de laquelle je ne pouvais pas douter. C'est une tache à ma vie que j'essayai véritablement de laver quand on arrêta le surintendant Fouquet, en prenant hautement le parti de la marquise.

*
* *

Mme de Sévigné, de son côté, faisait sans doute ses réflexions, quoiqu'elle ne fût pas femme à l'avouer dans

la circonstance. L'amour de la réputation, qu'elle avait à l'excès, peut devenir, dans une noble nature, la ferme intention de se perfectionner. C'était le cas de la marquise. Si, en hésitant naguère à se risquer pour un Rabutin, elle s'était peut-être montrée un peu par trop Coulanges, jamais plus on ne pourra lui reprocher de ne point s'élancer au secours d'un ami malheureux. Et un jour le duc de La Rochefoucauld nous dira d'elle « qu'elle contentait son idée de l'amitié avec toutes ses circonstances et dépendances ». Retz, Fouquet, Pomponne, Arnauld, Bussy lui-même, auraient pu en dire autant.



LETTRES

AU COMTE DE BUSSY-RABUTIN

Paris, ce 26 juillet 1668.

Je veux commencer à répondre en deux mots à votre lettre, et puis notre procès sera fini.

Vous m'attaquez doucement, monsieur le comte, et me reprochez finement que je ne fais pas grand cas des malheureux, mais qu'en récompense je battrai des mains pour votre retour ; en un mot, que je hurle avec les loups, et que je suis d'assez bonne compagnie pour ne pas dédire ceux qui blâment les absents.

Je vois bien que vous êtes mal instruit des nouvelles de ce pays-ci, mon cousin : apprenez donc de moi que ce n'est pas la mode de m'accuser de faiblesse pour mes amis. J'en ai beaucoup d'autres, comme dit Mme de Bouillon (1), mais je n'ai pas celle-là ; cette pensée n'est que dans votre tête, et j'ai fait mes preuves ici de générosité sur le sujet des disgraciés (2), qui m'ont mise en honneur dans beaucoup de bons lieux, que je vous dirais bien

(1) Marie-Anne Mancini, mariée à Godefroi-Maurice de la Tour, duc deBouillon.

(2) Le cardinal de Retz, Pélisson, Pomponne et autres.

si je voulais : je ne crois donc pas mériter ce reproche, et il faut que vous rayiez cet article sur le mémoire de mes défauts. Mais venons à vous.

Nous sommes proches, et de même sang ; nous nous plaisons, nous nous aimons, nous prenons intérêt dans nos fortunes. Vous me parlez de vous avancer de l'argent sur les dix mille écus que vous aurez à toucher dans la succession de M. de Châlons (1) ; vous dites que je vous l'ai refusé, et moi je dis que je vous l'ai prêté ; car vous savez fort bien, et notre ami Corbinelli en est témoin, que mon cœur le voulut d'abord, et que lorsque nous cherchions quelques formalités pour avoir le consentement de Neuchèse (2), afin d'entrer en votre place pour être payé, l'impatience vous prit ; et, m'étant trouvée par malheur assez imparfaite de corps et d'esprit pour vous donner sujet de faire un fort joli portrait de moi, vous le fîtes, et vous préférâtes à notre ancienne amitié, à notre nom et à la justice même, le plaisir d'être loué de votre ouvrage ; vous savez qu'une dame de vos amies (3) vous obligea généreusement de le brûler ; elle crut que vous l'aviez fait, je le crus aussi ; et quelque temps après, ayant su que vous aviez fait des merveilles sur le sujet de M. Fouquet et le mien, cette conduite acheva de me faire revenir ; je me raccommodai avec vous à mon retour de Bretagne ; mais avec quelle sincérité? Vous le savez. Vous savez encore notre voyage de Bourgogne, et avec quelle franchise je vous redonnai toute la part que vous aviez jamais eue dans mon amitié ; je revins entêtée de votre société. Il y eut des gens qui me dirent en ce temps-là : « J'ai vu votre portrait entre les mains de Mme de la Baume, je l'ai vu. » Je ne répondis que par un rire dédaigneux, ayant pitié de ceux qui s'amusaient à croire à leurs yeux. « Je

(1) Jacques de Neuchèse, évêque de Châlons, grand-oncle de Mme de Sévigné et de Gabrielle de Toulongeon, première femme de Bussy-Rabutin.

(2) L'héritier de l'évêque de Châlons.

(3) Mme de Monglas.

l'ai vu », me dit-on encore au bout de huit jours ; et moi de sourire encore. Je le dis en riant à Corbinelli ; il reprit le même sourire moqueur qui m'avait déjà servi en deux occasions, et je demeurai cinq à six mois de cette sorte, faisant pitié à ceux dont je m'étais moquée. Enfin le jour malheureux arriva où je vis moi-même, de mes propres yeux *bigarrés*, ce que je n'avais pas voulu croire. Si les cornes me fussent venues à la tête, j'aurais été bien moins étonnée. Je le lus et je le relus, ce cruel portrait ; je l'aurais trouvé très joli, s'il eût été d'une autre que de moi, et d'un autre que de vous ; je le trouvai même si bien enchâssé et tenant si bien sa place dans le livre, que je n'eus pas la consolation de me pouvoir flatter qu'il fût d'un autre que de vous. Je le reconnus à plusieurs choses que j'en avais ouï dire, plutôt qu'à la peinture de mes sentiments, que je méconnus entièrement. Enfin je vous vis au Palais-Royal, où je vous dis que ce livre courait. Vous voulûtes me conter qu'il fallait qu'on eût fait ce portrait de mémoire, et qu'on l'avait mis là : je ne vous crus point du tout. Je me ressouvins alors des avis qu'on m'avait donnés, et dont je m'étais moquée. Je trouvai que la place où était ce portrait était si juste, que l'amour (1) paternelle vous avait empêché de vouloir défigurer cet ouvrage en l'ôtant d'un lieu où il tenait si bien dans son coin. Je vis que vous vous étiez moqué de Mme de Monglas et de moi, que j'avais été votre dupe, que vous aviez abusé de ma simplicité, et que vous aviez eu sujet de me trouver bien innocente, en voyant le retour de mon cœur pour vous, et sachant que le vôtre me trahissait : vous savez la suite.

Etre dans les mains de tout le monde ; se trouver imprimée ; être le livre de divertissement de toutes les provinces, où ces choses-là font un tort irréparable ; se rencontrer dans les bibliothèques, et recevoir cette douleur, par qui? Je ne veux point vous étaler davantage toutes mes raisons ; vous avez bien de l'esprit : je suis assurée que si vous voulez faire un quart d'heure

(1) Ce mot s'employait alors au féminin.

de réflexion, vous les verrez et vous les sentirez comme moi. Cependant que fais-je quand vous êtes arrêté? Avec la douleur dans l'âme, je vous fais faire des compliments, je plains votre malheur, j'en parle même dans le monde, et je dis assez librement mon avis sur le procédé de Mme de la Baume (1), pour en être brouillée avec elle. Vous sortez de prison, je vous vais voir plusieurs fois, je vous dis adieu quand je partis pour Bretagne ; je vous ai écrit, depuis que vous êtes chez vous, d'un style assez libre et sans rancune ; et enfin je vous écris encore, quand Mme d'Époisse me dit que vous vous êtes cassé la tête.

Voilà ce que je voulais vous dire une fois en ma vie, en vous conjurant d'ôter de votre esprit que ce soit moi qui aie eu tort. Gardez ma lettre, et la relisez, si jamais la fantaisie vous prenait de le croire ; et soyez juste là-dessus, comme si vous jugiez d'une chose qui se fût passée entre deux autres personnes ; que votre intérêt ne vous fasse pas voir ce qui n'est pas ; avouez que vous avez cruellement offensé l'amitié qui était entre nous, et je suis désarmée. Mais de croire que, si vous répondez, je puisse jamais me taire, vous auriez tort, car ce m'est une chose impossible. Je verbaliserai toujours ; au lieu d'écrire en deux mots, comme je vous l'avais promis, j'écrirai en deux mille ; et enfin j'en ferai tant, par des lettres d'une longueur cruelle et d'un ennui mortel, que je vous obligerai, malgré vous, à me demander pardon, c'est-à-dire à me demander la vie. Faites-le donc de bonne grâce.

(1) Catherine de Bonne, marquise de la Baume. Elle avait fait imprimer en Hollande, sans l'aveu de Bussy, *les Amours des Gaules*, dont il lui avait confié le manuscrit.

AU MÊME

A Paris, ce 4 septembre 1668.

Levez-vous, comte ; je ne veux point vous tuer à terre, ou reprenez votre épée pour recommencer notre combat. Mais il vaut mieux que je vous donne la vie et que nous vivions en paix. Vous avouerez seulement la chose comme elle s'est passée, c'est tout ce que je veux. Voilà un procédé assez honnête : vous ne me pouvez plus appeler injustement une petite brutale.

Je ne trouve pas que vous ayez conservé une grande tendresse pour la belle qui vous captivait autrefois ; il en faut revenir à ce que vous avez dit :

A la cour,
Quand on a perdu l'estime
On perd l'amour.

Adieu, comte. Présentement que je vous ai battu, je dirai partout que vous êtes le plus brave homme de France, et je conterai notre combat le jour où je parlerai des combats singuliers. Ma fille vous fait ses compliments. L'opinion que vous avez de sa fortune nous console un peu.

CHAPITRE IV

FOUQUET

Pour comprendre cette histoire, il faut revenir un peu en arrière, — il faut raconter l'aventure de Fouquet...

Mme de Sévigné, qui aimait tant à se divertir, avait fait sa rentrée dans le monde au bon moment : c'était la majorité du jeune roi ; c'était son mariage, c'étaient les premières fêtes qu'il donnait pour La Vallière, tout un enchaînement et un enchantement de plaisirs qui ne furent interrompus qu'un peu de temps, au printemps de 1661, par la mort de Mazarin.

C'était l'heure qu'attendait avec impatience toute l'ancienne Fronde. Car elle n'était pas morte. Elle guettait sa proie dans l'ombre. Ce n'était plus Gondi qu'elle voulait mettre à la place de Mazarin. Les prisons, l'évasion, l'exil du coadjuteur tenaient loin de la capitale celui que, pendant deux ans, on avait appelé « le maître du pavé de Paris », et sa vie politique se termina en 1661 par sa démission de l'archevêché. Il n'était guère fait pour un régime d'ordre. Ses fauteurs se ralliaient autour d'un autre Breton, un homme du gouvernement, Nicolas Fouquet, surintendant

des finances depuis 1653. Rien n'est piquant comme de voir de respectables jansénistes — des Arnauld et des Sévigné — adopter pour leur candidat cet être de magnificence et de mauvaises mœurs ; mais quoi ! l'affaire Dreyfus, le boulangisme nous ont montré des alliances aussi saugrenues. Fouquet était alors un homme de quarante ans, de naissance plutôt modeste : le père et le grand-père étaient conseillers du Parlement de Bretagne. C'était le plus haut personnage de France après le jeune roi, peut-être même avant le roi, dont personne ne soupçonnait encore la secrète grandeur, l'inflexibilité et l'ambition, soigneusement dissimulées.

Autant le roi était charmant de sa personne, autant Fouquet était laid et presque disgracié de la nature, mais d'une élégance de mouvements et d'attitudes, d'un abord noble, libre et gai, d'un agrément de parole à séduire et à subjuguer tout ce qu'il rencontrait. Sa belle humeur et ses bonnes fortunes étaient légendaires à Paris. Sa prodigalité ne l'était guère moins. Son palais et ses jardins de Vaux lui avaient coûté dix-huit millions — plus de cent millions au taux de nos jours ; — le roi n'avait rien qui pût en approcher à Saint-Germain ou à Fontainebleau, car Versailles n'existait pas encore. Saint-Simon, qui a un faible pour Fouquet, avoue de sa part « un peu trop de galanterie et de splendeur », mais assez des papiers du surintendant nous sont parvenus pour établir la folie de ses dépenses.

Ce satrape, ce grand vizir des *Mille et une Nuits*, était un homme d'esprit, grand amateur d'art et de poésie, d'un esprit singulièrement curieux et ouvert. Depuis longtemps il fréquentait le salon de Mme de Sévigné. C'était un admirateur tenace et passionné. « Mandez-moi des nouvelles

de l'amour du surintendant » (écrit Bussy à sa cousine en 1655), et elle lui répond :

J'ai toujours avec lui les mêmes précautions et les mêmes craintes. Je crois qu'il se lassera enfin de vouloir recommencer toujours inutilement la même chose.

Et Bussy (que les soupirs chastes du surintendant, qui l'était si peu, divertissaient furieusement) assure sa cousine que, pour avoir opéré pareille métamorphose, elle aurait été sacrée, si elle eût vécu dans l'antiquité, « déesse de quelque chose ». Que nous raconte-t-on d'Omphale et d'Hercule?

Je connais des princes du sang, des princes étrangers, de grands seigneurs façon de princes, de grands capitaines, des gentilshommes, des ministres d'État, des magistrats et des philosophes, qui fileraient pour vous, si vous les laissiez faire.

Le prince du sang, c'est Condé ; je ne sais quel est le prince étranger ; le grand capitaine, c'est Turenne ; et on voit là le comte de Lude, Pomponne, Corbinelli, tout le salon de Mme de Sévigné ; le grand seigneur « façon de prince », c'est le surintendant. Elle aimait de si beaux hommages ; elle se plaisait ingénument à constater son influence sur ces hommes illustres, qu'elle savait adroitement maintenir au rang d'amis. Son grand art pour cela tenait, sans doute, dans la candeur de sa gaieté. Le surintendant admirait son intelligence et espérait un jour toucher sinon son cœur, du moins son imagination.

Et la marquise le laissait filer à ses pieds, non sans une certaine inquiétude. Elle prenait avec lui, disait-elle, ses précautions ; mais elle n'en prenait pas assez. Elle s'était imposé de ne jamais demander au puissant surintendant aucune grâce. Mais un jour elle lui écrivit deux lignes au

sujet de son cousin le marquis de La Trousse, il s'agissait d'aplanir quelque obstacle à son mariage. La lettre plut au surintendant amoureux ; elle était écrite, peut-être, de cette plume un peu trop gauloise, gaillarde et guillerette, dont elle se servait parfois pour ses lettres à Bussy, où l'on sentait, à la liberté des propos, la jeune femme garçonnière, élevée par des hommes. Et Fouquet mit cette lettre dans sa cassette intime, où il recueillait ses billets d'amour.

Et puis, au mois de mars 1661, Mazarin mourut. Jusqu'où allait monter le surintendant? Il avait dans Paris, et par le monde, à peu près autant d'amis que l'Italien avait eu d'ennemis ouverts ou cachés. Le roi parut se plaire à sa société. Il travaillait avec lui à mettre de l'ordre dans les finances. S'il y voyait de quoi froncer le sourcil, il disait (et jusqu'au mois d'août) que, « si l'on pouvait lui ôter de la tête les femmes et les bâtiments, Fouquet serait capable de grandes choses, mais qu'il fallait prendre garde à son ambition ».

Les femmes et les bâtiments allaient perdre Fouquet, qui avait osé lever les yeux sur « la petite demoiselle de La Vallière » au moment où le roi en était le plus amoureux, et qui osait inviter Louis XIV à une fête plus que royale à Vaux. Ce n'était qu'une maison de campagne que le surintendant tenait de son père, mais il en avait fait une demeure de rêve, où tout le monde trouvait ce qu'il aimait le plus, où Mlle de Scudéry admirait « cet air de raison et de dignité », tandis que La Fontaine en louait l'absence de symétrie, la fantaisie, la beauté libre. Le roi l'avait déjà visitée en 1659, quand Fouquet avait eu le bon goût de l'y recevoir avec simplicité. Le 17 août 1661, il était moins bien inspiré. La perfection de cette fête apparaissait comme une provocation : onze cents fontaines

bondissaient dans l'air, deux cents orangers en fleurs y jetaient leurs parfums, un souper avec quatre-vingts tables, trente buffets, des serviettes en dentelles de Venise, des assiettes d'argent, un service d'or massif. Vatel était le cuisinier ; Molière avait écrit le divertissement ; Corneille, La Fontaine, Perrault, causaient sous les arbres. Et la nuit venue, les fusées jaillirent aussi hautes, aussi éclatantes que la destinée du surintendant, dont partout brillait en lettres de feu l'audacieuse devise : *Quo non ascendam?*

Mme de Sévigné n'assistait pas à cette fête ; elle était déjà en Bretagne, aux Rochers. Elle y attendait la visite de son ami, qui devait arriver à Nantes dans les premiers jours de septembre, et elle se réjouissait d'une fortune qui allait, pensait-on, égaler celles de Richelieu et de Mazarin. Elle ne savait pas que le roi, sachant les dilapidations des finances, s'était indigné devant les magnificences de Vaux, qu'il s'était rappelé le mot de la reine Christine à sa mère, un jour où elle se plaignait de la misère royale : « Madame, faites-vous donner, pour quelques mois, la surintendance. » Elle ignorait que seule l'autorité et l'influence de cette mère avait empêché le jeune roi, fou de colère, d'arrêter Fouquet au milieu de sa fête. Car la surface des choses demeurait lisse. Le jeune roi savait dissimuler.

Quelques jours après ces réjouissances, dont les fontaines et les fusées et les fanfares nous éblouissent encore à travers les brumes tragiques de l'histoire, le surintendant quitta son palais féerique pour aller en Bretagne. Le roi le suivit de près ; il devait assister aux États. Louis XIV arriva dans sa bonne ville de Nantes le 1er septembre et y trouva Fouquet, qui l'attendait ; Mme de Sévigné aux Rochers augurait toute sorte de prospérité de leur auguste conjoncture. Selon la tradition des souverains, le roi fit

mille caresses au surintendant, dont il avait déjà résolu la perte. Le lundi, 5 septembre, Fouquet le quittait, après une brillante partie de chasse ; au moment où le surintendant laissa derrière lui la dernière sentinelle du château, un lieutenant des mousquetaires l'arrêta : c'était d'Artagnan. Il montra à son prisonnier éperdu une lettre de cachet. Fouquet ne pouvait croire à son malheur, il s'écria : « J'avais cru être dans l'esprit du roi mieux que personne du royaume. »

Nous pouvons imaginer l'étonnement, la consternation que ces nouvelles devaient produire aux Rochers. Elles étaient suivies d'autres qui touchaient la marquise plus directement. Le roi avait fait saisir tous les papiers intimes de Fouquet. Dans sa cassette, avec ce fameux plan pour la fortification de son marquisat de Belle-Isle, avec des projets politiques auxquels le roi ne devait jamais pardonner, avec des documents (des talons de chèque, dirions-nous) qui ne prouvaient que trop ses attentats contre la probité de tous ceux qui touchaient au trône (car il avait voulu acheter même La Vallière, même la reine mère) avec mille lettres d'amour, enfin, — tous les billets doux de toutes les belles à Fouquet, — on trouva des lettres de Mme de Sévigné.

C'étaient des lettres « toutes franches, toutes signées », comme celles qu'elle envoyait à Bussy-Rabutin. Mais qu'elles se soient trouvées là, dans la cassette de Fouquet, c'était de quoi la compromettre gravement. Tout Paris se chuchotait cette histoire et se rappelait les assiduités du surintendant. Il y a, paraît-il, un mauvais plaisir à voir éclaboussées les personnes qui ont toujours paru à cent coudées au-dessus de toute vilenie. La marquise elle-

même ne savait pas s'il fallait rire ou pleurer d'une aussi ridicule méprise. Cela est arrivé au plus fort de la longue brouille qui la sépara de son cousin Bussy. C'est donc à un des Arnauld — au marquis de Pomponne — qu'elle déverse le trop-plein de ses ennuis.

Mais que dites-vous de tout ce qu'on a trouvé dans ces cassettes? Eussiez-vous jamais cru que mes pauvres lettres, pleines du mariage de M. de La Trousse et de toutes les affaires de sa maison se trouvassent placées si mystérieusement. Je vous assure que, quelque gloire que je puisse tirer, par ceux qui me feront justice, de n'avoir jamais eu avec lui d'autre commerce que celui-là, je ne laisse pas d'être sensiblement touchée de me voir obligée à me justifier, et peut-être fort inutilement à l'égard de mille personnes qui ne comprendront jamais cette vérité. Je pense que vous comprenez bien aisément la douleur que cela fait à un cœur comme le mien. Je vous conjure de dire sur cela ce que vous en savez ; je ne puis avoir assez d'amis en cette occasion. (11 octobre 1661.)

A Ménage aussi, elle écrivit le 9 octobre 1661 :

Je pense que vous savez bien le déplaisir que j'ai eu d'avoir été trouvée dans le nombre de celles qui lui ont écrit. Il est vrai que ce n'était ni la galanterie, ni l'intérêt qui m'avaient obligée d'avoir un commerce avec lui ; l'on voit clairement que ce n'était que pour les affaires de M. de La Trousse ; mais cela n'empêche pas que je n'aie été fort touchée de voir qu'il les avait mises dans la cassette de ses poulets et de me voir nommée parmi celles qui n'ont pas eu des sentiments si purs que moi. Dans cette occasion, j'ai besoin que mes amis instruisent ceux qui ne le sont pas.

Personne n'avait d'amis plus dévoués : c'était Pomponne, c'étaient Mlle de Scudéry, Ménage, Chapelain, la fidèle La Fayette. Mais elle avait surtout un champion,

un défenseur redoutable, ardent, inattendu : c'était Bussy-Rabutin ! Il saisit avec empressement cette occasion de rentrer en grâce auprès de sa cousine. On se permettait contre Mme de Sévigné les plus perfides insinuations : et Bussy vint à la rescousse, hautain, indigné, innocent comme s'il ne l'avait jamais éclaboussée lui-même : il nous explique sa conduite.

Avant de m'embarquer à la défense de la marquise, je consultai Le Tellier, qui seul avait vu, avec le roi, les lettres qui étaient dans les cassettes de Fouquet. Il me dit que celles de la marquise étaient celles d'une amie qui avait bien de l'esprit, qu'elles avaient bien plus réjoui le roi que les douceurs des autres, mais que le surintendant avait mal à propos mêlé l'amour avec l'amitié.

Bussy alors se mit en campagne avec la fougue chevaleresque qu'il savait allier à la plus plate bassesse et à la pire vantardise. Et lorsqu'en 1662, six mois après l'arrestation de Fouquet, la marquise revint à Paris, elle y trouva bon accueil. Elle savait à qui elle le devait. Elle vit son cousin à Palais-Royal, lui pardonna son vilain « portrait » en faveur de sa belle conduite. Et c'était juste à ce moment-là que, par la trahison de Mme de la Baume, *l'Histoire amoureuse des Gaules* parut en Hollande ! La blessure n'avait pas encore eu le temps de s'assainir : elle s'ouvrit alors, plus envenimée que jamais :

Etre dans les mains de tout le monde, se trouver imprimée, être le livre de divertissement de toutes les provinces, où ces choses-là font un tort irréparable, se rencontrer dans les bibliothèques, et recevoir cette douleur, par qui?

Mme de Sévigné connut alors cette douleur, entre

toutes amère, que le roi David chanta dans les temps bibliques : être trahi par son ami.

Il vient me voir. Il débite des mensonges. Et quand il est sorti, il en parle.

Mme de Sévigné, un peu janséniste et fort pieuse, se rappelait sans doute la plainte immortelle. La légèreté de Fouquet avait blessé son amour-propre, sa bonne renommée, sa « gloire », et elle y était fort sensible ; mais la malignité, la vanité de Bussy lui avaient percé le cœur. Les deux cousins, destinés à s'aimer toujours et à toujours s'entre-heurter, se virent ennemis de nouveau. La marquise n'était pas la seule femme outragée par le livre de Bussy ; il s'était également attaqué à Mlle de La Vallière. Lorsque, quelques mois après la publication, le roi envoya Bussy à la Bastille (17 avril 1665), sa cousine ne put encore prendre sur elle assez pour aller l'y voir. Elle n'y consentit qu'à sa sortie en mai 1666, lorsque, sérieusement malade, on le mit chez un chirurgien, pour qu'il s'y rétablît avant d'aller en exil dans ses terres. Alors, elle lui fit quelques visites et reprit avec lui, comme autrefois, le ton de badinage, de « Rabutinage » où ils se plaisaient.



Sa magnanimité eut bien moins de peine à pardonner les torts du surintendant. Comme La Fontaine, elle pensait :

Il est assez puni par son sort rigoureux,
Et c'est être innocent que d'être malheureux.

Elle oublia son crime de lèse-honneur. A la ville, à la cour, elle ne perdait aucune occasion de parler pour son

ancien ami, d'agir pour lui. Et, sans doute, son âme de frondeuse se plaisait dans l'opposition. Mais elle était sensible à l'opinion publique, au mouvement des idées, au courant de la cour. Elle bravait tout cela avec une énergique amitié, une grandeur d'âme qui fait voir enfin dans cette jolie femme la belle nature et la femme de génie qu'elle allait devenir. Son talent comme son caractère réagissent contre le malheur et prennent de la stabilité, de la consistance. C'est à partir du procès de Fouquet que Mme de Sévigné deviendra notre divine marquise. Et, tout de suite, sa nouvelle valeur intellectuelle et morale prit de l'empire sur le monde éclairé qui l'entourait — sur le Paris intelligent et politique qui se passionnait pour l'affaire, — sur les juges eux-mêmes, au point que de graves historiens (un Voltaire, un Saint-Simon) ont attribué en grande partie à Mme de Sévigné le subit adoucissement de l'humeur publique qui fit qu'on n'osa pas, en fin de compte, trancher la tête au surintendant.

Les lettres qu'elle écrivit en 1664 à Simon Arnauld, marquis de Pomponne, pour le tenir au courant du procès, sont pleines d'éloquence, de générosité, de mouvement et de pittoresque. Quel admirable, quel émouvant portrait que celui du surintendant, toujours gracieux, toujours maître de lui, au milieu de la meute acharnée de ses ennemis ! Nous avons beau nous dire que Fouquet fut un grand dissipateur, un brigand des finances ; il est impossible de lire les lettres de son amie sans se sentir envahi par une sympathie contagieuse. Du moins, le surintendant était beau joueur. Il défend sa vie, son honneur, avec aisance et dignité, avec une « tranquillité admirable ». Nous le voyons avancer, entre cinquante mousquetaires, en allant

de sa prison à son procès ; il paraît assez rêveur. Mais Mme de Sévigné le guette d'une fenêtre qui donne directement sur son passage : elle était masquée, comme c'était la mode alors (on portait le *loup* de velours, comme nous portons des voilettes) :

En s'approchant de nous pour rentrer dans son trou, M. d'Artagnan l'a poussé et lui a fait remarquer que nous étions là. Il nous a donc saluées et a pris cette mine riante que vous lui connaissez : je ne pense pas qu'il m'ait reconnue.

Nous aimons cette mine riante chez l'homme que le roi voulait perdre. Un autre jour, comme il passait par l'Arsenal à pied pour se promener, l'illustre prisonnier vit des ouvriers qui travaillaient à un bassin de fontaine. Le maître des onze cents fontaines de Vaux s'intéressa de suite à ce qu'ils faisaient ; il y alla et dit son avis, et puis se retourna en riant vers d'Artagnan et lui dit : « N'admirez-vous point de quoi je me mêle? Mais c'est que j'ai été autrefois assez habile sur ces sortes de choses. » Et comme Mme de Sévigné, nous louons cette liberté d'esprit ; nous y trouvons le signe d'un homme supérieur ; nous sommes bien près de dire avec Saint-Simon que Fouquet paya les millions que Mazarin avait pris. La marquise n'a pourtant rien fait pour nous convaincre ; elle n'agit que par de légers traits, par quelques touches vivantes et fines. Ce n'est pas un argument qui s'enchaîne, c'est un être qui respire, qui souffre, dont toutes les actions sont mêlées de bien et de mal : c'est notre frère, le surintendant Fouquet, qui est en danger de mort.

Le reste de l'histoire est connu : l'extrême dureté du roi, — dureté qui effraya cette cour éprise de sa jeune grâce, qui trouva subitement, dans ce prince de vingt-

cinq ans, le plus implacable des maîtres ; la sentence d'exil aggravée d'emblée par Louis XIV, et commuée (si l'on peut dire) en prison perpétuelle ; le fastueux surintendant envoyé dans cet affreux donjon de Pignerol en Piémont, où devaient le rejoindre Lauzun et l'Homme au masque de fer. C'était l'île du Diable de l'époque ; dix-huit années plus tard, Fouquet devait y mourir. Il n'était pas seul à souffrir. Sa mère, sa femme, son frère étaient envoyés en exil ; son médecin, jeté à la Bastille ; un pauvre garçon, qui avait porté une lettre de Fouquet à sa femme, condamné aux galères pour cinq ans : « un des plus honnêtes garçons qu'on puisse voir et propre aux galères comme à prendre la lune avec les dents. » Notre marquise ne peut cacher son indignation. Elle n'ose trop accuser le roi (le secret des lettres était alors bien mal gardé).

Mais voilà une grande rigueur, dit-elle, *tantœne animis cœlestibus irœ?*... Mais non, ce n'est pas de si haut que cela vient. De telles vengeances rudes et basses ne sauraient partir d'un cœur comme celui de notre maître. On se sert de son nom, et on le profane, comme vous voyez.

On ne saurait plus honnêtement reprocher au monarque absolu son peu de justice.

Il est à la gloire des lettres que tant de nobles cœurs osaient alors rester fidèles au malheureux. C'est Mlle de Scudéry, ce sont les Arnauld, c'est notre divine marquise, c'est La Fontaine, paresseux, nonchalant et indépendant, courageux sans le savoir. Qui ne se rappelle ses beaux vers sur la captivité de Fouquet?

Qu'est-il besoin que je retrace
Une garde au soin non pareil?

Chambre murée, étroite place,
Quelque peu d'air pour toute grâce,
Jours sans soleil,
Nuits sans sommeil,
Trois portes en six pieds d'espace.
Vous peindre un tel appartement
Ce serait attirer vos larmes,
Je l'ai fait insensiblement.

Louis XIV disait plus tard (dans ces *Instructions au Dauphin* qu'il devait écrire dans sa vieillesse) que pas une des affaires qu'il a eu à traiter ne lui avait valu la somme de peines et d'embarras que lui coûtèrent l'arrestation et le procès de Fouquet. Il s'excusait, en quelque sorte : « il n'y avait presque pas une seule personne qui approchât du roi qui ne fût vendue au surintendant ». Mais il est probable que ce coup d'État n'était, en grande partie, qu'un coup de tête. Le Roi-Soleil était jaloux de cet astre qui menaçait d'égaler sa splendeur. Et puis il en voulait à l'amoureux de la jeune La Vallière. Rappelons-nous le frappant portrait de Bussy-Rabutin.

Le roi... est un peu dur, beaucoup avare, d'humeur dédaigneuse et méprisante. Avec les hommes, assez de vanité, un peu d'envie, et pas commode, s'il n'était roi.

— Il aima la gloire, il voulut l'ordre et la règle ; il était né sage, modéré, secret, maître de ses mouvements et de sa langue : le croira-t-on? il était né bon et juste, continue Saint-Simon.

C'est ce roi-là qui s'acharna contre un rival odieux qu'il voulait perdre, et puis se donna un mal infini pour nettoyer, en demi-dieu, ces étables d'Augias : les finances. Après la condamnation de Fouquet, Louis XIV abolit

la charge de surintendant et en fit lui-même les fonctions. Colbert, nommé contrôleur général, averti par la chute de son prédécesseur, établit un ordre admirable dans les recettes et dans les dépenses. Mais les guerres de Louis XIV coûtaient encore plus cher que le faste de Fouquet. Sous l'accroissement des impôts, plus d'une fois le peuple devait regretter le prestigieux châtelain de Vaux.



LETTRES A M. DE POMPONNE [1]

Aujourd'hui 17 novembre 1664, M. Fouquet a été pour la seconde fois sur la sellette ; il s'est assis sans façon comme l'autre fois (2). M. le chancelier a recommencé à lui dire de lever la main : il a répondu qu'il avait déjà dit les raisons qui l'empêchaient de prêter le serment. Là-dessus, M. le chancelier s'est jeté dans de grands discours, pour faire voir le pouvoir légitime de la chambre ; que le roi l'avait établie, et que les commissions avaient été vérifiées par les compagnies souveraines.

M. Fouquet a répondu que souvent on faisait des choses par autorité, que quelquefois on ne trouvait pas justes, quand on y avait fait réflexion.

M. le chancelier a interrompu : « Comment ! vous dites donc que le roi abuse de sa puissance? » M. Fouquet a répondu : « C'est vous qui le dites, monsieur, et non pas moi ; ce n'est point ma pensée, et j'admire qu'en l'état où je suis vous me

(1) Le marquis de Pomponne, à qui cette lettre et les suivantes sont adressées, est le même qui fut depuis ministre des affaires étrangères.

(2) Fouquet comparut pour la première fois devant la chambre de justice de l'Arsenal, le 14 novembre 1664. Il se plaça de lui-même sur la sellette, quoiqu'on lui eût préparé un siège à côté. (*Procès de Fouquet*, t. XII, p. 335.)

vouliez faire une affaire avec le roi ; mais, monsieur, vous savez bien vous-même qu'on peut être surpris. Quand vous signez un arrêt, vous le croyez juste ; le lendemain, vous le cassez : vous voyez qu'on peut changer d'avis et d'opinion. — Mais cependant, a dit M. le chancelier, quoique vous ne reconnaissiez pas la chambre, vous lui répondez, vous lui présentez des requêtes, et vous voilà sur la sellette. — Il est vrai, monsieur, a-t-il répondu, j'y suis : mais je n'y suis pas par ma volonté ; on m'y mène ; il y a une puissance à laquelle il faut obéir, et c'est une mortification que Dieu me fait souffrir, et que je reçois de sa main ; peut-être pouvait-on bien me l'épargner après les services que j'ai rendus et les charges que j'ai eu l'honneur d'exercer. »

Après cela, M. le chancelier a continué l'interrogatoire de la pension des gabelles, où M. Fouquet a très bien répondu. Les interrogations continueront et je continuerai de vous les mander fidèlement ; je voudrais seulement savoir si mes lettres vous sont rendues sûrement.

Adieu, je sens l'envie de causer qui me prend ; je ne veux pas m'y abandonner : il faut que le style des relations soit court (1

AU MÊME

Le jeudi 20 novembre 1664.

M. Fouquet a été interrogé ce matin sur le marc d'or ; il a très bien répondu. Plusieurs juges l'ont salué ; M. le chancelier en a fait reproche et a dit que ce n'était point la coutume,

(1) Cette lettre et celles qui suivent contiennent un récit très vif et très intéressant de la célèbre affaire de Fouquet. Elles peignent si bien l'âme de Mme de Sévigné, la sensibilité si prompte et si animée qui la distingue, son entier dévouement à ses amis, que nous avons dû reproduire toute cette partie de la correspondance.

étant conseiller breton : « C'est à cause que vous êtes de Bretagne que vous saluez si bas M. Fouquet. » En repassant par l'Arsenal, à pied pour se promener, M. Fouquet a demandé quels ouvriers il voyait ; on lui a dit que c'étaient des gens qui travaillaient à un bassin de fontaine ; il y est allé, et a dit son avis, et puis s'est retourné en riant vers Artagnan, et lui a dit : « N'admirez-vous point de quoi je me mêle? Mais c'est que j'ai été autrefois assez habile sur ces sortes de choses. » Ceux qui aiment M. Fouquet trouvent cette tranquillité admirable ; je suis de ce nombre ; les autres disent que c'est une affectation : voilà le monde. Mme Fouquet (1), sa mère, a donné un emplâtre à la reine, qui l'a guérie de ses convulsions, qui étaient, à proprement parler, des vapeurs.

La plupart, suivant leurs désirs, se vont imaginant que la reine prendra cette occasion pour demander au roi la grâce de ce pauvre prisonnier ; mais pour moi, qui entends un peu parler des tendresses de ce pays-là, je n'en crois rien du tout. Ce qui est admirable, c'est le bruit que tout le monde fait de cet emplâtre, disant que c'est une sainte que Mme Fouquet, et qu'elle peut faire des miracles.

Aujourd'hui, 21, on a interrogé M. Fouquet sur les cires et sucres : il s'est impatienté sur certaines objections qu'on lui faisait, et qui lui ont paru ridicules. Il l'a un peu trop témoigné et a répondu avec un air et une hauteur qui ont déplu. Il se corrigera, car cette manière n'est pas bonne ; mais, en vérité, la patience échappe ; il me semble que je ferais tout comme lui.

Samedi au soir.

M. Fouquet est entré ce matin à la chambre ; on l'a interrogé sur les octrois ; il a été très mal attaqué, et s'est très

(1) On a publié un recueil, longtemps populaire, des remèdes de Mme Fouquet.

bien défendu. Ce n'est pas, entre nous, que ce ne soit un endroit des plus glissants de son affaire. Je ne sais quel bon ange l'a averti qu'il avait été trop fier ; il s'en est corrigé aujourd'hui, comme on s'est corrigé de le saluer. On ne rentrera que mercredi à la chambre, je ne vous écrirai aussi que ce jour-là. Au reste, si vous continuez à me tant plaindre de la peine que je prends à vous écrire, et à me prier de ne point continuer, je croirai que c'est vous qui vous ennuyez de lire mes lettres, et que vous vous trouvez fatigué d'y faire réponse ; mais sur cela je vous promets encore de faire mes lettres plus courtes, si je puis ; et je vous quitte de la peine de me répondre, quoique j'aime encore vos lettres. Après ces déclarations, je ne pense pas que vous espériez d'empêcher le cours de mes gazettes. Quand je songe que je vous fais un peu de plaisir, j'en ai beaucoup. Il se présente si peu d'occasions de témoigner son estime et son amitié, qu'il ne faut pas les perdre quand elles viennent s'offrir. Je vous supplie de faire tous mes compliments chez vous et dans votre voisinage. La reine est bien mieux.

AU MÊME

Le lundi 24 novembre 1664.

Si j'en croyais mon cœur, c'est moi qui vous suis véritablement obligée de recevoir si bien le soin que je prends de vous instruire. Croyez-vous que je ne trouve point de consolation en vous écrivant? Je vous assure que j'y en trouve beaucoup, et je n'ai pas moins de plaisir à vous entretenir que vous en avez à lire mes lettres. Tous les sentiments que vous avez sur ce que je vous mande sont bien naturels ; celui de l'espérance est commun à tout le monde, sans que l'on puisse dire pourquoi ; mais enfin cela soutient le cœur. Je fus dîner à Sainte-Marie de Saint-Antoine, il y a deux jours ; la mère supérieure me conta en détail

quatre visites que Puis... lui a faites depuis trois mois, et dont je suis infiniment étonnée. Il lui vint dire que le bienheureux évêque de Genève (*saint François de Sales*) lui avait obtenu des grâces si particulières pendant la maladie qu'il a eue cet été, qu'il ne pouvait douter de l'obligation qu'il lui avait ; qu'il la suppliait de faire prier pour lui toute la communauté. Il lui donna mille écus pour accomplir son vœu ; il la pria de lui faire voir le cœur du bienheureux. Quand il fut à la grille, il se jeta à genoux et fut plus d'un quart d'heure fondu en larmes, apostrophant ce cœur, lui demandant une étincelle du feu dont l'amour de Dieu l'avait consumé. La mère supérieure pleurait de son côté : elle lui donna des reliques du bienheureux. Il les porte incessamment. Il parut pendant ces quatre visites si touché du désir de son salut, si rebuté de la cour, si transporté de l'envie de se convertir, qu'une plus fine que la supérieure y aurait été trompée. Elle lui parla adroitement de l'affaire de M. Fouquet ; il lui répondit, comme un homme qui ne regardait que Dieu seul, qu'on ne le connaissait point, qu'on verrait et qu'on lui ferait justice selon Dieu, sans rien considérer que lui. Je ne fus jamais plus surprise que d'entendre tout ce discours. Si vous me demandez maintenant ce que j'en pense, je vous dirai que je n'en sais rien, que je n'y comprends rien, et que d'un côté je ne conçois pas à quoi peut servir cette comédie, et, si ce n'en est pas une, comment il accommode tous les pas qu'il a faits depuis ce temps avec de si belles paroles.

Voilà de ces choses qu'il faut que le temps explique, car d'elles-mêmes elles sont obscures : cependant n'en parlez pas ; car la mère supérieure m'a priée de ne pas faire courir cette petite histoire.

J'ai vu la mère de M. Fouquet : elle me conta de quelle façon elle avait fait donner cet emplâtre par Mme de Charost (1) à la reine. Il est certain que l'effet en fut prodigieux : en moins d'une heure la reine sentit sa tête dégagée, et il se fit une évacuation

(1) Marie Fouquet, fille du surintendant, duchesse de Charost.

si extraordinaire, et de quelque chose de si corrompu et de si propre à la faire mourir la nuit suivante dans son accès, qu'elle-même dit tout haut que c'était Mme Fouquet qui l'avait guérie ; que c'était ce qu'elle avait vidé qui lui avait donné les convulsions dont elle avait pensé mourir la nuit d'auparavant. La reine mère en fut persuadée, et le dit au roi, qui ne l'écouta pas. Les médecins, sans qui on avait mis l'emplâtre, ne dirent point ce qu'ils en pensaient et firent leur cour aux dépens de la vérité. Le même jour le roi ne regarda pas ces pauvres femmes, qui furent se jeter à ses pieds ; cependant cette vérité est dans le cœur de tout le monde. Voilà encore une de ces choses dont il faut attendre la suite.

Mercredi 26 novembre.

Ce matin, M. le chancelier a interrogé M. Fouquet ; mais sa manière a été différente ; il semble qu'il soit honteux de recevoir tous les jours sa leçon par B... (1). Il a dit au rapporteur (2) de lire l'article sur quoi on voulait interroger l'accusé ; le rapporteur a lu, et cette lecture a duré si longtemps, qu'il était dix heures et demie quand on eut fini. Il a dit : « Qu'on fasse entrer Fouquet », et puis s'est repris, « monsieur Fouquet » ; mais il s'est trouvé qu'il n'avait point dit qu'on le fît venir : de sorte qu'il était encore à la Bastille. On l'est donc allé quérir, il est venu à onze heures. On l'a interrogé sur les octrois : il a fort bien répondu ; pourtant il s'est allé embrouiller sur certaines dates, sur lesquelles on l'aurait bien embarrassé, si on avait été bien habile et bien éveillé ; mais, au lieu d'être alerte,

(1) Boucherat, alors maître des requêtes, et depuis chancelier, avait été chargé de mettre les scellés chez le surintendant. Il était de la commission chargée de la poursuite du procès.

(2) Ce rapporteur était Olivier Lefèvre d'Ormesson, magistrat intègre, dont la conduite dans ce procès fut des plus dignes et des plus honorables. Louis XIV lui-même loua plus tard l'intégrité de M. d'Ormesson.

M. le chancelier sommeillait doucement ; on se regardait, et je pense que notre ami en aurait ri s'il avait osé. Enfin il s'est remis et a continué d'interroger ; et quoique M. Fouquet ait trop appuyé sur cet endroit, où on le pouvait pousser, il s'est trouvé pourtant que par l'événement il aura bien dit ; car, dans son malheur, il a de certains petits bonheurs qui n'appartiennent qu'à lui. Si l'on travaille tous les jours aussi doucement qu'aujourd'hui, le procès durera encore un temps infini.

Je vous écrirai tous les soirs, mais je n'enverrai ma lettre que le samedi au soir ou le dimanche ; elle vous rendra compte de jeudi, vendredi et samedi ; et il faudrait que l'on pût vous en faire tenir encore une le jeudi, qui vous apprendrait le lundi, mardi et mercredi ; ainsi les lettres n'attendraient pas longtemps chez vous. Je vous conjure de faire mes compliments à votre solitaire (1) et à votre chère moitié. Je ne vous dis rien de votre chère voisine (2) ; ce sera bientôt à moi à vous en donner des nouvelles.

AU MÊME

Du jeudi 27 novembre 1664.

On a continué aujourd'hui les interrogatoires sur les octrois. M. le chancelier avait bonne intention de pousser M. Fouquet aux extrémités et de l'embarrasser ; mais il n'en est pas venu à bout. M. Fouquet s'est fort bien tiré d'affaire et n'est entré qu'à onze heures, parce que M. le chancelier a fait lire le rapporteur, comme je vous l'ai mandé ; et, malgré toute cette belle dévotion (3), il disait tout le pis contre notre pauvre ami. Le

(1) Arnauld d'Andilly, obligé de quitter Port-Royal, était alors à Pomponne.

(2) Mme Duplessis-Guénégaud.

(3) Celui qui voulait perdre Fouquet et *disait le pis* contre lui, malgré sa belle dévotion, c'était le chancelier Séguier.

rapporteur prenait toujours son parti, parce que le chancelier ne parlait que pour un côté : enfin il a dit : « Voici un endroit sur quoi l'accusé ne pourra pas répondre. » Le rapporteur a dit : « Ah ! monsieur, pour cet endroit-là, voici l'emplâtre qui le guérit ; » et a dit une très forte raison, et puis il a ajouté : « Monsieur, dans la place où je suis, je dirai toujours la vérité, de quelque manière qu'elle se rencontre. »

On a souri de l'emplâtre, qui a fait souvenir de celui qui a fait tant de bruit. Sur cela on a fait entrer l'accusé, qui n'a pas été une heure dans la chambre ; et, en sortant, plusieurs ont fait compliment à d'Ormesson de sa fermeté.

Il faut que je vous conte ce que j'ai fait. Imaginez-vous que des dames m'ont proposé d'aller dans une maison qui regarde droit dans l'Arsenal, pour voir revenir notre pauvre ami. J'étais masquée (1) ; je l'ai vu venir d'assez loin. M. d'Artagnan était auprès de lui ; cinquante mousquetaires, à trente ou quarante pas derrière. Il paraissait assez rêveur. Pour moi, quand je l'ai aperçu, les jambes m'ont tremblé, et le cœur m'a battu si fort que je n'en pouvais plus. En s'approchant de nous pour rentrer dans son trou, M. d'Artagnan l'a poussé et lui a fait remarquer que nous étions là. Il nous a donc saluées, et a pris cette mine riante que vous lui connaissez. Je ne crois pas qu'il m'ait reconnue ; mais je vous avoue que j'ai été étrangement saisie quand je l'ai vu entrer dans cette petite porte. Si vous saviez combien on est malheureux quand on a le cœur fait comme je l'ai, je suis assurée que vous auriez pitié de moi ; mais je pense que vous n'en êtes pas quitte à meilleur marché, de la manière dont je vous connais. J'ai été voir votre chère voisine ; je vous plains autant de ne l'avoir plus que nous nous trouvons heureux de l'avoir. Nous avons bien parlé de notre cher ami ; elle a vu

(1) Les femmes alors sortaient en masque, usage qu'on retrouve dans les vieilles comédies de Corneille, et qui avait été apporté d'Italie par les Médicis. Ces masques de velours noir, auxquels succédèrent les *loups*, étaient destinés à conserver le teint.

Sapho (1), qui lui a redonné du courage. Pour moi, j'irai demain en reprendre chez elle ; car de temps en temps je sens que j'ai besoin de réconfort : ce n'est pas que l'on ne dise mille choses qui doivent donner de l'espérance ; mais, mon Dieu ! j'ai l'imagination si vive, que tout ce qui est incertain me fait mourir.

Vendredi 28 novembre.

Dès le matin on est entré à la chambre. M. le chancelier a dit qu'il fallait parler des quatre prêts ; sur quoi d'Ormesson a dit que c'était une affaire de rien, et sur laquelle on ne pouvait rien reprocher à M. Fouquet ; qu'il l'avait dit dès le commencement du procès. On a voulu le contredire : il a prié qu'il pût expliquer la chose comme il la concevait, et a prié son camarade de l'écouter. On l'a fait, et il a persuadé la cour que cet article n'était pas considérable. Sur cela on a dit de faire entrer l'accusé : il était onze heures. Vous remarquerez qu'il n'est pas plus d'une heure sur la sellette. M. le chancelier a voulu parler de ces quatre prêts. M. Fouquet a prié qu'on voulût lui laisser dire ce qu'il n'avait pas dit la veille sur les octrois ; on l'a écouté, il a dit des merveilles ; et comme le chancelier lui disait : « Avez-vous eu votre décharge de l'emploi de cette somme? » Il a dit : « Oui, monsieur, mais ç'a été conjointement avec d'autres affaires », qu'il a marquées, et qui viendront en leur temps. « Mais, a dit M. le chancelier, quand vous avez eu vos décharges, vous n'aviez pas encore fait la dépense? — Il est vrai, a-t-il dit, mais les sommes étaient destinées. — Ce n'est pas assez, a dit M. le chancelier. — Mais, monsieur, par exemple, a dit M. Fouquet, quand je vous donnais vos appointements, quelquefois j'en avais la décharge un mois auparavant et comme cette somme était destinée, c'était comme si elle eût été donnée. » M. le chancelier a dit : « Il est vrai ; je vous en avais

(1) Mlle de Scudéri.

l'obligation. » M. Fouquet a dit que ce n'était pas pour le lui reprocher ; qu'il se trouvait heureux de le pouvoir servir dans ce temps-là ; mais que les exemples lui revenaient, selon qu'il en avait besoin.

On ne rentrera que lundi. Il est certain qu'il semble qu'on veuille traîner l'affaire en longueur. Puis... a promis de faire parler l'accusé le moins qu'il pourrait. On trouve qu'il dit trop bien. On voudrait donc l'interroger légèrement et ne pas parler sur tous les articles. Mais lui, il veut parler sur tous et ne veut pas qu'on juge son procès sur des chefs sur lesquels il n'aura pas dit ses raisons. Puis... est toujours en crainte de déplaire à Petit (1). Il lui fit excuse l'autre jour de ce que M. Fouquet avait parlé trop longtemps, mais qu'il n'avait pu l'interrompre. Ch... (2) est derrière le paravent quand on interroge ; il écoute ce que l'on dit, et offre d'aller chez les juges leur rendre compte des raisons qu'il a eues de faire ses conclusions si extrêmes. Tout ce procédé est contre l'ordre et marque une grande rage pour ce pauvre malheureux. Pour moi, je vous avoue que je n'ai plus aucun repos. Adieu, monsieur, jusqu'à lundi : je voudrais que vous pussiez connaître les sentiments que j'ai pour vous ; vous seriez persuadé de cette amitié que vous dites que vous estimez un peu.

AU MÊME

Lundi 1er décembre 1664.

Il y a deux jours que tout le monde croyait que l'on voulait tirer l'affaire de M. Fouquet en longueur ; présentement ce n'est plus la même chose, c'est tout le contraire : on presse extraordinairement les interrogations. Ce matin M. le chan-

(1) Nom de convention pour désigner Colbert.
(2) Chamillart.

celier a pris son papier, et a lu, comme une liste, dix chefs d'accusations, sur quoi il ne donnait pas le temps de répondre. M. Fouquet a dit : « Monsieur, je ne prétends pas tirer les choses en longueur ; mais je vous supplie de me donner le loisir de vous répondre : vous m'interrogez, et il semble que vous ne vouliez pas écouter ma réponse ; il m'est important que je parle. Il y a plusieurs articles qu'il faut que j'éclaircisse, et il est juste que je réponde sur tous ceux qui sont dans mon procès. » Il a donc fallu l'entendre, contre le gré des malintentionnés ; car il est certain qu'ils ne sauraient souffrir qu'il se défende si bien. Il a fort bien répondu sur tous les chefs : on continuera de suite, et la chose ira si vite, que je compte que les interrogations finiront cette semaine. Je viens de souper à l'hôtel de Nevers ; nous avons bien causé, la maîtresse du logis (1) et moi, sur ce chapitre. Nous sommes dans des inquiétudes qu'il n'y a que vous qui puissiez comprendre, car je viens de recevoir votre lettre ; elle vaut mieux que tout ce que je puis écrire. Vous mettez ma modestie à une trop grande épreuve, en me mandant de quelle manière je suis avec vous et avec votre cher solitaire. Il me semble que je le vois et que je l'entends dire ce que vous me mandez ; je suis au désespoir que ce ne soit pas moi qui aie dit : *la Métamorphose de Pierrot* (2) *en Tartufe*. Cela est si naturellement dit, que, si j'avais autant d'esprit que vous m'en croyez, je l'aurais trouvé au bout de ma plume.

Il faut que je vous conte une petite historiette, qui est très vraie, et qui vous divertira. Le roi se mêle depuis peu de faire des vers. MM. de Saint-Aignan et Dangeau lui apprennent comment il faut s'y prendre. Il fit l'autre jour un petit madrigal que lui-même ne trouva pas trop joli. Un matin il dit au maréchal de Grammont : « Monsieur le maréchal, lisez, je vous prie, ce petit madrigal, et voyez si vous en avez jamais vu un si

(1) Anne de Gonzague habitait alors l'hôtel de Nevers.

(2) Le chancelier Séguier s'appelait Pierre, et les gens qui ne l'aimaient pas lui avaient donné ce sobriquet.

impertinent : parce qu'on sait que depuis peu j'aime les vers, on m'en apporte de toutes les façons. » Le maréchal après avoir lu, dit au roi : « Sire, Votre Majesté juge divinement bien de toutes choses ; il est vrai que voilà le plus sot et le plus ridicule madrigal que j'aie jamais lu. » Le roi se mit à rire, et lui dit : « N'est-il pas vrai que celui qui l'a fait est bien fat? — Sire, il n'y a pas moyen de lui donner un autre nom. — Oh bien, dit le roi, je suis ravi que vous m'en ayez parlé si bonnement ; c'est moi qui l'ai fait. — Ah ! Sire, quelle trahison ! que Votre Majesté me le rende ; je l'ai lu brusquement. — Non, monsieur le maréchal : les premiers sentiments sont toujours les plus naturels. » Le roi a fort ri de cette folie, et tout le monde trouve que voilà la plus cruelle petite chose que l'on puisse faire à un vieux courtisan. Pour moi, qui aime toujours à faire des réflexions, je voudrais que le roi en fît là-dessus et qu'il jugeât par là combien il est loin de connaître jamais la vérité. Nous sommes sur le point d'en avoir une bien cruelle, qui est le rachat de nos rentes sur un pied qui nous envoie à l'hôpital. L'émotion est grande, mais la dureté l'est encore plus. Ne trouvez-vous point que c'est entreprendre bien des choses à la fois? Celle qui me touche le plus n'est pas celle qui me fait perdre une partie de mon bien.

Mardi 2 décembre.

Notre cher et malheureux ami a parlé deux heures ce matin, mais si admirablement, que plusieurs n'ont pu s'empêcher de l'admirer. M. Renard (1) a dit, entre autres : « Il faut avouer que cet homme est incomparable ; il n'a jamais si bien parlé dans le parlement. Il se possède mieux qu'il n'a jamais fait. » C'était encore sur les six millions et sur ses dépenses. Il n'y a rien de comparable à ce qu'il a dit là-dessus. Je vous écrirai

(1) Conseiller de grand'chambre, membre de la commission. Il fut d'un avis favorable à Fouquet.

jeudi et vendredi, qui seront les deux derniers jours de l'interrogation, et je continuerai encore jusqu'au bout.

Dieu veuille que ma dernière lettre vous apprenne ce que je souhaite le plus ardemment. Adieu, mon très cher monsieur; priez notre solitaire (*Arnauld d'Andilly*) de prier Dieu pour notre pauvre ami. Je vous embrasse tous deux de tout mon cœur, et, par modestie, j'y joins madame votre femme.

Pour toute la famille du malheureux, la tranquillité y règne. On dit que M. de Nesmond (1) a témoigné en mourant que son plus grand déplaisir était de n'avoir pas été d'avis de la récusation de ces deux juges; que s'il eût été à la fin du procès, il aurait réparé cette faute; qu'il priait Dieu qu'il lui pardonnât celle qu'il avait faite.

Mardi 2 décembre.

M. Fouquet a parlé aujourd'hui deux heures entières sur les six millions; il s'est fait donner audience, il a dit des merveilles; tout le monde en était touché, chacun selon son sentiment. Pussort (2) faisait des mines d'improbation et de négative, qui scandalisaient les gens de bien.

Quand M. Fouquet a eu cessé de parler, M. Pussort s'est levé impétueusement et a dit : « Dieu merci, on ne se plaindra pas qu'on ne l'ait laissé parler tout son soûl! » Que dites-vous de ces paroles? Ne sont-elles pas d'un bon juge? On dit que le chancelier est fort effrayé de l'érésipèle de M. de Nesmond, qui l'a fait mourir; il craint que ce ne soit une répétition pour lui. Si

(1) Président au parlement de Paris, membre de la commission. Il mourut pendant le procès. Son testament fit grand bruit, parce qu'il y manifestait le repentir d'avoir, par sa conduite, favorisé la haine des juges contre Fouquet. Cette anecdote est apportée par Conrart, dans ses *Mémoires*.

(2) Henri Pussort, conseiller d'État, oncle maternel de Colbert, et l'un des juges les plus acharnés contre Fouquet.

cela pouvait lui donner les sentiments d'un homme qui va paraître devant Dieu, encore serait-ce quelque chose ; mais il faut craindre qu'on ne dise de lui comme d'Argant : *e mori come visse.*

Mardi au soir.

J'ai reçu votre lettre, qui m'a bien fait voir que je n'oblige pas un ingrat ; jamais je n'ai rien vu de si agréable, ni de si obligeant : il faudrait être bien exempté d'amour-propre pour n'être pas sensible à des louanges comme les vôtres. Je vous assure donc que je suis ravie que vous ayez bonne opinion de mon cœur, et je vous assure, de plus, sans vouloir vous rendre douceurs pour douceurs, que j'ai une estime pour vous infiniment au-dessus des paroles dont on se sert ordinairement pour expliquer ce que l'on pense, et que j'ai une joie et une consolation sensible de vous pouvoir entretenir d'une affaire où nous prenons tous deux tant d'intérêt.

Aujourd'hui, notre cher ami est encore allé sur la sellette. L'abbé d'Effiat l'a salué en passant ; il lui a dit, en lui rendant le salut : « Monsieur, je suis votre très humble serviteur », avec cette mine riante et fixe que nous lui connaissons. L'abbé d'Effiat a été si saisi de tendresse, qu'il n'en pouvait plus.

Aussitôt que M. Fouquet a été dans la chambre, M. le chancelier lui a dit de s'asseoir. Il a répondu : « Monsieur, vous prîtes hier avantage de ce que je m'étais assis ; vous croyez que c'est reconnaître la Chambre : puisque cela est, je vous prie de trouver bon que je ne me mette pas sur la sellette. » Sur cela M. le chancelier a dit qu'il pouvait donc se retirer. M. Fouquet a répondu : « Je ne prétends point par là faire un incident nouveau ; je veux seulement, si vous le trouvez bon, faire ma protestation ordinaire et en prendre acte ; après quoi je répondrai. »

Il a été fait comme il a souhaité ; il s'est assis, et on a continué la pension des gabelles, à quoi il a parfaitement bien répondu.

S'il continue, ses interrogations lui seront bien avantageuses. On parle fort à Paris de son admirable esprit et de sa fermeté. Il a mandé une chose qui me fait frissonner. Il conjure une de ses amies de lui faire savoir son arrêt par une voie enchantée, bon ou mauvais, comme Dieu le lui enverra, sans préambule, afin qu'il ait le temps de recevoir la nouvelle par ceux qui viendront la lui dire ; ajoutant que, pourvu qu'il ait une demi-heure pour se préparer, il est capable de recevoir sans émotion tout le pis qu'on lui puisse apprendre. Cet endroit-là me fait pleurer, et je suis assurée qu'il vous serre le cœur.

Mercredi.

On n'est point entré aujourd'hui en la chambre, à cause de la maladie de la reine, qui a été à l'extrémité ; elle est un peu mieux. Elle reçut hier au soir Notre-Seigneur comme viatique. Ce fut la plus magnifique et la plus triste chose du monde, de voir le roi et toute la cour, avec des cierges et mille flambeaux, aller conduire et requérir le Saint-Sacrement. Il fut reçu avec une infinité de lumières. La reine fit un effort pour se soulever, et le reçut avec une dévotion qui fit fondre en larmes tout le monde. Ce n'était pas sans peine qu'on l'avait mise en cet état ; il n'y avait eu que le roi capable de lui faire entendre raison ; à tous les autres elle avait dit qu'elle voulait bien communier, mais non pas pour mourir : on avait été deux heures à la résoudre.

L'extrême approbation que l'on donne aux réponses de M. Fouquet déplaît infiniment à Petit (1) ; on croit même qu'il

(1) Petit est un nom convenu, qui doit signifier Colbert. Quant à Puis... comme, d'après le sens de la phrase, il doit être un des juges, et un des contraires, il y a quelque apparence que c'est Pussort. Dans ce cas, il faudrait aussi entendre de lui tout ce qui est dit dans les lettres précédentes.

Au surplus, la conduite de Colbert et de Le Tellier est bien carac-

engagera Puis... à faire le malade pour interrompre le cours des admirations, et avoir le loisir de prendre un peu haleine des autres mauvais succès. Je suis très humble servante du cher solitaire, de madame votre femme et de l'adorable Amalthée (1).

AU MÊME

Jeudi 4 décembre 1664.

Enfin, les interrogations sont finies ce matin. M. Fouquet est entré dans la chambre ; M. le chancelier a fait lire le projet (2) tout du long. M. Fouquet a repris la parole le premier, et a dit : « Monsieur, je crois que vous ne pouvez tirer autre chose de ce papier, que l'effet qu'il vient de faire, qui est de me donner beaucoup de confusion. » M. le chancelier a dit : « Cependant vous venez d'entendre, et vous avez pu voir par là que cette grande passion pour l'État, dont vous nous avez parlé tant de fois, n'a pas été si considérable que vous n'ayez pensé à le brouiller d'un bout à l'autre. — Monsieur, a dit M. Fouquet, ce sont des pensées qui me sont venues dans le fort du désespoir où me mettait quelquefois M. le cardinal, principalement

térisée par ce mot du grand Turenne qui s'intéressait fort à Fouquet. Quelqu'un devant lui blâmait l'emportement de Colbert et louait la modération de Le Tellier : *Oui*, répondit-il, *je crois que M. Colbert a plus d'envie qu'il soit pendu, et que M. Le Tellier a plus de peur qu'il ne le soit pas.*

(1) Mme Duplessis-Guénégaud était désignée dans le monde par le nom d'Amalthée.

(2) C'était un projet vague de résistance et de fuite en pays étranger, que Fouquet avait écrit quinze ans auparavant, quand la France était en proie aux factions, et dans un moment où il croyait avoir à se plaindre du cardinal Mazarin. Cet écrit fut trouvé dans la maison de Saint-Mandé, derrière un grand miroir, où il avait été abandonné et oublié.

lorsque, après avoir contribué plus que personne du monde à son retour en France, je me vis payé d'une si noire ingratitude. J'ai une lettre de lui et une de la reine mère, qui font foi de ce que je dis ; mais on les a prises dans mes papiers, avec plusieurs autres. Mon malheur est de n'avoir pas brûlé ce misérable papier, qui était tellement hors de ma mémoire et de mon esprit, que j'ai été près de deux ans sans y penser et sans croire l'avoir. Quoi qu'il en soit, je le désavoue de tout mon cœur, et je vous supplie de croire, monsieur, que ma passion pour la personne et pour le service du roi n'en a pas été diminuée. » M. le chancelier a dit : « Il est bien difficile de le croire, quand on voit une pensée opiniâtre exprimée en différents temps. » M. Fouquet a répondu : « Monsieur, dans tous les temps, et même au péril de ma vie, je n'ai jamais abandonné la personne du roi ; et dans ce temps-là vous étiez, monsieur, le chef du conseil de ses ennemis, et vos proches donnaient passage à l'armée qui était contre lui. »

M. le chancelier a senti ce coup ; mais notre pauvre ami était échauffé et n'était pas tout à fait le maître de son émotion. Ensuite, on lui a parlé de ses dépenses ; il a dit : « Je m'offre à faire voir que je n'en ai fait aucune que je n'aie pu faire, soit par mes revenus, dont M. le cardinal avait connaissance, soit par mes appointements, soit par le bien de ma femme ; et si je ne prouve ce que je dis, je consens d'être traité aussi mal qu'on le peut imaginer. » Enfin, cet interrogatoire a duré deux heures, où M. Fouquet a très bien dit, mais avec chaleur et colère, parce que la lecture de ce projet l'avait extrêmement touché.

Quand il a été parti, M. le chancelier a dit : « Voici la dernière fois que nous l'interrogeons. » M. Poncet s'est approché de M. le chancelier, et lui a dit : « Monsieur, vous ne lui avez pas parlé des preuves qu'il y a comme il a commencé à exécuter le projet. » M. le chancelier a répondu : « Monsieur, elles ne sont pas assez fortes, il y aurait répondu trop facilement. » Là-dessus, Sainte-Hélène et Pussort ont dit : « Tout le monde n'est pas de ce sen-

timent. » Voilà de quoi rêver et faire des réflexions. A demain le reste.

Vendredi 5 décembre.

On a parlé ce matin des requêtes, qui sont de peu d'importance, sinon autant que les gens de bien y voudront avoir égard en jugement. Voilà qui est donc fait : c'est à M. d'Ormesson à parler, il doit récapituler toute l'affaire ; cela durera encore toute la semaine prochaine, c'est-à-dire qu'entre ci et là ce n'est pas vivre que la vie que nous passerons. Pour moi, je ne suis pas reconnaissable, et je ne crois pas que je puisse aller jusque-là. M. d'Ormesson m'a priée de ne le plus voir que l'affaire ne soit jugée ; il est dans le conclave et ne veut plus avoir de commerce avec le monde. Il affecte une grande réserve ; il ne parle point, mais il écoute ; et j'ai eu le plaisir, en lui disant adieu, de lui dire tout ce que je pense. Je vous manderai tout ce que j'apprendrai. Eh ! Dieu veuille que ma dernière nouvelle soit bonne ! je la désire ! Je vous assure que nous sommes tous à plaindre ; j'entends vous et moi, et ceux qui en font leur affaire comme nous. Adieu, mon cher monsieur ; je suis si triste et si accablée ce soir, que je n'en puis plus.

AU MÊME

Mardi 9 décembre 1664.

Je vous assure que ces jours sont bien longs à passer, et que l'incertitude est une épouvantable chose : c'est un mal que toute la famille du pauvre prisonnier ne connaît point. Je les ai vus, je les ai admirés. Il semble qu'ils n'aient jamais su ni lu ce qui est arrivé dans les temps passés : ce qui m'étonne encore plus, c'est que Sapho est tout de même, elle dont l'esprit et la péné-

tration n'ont point de bornes. Quand je médite là-dessus, je me flatte, et je suis persuadée, ou du moins je me veux persuader qu'elles en savent plus que moi. D'un autre côté, quand je raisonne avec d'autres gens moins prévenus, et dont le sens est admirable, je trouve nos mesures si justes, que ce sera un vrai miracle si la chose ne va pas comme nous la souhaitons. On ne perd souvent que d'une voix, et cette voix fait tout. Je me souviens de ces récusations dont ces pauvres femmes pensaient être assurées ; il est vrai que nous les perdîmes de cinq à dix-sept : depuis cela, leur assurance m'a donné de la défiance. Cependant au fond de mon cœur j'ai un petit brin d'espérance. Je ne sais d'où il vient, ni où il va, et même il n'est pas assez grand pour faire que je puisse dormir en repos. Je causai hier de toute cette affaire avec Mme Duplessis (1) ; je ne puis voir que les gens avec qui j'en puis parler, et qui sont dans les mêmes sentiments que moi. Elle espère, comme je fais, sans en savoir la raison. Mais pourquoi espérez-vous? Parce que j'espère. Voilà nos réponses : ne sont-elles pas bien raisonnables? Je lui disais avec la plus grande vérité du monde, que, si nous avions un arrêt tel que nous le souhaitons, le comble de ma joie était de penser que je vous enverrais un homme à cheval, à toute bride, qui vous apprendrait cette agréable nouvelle, et que le plaisir d'imaginer celui que je vous ferais rendrait le mien entièrement complet. Elle comprit cela comme moi ; et notre imagination nous donna dans cette pensée plus d'un quart d'heure de *campos*. Cependant je veux rajuster la dernière journée de l'interrogatoire sur le crime d'État. Je vous l'avais mandée comme on me l'avait dite, mais la même personne s'en est mieux souvenue et me l'a redite à moi. Tout le monde en a été instruit par plusieurs juges. Après que M. Fouquet eût dit que les seuls effets que l'on pouvait tirer du projet, c'était de lui avoir donné la

(1) Mme Duplessis-Bellière, amie intime de Fouquet. C'était elle qu'il avait chargée de retirer ses papiers de sa maison de Saint-Mandé. Elle n'en eut pas le temps. Elle fut d'abord exilée, puis revint.

confusion de l'entendre, M. le chancelier lui dit : « Vous ne pouvez pas dire que ce ne soit là un crime d'État. » Il répondit : « Je confesse, monsieur, que c'est une folie et une extravagance, mais non pas un crime d'État. Je supplie ces messieurs, dit-il en se tournant vers les juges, de trouver bon que j'explique ce que c'est qu'un crime d'État ; ce n'est pas qu'ils ne soient plus habiles que nous, mais j'ai eu plus de loisir qu'eux pour l'examiner. Un crime d'État, c'est quand on est dans une charge principale, qu'on a le secret du prince, et que tout d'un coup on se met du côté de ses ennemis ; qu'on engage toute sa famille dans les mêmes intérêts ; qu'on fait ouvrir les portes des villes dont on est gouverneur à l'armée des ennemis, et qu'on les ferme à son véritable maître ; qu'on porte dans le parti tous les secrets de l'État. Voilà, messieurs, ce qui s'appelle un crime d'État. » M. le chancelier ne savait où se mettre, et tous les juges avaient fort envie de rire. Voilà au vrai comme la chose se passa. Vous m'avouerez qu'il n'y a rien de plus spirituel, de plus délicat et même de plus plaisant.

Toute la France a su et admiré cette réponse. Ensuite il se défendit en détail, et a dit ce que je vous ai mandé. J'aurais eu sur le cœur que vous n'eussiez point su cet endroit ; notre cher ami y aurait beaucoup perdu. Ce matin, M. d'Ormesson a commencé à récapituler toute l'affaire ; il a fort bien parlé, et fort nettement. Il dira jeudi son avis. Son camarade parlera deux jours : on prend quelques jours encore pour les autres opinions. Il y a des juges qui prétendent bien s'étendre ; de sorte que nous avons encore bien à languir jusqu'à la semaine qui vient. En vérité, ce n'est pas vivre que d'être en l'état où nous sommes.

Mercredi 10 décembre.

M. d'Ormesson a continué la récapitulation du procès ; il a fait des merveilles, c'est-à-dire, il a parlé avec une netteté, une intelligence et une capacité extraordinaires. Pussort l'a inter-

rompu cinq ou six fois, sans autre dessein que de l'empêcher de si bien dire ; il lui a dit sur un endroit qui paraissait fort pour M. Fouquet : « Monsieur, nous parlerons après vous, nous parlerons après vous. »

AU MÊME

Jeudi 11 décembre 1664.

M. d'Ormesson a continué encore : quand il est venu sur un certain article du marc d'or, Pussort a dit : « Voilà qui est contre l'accusé. — Il est vrai, a dit M. d'Ormesson, mais il n'y a pas de preuves. — Quoi ! a dit Pussort, on n'a pas fait interroger ces deux officiers-là? — Non, a dit M. d'Ormesson. — Ah ! cela ne se peut pas ! a répondu Pussort. — Je n'en ai rien trouvé dans le procès », a dit M. d'Ormesson. Là-dessus Pussort a dit avec emportement : « Ah ! monsieur, vous deviez le dire plus tôt ; voilà une lourde faute. » M. d'Ormesson n'a rien répondu ; mais, si Pussort lui eût dit encore un mot, il lui eût répondu : « Monsieur, je suis juge, et non pas dénonciateur. Ne vous souvient-il plus de ce que je vous contai une fois à Fresne? » Voilà ce que c'est : M. d'Ormesson n'a découvert cela que lorsqu'il n'y a point eu de remède. M. le chancelier a interrompu plusieurs fois encore M. d'Ormesson ; il lui a dit qu'il ne fallait point parler du projet, et c'est par malice ; car plusieurs jugeront que c'est un grand crime, et le chancelier voudrait bien que M. d'Ormesson n'en fît point voir les preuves, qui sont ridicules, afin de ne pas affaiblir l'idée qu'on a voulu donner.

Mais M. d'Ormesson en parlera, puisque c'est un des articles qui composent le procès. Il achèvera demain. Sainte-Hélène parlera samedi. Lundi, les deux rapporteurs diront leur avis, et mardi ils s'assembleront tous dès le matin, et ne se sépareront point qu'après avoir donné un arrêt. Je suis transie quand je pense à ce jour-là. Cependant la famille a de grandes espérances.

Foucault (1) va solliciter partout, et fait voir un écrit du roi où on lui fait dire qu'il trouverait fort mauvais qu'il y eût des juges qui appuyassent leur avis sur la soustraction des papiers ; que c'est lui qui les a fait prendre ; qu'il n'y en a aucun qui serve à la défense de l'accusé ; que ce sont des papiers qui touchent son état, et qu'il le déclare, afin qu'on ne pense pas juger là-dessus. Que dites-vous de tout ce beau procédé? N'êtes-vous point désespéré qu'on fasse faire la chose de cette façon à un prince qui aimerait la justice et la vérité, s'il les connaissait? Il disait l'autre jour, à son lever, que Fouquet était un homme dangereux ; voilà ce qu'on lui met dans la tête. Enfin, nos ennemis ne gardent plus aucune mesure : ils vont à présent à bride abattue ; les menaces, les promesses, tout est en usage ; si nous avons Dieu pour nous, nous serons les plus forts ; vous aurez peut-être encore une de mes lettres, et, si nous avons de bonnes nouvelles, je vous les manderai par un homme exprès à toute bride. Je ne saurais dire ce que je ferai, si cela n'est pas ; je ne comprends pas moi-même ce que je deviendrai. Mille compliments à notre solitaire et à votre chère moitié. Faites bien prier Dieu.

Samedi 13 décembre.

On a voulu, après avoir bien changé et rechangé, que M. d'Ormesson dît son avis aujourd'hui, afin que le dimanche passât par-dessus, et que Sainte-Hélène, recommençant lundi sur nouveaux frais, fît plus d'impression. M. d'Ormesson a donc opiné au bannisement perpétuel et à la confiscation de ses biens au roi. M. d'Ormesson a couronné par là sa réputation. L'avis est un peu sévère ; mais prions Dieu qu'il soit suivi. Il est toujours beau d'aller à l'assaut le premier.

(1) Ce Foucault était le greffier de la chambre de l'Arsenal ; il lut à Fouquet son arrêt.

AU MÊME

Mercredi 17 décembre 1664.

Vous languissez, mon pauvre monsieur, mais nous languissons bien aussi. J'ai été fâchée de vous avoir mandé que l'on aurait mardi un arrêt ; car, n'ayant point eu de mes nouvelles, vous avez cru que tout était perdu ; cependant nous avons encore toutes nos espérances. Je vous mandai samedi comme M. d'Ormesson avait rapporté l'affaire et opiné ; mais je ne vous parlai point assez de l'estime extraordinaire qu'il s'est acquise par cette action. J'ai ouï dire à des gens du métier que c'est un chef-d'œuvre que ce qu'il a fait, pour s'être expliqué si nettement, et avoir appuyé son avis sur des raisons si solides et si fortes ; il y mêla de l'éloquence, et même de l'agrément. Enfin, jamais homme de sa profession n'a eu une plus belle occasion de paraître, et ne s'en est mieux servi. S'il avait voulu ouvrir la porte aux louanges, sa maison n'aurait pas désempli ; mais il a voulu être modeste et s'est caché avec soin. Son camarade très indigne, Sainte-Hélène, parla lundi et mardi : il reprit l'affaire pauvrement et misérablement, lisant ce qu'il disait, et sans rien augmenter, ni donner un autre tour à l'affaire : il opina, sans s'appuyer sur rien, que M. Fouquet aurait la tête tranchée, à cause du crime d'État. Et, pour attirer plus de monde à lui et faire un trait de Normand, il dit qu'il fallait croire que le roi donnerait grâce et pardonnerait ; que c'était lui seul qui le pourrait faire. Ce fut hier qu'il fit cette belle action, dont tout le monde fut touché, autant qu'on avait été aise de l'avis de M. d'Ormesson.

Ce matin, Pussort a parlé quatre heures, mais avec tant de véhémence, tant de chaleur, tant d'emportement, tant de rage, que plusieurs juges en furent scandalisés, et on croit que cette

furie peut faire plus de bien que de mal à notre pauvre ami. Il a redoublé de force sur la fin de son avis, et a dit, sur ce crime d'État, qu'un certain Espagnol nous devait faire bien de la honte, qui avait eu tant d'horreur d'un rebelle, qu'il avait brûlé sa maison, parce que Charles de Bourbon (1) y avait passé ; qu'à plus forte raison nous devions avoir en abomination le crime de M. Fouquet ; que pour le punir il n'y avait que la corde et les gibets ; mais qu'à cause des charges qu'il avait possédées et qu'il avait plusieurs parents considérables, il se relâchait à prendre l'avis de M. de Sainte-Hélène.

Que dites-vous de cette modération? C'est à cause qu'il est oncle de M. Colbert et qu'il a été récusé, qu'il a voulu en user si honnêtement. Pour moi, je saute aux nues quand je pense à cette infamie. Je ne sais si on jugera demain, ou si l'on traînera l'affaire toute la semaine. Nous avons encore de grandes salves à essuyer ; mais peut-être que quelqu'un reprendra l'avis de ce pauvre M. d'Ormesson, qui jusqu'ici a été si mal suivi. Mais écoutez, je vous prie, trois ou quatre petites choses qui sont très véritables, et qui sont assez extraordinaires. Premièrement, il y a une comète qui paraît depuis quatre jours : au commencement elle n'a été annoncée que par des femmes, on s'en est moqué ; mais à présent tout le monde l'a vue. M. d'Artagnan veilla la nuit passée et la vit fort à son aise. M. de Neuré, grand astrologue, dit qu'elle est d'une grandeur considérable. J'ai vu M. Dufoin, qui l'a vue avec trois ou quatre savants. Moi, qui vous parle, je fais veiller cette nuit pour la voir aussi : elle paraît sur les trois heures ; je vous en avertis, vous pouvez en avoir le plaisir ou le déplaisir.

Berrier est devenu fou, mais au pied de la lettre ; c'est-à-dire qu'après avoir été saigné excessivement, il ne laisse pas d'être en fureur ; il parle de potences, de roues ; il choisit des arbres exprès ; il dit qu'on le veut prendre, et fait un bruit si épouvan-

(1) Le connétable de Bourbon, qui, sous François Ier, alla mourir sous les murs de Rome, en servant Charles-Quint contre la France.

table, qu'il le faut tenir et lier. Voilà une punition de Dieu assez visible et assez à point nommé. Il y a eu un nommé Lamothe qui a dit, sur le point de recevoir son arrêt, que MM. de Bezemaux, gouverneur de la Bastille, et Chamillart (on y met Poncet, mais je n'en suis pas si assurée) l'avaient pressé plusieurs fois de parler contre M. Fouquet et contre de Lorme ; que moyennant cela ils le feraient sauver, et qu'il ne l'a pas voulu, et le déclare avant que d'être jugé. Il a été condamné aux galères. Mmes Fouquet ont obtenu une copie de cette déposition, qu'elles présenteront demain à la chambre. Peut-être qu'on ne la recevra pas, parce que l'on est aux opinions ; mais elles peuvent le dire ; et, comme ce bruit est répandu, il doit faire un grand effet dans l'esprit des juges. N'est-il pas vrai que tout ceci est bien extraordinaire?

Il faut que je vous raconte encore une action héroïque de Masnau : il était malade à mourir, il y a huit jours, d'une colique néphrétique ; il prit plusieurs remèdes et se fit saigner à minuit. Le lendemain, à sept heures, il se fit traîner à la chambre de justice ; il y souffrit des douleurs inconcevables. M. le chancelier le vit pâlir ; il lui dit : « Monsieur, vous n'en pouvez plus, retirez-vous. » Il lui répondit : « Monsieur, il est vrai, mais il faut mourir ici. » M. le chancelier, le voyant quasi s'évanouir, lui dit, le voyant s'opiniâtrer : « Eh bien, monsieur, nous vous attendrons. » Sur cela il sortit un quart d'heure, et dans ce temps il fit deux pierres d'une grosseur si considérable, qu'en vérité cela pourrait passer pour un miracle, si les hommes étaient dignes que Dieu en voulût faire. Ce bon homme rentra gai et gaillard, et chacun fut surpris de cette aventure.

Voilà tout ce que je sais. Tout le monde s'intéresse dans cette grande affaire. On ne parle d'autre chose, on raisonne, on tire des conséquences, on compte sur ses doigts, on s'attendrit, on craint, on souhaite, on hait, on admire, on est triste, on est accablé ; enfin, mon pauvre monsieur, c'est une chose extraordinaire que l'état où l'on est présentement ; mais c'est une chose divine que la résignation et la fermeté de notre cher malheu-

reux. Il sait tous les jours ce qui se passe, et tous les jours il faudrait faire des volumes à sa louange. Je vous conjure de bien remercier monsieur votre père de l'aimable billet qu'il m'a écrit et des belles choses qu'il m'a envoyées. Hélas! je les ai lues, quoique j'aie la tête en quatre. Dites-lui que je suis ravie qu'il m'aime un peu, c'est-à-dire beaucoup, et que pour moi je l'aime encore davantage. J'ai reçu votre dernière lettre. Eh, mon Dieu! vous me payez au delà de tout ce que je fais pour vous ; je vous dois du reste.

AU MÊME

Vendredi 19 décembre 1664.

Voici un jour qui nous donne de grandes espérances ; mais il faut reprendre de plus loin. Je vous ai mandé comme M. Pussort opina mercredi à la mort ; jeudi, Noguès, Gisaucourt, Fériol, Héraut, à la mort encore. Roquesante finit la matinée ; et, après avoir parlé une heure admirablement bien, il reprit l'avis de M. d'Ormesson. Ce matin nous avons été au-dessus du vent, car deux ou trois incertains ont été fixés, et tout d'un article nous avons eu la Toison, Masnau, Verdier, la Baume et Catinat, de l'avis de M. d'Ormesson. C'était à Poncet à parler ; mais, jugeant que ceux qui restent sont quasi tous à la vie, il n'a pas voulu parler, quoiqu'il ne fût que onze heures. On croit que c'est pour consulter ce qu'on veut qu'il dise, et qu'il n'a pas voulu se décrier et aller à la mort sans nécessité. Voilà où nous en sommes, qui est un état si avantageux, que la joie n'en est pas entière ; car il faut que vous sachiez que M. Colbert est tellement enragé, qu'on attend quelque chose d'atroce et d'injuste qui nous remettra au désespoir. Sans cela, mon pauvre monsieur, nous aurions la joie de voir notre ami, quoique bien malheureux, au moins avec la vie sauve, qui est une grande affaire. Nous verrons demain ce qui arrivera. Nous en avons sept, ils en ont six. Voici

ceux qui restent : le Feron, Moussy, Brillac, Bernard, Renard, Voisin, Pontchartrain et le chancelier. Il y en a plus qu'il ne nous en faut de bons, à ce reste-là.

Samedi.

Louez Dieu, monsieur, et le remerciez ; notre pauvre ami est sauvé : il a passé de treize à l'avis de M. d'Ormesson, et neuf à celui de Saint-Hélène. Je suis si aise, que je suis hors de moi (1).

Dimanche au soir.

Je mourais de peur qu'un autre que moi vous eût donné le plaisir d'apprendre la bonne nouvelle. Mon courrier n'a pas fait une grande diligence ; il avait dit en partant qu'il n'irait coucher qu'à Livry. Enfin, il est arrivé le premier, à ce qu'il m'a dit. Mon Dieu ! que cette nouvelle vous a été sensible et douce, et que les moments qui délivrent tout d'un coup le cœur et l'esprit d'une si terrible peine font sentir un inconcevable plaisir ! De longtemps je ne serai remise de la joie que j'eus hier ; tout de bon, elle est trop complète : j'avais peine à la contenir. Le pauvre homme apprit cette nouvelle par l'air (2), peu de moments après, et je ne doute pas qu'il ne l'ait sentie dans toute son étendue. Ce matin le roi a envoyé son chevalier du guet à Mmes Fouquet

(1) Bureau de la Commission qui jugea Fouquet :

BONS		CONTRAIRES	
D'Ormesson.	La Toison.	Sainte-Hélène.	Héraut.
Le Feron.	La Baume.	Pussort.	Poncet.
Moussy.	Verdier.	Gisaucourt.	Voisin.
Brillac.	Masnau.	Fériol.	Le chancelier.
Renard.	Catinat.	Noguès.	
Bernard.	Pontchartrain.		
Roquesante.			

(2) Par des signaux.

leur recommander de s'en aller toutes deux à Montluçon en Auvergne ; le marquis et la marquise de Charost à Ancenis, et le jeune Fouquet à Joinville en Champagne. La bonne femme a mandé au roi qu'elle avait soixante et douze ans, qu'elle suppliait Sa Majesté de lui donner son dernier fils pour l'assister sur la fin de sa vie, qui apparemment ne serait pas longue. Pour le prisonnier, il n'a point encore su son arrêt. On dit que demain on le fait conduire à Pignerol, car le roi change l'exil en une prison. On lui refuse sa femme, contre toutes les règles. Mais gardez-vous bien de rien rabattre de votre joie pour tout ce procédé : la mienne est augmentée, s'il se peut, et me fait bien mieux voir la grandeur de notre victoire. Je vous manderai fidèlement la suite de cette histoire : elle est curieuse. Voilà ce qui s'est passé aujourd'hui ; à demain le reste.

Lundi au soir.

Ce matin à dix heures on a mené M. Fouquet à la chapelle de la Bastille. Foucault tenait son arrêt à la main. Il lui a dit : « Monsieur, il faut me dire votre nom, afin que je sache à qui je parle. » M. Fouquet a répondu : « Vous savez bien qui je suis, et pour mon nom, je ne le dirai pas plus ici que je ne l'ai dit à la chambre ; et, pour suivre le même ordre, je fais mes protestations contre l'arrêt que vous m'allez lire. » On a écrit ce qu'il disait, et en même temps Foucault s'est couvert et a lu l'arrêt. M. Fouquet l'a entendu découvert. Ensuite on a séparé de lui Pecquet (1) et Lavalée, et les cris et les pleurs de ces pauvres gens ont pensé fendre le cœur de ceux qui ne l'ont pas de fer ; ils faisaient un bruit si étrange, que M. d'Artagnan a été obligé de les aller consoler, car il semblait que c'était un arrêt de mort qu'on vînt de lire à leur maître. On les a mis tous deux dans une chambre à la Bastille : on ne sait ce qu'on en fera.

(1) Jean Pecquet, anatomiste célèbre et médecin de Fouquet, et qui lui resta fidèle.

Cependant M. Fouquet est allé dans la chambre de M. d'Artagnan ; pendant qu'il y était, il a vu par la fenêtre passer M. d'Ormesson, qui venait de reprendre quelques papiers qui étaient entre les mains de M. d'Artagnan. M. Fouquet l'a aperçu ; il l'a salué avec un visage ouvert et plein de joie et de reconnaissance ; il lui a même crié qu'il était son très humble serviteur. M. d'Ormesson lui a rendu son salut avec une très grande civilité, et s'en est venu, le cœur tout serré, me compter ce qu'il avait vu.

A onze heures, il y avait un carrosse prêt, où M. Fouquet est entré avec quatre hommes, M. d'Artagnan à cheval avec cinquante mousquetaires ; il le conduira jusqu'à Pignerol, où il le laissera en prison sous la conduite d'un nommé Saint-Mars, qui est fort honnête homme, et qui prendra cinquante soldats pour le garder. Je ne sais si on lui a redonné un autre valet de chambre ; si vous saviez comme cette cruauté paraît à tout le monde, de lui avoir ôté ces deux hommes, Pecquet et Lavalée ! c'est une chose inconcevable ; on en tire même des conséquences fâcheuses, dont Dieu le préserve, comme il a fait jusqu'ici ! il faut mettre sa confiance en lui et le laisser sous sa protection, qui lui a été si salutaire. On lui refuse toujours sa femme. On a obtenu que la mère n'irait qu'au Parc, chez sa fille, qui en est abbesse (1). L'écuyer suivra sa belle-sœur ; il a déclaré qu'il n'avait pas de quoi se nourrir ailleurs. M. et Mme de Charost vont toujours à Ancenis. M. Bailly, avocat général, a été chassé pour avoir dit à Gisaucourt, avant le jugement du procès, qu'il devait bien remettre la compagnie du grand conseil en honneur, et qu'elle serait déshonorée si Chamillard, Pussort et lui allaient le même train. Cela me fâche à cause de vous ; voilà une grande rigueur. *Tantæne animis cœlestibus iræ?*

Mais non, ce n'est pas de si haut que cela vient. De telles vengeances rudes et basses ne sauraient partir d'un cœur comme celui de notre maître. On se sert de son nom, et on le profane,

(1) Marie-Élisabeth Fouquet, sœur du surintendant, abbesse du Parc-aux-Dames, près Senlis.

comme vous voyez. Je vous manderai la suite : il y aurait bien à causer sur tout cela : mais il est impossible par lettres. Adieu, mon pauvre monsieur ; je ne suis pas si modeste que vous ; et, sans me sauver dans la foule, je vous assure que je vous aime et vous estime très fort. J'ai vu aujourd'hui la comète ; sa queue est d'une belle longueur : j'y mets une partie de mes espérances. Mille compliments à votre chère femme.

AU MÊME

Jeudi au soir, janvier 1665.

Enfin, la mère, la belle-fille et le frère ont obtenu d'être ensemble ; ils s'en vont à Montluçon. La mère avait permission d'aller au Parc-aux-Dames avec sa fille ; mais sa belle-fille l'entraîne. Pour M. et Mme de Charost, ils sont partis pour Ancenis. Pecquet et Lavalée sont encore à la Bastille. Y a-t-il rien au monde de si horrible que cette injustice? On a donné un autre valet de chambre au malheureux. M. d'Artagnan est sa seule consolation dans le voyage. On dit que celui qui le gardera à Pignerol est un fort honnête homme. Dieu le veuille ! ou, pour mieux dire, Dieu le garde ! Il l'a protégé si visiblement, qu'il faut croire qu'il en a un soin tout particulier. La Forêt, son défunt écuyer, l'aborda comme il s'en allait ; il lui dit : « Je suis ravi de vous voir ; je sais votre fidélité et votre affection : dites à nos femmes qu'elles ne s'abattent point, que j'ai du courage de reste, et que je me porte bien. » En vérité, cela est admirable. Adieu, mon cher monsieur ; soyons comme lui, ayons du courage, et ne nous accoutumons pas à la joie que nous donna l'admirable arrêt de samedi.

Mme de Grignan (1) est morte.

(1) Angélique-Claire d'Angennes, première femme de M. de Grignan.

Vendredi au soir.

Il me semble, par vos beaux remerciements, que vous me donniez mon congé ; mais je ne le prends pas encore. Je prétends vous écrire quand il me plaira ; et dès qu'il y aura des vers du Pont-Neuf et autres, je vous les enverrai fort bien. Notre cher ami est par les chemins, Il a couru un bruit qu'il était très malade ; tout le monde disait : « Quoi ! déjà... » On disait encore que M. d'Artagnan avait envoyé demander à la cour ce qu'il ferait de son prisonnier malade, et qu'on lui avait répondu durement qu'il le menât toujours, en quelque état qu'il fût. Tout cela est faux ; mais on voit par là ce qu'on a dans le cœur, et combien il est dangereux de donner des fondements sur quoi on augmente tout ce qu'on veut. Pecquet et Lavalée sont toujours à la Bastille : en vérité, cette conduite est admirable. On recommencera la chambre après les rois.

Je crois que les pauvres exilés sont arrivés présentement à leur gîte. Quand notre ami sera au sien, je vous le manderai ; car il le faut mettre jusqu'à Pignerol ; et plût à Dieu que de Pignerol nous le puissions faire venir où nous voudrions bien (1). Et vous, mon pauvre monsieur, combien durera encore votre exil? J'y pense bien souvent. Mille compliments à monsieur votre père. On m'a dit que madame votre femme est ici ; je l'irai voir. J'ai soupé hier avec une de nos amies, nous parlâmes de vous aller voir.

Mardi.

Voilà de quoi vous amuser quelques moments, assurément vous trouverez quelque chose de beau et d'agréable à ce que je vous envoie. C'est une vraie charité de vous divertir tous deux

(1) Fouquet mourut prisonnier le 23 mars 1680.

dans votre solitude. Si l'amitié que j'ai pour le père et le fils vous était un remède contre l'ennui, vous ne seriez pas à plaindre. Je viens d'un lieu où je l'ai renouvelée, ce me semble, en parlant de vous à cinq ou six personnes qui se mêlent comme moi d'être de vos amis et amies ; c'est à l'hôtel de Nevers, en un mot. Madame votre femme y était ; elle vous mandera les admirables petits comédiens que nous y avons vus. Je crois que notre cher ami est arrivé ; je n'en ai pas de nouvelles certaines. On a su seulement que M. d'Artagnan, continuant ses manières obligeantes, lui a donné toutes les fourrures ordinaires pour passer les montagnes sans incommodité. J'ai su aussi qu'il avait reçu des lettres du roi, et qu'il avait dit à M. Fouquet qu'il fallait se réjouir et avoir toujours bon courage, que tout allait bien. On espère toujours des adoucissements ; je les espère aussi ; l'espérance m'a trop bien servie pour l'abandonner. Ce n'est pas que, toutes les fois qu'à nos ballets je regarde notre maître, ces deux vers du Tasse ne me reviennent à la tête :

> *Goffredo ascolta, e in rigida sembianza,*
> *Porge più di timor che di speranza* (1).

Cependant je me garde bien de me décourager ; il faut suivre l'exemple de notre pauvre prisonnier : il est gai et tranquille, soyons-le aussi. J'aurai une sensible joie de vous revoir ici. Je ne crois pas que votre exil puisse être long. Assurez bien monsieur votre père de ma tendresse ; voilà comme il faut parler et me mander un peu votre avis des stances. Il y en a qui sont admirées, aussi bien que des couplets.

(1) *Gérusalemme liberata*, cant. V, st. XXXV.

CHAPITRE V

MADAME DE GRIGNAN

Dans la dernière de ses lettres à M. de Pomponne, Mme de Sévigné lui dit, à brûle-pourpoint : *Mme de Grignan est morte!* Nous lisons ces mots avec un petit haut-le-corps instinctif ; mais rassurons-nous ! Celle qui est morte est Angélique-Claire d'Angennes, la sœur de Julie (l'héroïne de la *Guirlande*), la fille de la belle Artémise : une précieuse à tous crins, que notre marquise connaissait bien pour avoir beaucoup fréquenté l'Hôtel de Rambouillet. C'était la première femme du comte de Grignan, grand seigneur de la Provence, qui épousera Mlle de Sévigné en troisièmes noces.

Nous la connaissons peu, jusqu'à présent, cette Mlle de Sévigné ; à l'automne de l'an 1664, elle venait d'avoir dix-huit ans. Elle était extrêmement belle : « D'une beauté à brûler le monde », disait Tréville, l'arbitre des élégances pour ces années-là. Son jeune visage montrait une perfection de traits et une blancheur de lis qui faisaient rêver.

Bussy, qui ne l'aimait guère, Bussy qui disait « qu'elle avait de l'esprit, mais un esprit aigre et insupportable », l'appelait « la plus jolie fille de France ». Saint-Simon, qui la détestait sur ses vieux jours, admet son indéniable beauté.

Et pourtant... Je ne sais si notre époque l'aurait tant

admirée. C'était une jolie fille ; nous possédons plusieurs de ses portraits. Elle avait un beau visage, doux et régulier ; un petit nez droit, trop classique pour son goût (qui l'aurait voulu, paraît-il, un peu de travers, comme plus expressif), des yeux d'un bleu turquoise, grands et beaux, fendus en amande, pleins d'une amoureuse langueur. Sa petite bouche était rouge, toute plissée et ramassée pour un baiser. Mettez là-dessus le teint éblouissant de sa mère, les mêmes cheveux blonds abondants et déliés, coiffés en mille bouclettes sur les oreilles. C'est, en effet, une belle personne. Mais quelque chose de paresseux et d'ennuyé dans son air arrête notre admiration. Cette bouche aux lèvres froncées a l'air de faire la moue, de bouder contre le destin ; ces beaux yeux ne connaissent pas le rayon de gaieté qui brille dans le regard de notre marquise ; une âme fatiguée, d'une sensibilité craintive, habite le charmant corps un peu trop bien nourri. Et nous pensons aux vers que La Fontaine fit pour elle :

Sévigné, de qui les attraits
Servent aux grâces de modèle,
Et qui naquîtes toute belle,
A votre indifférence près...

Il y a des mères, jeunes encore, fort courtisées, à peine moins belles à trente-cinq ans qu'elles ne l'étaient dix ans plus tôt, qui, lorsqu'elles voient éclore à leurs côtés une beauté de seize ans, ont un premier moment de saisissement, de recul devant la vieillesse prochaine. Pour Mme de Sévigné, c'était le beau moment de sa vie. Souvent, dans ses lettres, elle se rappelle ces années épanouies où elle vivait avec sa jolie fille, comme deux sœurs. Nous les voyons, dans un petit bois, fort occupées à graver sur les

arbres de belles sentences prises dans les poètes : *Piaga d'Amor non si sana mai*, à moins que, par espièglerie, la jeune beauté y trace quelque boutade, comme par exemple : *Dieu, que j'aime la tigrerie!* Ou bien, les voici dans leur cabinet, penchées sur leurs écritoires à faire des entrelacs autour des lettres initiales de leurs amoureux : un L pour le comte de Lude (qui avait inspiré à Mme de Sévigné une passionnette malheureuse dont elle était la première à plaisanter) et un D : nous ne savons rien de ce D ; c'était peut-être Descartes ! Nous les voyons marcher sous la feuillée dans les bois des Rochers, ou bien dans la forêt de Bondy, qui s'étendait autour de leur jolie abbaye de Livry : elle était connue alors pour un repaire de brigands. Jamais la mère et la fille n'y firent de mauvaise rencontre, et parfois Mlle de Sévigné, qui s'ennuyait un peu, osait désirer à moitié quelque romanesque aventure, soit un voleur, soit un loup. Mais la forêt familière paraissait toute belle, si « traitable » que les jolies promeneuses trouvaient plaisant « qu'elle fût la terreur des Champenois et des Lorrains ». Et pourtant, à quelques années de là, un prêtre de l'Abbaye, qui s'en revenait paisiblement, y fut assassiné.

***

Mlle de Sévigné était moins bonne marcheuse que sa mère, et parfois elle s'allongeait sur un beau siège de mousse, à l'ombre d'un hêtre, pour y rêver à son aise : comme Mme de La Fayette, elle aimait à se baigner dans de la paresse. Cependant, la marquise allait et venait, virait et voletait, fredonnait mille chansons, faisait mille découvertes : « Je suis grossière, comme votre frère, disait-elle. Les choses abstraites vous sont naturelles et nous

sont contraires... Je ne puis jamais rien aimer comme vous. » Aussi, dans ces bois de Livry, chacune avait son allée favorite : celle de la marquise était large, gaie, bien ensoleillée, ouverte, et tout embaumée de chèvrefeuille ; mais la jeune fille préférait un sentier sombre et tortueux, sous de grands arbres mélancoliques « dont la sainte horreur n'est interrompue que par les horribles galanteries de nos cerfs ». Ne dirait-on pas Rosalinde et Célia qui se promènent dans la forêt des Ardennes? Et, lorsque la vie les aura séparées, constamment la mère et la fille reviendront, dans leurs lettres, sur ces randonnées d'autrefois, se rappelant les deux allées qu'elles avaient baptisées : l'une, « l'humeur de ma mère » (c'était la large, la gaie) et, celle qui était solitaire et pleine d'ombre, « l'humeur de ma fille ». Elles s'émerveilleront alors que la vie eût pris leurs goûts à contresens. « Cependant, à notre honneur (écrit la marquise à Mme de Grignan), vous vous accommodez de votre place, souveraine, exposée, brillante : *la pauvre femme!* Et moi de ma médiocre fortune, de mon obscurité, et de mes bois. » (*Lettre du* 10 *juin* 1680.)

Mlle de Sévigné aimait la rêverie. Sa mère était bien la femme la plus active, la plus allante qui existât, au point que, dans leur entourage, on disait qu'elle ne faisait pas marcher les pieds, comme le reste du monde, l'un devant l'autre, par un mouvement articulé. Non, elle était montée sur une petite boule qui roulait sans effort dans un va-et-vient perpétuel. Mais la jeune fille aimait à se retirer dans quelque petit cabinet, et se consolait de tous les divertissements avec sa chère paresse. C'était même ce défaut (disait sa mère, en raillant) qui l'aidait à supporter dans une élégante tranquillité l'ennui des étés en Bretagne ;

du moins on ne l'y dérangeait guère. Elle aimait, quand les sièges de mousse étaient hors de saison, à se coucher devant le feu qui flambait dans la cheminée, roulée dans un grand manteau sombre. Un feu qui monte et qui meurt ; des étincelles et des flammèches qui brodent le fond de l'âtre enfumé, ont un grand attrait pour une jeune rêveuse. Sa mère, arrivant alors, lui dira qu'elle se creuse l'esprit : « Vous rêvez noir, si vous n'avez de la conversation. »

Ce philosophe était un esprit fort, on l'appelait « la fille de Descartes », quoique, parfois, elle lui ait préféré Platon. Mais elle était aussi une jeune personne parfaitement entichée de son charmant visage. « Hélas, lui dira un jour sa mère, où est le temps que vous ne mangiez qu'une tête de bécasse par jour, et que vous mouriez de peur d'être trop grasse? » Elle aimait fort à s'attifer devant la glace ; elle « contemplait son essence, comme un coq en pâte ». Bref, c'était une beauté de seize ans, remplie de ses propres charmes.

— Tout cela pourrira, mademoiselle, lui dit un jour son précepteur, l'abbé de La Mousse.

— Oui, monsieur, mais tout cela n'est pas pourri, répondit Mlle de Sévigné.

Personne, à la cour, ne dansait aussi bien que Mlle de Sévigné : la légèreté, la grâce, la justesse de ses pas étaient célèbres. Parfois sa mère, lorsqu'elle se trouvait un peu triste ou lassée, demandait à la jeune fille de vouloir bien danser, pour elle toute seule, un pas de menuet et, à la vue de tant d'harmonie, son esprit se détendait, mystérieusement rafraîchi. Un jour, beaucoup plus tard, chez le duc de Chaulnes, à Rennes, comme Mme de Sévigné admirait un passe-pied merveilleux, elle sursautait d'entendre à côté d'elle sa pensée formulée tout haut par un inconnu

qui disait : « Je n'ai jamais vu si bien danser que Mme la comtesse de Grignan ! » C'était un chevalier de Cissé qui l'avait vue à Toulon : « Vous dansâtes, vous étiez belle comme un ange ! » Cet ange avait bien de l'esprit : ses petits mots, ses épigrammes — quoique un peu tarabiscotés et précieux pour notre goût — étaient aussi célèbres que ses triomphes comme reine du bal... Douée de tant de façons, elle ne tardait pas à être distinguée par le roi ; à certain ballet royal, où elle fit « un petit pas admirable sur le bord du théâtre », Mme de Sévigné assista toute rieuse ; et ce soir-là, malgré la récente disgrâce de ses amis, la marquise trouva le roi un aussi grand monarque qu'elle le dit un jour déjà lointain, où il la fit danser, elle, la jolie frondeuse. De nouveau elle fut sur le point de crier : Vive le roi ! Elle prévoyait pour sa fille un beau mariage, un avenir brillant, une place à la cour. Et Bussy, ce terrible Bussy, que nulle pudeur ne retenait, commençait déjà à escompter les avantages dont pourrait profiter le proche parent d'une favorite.

Mais Mlle de Sévigné était une jeune fille sage ; sa mère lui avait donné le goût de la vertu ; elle avait travaillé non seulement à son esprit, mais à son âme, développant chez elle l'idée de la perfection morale. Et puis cette mère prévoyante lui avait conté le peu de sincérité des hommes, elle lui avait exposé leurs tromperies, leurs infidélités, et aussi quelle tranquillité suit la vie d'une femme honnête, et combien la chasteté donne d'éclat et d'élévation à une personne très belle et bien née. Ses leçons avaient porté leurs fruits. Mlle de Sévigné avait une âme haute et droite, avec, en plus, une sincérité exquise. Le roi, qui avait du discernement, et qui, du reste, n'aimait guère les bas bleus, ne se permit qu'une flamme innocente et brève pour tant

de vertu et tant de raison. La beauté de son teint et ses cheveux blonds (qui lui donnaient un éclat incomparable) n'empêchaient pas la demoiselle de parler presque trop bien de la méthode de Descartes. Et rien ne fit suite à son triomphe d'un soir.

C'était pourtant un succès que ni la mère, ni la fille ne pouvaient oublier. Elles rêvaient d'une charge de dame d'honneur, ou de dame d'atours. La jeune personne aimait le faste et les cérémonies. Sa nature craintive et délicate avait besoin de se voir entourée de considération et de respect. Son esprit, un peu raide et guindé, aimait à se draper dans les règles du protocole. Elle n'était pas de ces riches tempéraments, pleins d'un abandon charmant, que la certitude de réussir, n'importe où et n'importe comment, soutient dans les occasions les plus imprévues. On la déroutait facilement. Les usages, les rites lui créaient une protection et même une sorte d'alibi ; derrière leurs formules, elle se trouvait libre de poursuivre à son gré le rêve intérieur. Ainsi elle trouvait bonne la routine de la cour.

Le premier pas était de bien se marier ; et certes, Mlle de Sévigné voulait se marier bien, mais selon son cœur. Elle refusait plusieurs partis : grands seigneurs de province, qui n'étaient peut-être pas tout à fait à la hauteur de ce qu'elle considérait son niveau. Les épouseurs ne se présentaient pas en foule. Et, pourtant, cette jolie fille était une héritière. Grâce à la parcimonie de l'abbé de Coulanges, elle avait cent mille écus de dot. Elle était aussi bien née qu'on peut l'être, mêlant dans son blason les trois cent cinquante ans de chevalerie des Sévigné avec les armoiries plus anciennes et plus illustres encore des Rabutin.

Mais la France qui faisait fête aux vingt ans de Mlle de

Sévigné était bien différente du royaume turbulent et chevaleresque qui l'avait vue naître. Le roi avait pu réduire en servitude ces grands féodaux brutaux et désordonnés qui lui avaient contesté le pouvoir absolu ; et maintenant on n'aimait plus que l'ordre, la règle ; on faisait bien des bassesses par esprit de dignité. C'était un sujet perpétuel d'étonnement pour les impénitents de l'ancienne Fronde. La Rochefoucauld (qui, à trente ans, avait pensé, dans sa folie, à enlever la reine de France) voyait son fils s'enorgueillir de ne pas avoir manqué, pendant dix ans, un seul jour à présenter au souverain sa chemise. Chez le duc de La Feuillade une lampe brûlait nuit et jour devant l'image de Louis XIV. Nous verrons Turenne, ce héros, ce petit-fils de Guillaume le Taciturne, se convertir à l'Église de l'État « par respect de la règle ». Voilà le ton de la cour. Et voilà pourquoi l'on craignait une alliance avec ces dames de Sévigné, nièces de Retz, cousines de Bussy, partisans de Fouquet, amies de Port-Royal ; or, l'on sait que le jansénisme n'est, à peu de chose près, que la Fronde entrée en religion.

En somme, on aurait dit que personne n'osait penser à Mlle de Sévigné par crainte de déplaire au maître. Les années passent... elle n'a plus seize ans. On conçoit que la mère en ait senti un certain dépit, un peu de chagrin mêlé de colère et d'étonnement. Quoi, sa merveille, sa perle incomparable restait fille encore dans sa vingt-quatrième année? Bussy, son confident, avoue que « la bizarrerie du destin » s'affirmait bien dans ce long célibat de la plus jolie fille de France. « C'est un nom assez agréable (répond la marquise). Je suis pourtant lasse d'en faire les honneurs. » Un autre jour, elle y revient : « Sa destinée est si difficile à comprendre que, pour moi, je m'y perds. »

C'est à ce moment même que Mlle de Sévigné fut remarquée par le comte de Grignan. C'était un grand personnage, beaucoup plus âgé qu'elle, déjà veuf de deux femmes, point beau, mais d'une belle et grande taille, magnifique dans ses façons, qui tenait son titre d'un énorme château, près de Montélimar, où il battait monnaie. C'était le dernier chef d'armes des Adhémar. Deux fois veuf, âgé de quarante ans, M. de Grignan était, quand même, un bien beau parti. Il appartenait à une des plus vieilles et des plus illustres familles de l'ancienne France. Suivant certaines chroniques, Charlemagne fit duc de Gênes un Adhémar, pour le récompenser d'avoir expulsé les Sarrasins de l'île de Corse. Jusque sous Louis XI, les Adhémar possédaient en Provence leur ville forte, Montélimar : Monteil-Adhémar, puis Monteil-Aimar. Le comte de Grignan était encore, sous Louis XIV, un très haut et très puissant seigneur. Mme de Sévigné accueillait sa demande avec une joie de belle ogresse qui voudrait gober telle aubaine toute crue. Les mères la comprendront, — mais j'avoue que nous l'avons rarement vue si peu charmante. Elle ne fait pas la difficile, elle ne demande pas à M. de Grignan d'être beau, jeune et à ses premières amours. Elle n'examine même pas sa situation de fortune, ce qui la fit bien gronder par le cardinal de Retz. Écoutez-la qui annonce à son cousin de Bussy la grande nouvelle :

4 décembre 1668.

Il faut que je vous apprenne une nouvelle qui, sans doute, vous donnera de la joie : c'est qu'enfin la plus jolie fille de France épouse, non pas le plus joli garçon, mais un des plus honnêtes hommes du royaume : c'est M. de Grignan, que vous connaissez

il y a longtemps. Toutes ses femmes sont mortes pour faire place à votre cousine, et même son père et son fils, par une bonté extraordinaire : de sorte qu'étant plus riche qu'il n'a jamais été, et se trouvant d'ailleurs, et par sa naissance, et par ses établissements, et par ses bonnes qualités, tel que nous le pouvions souhaiter, nous ne marchandons pas, comme on a accoutumé de faire : nous nous en fions bien aux deux familles qui ont passé devant nous. Il paraît fort content de notre alliance, et, aussitôt que nous aurons des nouvelles de l'archevêque d'Arles, son oncle, — son autre oncle, l'évêque d'Uzès, étant ici, — ce sera une affaire qui s'achèvera avant la fin de l'année. Comme je suis une dame assez régulière, je n'ai pas voulu manquer à vous en demander votre avis et votre approbation. Le public paraît content, c'est beaucoup : car on est si sot, que c'est quasi sur cela qu'on se règle.

Elle reprend la même antienne quelques semaines plus tard :

1er janvier 1669.

Je suis fort aise que vous approuvez le mariage de M. de Grignan : il est vrai que c'est un très bon et un très honnête homme, qui a du bien, de la qualité, une charge, de l'estime et de la considération dans le monde. Que faut-il davantage? Je trouve que nous sommes fort bien sortis d'intrigue.

Feu le marquis de Sévigné avait eu d'autres charmes, et c'est peut-être à quoi songeait sa veuve — qui avait été si malheureuse avec son joli mari, — en assurant à sa fille un époux déjà mûr, doué apparemment pour la vie de ménage, et d'une laideur spirituelle peu apte à séduire les Ninon et les « belles Lolo ». Elle ne craignait point de donner à sa fille un mari qu'elle ne pouvait aimer. Les articles furent

conclus ; on parla au roi ; et le mariage fut su de tout le monde.

Mais où avons-nous lu tout cela? Où avons-nous vu cette mère, dévouée, spirituelle, ambitieuse, « dont le bien, la vertu et le mérite étaient extraordinaires », tout occupée de travailler, non seulement à l'esprit et à la beauté, mais aussi à l'âme de sa fille? Où donc avons-nous rencontré cette jeune personne si belle et si blonde, qui pourtant, malgré sa fortune et son mérite, a tant de mal à se marier? Cette mère, brillante et bonne, toute heureuse d'avoir trouvé un parti pour sa fille qui l'exaltait au-dessus de ceux qui l'avaient négligée? Cette fille, indifférente et douce, un peu gaffeuse (nous le verrons par la suite), d'une sincérité délicieuse et parfaite, mais non sans aigreur, non sans froideur, non sans une dignité hautaine? Ce caractère de vierge altière n'est pas de ceux qu'on approche sans les remarquer. Parfaite avec tension, réprimant avec effort une acrimonie secrète, il faut toute la pureté, il faut toute la noblesse de Mlle de Sévigné — il faut ce cœur sincère, vrai — pour faire pardonner ce penchant à la rigueur : « une hauteur qui déplaît et qui n'est point tendre », avoue la mère idolâtre. (Lettre 291. 1672.) On n'oublie pas une fille pareille. Mais où avons-nous vu cela?... Ah, maintenant nous la reconnaissons. C'est Mlle de Chartres ; c'est là le mariage de la princesse de Clèves !

Les noces furent célébrées le 29 janvier 1669, et le jeune ménage se mit à quêter discrètement un emploi à la cour. Le comte était lieutenant général de Languedoc, mais bien peu assujetti à la résidence, car il y avait deux autres lieutenants, puis un commandant et un gouverneur : la

province avait rarement besoin de tout ce monde à la fois. C'est donc à Paris que le jeune couple commençait sa vie de ménage en attendant d'être appelé à Versailles. La marquise quitta son logis de la rue du Temple, pour louer, rue Sainte-Avoye, une maison plus spacieuse, qu'elle partageait avec ses enfants. Là, comme à Livry, lorsqu'ils y passaient la belle saison, le vieil oncle, la marquise et les jeunes mariés faisaient ménage ensemble.

L'automne à Livry était délicieux. La jeune femme paraissait heureuse entre sa mère et son mari, malgré que le comte eût à peu près l'âge d'Arnolphe, un grand nez sévère, une barbe de capucin : « A Livry, avec sa *touffe ébouriffée*, vous ne pensiez pas qu'Adonis fût plus beau. » Mme de Sévigné jouissait de ce bonheur ; elle ne pouvait plus revoir ce jardin, ces allées, ce petit pont, ce moulin, cette prairie, sans se rappeler, dans leur touchante beauté, les débuts de la mariée… Les frères de M. de Grignan étaient les bienvenus à Livry ; le comte en avait quatre (tous réduits au célibat, selon le dur usage des familles féodales du Midi, où les cadets ne se mariaient guère) : le coadjuteur, puis archevêque d'Arles, qu'on appelait dans la famille *Seigneur Corbeau;* ensuite *le bel abbé* qui devint évêque d'Évreux, puis de Carcassonne ; le chevalier de Grignan, chevalier de Malte, et le petit chevalier d'Adhémar. L'aîné de ces deux chevaliers, qui allait sur ses trente ans, était le plus joli garçon qu'on pouvait voir : « J'ai vu le chevalier, plus beau qu'un héros de roman, digne d'être l'image du premier tome », écrit Mme de Sévigné le 22 avril 1671. C'est celui qu'on appelait « le grand chevalier », « le beau chevalier ». Ce n'est pas le chevalier de Grignan des « Lettres ». Car ce charmant garçon devait mourir jeune, et c'est son frère, « le Petit Glorieux », qui assuma ses titres dès 1673.

Mais, en attendant, c'était la jeunesse, c'était la beauté, c'était tout ce qui vêt le monde d'une joie si forte et si neuve, qu'elle nous transporte hors de nos entours quotidiens. Il était difficile de voir pour la première fois le chevalier de Grignan sans en recevoir une grande impression. Et sa jeune belle-sœur était d'une beauté qui surprenait.

Je ne veux rien dire qui puisse jeter une ombre sur la pureté, sur la constance, sur la vertu de Mme de Grignan, mais je crois (à relire tous ces vieux papiers) que cette belle jeune femme, qui s'était laissé marier par raison à un veuf de quarante ans, a senti, en voyant le chevalier, que le pays du Tendre présentait d'autres paysages. Et lui, de son côté, — cela est certain, — a ressenti pour elle une vive inclination. Et, sans doute, ils ne se sont rien avoué. Mais un jour à Livry, — c'était à la Toussaint, — comme le chevalier essaya un cheval trop fougueux, la bête fit un écart, il chancela sur la selle, et la jeune femme, de saisissement, tomba devant lui sans connaissance. Elle en fit une fausse couche ; pendant plusieurs jours sa vie parut en danger. Et, naturellement, on brodait sur ce fond tout simple. A la ville, à la cour, on parlait de l'émotion violente qui ébranlait une belle-sœur, si belle, à la vue du danger couru par un beau-frère, si beau... On en fit, par plaisanterie, une chanson : « Matou, ne soyez pas jaloux?... » (On appelait *Matou* M. de Grignan, à cause de sa « touffe ébouriffée ».)

Matou, ne soyez pas jaloux!
Il est Grignan, tout comme vous.

Une certaine Mme de Marans, très liée avec M. de La Rochefoucauld et Mme de La Fayette, était la plus ma-

ligne de ces mauvaises langues. Mme de Sévigné ne l'appelait plus que Mélusine, à cause des grands cris qu'elle poussait et de ses menaces de malheur.



Et sans doute on exagérait à plaisir; mais le fait demeure que le danger du chevalier a navré le cœur de Mme de Grignan. Et lui, du moins, l'a tendrement aimée; lorsque, deux ans plus tard, il mourra de la petite vérole, il laissera tout son bien à sa belle-sœur. « Jamais homme n'a été mieux né et n'a eu des sentiments plus droits et plus souhaitables, avec une très belle physionomie et une très grande tendresse pour vous, » dira alors à sa fille Mme de Sévigné (12 février 1672). Mme de Grignan, toujours encline à la tristesse, se laissait alors aller à un grand abattement. Elle était en Provence : elle se retira, pour savourer toute la lie de son noir chagrin, au couvent des Visitandines à Aix, là où plus tard elle forcera sa fille à prendre le voile.

« Vous êtes donc à Sainte-Marie, ne voulant pas laisser échapper un moment de la douleur que vous avez de la mort du pauvre chevalier; vous la voulez sentir à longs traits, sans en rien rabattre, sans aucune distraction? » — Elle répond à sa mère, et sa plume laisse tomber un mot lourd de sens : *le malheur du bonheur.* Le bonheur, elle l'avait encore, avec une telle mère, un mari excellent, une fille, un fils : voilà ce qui lui reste : le bonheur où l'on n'est plus heureux!

Nous la voyons, à travers les lettres de Mme de Sévigné, découragée, affligée : « Vous m'apparaissez d'une négligence qui m'afflige... Coiffez-vous demain, pour l'amour de moi : l'excès de la négligence étouffe la beauté; vous

poussez votre tristesse au delà de toutes les mesures » (4 mars 1672). Sa mère lui envoie les nouveaux livres, les nouvelles pièces ; mais la jeune femme préfère les théories de Platon. Elle rêve ; et sa mère, très fine, se méfie de ces rêveries. Docile, la jeune femme fait ce qu'elle peut pour s'étourdir. Elle fait peindre son portrait en grande toilette pour montrer à sa mère qu'elle n'est pas toujours échevelée : « les cheveux frisés *naturellement* avec le fer, poudrés *naturellement* avec une livre de poudre, aux joues du rouge *naturel* avec du carmin » : belle comme un ange. Mais le malheureux peintre meurt de mort subite, presque dans la présence de son modèle, et c'en est fait de cette distraction. Alors, elle se jette dans le jeu et, sans se divertir, arrive à perdre cinq ou six mille francs au brelan. Mais elle s'ennuie toujours... elle voudrait être enceinte pour se distraire ! « Vous trouvez qu'il vaut autant être grosse, c'est un amusement. Voilà une belle raison. Songez donc, ma fille, que c'est détruire entièrement votre raison et votre vie. » Mme de Sévigné, affolée, voudrait bien se mettre en route pour la Provence ; mais Mme de La Trousse, cette tante qui l'avait élevée, est en train de mourir ; et la bonne marquise ne se résout pas à quitter à ses derniers instants celle qui lui avait tenu lieu de mère.

Heureusement, pour cette mère inquiète, elle a près d'elle une confidente qu'elle voit presque tous les jours et qui connaît sa fille autant qu'elle-même. C'est de chez cette amie, c'est de la rue de Vaugirard, que bien souvent elle date ses lettres. Mme de La Fayette mettait la jeune femme « au-dessus de tout ce qu'elle connaît d'esprit et d'agrément », mais elle n'approuvait pas l'égarement de son

chagrin. « Mme de La Fayette vous grondera comme un chien ! » dit Mme de Sévigné, le jour où elle reproche à la comtesse de se négliger... A la fin de cette même lettre elle annonce un envoi de livres : « Je vous prépare *Bajazet* et les *Contes* de La Fontaine, pour vous divertir. » Mais le libraire oublie de mettre le paquet à la poste : — « C'est ce chien de Barbier qui me hait, parce que je ne fais pas des *Princesses de Clèves* et de *Montpensier*. » En effet, les romans de Mme de La Fayette enrichissaient son éditeur par la grande vogue qu'ils avaient. Elle était déjà connue, par *Zayde*, publiée en 1670, et par *la Princesse de Montpensier*, qui avait paru environ trois ans plus tôt. Elle commençait alors, évidemment, *la Princesse de Clèves*, qui ne devait voir le jour que dans sept ou huit ans. Elle l'entreprenait, apparemment, au moment où elle voyait tous les jours Mme de Sévigné et recevait ses confidences sur la douleur de sa fille. Et la romancière, qui ne s'intéressait qu'aux mouvements du cœur, ne put entendre sans émoi cette histoire d'un cœur droit aux prises avec un sentiment défendu. Elle y réfléchit longtemps, car elle était assez indolente au travail, remettant sur le métier vingt fois son ouvrage, mais elle était exacte, scrupuleuse et pénétrante.

Rappelons-nous un moment dans quelles circonstances la princesse de Clèves apprend involontairement à son amoureux la passion, innocente à la fois et criminelle, qu'elle cherche à dominer... Le roi et M. de Nemours essayent au manège des chevaux qu'ils avaient fait venir pour un tournoi. Quoique les bêtes ne fussent pas encore dressées, les jeunes princes tenaient à les monter. Les chevaux voulurent se jeter l'un à l'autre, et M. de Nemours,

par crainte de blesser le roi, recula un peu trop brusquement, portant son cheval contre un pilier du manège avec tant de violence que la secousse le fit tomber. On le crut gravement blessé. Et Mme de Clèves sentit une telle frayeur qu'elle manqua de se trouver mal. Toute chancelante, elle s'approcha du jeune homme avec une mine si changée qu'on craignait pour elle presqu'autant que pour lui. Lorsque M. de Nemours ouvrit les yeux, après l'éblouissement causé par sa chute, il vit la pâleur de Mme de Clèves et connut sur son visage la pitié qu'elle avait de lui. « Et il la regarda de manière à lui faire juger combien il en était touché. »

Ce jour-là, ils n'allèrent pas plus avant ; et leur passion, quoique tacitement avouée, ne devait jamais aboutir à la faute. Mais les amants souffrirent longtemps. Et juste au moment où Mme de Clèves se trouvait aux prises avec un sentiment presque insurmontable, sa mère lui manqua. C'est par la mort qu'elle perdit Mme de Chartres. « Elle se trouvait malheureuse d'être abandonnée à elle-même dans un temps où elle était si peu maîtresse de ses sentiments et où elle eût tant souhaité d'aimer quelqu'un qui pût la plaindre et lui donner de la force. » De même Mme de Grignan se voyait, pour la première fois, seule, au moment où, si nous voyons juste, son cœur avait une lutte à soutenir.

En 1670, un an après son mariage, le comte de Grignan avait été nommé lieutenant général de la Provence, officier unique, dont le seul supérieur était le gouverneur. Or, celui-ci était alors le duc de Vendôme, encore un enfant. C'était donc un commandement effectif qui obligeait à la résidence. Le comte partit pour la Provence à la fin d'avril

1670, et sa femme le suivit, après ses couches, au mois de janvier 1671, laissant sa petite fille aux soins de sa mère.

A l'automne, à Grignan, elle vit de nouveau le chevalier ; elle le vit assez longtemps ; peut-être parut-il moins charmant à demeure? Elle écrit à sa mère qu'elle a des inquiétudes au sujet de l'avenir. Puis elle espère « qu'insensiblement notre inclination se change et s'accommode à la nécessité ! » Sa mère donne à cette pensée un accueil enthousiaste ; elle la trouve « la plus juste matière d'un livre comme celui de Pascal ». « Vous avez un fonds de raison et de courage que j'honore », continue-t-elle. Et elle ne se lassera guère de louer la vertu stoïcienne de sa fille.

La jeune femme poussa-t-elle au bout sa ressemblance avec l'héroïne de sa vieille amie? Demanda-t-elle aide et protection contre elle-même au mari déjà vieillissant, homme honorable, doux, plein d'expérience de la vie? J'aurais, il me semble, mieux aimé confier une telle confession à M. de Grignan qu'à M. de Clèves. Mais voilà ce que nous ne saurons jamais. Il est fort probable que Mme de Sévigné elle-même n'en savait rien. Nous ignorons donc si M. de Grignan jouait avant la lettre le rôle hasardeux de M. de Wolmar lorsqu'il réunissait dans son vaste château sa jeune femme et son jeune frère.

Cependant, le chevalier est toujours admirable et porte les plus beaux habits du monde. Mais Mme de Sévigné ne le trouve plus un héros de roman. En réponse à sa fille, elle écrit : « J'ai vu des manches comme celles du chevalier. — Ah ! comme elles sont belles dans le potage et sur des salades ! » On la sent défiante, narquoise. Elle a presque une âme de belle-mère pour le chevalier, jusqu'au moment où ce pauvre garçon attrape la petite vérole et en meurt.

Il était allé à Versailles pour faire sa cour, et là, loin de tout ce qu'il aime, il succombe en quelques jours au fléau redouté. Et voilà notre bonne marquise toute douceur et toute pitié, qui ne le pleure que d'autant plus sincèrement qu'il a ressenti « une très grande tendresse » pour sa fille... En somme, l'aventure ébauchée entre deux cœurs chastes et constants n'a eu de suite que dans le royaume des idées, et c'est dans l'imagination de Mme de La Fayette que s'est achevé le roman de *la Princesse de Clèves.*

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que des sentiments de Mme de Grignan ; mais tout le monde sait que, dans sa séparation avec sa mère, le cœur dont il faut faire cas c'est le grand cœur ému de Mme de Sévigné. Je pense qu'au moment où elle dut s'arracher de sa fille, elle apprit avec une sorte d'étonnement jusqu'où peuvent aller la douleur, l'amour. La mort violente de son mari l'avait fortement ébranlée ; mais elle avait été si malheureuse avec M. de Sévigné que ce déchirement-là se doublait d'une délivrance. Orpheline dès sa petite enfance, sans frère ni sœur, elle n'avait connu que le placide attachement qui l'unissait à une aimable famille d'oncles et de cousins. On disait d'elle, et elle le croyait, qu'elle n'était guère faite pour les fortes passions ; et voilà qu'une des plus emportées, des plus fougueuses, des plus tendres, qu'aucune mère ait jamais éprouvées, lui fend le cœur à l'improviste.

Vous me faites sentir pour vous tout ce qu'il est possible de sentir de tendresse ; mais, si vous songez à moi, soyez assurée aussi que je pense continuellement à vous : c'est ce que les dévots appellent une pensée habituelle ; c'est ce qu'il faudrait avoir pour Dieu si l'on faisait son devoir : rien ne me donne de dis-

traction ; je vois ce carrosse qui avance toujours et qui n'approchera jamais de moi.

Mais comment arrêter le beau fleuve impétueux de ce regret immortel? Relisons les lettres inoubliables où Mme de Sévigné exprime l'amertume de la séparation avec toute la généreuse abondance de son âme.



LETTRES A Mme DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 6 février 1671.

Ma douleur serait bien médiocre si je pouvais vous la dépeindre ; je ne l'entreprendrai pas aussi. J'ai beau chercher ma chère fille, je ne la trouve plus, et tous les pas qu'elle fait l'éloignent de moi. Je m'en allai donc à Sainte-Marie, toujours pleurant et toujours mourant : il me semblait qu'on m'arrachait le cœur et l'âme ; et en effet quelle rude séparation ! Je demandai la liberté d'être seule ; on me mena dans la chambre de Mme du Housset, on me fit du feu. *Agnès* me regardait sans me parler ; c'était notre marché ; j'y passai jusqu'à cinq heures sans cesser de sangloter : toutes mes pensées me faisaient mourir. J'écrivis à M. de Grignan, vous pouvez penser sur quel ton ; j'allai ensuite chez Mme de La Fayette, qui redoubla mes douleurs par l'intérêt qu'elle y prit : elle était seule, et malade et triste de la mort d'une sœur religieuse ; elle était comme je la pouvais désirer. M. de La Rochefoucauld y vint ; on ne parla que de vous, de la raison que j'avais d'être touchée, et du dessein de parler comme il faut à *Mélusine* (1). Je vous réponds qu'elle sera bien

(1) Françoise de Montalais, veuve de Jean de Breuil, comte de Marans, grand échanson. Mme de Sévigné et sa fille lui avaient donné le nom de Mélusine, fée célèbre en Poitou par sa queue de poisson et par les cris qu'elle poussait sur les ruines du château de Lusignan chaque fois que cette famille était menacée de quelque malheur.

relancée. D'Hacqueville vous rendra un bon compte de cette affaire. Je revins enfin à huit heures de chez Mme de La Fayette ; mais en entrant ici, bon Dieu ! comprenez-vous bien ce que je sentis en montant ce degré? Cette chambre où j'entrais toujours, hélas ! j'en trouvai les portes ouvertes : mais je vis tout démeublé, tout dérangé, et qui me représentait la mienne. Comprenez-vous bien tout ce que je souffris? Les réveils de la nuit ont été noirs, et, le matin, je n'étais point avancée d'un pas pour le repos de mon esprit. L'après-dînée se passa avec Mme de La Troche à l'Arsenal. Le soir, je reçus votre lettre, qui me remit dans les premiers transports, et ce soir j'achèverai celle-ci chez M. de Coulanges, où j'apprendrai des nouvelles ; car, pour moi, voilà ce que je sais, avec les douleurs de tous ceux que vous avez laissés ici ; toute ma lettre serait pleine de compliments, si je voulais.

A LA MÊME

A Paris, lundi 9 février 1671.

Je reçois vos lettres, comme vous avez reçu ma bague ; je fonds en larmes en les lisant ; il semble que mon cœur veuille se fendre par la moitié ; on croirait que vous m'écrivez des injures ou que vous êtes malade, ou qu'il vous est arrivé quelque accident, et c'est tout le contraire ; vous m'aimez, ma chère enfant, et vous me le dites d'une manière que je ne puis soutenir sans des pleurs en abondance. Vous continuez votre voyage sans aucune aventure fâcheuse, et, lorsque j'apprends tout cela, qui est justement tout ce qui me peut être le plus agréable, voilà l'état où je suis. Vous vous amusez donc à penser à moi, vous en parlez, et vous aimez mieux m'écrire vos sentiments que vous n'aimez à me les dire. De quelque façon qu'ils me viennent, ils sont reçus avec une sensibilité qui n'est comprise que de ceux qui savent aimer comme je fais. Vous me faites

sentir pour vous tout ce qu'il est possible de sentir de tendresse ; mais, si vous songez à moi, soyez assurée aussi que je pense continuellement à vous : c'est ce que les dévots appellent une pensée habituelle : c'est ce qu'il faudrait avoir pour Dieu, si l'on faisait son devoir. Rien ne me donne de distraction ; je vois ce carrosse qui avance toujours et qui n'approchera jamais de moi : je suis toujours dans les grands chemins ; il me semble que j'ai quelquefois peur que ce carrosse ne verse ; les pluies qu'il fait depuis trois jours me mettent au désespoir ; le Rhône me fait une peur étrange. J'ai une carte devant mes yeux ; je sais tous les lieux où vous couchez : vous êtes ce soir à Nevers ; vous serez dimanche à Lyon, où vous recevrez cette lettre. Je n'ai pu vous écrire qu'à Moulins par Mme de Guénégaud. Je n'ai reçu que deux de vos lettres ; peut-être que la troisième viendra ; c'est la seule consolation que je souhaite ; pour d'autres, je n'en cherche pas. Je suis entièrement incapable de voir beaucoup de monde ensemble ; cela viendra peut-être, mais il n'en est pas question encore. Les duchesses de Verneuil (1) et d'Arpajon me veulent réjouir, je les en ai remerciées ; je n'ai jamais vu de si belles âmes qu'il y en a dans ce pays-ci. Je fus samedi tout le jour chez Mme de Villars (2) à parler de vous et à pleurer ; elle entre bien dans mes sentiments. Hier je fus au sermon de M. d'Agen (3) et au salut, et chez Mme de Puisieux, et chez Mme du Puy-du-Fou, qui vous fait mille amitiés. Si vous aviez un petit manteau fourré, elle aurait l'esprit en repos. Aujourd'hui je m'en vais souper au faubourg, tête à tête (4). Voilà les fêtes de mon carnaval. Je fais tous les jours dire une messe pour vous : c'est une dévotion qui n'est pas chimérique. Je n'ai vu

(1) La duchesse de Verneuil était fille du chancelier Séguier.

(2) Marie Gigault de Bellefonds, marquise de Villars, mère du maréchal duc de ce nom.

(3) Claude Joli, célèbre prédicateur, évêque d'Agen.

(4) Avec Mme de La Fayette, rue de Vaugirard, vis-à-vis le petit Luxembourg.

Adhémar (1) qu'un moment; je m'en vais lui écrire pour le remercier de son lit ; je lui en suis plus obligée que vous. Si vous voulez me faire un véritable plaisir, ayez soin de votre santé ; dormez dans ce joli petit lit, mangez du potage, et servez-vous de tout le courage qui me manque. Continuez à m'écrire. Tout ce que vous avez laissé d'amitiés ici est augmenté : je ne finirais point à vous faire des compliments et à vous dire l'inquiétude où l'on est de votre santé.

Mlle d'Harcourt fut mariée avant-hier ; il y eut un grand souper maigre à toute la famille : hier un grand bal et un grand souper au roi, à la reine, à toutes les dames parées : c'était une des plus belles fêtes qu'on puisse voir.

Mme d'Heudicourt est partie avec un désespoir inconcevable, ayant perdu toutes ses amies, convaincue de tout ce que Mme Scarron avait toujours défendu, et de toutes les trahisons du monde. Mandez-moi quand vous aurez reçu mes lettres. Je fermerai tantôt celle-ci.

Lundi au soir.

Avant que d'aller au faubourg, je fais mon paquet, et je l'adresse à M. l'intendant à Lyon. La distinction de vos lettres m'a charmée : hélas ! je la méritais bien par la distinction de mon amitié pour vous...

Je veux voir le paysan de Sully, qui m'apporta hier votre lettre ; je lui donnerai de quoi boire : je le trouve bien heureux de vous avoir vue.

Eh, ma pauvre fille ! eh, mon Dieu ! a-t-on bien du soin de vous? Il ne faut jamais vous croire sur votre santé. Adieu, ma

(1) Joseph-Adhémar de Monteil, frère de M. de Grignan, connu d'abord sous le nom d'*Adhémar*, fut appelé le *chevalier de Grignan* après la mort de Charles-Philippe d'Adhémar, son frère, arrivée le 7 février 1672 ; et, s'étant marié dans la suite avec N... d'Oraison, il reprit le nom de *comte d'Adhémar*.

chère enfant, l'unique passion de mon cœur, le plaisir et la douleur de ma vie. Aimez-moi toujours, c'est la seule chose qui me peut donner de la consolation.

A LA MÊME

A Paris, mercredi 11 février 1671.

Je n'en ai reçu que trois de ces aimables lettres qui me pénètrent le cœur ; il y en a une qui ne revient point : sans que je les aime toutes, et que je n'aime point à perdre ce qui me vient de vous, je croirais n'avoir rien perdu ; je trouve qu'on ne peut rien souhaiter qui ne soit dans celles que j'ai reçues : elles sont, premièrement, très bien écrites ; et, de plus, si tendres et si naturelles, qu'il est impossible de ne les pas croire ; la défiance même en serait convaincue : elles ont ce caractère de vérité qui se maintient toujours, qui se fait voir avec autorité, pendant que la fausseté et la menterie demeurent accablées sous les paroles sans pouvoir persuader ; plus leurs sentiments s'efforcent de paraître, plus ils sont enveloppés. Les vôtres sont vrais et le paraissent ; vos paroles ne servent, tout au plus, qu'à vous expliquer ; et, dans cette noble simplicité, elles ont une force à quoi l'on ne peut résister. Voilà, ma fille, comme vos lettres m'ont paru ; jugez quel effet elles me font, et quelle sorte de larmes je répands, en me trouvant persuadée de la vérité que je souhaite le plus. Vous pourrez juger par là de ce que m'ont fait les choses qui m'ont donné autrefois des sentiments contraires. Si mes paroles ont la même puissance que les vôtres, il ne faut pas vous en dire davantage : je suis assurée que mes vérités ont fait en vous leur effet ordinaire ; mais je ne veux pas que vous disiez que j'étais un rideau qui vous cachait : tant pis si je vous cachais ! vous êtes encore plus aimable quand on a tiré le rideau ; il faut que vous soyez à découvert pour être dans votre perfection ; nous l'avons dit mille fois. Pour moi, il me

semble que je suis toute nue, qu'on m'a dépouillée de tout ce qui me rendait aimable ; je n'ose plus voir le monde, et, quoi qu'on ait fait pour m'y remettre, j'ai passé tous ces jours-ci comme un loup-garou, ne pouvant faire autrement. Peu de gens sont dignes de comprendre ce que je sens ; j'ai cherché ceux qui sont de ce petit nombre, et j'ai évité les autres. J'ai vu Guitaud et sa femme ; ils vous aiment, mandez-moi un petit mot pour eux. Deux ou trois Grignans me vinrent voir hier matin. J'ai remercié mille fois Adhémar de vous avoir prêté son lit : nous ne voulûmes point examiner s'il n'eût pas été meilleur pour lui de troubler votre repos que d'en être cause ; nous n'eûmes pas la force de pousser cette folie, et nous fûmes ravis de ce que le lit était bon. Il nous semble que vous êtes à Moulins aujourd'hui ; vous y recevrez une de mes lettres. Je ne vous ai point écrit à Briare : c'était ce cruel mercredi qu'il fallait écrire ; c'était le propre jour de votre départ : j'étais si affligée et si accablée, que j'étais même incapable de chercher de la consolation en vous écrivant. Voici donc ma troisième et ma seconde à Lyon ; ayez soin de me mander si vous les avez reçues. Quand on est fort éloigné, on ne se moque plus des lettres qui commencent par *J'ai reçu la vôtre*, etc. La pensée que vous avez de vous éloigner toujours, et de voir que ce carrosse va toujours en delà, est une de celles qui me tourmentent le plus. Vous allez toujours, et enfin, comme vous dites, vous vous trouverez à deux cents lieues de moi : alors, ne pouvant plus souffrir les injustices sans en faire à mon tour, je me mettrai à m'éloigner aussi de mon côté, et j'en ferai tant, que je me trouverai à trois cents : ce sera une belle distance, et ce sera aussi une chose digne de mon amitié, que d'entreprendre de traverser la France pour vous aller trouver. Je suis touchée du retour de vos cœurs entre le coadjuteur et vous : vous savez combien j'ai toujours trouvé que cela était nécessaire au bonheur de votre vie ; conservez bien ce trésor. Vous êtes vous-même charmée de sa bonté, faites-lui voir que vous n'êtes pas ingrate. Je finirai tantôt ma lettre. Peut-être qu'à Lyon vous serez si étourdie de tous les

honneurs qu'on vous y fera, que vous n'aurez pas le temps de lire tout ceci ; ayez au moins celui de me mander toujours de vos nouvelles, comme vous vous portez, et votre aimable visage que j'aime tant, et si vous vous embarquez sur ce diable de Rhône. Je crois que vous aurez M. de Marseille (1) à Lyon.

Mercredi au soir.

Je viens de recevoir tout présentement votre lettre de Nogent ; elle m'a été donnée par un fort honnête homme que j'ai questionné tant que j'ai pu ; mais votre lettre vaut mieux que tout ce qui se peut dire. Il était bien juste, ma fille, que ce fût vous la première qui me fissiez rire, après m'avoir tant fait pleurer. Ce que vous me mandez de M. Busche est original ; cela s'appelle des traits dans le style de l'éloquence ; j'en ai donc ri, je vous l'avoue, et j'en serais honteuse si depuis huit jours j'avais fait autre chose que pleurer. Hélas ! je le rencontrai dans la rue, ce M. Busche, qui amenait vos chevaux. Je l'arrêtai, et, tout en pleurs, je lui demandai son nom ; il me le dit ; je lui dis en sanglotant : « Monsieur Busche, je vous recommande ma fille, ne la versez point ; et, quand vous l'aurez menée heureusement à Lyon, venez me voir pour me dire de ses nouvelles ; je vous donnerai de quoi boire. » Je le ferai assurément : ce que vous me mandez sur son sujet augmente beaucoup le respect que j'avais déjà pour lui. Mais vous ne vous portez point bien, vous n'avez point dormi ; le chocolat vous remettra. Mais vous n'avez point de chocolatière ; j'y ai pensé mille fois ; comment ferez-vous? Hélas ! mon enfant, vous ne vous trompez point quand vous croyez que je suis occupée de vous encore plus que vous ne l'êtes de moi, quoique vous me le paraissiez plus que je ne vaux. Si vous me voyez, vous me voyez chercher ceux qui en veulent bien parler ; si vous m'écoutez, vous entendez bien que j'en

(1) M. de Forbin de Janson, depuis cardinal.

parle. C'est assez vous dire que j'ai fait une visite à l'abbé Guêton pour parler des chemins et de la route de Lyon. Je n'ai encore vu aucun de ceux qui veulent me divertir ; en paroles couvertes, c'est qu'ils veulent m'empêcher de penser à vous, et cela m'offense. Adieu, ma très aimable ; continuez à m'écrire et à m'aimer : pour moi, je suis tout entière à vous ; j'ai des soins extrêmes de votre enfant. Je n'ai point de lettres de M. de Grignan, et je ne laisse pas de lui écrire.

A LA MÊME

Vendredi, 13 février 1671, chez M. de Coulanges.

M. de Coulanges veut que je vous écrive encore à Lyon. Je vous conjure, ma chère enfant, si vous vous embarquez, de descendre au Pont-Saint-Esprit. Ayez pitié de moi ; conservez-vous, si vous voulez que je vive. Vous m'avez si bien persuadée que vous m'aimez, qu'il me semble que, dans la vue de me plaire, vous ne vous hasarderez point. Mandez-moi bien comme vous conduirez votre barque. Hélas ! qu'elle m'est chère et précieuse, cette petite barque que le Rhône m'emporte si cruellement ! J'ai ouï dire qu'il y avait eu un dimanche gras, mais ce n'est que par ouï dire, et je ne l'ai point vu. J'ai été farouche au point de ne pouvoir pas souffrir quatre personnes ensemble. J'étais au coin du feu de Mme de La Fayette.

Le bal du mardi gras pensa être renvoyé ; jamais il ne fut une telle tristesse ; je crois que c'était votre absence qui en était cause. Bon Dieu ! que de compliments j'ai à vous faire ! que d'amitiés ! que de soins de savoir de vos nouvelles ! que de louanges l'on vous donne ! Je n'aurais jamais fait, si je voulais nommer tous ceux et celles dont vous êtes aimée, estimée, adorée ; mais, quand vous aurez mis tout cela ensemble, soyez assurée, ma fille, que ce n'est rien en comparaison de ce que je suis pour vous. Je ne vous quitte pas un moment ; je pense à

vous sans relâche, et de quelle façon ! J'ai embrassé votre fille, et elle m'a baisée, très bien baisée de votre part. Savez-vous bien que je l'aime, cette petite, quand je songe de qui elle vient.

A LA MÊME

A Paris, mercredi 18 février 1671.

Je vous conjure, ma fille, de conserver vos yeux ; pour les miens, vous savez qu'ils doivent finir à votre service. Vous comprenez bien, ma belle, que, de la manière dont vous m'écrivez, il faut bien que je pleure en lisant vos lettres. Pour comprendre quelque chose de l'état où je suis, joignez, ma bonne, à la tendresse et à l'inclination naturelle que j'ai pour votre personne le petite circonstance d'être persuadée que vous m'aimez, et jugez de l'excès de mes sentiments. Méchante ! pourquoi me cachez-vous quelquefois de si précieux trésors? Vous avez peur que je ne meure de joie ; mais ne craignez-vous pas aussi que je ne meure du déplaisir de croire voir le contraire? Je prends d'Hacqueville à témoin de l'état où il m'a vue autrefois ; mais quittons ces tristes souvenirs, et laissez-moi jouir d'un bien sans lequel la vie m'est dure et fâcheuse. Ce ne sont point des paroles, ce sont des vérités. Mme de Guénégaud m'a mandé de quelle manière elle vous a vue pour moi : je vous conjure d'en garder le fond ; mais plus de larmes, je vous en prie : elles ne vous sont pas si saines qu'à moi. Je suis présentement assez raisonnable ; je me soutiens au besoin, et quelquefois je suis quatre ou cinq heures tout comme une autre ; mais peu de chose me remet à mon premier état : un souvenir, un lieu, une parole, une pensée un peu trop arrêtée, vos lettres surtout, les miennes même en les écrivant, quelqu'un qui me parle de vous, voilà des écueils à ma constance, et ces écueils se rencontrent souvent. J'ai vu Raymond chez la comtesse du Lude ; elle me chanta un nouveau récit du ballet ; mais, si vous voulez qu'on

le chante, chantez-le. Je vois Mme de Villars : je me plais avec elle, parce qu'elle entre dans mes sentiments : elle vous dit mille amitiés. Mme de La Fayette comprend fort bien aussi les tendresses que j'ai pour vous : elle est touchée de l'amitié que vous me témoignez. Je suis assez souvent dans ma famille, quelquefois ici le soir par lassitude, mais rarement. J'ai vu cette pauvre Mme Amelot ; elle pleure bien, je m'y connais. Faites quelque mention de certaines gens dans vos lettres, afin que je le leur puisse dire. Je vais aux sermons des Mascaron et des Bourdaloue ; ils se surpassent à l'envi. Voilà bien de mes nouvelles : j'ai fort envie de savoir des vôtres et comment vous vous serez trouvée à Lyon : pour vous dire le vrai, je ne pense à nulle autre chose. Je sais votre route, et où vous avez couché tous les jours : vous étiez dimanche à Lyon ; vous auriez bien fait de vous y reposer quelques jours. Vous m'avez donné envie de m'informer de la mascarade du mardi gras : j'ai su qu'un grand homme, plus grand de trois doigts qu'un autre, avait fait faire un habit admirable ; il ne voulut point le mettre, et il se trouva par hasard qu'une dame qu'il ne connaît point du tout, à qui il n'a jamais parlé, n'était point à l'assemblée (1). Du reste, il faut que je dise, comme Voiture : « Personne n'est encore mort de votre absence, hormis moi. » Ce n'est pas que le carnaval n'ait été d'une tristesse excessive, vous pouvez vous en faire honneur ; pour moi, j'ai cru que c'était à cause de vous, mais ce n'est point assez pour une absence comme la vôtre. J'envoie pour cette fois cette lettre en Provence ; j'embrasse M. de Grignan, et je meurs d'envie de savoir de vos nouvelles. Dès que j'ai reçu une lettre, j'en voudrais tout à l'heure une autre : je ne respire que d'en recevoir.

Vous me dites des merveilles du tombeau de M. de Montmorency et de la beauté de Mlles de Valençai. Vous écrivez extrêmement bien, personne n'écrit mieux : ne quittez jamais le naturel, votre tour s'y est formé, et cela compose un style parfait. J'ai

(1) Il s'agit ici du roi et de Mme de Montespan.

fait vos compliments à Mme de La Fayette et à M. de La Rochefoucauld et à Langlade ; tout cela vous aime, vous estime et vous sert en toute occasion. Vos chansons m'ont paru jolies ; j'en ai reconnu les styles. Ah ! mon enfant, que je voudrais bien vous voir un peu, vous entendre, vous embrasser, vous voir passer, si c'est trop demander que le reste ! Eh bien, par exemple, voilà de ces pensées à quoi je ne résiste pas. Je sens qu'il m'ennuie de ne vous plus avoir ; cette séparation me fait une douleur au cœur et à l'âme, que je sens comme un mal du corps. Je ne vous puis assez remercier de toutes les lettres que vous m'avez écrites sur le chemin : ces soins sont trop aimables, et font bien leur effet aussi ; rien n'est perdu avec moi. Vous m'avez écrit de partout : j'ai admiré votre bonté ; cela ne se fait point sans beaucoup d'amitié ; autrement, on serait plus aise de se reposer et de se coucher. L'impatience que j'ai d'avoir encore de vos nouvelles et de Roanne et de Lyon n'est pas médiocre ; je suis en peine de votre embarquement, et de savoir ce que vous a paru ce furieux Rhône en comparaison de notre pauvre Loire, à laquelle vous avez fait tant de civilités. Que vous êtes honnête de vous en être souvenue comme d'une de vos anciennes amies ! Hélas ! de quoi ne me souviens-je point? Les moindres choses me sont chères ; j'ai mille *dragons* (1). Quelle différence ! je ne revenais jamais ici sans impatience et sans plaisir : présentement j'ai beau chercher, je ne trouve plus ; et comment peut-on vivre quand on sait que, quoi qu'on fasse, on ne trouvera plus une si chère enfant? Je vous ferai bien voir si je la souhaite par le chemin que je ferai pour l'aller chercher. J'ai reçu une lettre de M. de Grignan ; il n'y en a point pour vous. Il me mande qu'il reviendra cet hiver ; vous quittera-t-il? ou le suivrez-vous? Faites-moi réponse.

Monsieur le dauphin était malade, il se porte mieux. On sera à Versailles jusqu'à lundi. Mme de La Vallière est toute rétablie

(1) Expression familière entre la mère et la fille, pour dire des *chagrins*, des *inquiétudes*.

à la cour. Le roi la reçut avec des larmes de joie ; elle a eu plusieurs conversations tendres : tout cela est difficile à comprendre ; il faut se taire. Les nouvelles de cette année ne tiennent pas d'un ordinaire à l'autre. J'ai une infinité de compliments à vous faire. Je vois tous les jours votre petite ; je veux qu'elle soit droite, voilà mon soin : cela serait plaisant d'être votre fille et de M. de Grignan, et qu'elle ne fût pas bien faite ; je suis habile, j'ai même des précautions inutiles. J'ai vu hier Mme du Puy-du-Fou, qui vous salue ; j'ai vu aussi Mme de Janson et Mme Le Blanc. Tout ce qui a rapport à vous de cent lieues loin m'est plus agréable qu'autre chose. Mon Dieu ! le Rhône ! vous y êtes présentement. Quelle idée pour moi, et quelle inquiétude jusqu'à ce que je vous en sache dehors !

CHAPITRE VI

LES ROCHERS

Après le départ de sa fille, Mme de Sévigné s'ennuyait mortellement à Paris. Ses occupations, ses plaisirs et même la société de ses amis avaient perdu ce qui en faisait la saveur et le charme. Elle ne rêvait plus que d'un « aimable désert ». Et, tout comme après son premier veuvage (si j'ose dire), elle aspirait à la tranquillité des Rochers. Son fils l'y accompagnait avec l'abbé de Coulanges. Lui, excellent homme, a dû fortement approuver ce voyage, la campagne étant l'endroit des économies et des retranchements ; c'était donc le séjour rêvé pour un ménage qui venait de marier sa fille, puis d'acheter, fort cher, pour son fils, une charge de guidon (autant dire d'enseigne) aux gendarmes-Dauphin.

Cette dot (cy : cent mille écus), cette charge (vingt-cinq mille écus) avaient ébranlé, naturellement, la fortune de la marquise. Aux Rochers (disait-elle), « on dormait pour la dépense ». On n'avait plus de frais de représentation, et même, si le séjour s'annonçait assez long, on louait l'hôtel à Paris ; en Bretagne, on n'achetait rien ; on portait ses vieux habits, son bonnet de paille et sa bonne casaque de drap ; on usait les meubles de ses pères sans penser à les habiller à la mode ; on brûlait les bûches de ses bois ; on vivait de l'abondance accumulée des greniers, des rede-

vances et de toute la richesse des basses-cours, des pacages, des étables. On y mangeait du beurre et du poisson comme nulle part ailleurs : c'était à y faire maigre toute l'année. Et on avait la satisfaction d'entamer toutes ces moissons qui se perdaient sur place, ou bien s'y entassaient inutilement, à cause de la cherté des transports, pendant l'absence de la dame du manoir.

Et, en même temps, on y soignait ses intérêts. Si l'on retrouve de temps en temps quelques nouvelles lettres de notre divine marquise, ce sont presque toujours des billets assez secs, dictés sans doute par l'abbé de Coulanges, à ses gérants, à ses fermiers, à ses locataires de toutes sortes, où elle exige des comptes, demande des arrérages, conclut de nouveaux baux, reconnaît des redevances, ou bien surveille des réparations nécessaires à ses propriétés.

C'était donc un lieu de prédilection pour l'abbé de Coulanges qui aimait tant les beaux yeux de sa cassette. Mme de Sévigné avait appris à son école les plaisirs de l'économie. Elle détestait l'avarice, — « c'était sa bête », — mais elle aimait fort l'épargne, qui donne autant de piment et de saveur à la vie que la dépense, avec plus d'avenir. Elle comprenait donc les satisfactions de son oncle. Mais si elle allait à la campagne dans ces vues d'ordre et pour régler sagement ses affaires, elle y restait, elle y vivait heureuse, parce qu'elle y avait été élevée et que tous ses goûts l'y portaient. Il y avait en elle (qui nous le dit cent fois) quelque chose de rustaud. Elle savait parfois préférer « les comptes d'un fermier aux contes de La Fontaine » ; elle aimait mieux sa poularde et son omelette des Rochers que les festins de la ville, et ne trouvait rien de savoureux comme les beurrées de bon pain bis, semées de fines herbes,

où l'on marque toutes ses dents. Elle adorait à s'occuper de ses plantations, « à se mettre jusqu'à mi-jambes dans la rosée, pour prendre des alignements », et à placer en terre ses jeunes chênes, « dont je tiens moi-même les arbres quand il ne pleut pas à verse ». Elle savait très bien quand et comment il faut faner. Elle dirigeait en personne ses équipes d'ouvriers forestiers. Elle aimait à faire, devant elle, abattre tel arbre qui gênait le point de vue. Elle fréquentait ses bois non seulement lorsque, l'été, le chèvrefeuille embaume, mais elle aimait se perdre dans les bois gris et roux, tachetés comme une pelure de loup, où les bûcherons s'acharnent à leur besogne cruelle, lorsque l'hiver étincelle de givre, ou rend délicats, mystérieux, les rayons du soleil dans les clairières embrumées. Personne comme elle ne savait la nuance des heures et des saisons.

Elle aimait la nature. Elle avait, en plus, les goûts actifs de nos contemporains. Elle se plaisait aux longues promenades à pied à travers bois ; elle parcourait la France dans son carrosse, comme nous en auto, pendant des semaines entières. Je la trouve bien moderne. Ces lents voyages de Mme de Sévigné, qui étonnaient ma jeunesse, paraissent tout naturels aujourd'hui. Dans sa calèche à six chevaux, elle était presque aussi bien que nous dans nos limousines ou nos landaulets ; comme nous, elle dessinait sa route de façon à ne point manquer un beau point de vue ni une maison amie. Elle choisissait ses heures, partant, au milieu de l'été, dès les deux heures du matin pour éviter la chaleur ; elle voyageait en assez nombreuse compagnie, avec son tuteur, son fils, son secrétaire, ses femmes de chambre ; et quand la route était plate ou laide, on lui faisait la lecture : quelque pièce de Corneille, quelque essai de Nicole.

Elle demandait à sa bibliothèque des auteurs fortifiants, car, malgré tout, la course était une fatigue. En 1671, elle mit neuf jours pour aller de Paris aux Rochers. Arrivée à bon port, elle écrivait à sa fille :

Je ne vous irai voir que l'année qui vient. La Bretagne et la Provence ne sont pas compatibles. Et si l'on était toujours dans le sentiment que l'on a quand on arrive, on ne sortirait jamais du lieu où l'on est, mais la Providence fait qu'on oublie. C'est la même qui sert aux femmes qui sont accouchées. Dieu permet cet oubli afin que le monde ne finisse pas, et que l'on fasse des voyages en Provence.

Faisons notre profit des lettres qu'elle écrivait des Rochers à sa fille — ces lettres « sauvages », dit-elle, — (Hélas ! ma fille, que mes lettres sont sauvages !), qui sont précisément la perle de son œuvre. Je dis son œuvre, car, pour nous, c'est un chef-d'œuvre que ce recueil de lettres écrites au jour le jour par une mère à son enfant, et livré en masse au public par hasard et malgré le sentiment des héritiers. Mais la beauté des lettres à Mme de Grignan, c'est qu'elles ne sont point une œuvre d'art. Ce ne sont pas des descriptions comme les *Promenades* de Jean-Jacques, ce ne sont pas des anecdotes, comme certaines des lettres que notre marquise écrivait au petit de Coulanges ; ce ne sont que des notes jetées en courant et destinées à se perdre, comme celles (peut-être à peine moins belles) de Mme de Grignan à sa mère. Elles parlent légèrement, et comme en passant, de tous les détails d'un paysage, d'une société, d'une famille ; mais comme elles sont écrites à une personne parfaitement au courant, elles ne décrivent rien : elles indiquent, elles évoquent, elles rappellent... Ce qu'elle raconte, c'est l'humble routine des jours, les manies

des voisins, les tracas d'une existence fort retirée. Rien n'arrive, sauf qu'elle a rendu immortel tout ce qu'elle a touché. Et nous l'écoutons, — nous la regardons aussi. Car, à mesure qu'elle parle, elle devient plus belle. Et comme, de tous ces menus détails rustiques se dégage peu à peu le sentiment de la nature, il se trouve que, des ennuis et des plaisirs quotidiens, il s'élève une âme agrandie, épurée, une religion intime, sans superstition ni faste. Car Mme de Sévigné était de ces êtres d'élite pour qui (selon la parole de Joubert) la vieillesse apporte avec elle une lampe.

Aux Rochers, dimanche 31 mai 1671.

Enfin, ma fille, me voici dans ces pauvres Rochers : peut-on revoir ces allées, ces devises, ce petit cabinet, ces livres, cette chambre, sans mourir de tristesse? Il y a des souvenirs agréables : mais il y en a de si vifs et de si tendres, qu'on a peine à les supporter ; ceux que j'ai de vous sont de ce nombre. Ne comprenez-vous point bien l'effet que cela peut faire dans un cœur comme le mien?

Dimanche 7 juin.

Votre frère est un trésor de folie qui tient bien sa place ici. Nous avons quelquefois encore de bonnes conversations dont il pourrait faire son profit, mais son esprit est un peu fricassé dans de la crème fouettée ; il est aimable à cela près. Et l'italien, l'oubliez-vous? J'en lis toujours un peu pour entretenir noblesse. Vous dites donc que M. de Grignan m'embrasse. Vous perdez le respect, mon pauvre Grignan ; viens donc un peu jouer dans mon mail, je t'en conjure (1) ; il y fait si beau ; j'ai tant envie

(1) Ce tutoiement, dont la marquise se sert un instant par plaisanterie, pour condescendre au manque de respect imaginaire de M. de Grignan, est unique, ou à peu près, dans sa correspondance.

de vous voir jouer, vous avez si bonne grâce, vous faites de si beaux coups. Vous êtes bien cruel de me refuser une promenade d'une heure seulement. Et vous, ma petite, venez ; nous causerons. Ah ! mon Dieu, j'ai bien envie de pleurer.

Aux Rochers, mercredi 24 juin.

Je vous avoue que le malentendu qui me retint vos lettres me donna une violente inquiétude. J'en ai bien importuné le pauvre d'Hacqueville et vous-même, ma fille : je m'en repens, et voudrais bien ne l'avoir pas fait ; mais je suis naturelle, et quand mon cœur est en presse, je ne puis m'empêcher de me plaindre à ceux que j'aime bien : il faut pardonner ces sortes de faiblesses ; comme disait un jour Mme de La Fayette, a-t-on gagé d'être parfaite? Non, assurément ; et si j'avais fait cette gageure, j'y aurais bien perdu mon argent.

28 juin.

Vos lectures sont bonnes ; Pétrarque vous doit divertir avec le commentaire que vous avez ; celui que nous avait fait Mlle de Scudéri sur certains sonnets les rendait agréables à lire. Pour Tacite, vous savez comme j'en étais charmée pendant nos lectures, et comme je vous interrompais souvent pour vous faire entendre des périodes où je trouvais de l'harmonie : mais si vous en demeurez à la moitié, je vous gronde ; vous ferez tort à la majesté du sujet ; il faut vous dire, comme ce prélat disait à la reine mère, *ceci est histoire :* vous savez le conte. Je ne vous pardonne ce manque de courage que pour les romans que vous n'aimez pas. Nous lisons Le Tasse avec plaisir ; je m'y trouve habile, par l'habileté des maîtres que j'ai eus. Mon fils fait lire *Cléopâtre* (1) à La Mousse, et, malgré moi, je l'écoute et j'y

(1) Roman de La Calprenède, en vingt-trois tomes, dont la publication successive tint le public en haleine pendant plus de douze ans, vers le milieu du dix-septième siècle.

trouve encore quelques amusements. Mon fils s'en va en Lorraine ; son absence nous donnera beaucoup d'ennui. Vous savez comme je suis sur le chagrin de voir partir une compagnie agréable ; vous savez aussi mes transports de joie quand je vois partir une chienne de carrossée qui m'a contrainte et ennuyée ; c'est ce qui nous faisait décider nettement qu'une mauvaise compagnie est plus souhaitable qu'une bonne. Je me souviens de toutes ces folies que nous avons dites ici, et de tout ce que vous y faisiez, et de tout ce que vous y disiez : ce souvenir ne me quitte jamais ; et puis tout d'un coup je pense où vous êtes ; mon imagination ne me présente qu'un grand espace fort éloigné ; votre château m'arrête maintenant les yeux ; les murailles de votre mail me déplaisent. Le nôtre est d'une beauté surprenante, tout le jeune plant que vous avez vu est délicieux : c'est une jeunesse que je prends plaisir d'élever jusqu'aux nues ; et très souvent, sans considérer les conséquences, ni mes intérêts, je fais jeter de grands arbres à bas, parce qu'ils font ombrage, ou qu'ils incommodent mes jeunes enfants : mon fils regarde cette conduite ; mais je ne lui en laisse pas faire l'application. Pilois (1) est toujours mon favori et je préfère sa conversation à celle de plusieurs qui ont conservé le titre de chevalier au parlement de Rennes.

5 juillet.

Mon fils partit hier, très fâché de nous quitter : il n'y a rien de bon, ni de droit, ni de noble que je ne tâche de lui inspirer ou de lui confirmer : il entre avec douceur et approbation dans tout ce qu'on lui dit ; mais vous connaissez la faiblesse humaine ; ainsi je mets tout entre les mains de la Providence et me réserve seulement la consolation de n'avoir rien à me reprocher sur son sujet. Comme il a de l'esprit et qu'il est divertissant, il est impossible que son absence ne nous donne de l'ennui... Il (nous)

(1) Le jardinier des Rochers.

a lu des chapitres de Rabelais à mourir de rire ; en récompense, il a pris beaucoup de plaisir à causer avec moi, et, si je l'en crois, il n'oubliera rien de tous mes discours. Je le connais bien, et, souvent, au travers de ses petites paroles, je vois ses petits sentiments ; s'il peut avoir congé cet automne, il reviendra ici.

Ce 19 juillet.

Vous me dites trop de bien de mes lettres, ma bonne. Il y a longtemps que je dis que vous êtes *vraie* (1) ; cette louange me plaît ; elle est nouvelle et distinguée de toutes les autres ; mais quelquefois aussi elle pourrait faire du mal. Je sens au milieu de mon cœur tout le bien que cette opinion me fait présentement. Ah ! qu'il y a peu de personnes *vraies!* Rêvez un peu sur ce mot ; vous l'aimerez. Je lui trouve, de la façon que je l'entends, une force au delà de sa signification ordinaire.

La divine Plessis (2) est justement et à point toute *fausse;* je lui fais trop d'honneur de daigner seulement en dire du mal ; elle joue toutes sortes de choses : elle joue la dévote, la capable, la peureuse, la petite poitrine, la meilleure fille du monde ; mais surtout elle me contrefait, de sorte qu'elle me fait toujours le même plaisir que si je me voyais dans un miroir qui me fît ridicule, ou que je parlasse à un écho qui me fît entendre des sottises : j'admire où je prends celles que je vous écris.

Et puis, nous arrivons droit sur cette lettre de « la Prairie », si gaie, si vivante, si charmante, célèbre dès la pre-

(1) Ce mot, signifiant conforme à la vérité, n'avait pas encore la signification : sincère.

(2) C'était une de ses voisines de campagne ; jeune fille peu intelligente, qui n'aimait guère Mme de Grignan, mais dévouée, un peu sottement et béatement, à Mme de Sévigné.

mière heure, à peine reçue par M. de Coulanges, à qui elle fut adressée pour expliquer le renvoi d'un valet.

La Lettre de la Prairie.

Aux Rochers, le 22 juillet 1671.

Ce mot sur la semaine est par-dessus le marché de vous écrire seulement tous les quinze jours, et pour vous donner avis, mon cher cousin, que vous auriez bientôt l'honneur de voir *Picard;* et, comme il est frère du laquais de Mme de Coulanges, je suis bien aise de vous rendre compte de mon procédé. Vous savez que Mme la duchesse de Chaulnes (1) est à Vitré ; elle y attend le duc, son mari, dans dix ou douze jours, avec les États de Bretagne : vous croyez que j'extravague ; elle attend donc son mari avec tous les États, et, en attendant, elle est à Vitré toute seule, mourant d'ennui. Vous ne comprenez pas que cela puisse jamais revenir à Picard : elle meurt donc d'ennui ; je suis sa seule consolation, et vous croyez bien que je l'emporte d'une grande hauteur sur Mlles de Kerbone et de Kerqueoison. Voici un grand circuit, mais pourtant nous arriverons au but. Comme je suis donc sa seule consolation, après l'avoir été voir, elle viendra ici, et je veux qu'elle trouve mon parterre net et mes allées nettes, ces grandes allées que vous aimez. Vous ne comprenez pas encore où cela peut aller ; voici une autre petite proposition incidente : vous savez qu'on fait les foins ; je n'avais pas d'ouvriers ; j'envoie dans cette prairie que les poètes ont célébrée, prendre tous ceux qui travaillaient, pour venir nettoyer ici ; et, en leur place, j'envoie tous mes gens faner. Savez-vous ce que c'est que faner? Il faut que je vous l'explique : faner est la plus jolie chose du monde, c'est retourner du foin en batifolant dans une prairie ;

(1) Son mari était gouverneur de la Bretagne.

dès qu'on en sait tant, on sait faner. Tous mes gens y allèrent gaiement : le seul Picard me vint dire qu'il n'irait pas, qu'il n'était pas entré à mon service pour cela, et qu'il aimait mieux s'en aller à Paris. Ma foi ! la colère m'a monté à la tête ; je songeai que c'était la centième sottise qu'il m'avait faite ; qu'il n'avait ni cœur, ni affection ; en un mot, la mesure était comble. Je l'ai pris au mot, et, quoi qu'on m'ait pu dire pour lui, je suis demeurée ferme comme un rocher, et il est parti. C'est une justice de traiter les gens selon leurs bons ou mauvais services. Si vous le voyez, ne le recevez point, ne le protégez point, ne me blâmez point et songez que c'est le garçon du monde qui aime le moins à faner et qui est le plus indigne qu'on le traite bien.

Voilà l'histoire en peu de mots ; pour moi, j'aime les relations où l'on ne dit que ce qui est nécessaire, où l'on ne s'écarte point ni à droite, ni à gauche ; où l'on ne reprend point les choses de si loin ; enfin, je crois que c'est ici, sans vanité, le modèle des narrations agréables.

Nous venons de voir Mme de Sévigné un peu vive, un peu sévère, envers un serviteur grincheux ; en tournant la page, nous la trouvons en plein péché d'indulgence coupable pour les défauts d'autrui (il est vrai que la personne qu'elle aurait dû réprouver en rétrospect, c'était Mme de Grignan), et nous l'aimons de se montrer ainsi en négligé, avec toutes ses imperfections naturelles, et de ne point se piquer de se faire voir dans un beau jour. Elle raconte à sa fille comme elle a été surprise par la visite de la duchesse de Chaulnes, que Mme de Sévigné ne connaissait pas encore, et qui allait devenir une de ses meilleures amies. C'était une grande femme hommasse, « un soldat aux gardes, dit Saint-Simon, et même un peu suisse habillé en femme », mais avec tout le maintien et les façons, et la réalité d'une vraie grande dame ; veuve,

déjà du marquis de Saint-Maigrin, elle venait d'épouser à Rome le gouverneur de la Bretagne. A peine arrivée à Vitré, elle allait donc chercher Mme de Sévigné aux Rochers ; elle se faisait accompagner du marquis de Pomenars, — étrange Don Juan breton toujours sous le coup de quelque procès criminel, — faux-monnayeur, pour le moins, poursuivi aussi pour crime de rapt, mais si charmant et si enjoué qu'on le recevait chez le gouverneur, tandis que, dans les marchés, on le brûlait en effigie ; elle s'adjoignait aussi la petite Mlle de Murinais, jeune fille que Mme de Sévigné préférait infiniment à son incommode voisine, la Plessis, quoiqu'elle avait dans l'esprit quelque chose de brusque et de sec, mais le fond de l'humeur restait aimable.

Aux Rochers, 26 juillet.

Je veux vous apprendre qu'hier, comme j'étais toute seule dans ma chambre avec un livre précieusement à la main, je vois ouvrir ma porte par une grande femme de très bonne mine ; cette femme s'étouffait de rire et cachait derrière elle un homme qui riait encore plus fort qu'elle ; cet homme était suivi d'une femme fort bien faite qui riait aussi ; moi, je me mis à rire sans les reconnaître et sans savoir ce qui les faisait rire. Quoique j'attendisse aujourd'hui Mme de Chaulnes, qui doit passer deux jours ici, j'avais beau la regarder, je ne pouvais comprendre que ce fût elle ; c'était elle pourtant, qui m'amenait Pomenars, qui, en arrivant à Vitré, lui avait mis dans la tête de me venir surprendre. La *Murinette* beauté était de la partie, et la gaieté de Pomenars était si extrême qu'il aurait réjoui la tristesse même : ils jouèrent d'abord au volant ; Mme de Chaulnes y joue comme vous ; et puis une légère collation, et puis nos belles promenades, et partout il a été question de vous... On a parlé...

du dialogue bohême, et puis enfin de Mlle du Plessis, et des sottises qu'elle disait, et qu'un jour vous en ayant dit une, et son vilain visage se trouvant auprès du vôtre, vous n'aviez pas marchandé et lui aviez donné un soufflet pour la faire reculer ; et que moi, pour adoucir les affaires, j'avais dit :

« Mais voyez comme ces petites filles se jouent rudement ! »

Et que j'avais dit à sa mère :

« Madame, ces jeunes créatures étaient si folles ce matin qu'elles se battaient : Mlle du Plessis agaçait ma fille, ma fille la battait ; c'était la plus plaisante chose du monde. » Et qu'avec ce tour j'avais ravi Mme du Plessis de voir nos petites filles se réjouir ainsi. Cette *camaraderie* de vous et de Mlle du Plessis les a fait rire à mourir.

Il fallait rendre cette visite de la gouvernante de Bretagne ; et Mme de Sévigné s'en fut à Vitré, où elle reçut toute la province à sa tour de Sévigné, alla à la comédie et soupa à la cour. Mais quelle ne fut pas sa joie de rentrer à la campagne :

19 août.

Si vous me demandez comment je me trouve des Rochers après tout ce bruit, je vous dirai que j'y suis transportée de joie ; j'y serai pour le moins huit jours, quelque façon qu'on me fasse pour me faire retourner : j'ai un besoin de repos qui ne se peut dire ; j'ai besoin de dormir, j'ai besoin de manger, car je meurs de faim à ces festins ; j'ai besoin de me rafraîchir, j'ai besoin de me taire. Tout le monde m'attaquait, et mon poumon était usé. Enfin, ma chère enfant, j'ai retrouvé mon abbé (de Coulanges), ma Mousse (l'abbé de la Mousse), ma chienne, mon mail, Pilois (le jardinier), mes maçons ; tout cela m'est uniquement bon, en l'état où je suis : quand je commencerai à m'ennuyer, je m'en retournerai. Il y a des gens qui

ont de l'esprit dans cette immensité de Bretons, et il y en a qui sont dignes de me parler de vous.

25 août.

Ne craignez pas pour moi l'ennui que me peut donner la solitude ; hors les maux qui viennent de mon cœur, contre lesquels je n'ai point de force, je ne suis à plaindre sur rien : mon humeur est heureuse, elle s'accommode et s'amuse de tout ; je me trouve mieux d'être ici toute seule que du fracas de Vitré. Il y a huit jours que je suis ici, dans une paix qui m'a guérie d'un rhume épouvantable ; j'ai bu de l'eau, je n'ai point parlé, je n'ai point soupé, et quoique je n'aie point raccourci mes promenades, je suis guérie. Mme de Chaulnes, Mlle de Murinais, Mme Fouché et une fille de Nantes fort bien faite, vinrent ici jeudi ; Mme de Chaulnes entra en me disant qu'elle ne pouvait être plus longtemps sans me voir, que toute la Bretagne lui pesait sur les épaules, et qu'enfin elle se mourait. Là-dessus elle se jette sur mon lit, on se met autour d'elle, et en un moment la voilà endormie de pure fatigue ; nous causons toujours ; elle se réveille enfin, trouvant plaisant et adorant l'aimable liberté des Rochers. Nous allâmes nous promener ; nous nous assîmes dans le fond de ces bois ; pendant que les autres jouaient au mail, je lui faisais conter Rome et par quelle aventure elle avait épousé M. de Chaulnes, car je cherche toujours à ne me point ennuyer ; pendant que nous en étions là, voilà nue pluie traîtresse, comme une fois à Livry, qui, sans se faire craindre, se met d'abord à nous noyer, mais noyer à faire couler de l'eau de partout sur nos habits ; les feuilles furent percées dans un moment et nos habits percés dans un autre moment : nous voilà toutes à courir ; on crie, on tombe, on glisse ; enfin on arrive, on fait grand feu ; on change de chemise, de jupe, je fournis à tout ; on se fait essuyer ses souliers ; on pâme de rire : voilà comme fut traitée la gouvernante de Bretagne dans son propre gouvernement ; après cela on fit une jolie collation, et

puis cette pauvre femme s'en retourna, plus fâchée sans doute du rôle ennuyeux qu'elle allait reprendre, que de l'affront qu'elle avait reçu ici. Elle me fit promettre de vous mander cette aventure et d'aller demain lui aider à soutenir le reste des États, qui finiront dans huit jours. Je lui promis l'un et l'autre ; je m'acquitte aujourd'hui de l'un, et demain je m'acquitterai de l'autre, ne trouvant pas que je puisse me dispenser de cette complaisance.

Vitré était fort gai en 1671. Au théâtre, on jouait *Andromaque*, *Tartuffe* et *le Médecin malgré lui* : c'était des pièces toutes neuves et fort bien jouées par des comédiens de campagne. « J'aime nos Bretons, s'écrie la marquise, ils sentent un peu le vin, mais votre fleur d'orange ne cache pas de si bons cœurs ! » Elle dit cela parce qu'elle ne connaît pas encore le Midi, car telle était la douceur de son esprit et la bonté de son cœur qu'il lui fut à peu près impossible de ne pas aimer ce qui lui devint familier. Aussi va-t-elle adjoindre la Provence à la Bourgogne, à Paris et à la Bretagne, comme quatrième petite patrie. Mais, en attendant, elle vit aux Rochers, entourée de ces excellents Bretons qui sont en train de lui construire une chapelle.

J'ai dix ou douze ouvriers en l'air qui élèvent la charpente de ma chapelle, qui courent sur les solives, qui ne tiennent à rien, qui sont à tout moment sur le point de se rompre le cou, qui me font mal au dos à force de leur aider d'en bas. On songe à ce bel effet de la Providence qui fait la cupidité ; et l'on remercie Dieu qu'il y ait des hommes qui, pour douze sous, veuillent bien faire ce que d'autres ne feraient pas pour cent mille écus. « O trop heureux ceux qui plantent les choux ! Quand ils ont un pied à terre, l'autre n'en est pas loin. » Je tiens ceci d'un bon auteur (1). Nous avons aussi des planteurs qui font des allées

(1) C'est Rabelais, dans *Panurge*.

nouvelles, et dont je tiens moi-même les arbres, quand il ne pleut pas à verse.

Ce 15 novembre.

Vous voulez savoir si nous avons encore des feuilles vertes ; oui, beaucoup ; elles sont mêlées d'aurore et de feuille morte ; cela fait une étoffe admirable.

C'est dans les derniers jours du mois qu'elle apprend, toujours aux Rochers, l'heureux accouchement de sa fille, mère d'un fils, qu'on nommait Louis-Provence. C'est ce jeune Grignan qui devenait plus tard un des meilleurs camarades du jeune duc de Saint-Simon.

Dimanche 29 novembre.

Il m'est impossible, très impossible de vous dire, ma chère fille, la joie que j'ai reçue en ouvrant ce bienheureux paquet qui m'a appris votre heureux accouchement. En voyant une lettre de M. de Grignan, je me suis doutée que vous étiez accouchée ; mais de ne point voir de ces aimables dessus de lettres de votre main, c'était une étrange affaire. Il y en avait pourtant une de vous du 15, mais je la regardais sans la voir parce que celle de M. de Grignan me troublait la tête ; enfin je l'ai ouverte avec un tremblement extraordinaire, et j'ai trouvé tout ce que je pouvais souhaiter au monde. Que pensez-vous qu'on fasse dans ces excès de joie? Demandez au coadjuteur ; vous ne vous y êtes jamais trouvée. Savez-vous donc ce que l'on fait? Le cœur se serre et l'on pleure sans pouvoir s'en empêcher ; c'est ce que j'ai fait, ma très belle, avec beaucoup de plaisir ; ce sont des larmes d'une douceur qu'on ne peut comparer à rien, pas même aux joies les plus brillantes. Comme vous êtes philosophe, vous savez les raisons de tous ces effets ; pour moi, je les sens et je m'en vais faire dire autant de messes, pour remercier Dieu

de cette grâce, que j'en faisais dire pour la lui demander... La jolie chose d'accoucher d'un garçon et de l'avoir fait nommer par la Provence !

2 décembre.

J'ai reçu des compliments sans compte et sans nombre, et du côté de Paris, par mille lettres, et de celui de la Bretagne ; on a bu à la santé du petit bambin à plus d'une lieue à la ronde ; j'ai donné de quoi boire, j'ai donné à souper à mes gens, ni plus ni moins que la veille des Rois. Mais rien ne m'a été plus agréable que le compliment de *Pilois*, qui vint le matin, avec sa pelle sur le dos, et me dit : « Madame, je viens me réjouir, pas moins, parce qu'on m'a dit que Mme la comtesse était accouchée d'un petit gars. » Cela vaut mieux que toutes les phrases du monde.

C'est que Mme de Sévigné aime la belle simplicité ; et parfois elle craint que sa fille ne la désapprenne dans ce beau château de conte de fées qui domine les plaines de la Provence, où les nuages sont à ses pieds. Constamment elle lui glisse son discret avis contre l'abus des cérémonies :

Il faut ôter l'air et le ton de compagnie le plus tôt que l'on peut, et faire entrer les gens dans nos plaisirs et dans nos fantaisies.

Et puis :

Je suis ravie que vous soyez encore un peu folle ; je mourais de peur que vous ne fussiez toujours Mme la gouvernante.

Toutes ses besognes faites, l'hiver venu, Mme de Sévigné rentre à Paris, et elle ne revient aux Rochers qu'en 1675, vers la fin de septembre :

J'ai trouvé ces bois d'une beauté et d'une tristesse extraordinaires ; tous les arbres que vous avez vus petits sont devenus

grands et droits, et beaux en perfection ; ils sont élagués et font une ombre agréable ; ils ont quarante ou cinquante pieds de hauteur ; il y a un petit air d'amour maternel dans ce détail ; songez que je les ai tous plantés et que je les ai vus, comme disait M. de Montbazon de ses enfants, *pas plus grands que cela*. C'est ici une solitude faite exprès pour y bien rêver ; vous en feriez bien votre profit, et je n'en use pas mal ; si les pensées n'y sont pas tout à fait noires, elles y sont tout au moins gris brun ; j'y pense à vous à tout moment ; je vous regrette, je vous souhaite votre santé, vos affaires, votre éloignement, que pensez-vous que tout cela fasse, entre chien et loup?... Il faut regarder la volonté de Dieu bien fixement, pour envisager sans désespoir tout ce que je vois, dont assurément je ne vous entretiendrai pas.

C'est le soir surtout que la marquise aime goûter la solitude de ses belles futaies.

J'y fais honneur à la lune, que j'aime comme vous savez ; la Plessis s'en va ; le bon abbé craint le serein, moi je ne l'ai jamais senti. Je demeure avec *Beaulieu* et mes laquais jusqu'à huit heures ; vraiment ces allées sont d'une beauté, d'une tranquillité, d'une paix, d'un silence à quoi je ne puis m'accou tumer... Je me trouve fort à mon aise toute seule.

L'ennui de la campagne, c'est qu'on n'y peut pas être toujours seule et qu'il y est plus difficile qu'en ville de s'y protéger contre les indiscrets. Mme de Sévigné pensait avoir trouvé un bon moyen.

Ce 16 octobre 1675.

Vous ai-je parlé d'une lunette admirable, qui faisait notre amusement dans le bateau? C'est un chef-d'œuvre ; elle est encore plus parfaite que celle que l'abbé vous a laissée à Grignan ; cette lunette rapproche fort bien les objets de trois lieues ; que

ne les rapproche-t-elle de deux cents? Vous pouvez penser l'usage que nous en faisions sur ces bords de Loire ; mais voici celui que j'en fais ici : vous savez que par l'autre bout elle éloigne, et je la tourne sur Mlle du Plessis, et je la retrouve tout d'un coup à deux lieues de moi ; je fis l'autre jour cette sottise sur elle et sur mes voisins ; cela fut plaisant, mais personne ne m'entendit : s'il y avait eu quelqu'un que j'eusse pu regarder seulement, cette folie m'aurait bien réjouie. Quand on se trouve bien oppressée de méchante compagnie, il n'y a qu'à faire venir sa lunette et la tourner du côté qui éloigne.

20 octobre.

Ces bois sont toujours beaux, le vert en est cent fois plus beau que celui de Livry ; je ne sais si c'est la qualité des arbres ou la fraîcheur des pluies, mais il n'y a pas de comparaison : tout est encore aujourd'hui du même vert du mois de mai ; les feuilles qui tombent sont feuilles mortes, mais celles qui tiennent sont encore vertes : vous n'avez jamais observé cette beauté.

25 octobre.

Vous avez peur, ma fille, que les loups me mangent ; c'est depuis que nous savons qu'ils n'aiment pas les cotrets. Il est vrai qu'ils feraient un assez bon repas de ma personne ; mais j'ai tellement mon infanterie autour de moi que je ne les crains point. *Beaulieu* (1) vous prie de croire que dans ses assiduités auprès de moi, entouré des petits laquais de *ma mère*, il a dessein de vous faire sa cour...

La princesse (de Tarente) m'a donné le plus beau petit chien du monde : c'est un épagneul ; c'est toute la beauté, tout l'agrément, toutes les petites façons, hormis qu'il ne m'aime point. Il n'importe ; je me moquerai de ceux qui se sont moqués de la

(1) Le principal valet de chambre de Mme de Sévigné.

pauvre *Marphise* (1)? cela est joli à voir briller et chasser devant soi dans une allée !...

Je me porte toujours très bien, tous mes gens vous obéissent admirablement : ils ont des soins ridicules de moi ; ils viennent me trouver le soir, armés de toutes pièces, et c'est contre un écureuil qu'ils veulent tirer l'épée.

Et ainsi la marquise passe son temps, « toujours dehors, faite comme un loup-garou », trouvant peut-être une société plus amusante dans son petit chien que dans la Plessis et l'abbé, qui ne comprenait pas toujours sa fantaisie.

13 novembre 1675.

Vous êtes étonnée que j'aie un petit chien ; voici l'aventure. J'appelais, par contenance, une chienne courante d'une madame qui demeure au bout de ce parc. Mme de Tarente me dit : Quoi ! vous savez appeler un chien? je veux vous en envoyer un, le plus joli du monde. Je la remerciai, et lui dis la résolution que j'avais prise de ne me plus engager dans cette sottise : cela se passe, on n'y pense plus ; deux jours après je vois entrer un valet de chambre avec une petite maison de chien, toute pleine de rubans, et sortir de cette jolie maison un petit chien tout parfumé, d'une beauté extraordinaire, des oreilles, des soies, une haleine douce, petit comme *Sylphide*, blondin comme un blondin ; jamais je ne fus plus étonnée, ni plus embarrassée ; je voulus le renvoyer, on ne voulut jamais le reporter, la femme de chambre qui l'avait élevé en a pensé mourir de douleur. C'est *Marie* (2) qu'aime le petit chien ; il couche dans sa maison et dans la chambre de *Beaulieu;* il ne mange que du pain ; je ne m'y attache point, mais il commence à m'aimer ; je crains de succomber. Voilà l'histoire que je vous prie de ne point mander à

(1) La chienne de Mme de Sévigné, qu'elle avait laissée à Paris.

(2) Une des femmes de chambre de Mme de Sévigné, la plus jeune.

Marphise, car je crains ses reproches : au reste, une propreté extraordinaire ; il s'appelle *Fidèle*; c'est un nom que les amants de la princesse n'ont jamais mérité de porter.

L'été de la Saint-Martin continue, et mes promenades sont fort longues : comme je ne sais point l'usage d'un grand fauteuil, je repose *mia corporea salma* tout le long de ces allées ; j'y passe des jours toute seule avec un laquais, et je ne reviens point que la nuit ne soit bien déclarée, et que le feu et les flambeaux ne rendent ma chambre d'un bon air. Je crains l'entre chien et loup quand on ne cause point, et je me trouve mieux dans ces bois que toute seule dans une chambre ; c'est ce qui s'appelle *se mettre dans l'eau de peur de la pluie*; mais je m'accommode mieux de cette grande tristesse que de l'ennui d'un fauteuil. Ne craignez point le serein, ma fille, il n'y en a point dans les vieilles allées, ce sont des galeries ; ne craignez que la pluie extrême, car, en ce cas, il faut revenir, et je ne puis rien faire qui ne me fasse mal aux yeux : c'est pour conserver ma vue que je vais à ce que vous appelez le serein ; ne soyez en aucune peine de ma santé, je suis dans la très parfaite.

Mme de Sévigné ne redoutait point la solitude. Elle savait la meubler de promenades et d'occupations ; mais elle s'accoutumait plus difficilement à la société provinciale : Mlle de Plessis et Mlle de Croqueoison, et toutes ces « chiennes de carrossées » qu'elle voyait de loin déboucher dans ses allées, et qui ne lui donnaient pas toujours le temps de fuir et de se cacher. Voici comment elle raconte à sa fille la visite d'un certain M. de Meneuf.

17 novembre 1675.

Un président m'est venu voir avec qui j'ai une affaire que je vais essayer de finir pour avancer mon retour autant que je le puis. Ce président avait avec lui un fils de sa femme, qui a vingt

ans, et que je trouvai, sans exception, la plus agréable et la plus jolie figure que j'aie jamais vue : j'allais dire que je l'avais vu à cinq ou six ans, et que j'admirais, comme M. de Montbazon, qu'on pût croître en si peu de temps ; sur cela, il sort une voix terrible de ce joli visage, qui nous plante au nez d'un air ridicule que *mauvaise herbe croît toujours.* Voilà qui fut fait ; je lui trouvai des cornes ! S'il m'eût donné un coup de massue sur la tête, il ne m'aurait pas plus affligée : je jurai de ne plus me fier aux physionomies :

Non, non, je te promets,
Non, je ne m'y fierai jamais.

Combien plus agréables les après-midi passées à embellir le parc, où la marquise, enveloppée dans quelque bonne vieille casaque, sous son vieux chapeau de paille, dirigeait ses ouvriers et prenait part à leurs labeurs, — ayant elle-même mal au dos quand ils ahanaient d'une trop grande fatigue.

Je m'amuse à faire abattre de grands arbres ; le tracas que cela fait représente au naturel ces tapisseries où l'on peint les ouvrages de l'hiver : des arbres qu'on abat, des gens qui scient d'autres qui font des bûches, d'autres qui chargent une charrette, et moi au milieu : voilà le tableau.

Un jour qu'elle parcourait ses allées, la marquise voyait arriver son fils, qui, depuis trois semaines, avait quitté l'armée sans que sa mère sût où lui envoyer de ses nouvelles.

4 décembre 1675.

Comme je venais de me promener avant-hier, je trouvai au bout du mail le *Frater* qui se mit à deux genoux aussitôt qu'il m'aperçut, se sentant si coupable d'avoir été trois semaines

sous terre, à chanter *matines*, qu'il ne croyait pas me pouvoir aborder d'une autre façon. J'avais bien résolu de le gronder, et je ne savais jamais où trouver de la colère ; je suis fort aise de le voir ; vous savez comme il est divertissant ; il m'embrassa mille fois ; il me donna les plus méchantes raisons du monde, que je pris pour bonnes ; nous causons fort, nous lisons, nous nous promenons, et nous achèverons ainsi l'année, c'est-à-dire le reste.

Et maintenant, les lettres s'emmêlent de celles du « petit frère », toujours gai, toujours agréable, qui conte à sa sœur comment sa mère fait les jours maigres, la marée n'arrivant guère :

Mon fils, dit-elle, je prends une beurrée, et je chante ! ce qu'il y a de bon ou de mauvais, c'est que cela est au pied de la lettre.

Puis il lui écrit comment on a dit enfin la première messe dans la chapelle. Il lui dit aussi que, Mlle de Plessis étant malade, on l'a remplacée par une petite personne, fort jolie, « dont les yeux ne nous faisaient point souvenir des yeux de la *divine* ».

Pour vous montrer la vieillesse et la capacité de la petite personne qui est avec nous, c'est qu'elle nous vient d'assurer que le lendemain de la veille de Pâques était un mardi ; et puis elle s'est reprise et a dit : c'est un lundi ; mais comme elle a vu que cela ne réussissait pas, elle s'est écriée : Ah ! mon Dieu ! que je suis sotte ! c'est un vendredi ; voilà où nous en sommes. Si vous avez la bonté de nous mander quel jour vous croyez que c'est, vous nous tireriez d'une grande peine.

La vie aux Rochers était plus gaie lorsque le jeune Sévigné s'y trouvait, et le 29 décembre, la marquise écrit à sa fille :

Nous lisons beaucoup, et du sérieux, et des folies, et du fable, et de l'histoire. Nous nous faisons tant d'affaires que nous

n'avons pas le temps de nous tourner. On nous plaint à Paris; on croit que nous sommes au coin de notre feu à mourir d'ennui et à ne pas voir le jour; ces bois n'ont rien d'affreux; ce n'est pas d'être ici ou de n'être pas à Paris qu'il faut me plaindre... La longueur de vos réponses m'effraie et fait bien comprendre l'horrible distance qui est entre nous. Ah! ma fille, que je la sens et qu'elle fait bien toute la tristesse de ma vie! Sans cela, ne serais-je pas trop heureuse, avec un joli garçon comme celui que j'ai? Il vous dira lui-même s'il ne souffre pas d'être éloigné de vous; mais je l'attends, il n'est point encore arrivé; c'est une fragile créature. Encore s'il se mariait pendant son voyage! mais je suis assurée qu'on le retient pour rien du tout; s'il se divertit, il est bien.

Enfin Sévigné arrive de Rennes pour souhaiter la bonne année à sa « maman-mignonne »; il apporte une sorte de chanson qui la fait rire; il parle d'un beau projet de mariage, mais il n'est pas *cuit :* la belle n'a que quinze ans. Elle n'est donc pas beaucoup plus âgée que la petite personne qui remplit si joliment la place de la *divine* Plessis, et qui amuse fort et la mère et le fils.

Que dites-vous de l'habile personne dont nous vous parlions la dernière fois, et qui ne put du tout deviner quel jour c'est que le lendemain de la veille de Pâques? C'est un joli petit bouchon qui nous réjouit fort :

Cela n'aura vingt ans
Que dans six ans d'ici.

Je voudrais que vous l'eussiez vue tous les matins manger une beurrée longue comme d'ici à Pâques, et l'après-dînée croquer deux pommes vertes avec du pain bis. Sa naïveté et sa jolie petite figure nous délassent de la guinderie et de l'esprit *fichu* (pointu) de Mlle du Plessis.

Cette petite personne allait devenir bien utile et bien nécessaire aux Rochers dans de pénibles circonstances. Mme de Sévigné s'était trop promenée au clair de la lune pendant ces belles nuits d'hiver où les bois sont pleins de formes fantastiques. Vers la mi-janvier, elle dut s'aliter, prise d'une fièvre rhumatismale avec fluxion, douleur et gonflement des mains, persistant pendant plusieurs mois. Mme de Sévigné ne peut plus écrire de lettres ! Son fils, la petite personne, lui servent de secrétaires, mais ce n'est plus la même chose, et l'égoïste Corbinelli se refuse à cette correspondance, affirmant que, sous la dictée, l'esprit de la marquise se résout en vapeur. Et, en effet, ces lettres dictées sont moins vives, moins souples, moins brillantes ; mais nous les aimons, car elles font voir à souhait la fermeté de son esprit, la bonté de son cœur. Mme de Sévigné était une malade exquise, toujours prête à diminuer l'importance de son mal, prompte à croire au mieux, pleine de reconnaissance et de tendres éloges pour ceux qui la soignent avec dévouement. Charles de Sévigné se montre un admirable garde-malade, attentif, enjoué, patient et bon. Il soigne sa mère, il rassure sa sœur, et enfin, après une dizaine de jours bien cruels, il peut écrire :

Nous sentons quasi plus vivement le plaisir de voir ma mère les deux bras empaquetés dans vingt serviettes et ne se pouvant soutenir sur ses jarrets, que nous ne sentions celui de la voir se promener et chanter du matin au soir dans nos allées.

Dix jours plus tard, elle commence à se promener dans sa chambre, mais toutes les articulations restent raides et enflées. Et cet état continue assez longtemps. Le 22 mars, elle est encore assez malade pour que la petite personne

lui serve de secrétaire, mais la santé s'annonce avec le printemps :

Mon usage n'est pas changé ; mon esprit et mon humeur ne le sont guère ; je suis maigre, et j'en suis bien aise ; je marche et je prends l'air avec plaisir ; et si l'on me veille encore, c'est parce que je ne puis me tourner toute seule dans mon lit ; mais je ne laisse pas de dormir. Je vous avoue bien que c'est une incommodité et je la sens un peu. Mais enfin, ma fille, il faut souffrir ce qu'il plaît à Dieu, et trouver encore que je suis bien heureuse d'en être sortie, car vous savez quelle bête c'est qu'un rhumatisme... Au reste, si vous m'aviez vu faire la malade et la délicate dans ma robe de chambre, dans ma grande chaise avec des oreillers, et coiffée de nuit, de bonne foi vous ne reconnaîtriez pas cette personne qui se coiffait en toupet, qui mettait son busc entre sa chair et sa chemise, et qui ne s'asseyait que sur la pointe des sièges pliants.

Enfin, au mois d'avril 1677, elle rentre à Paris pour repartir le mois suivant aux eaux de Vichy, qui lui enlèvent les restes de son rhumatisme, et la rendent fraîche et dispose aux charmants devoirs de sa correspondance.

Mais, pendant longtemps, elle se méfiera du serein, elle essayera de se rendre forte contre « la tentation de la lune ». Ce n'est que trois ans plus tard, étant de nouveau aux Rochers, qu'elle se permettra ce plaisir d'une promenade à la nuit.

L'autre jour on vint me dire : « Madame, il fait chaud dans le mail, il n'y a pas un brin de vent, la lune y fait des effets les plus plaisants du monde. » Je ne pus résister à la tentation ; je mets mon infanterie sur pied ; je mets tous les bonnets, coiffes et casaques qui n'étaient point nécessaires ; je vais dans ce mail, dont l'air est comme celui de ma chambre, je trouve

mille *coquecigrues*, des moines blancs et noirs, plusieurs religieuses grises et blanches, du linge jeté par-ci par-là, des hommes noirs, d'autres ensevelis tout droits contre les arbres, de petits hommes cachés qui ne montraient que la tête, des prêtres qui n'osaient approcher. Apès avoir ri de toutes ces figures, et nous être persuadés que voilà ce qui s'appelle des esprits et que notre imagination en est le théâtre, nous nous en revînmes sans nous arrêter, et sans avoir senti la moindre humidité. Ma chère enfant, je vous demande pardon, je me crus obligée, à l'exemple des anciens, comme disait ce fou que nous trouvâmes dans le jardin de Livry, de donner cette marque de respect à la lune ; je vous assure que je m'en porte fort bien.

CHAPITRE VII

LA COUR ET LA VILLE

Ce n'est pas seulement de Paris aux Rochers que voyageait Mme de Sévigné. A trois reprises, sa brave calèche devait l'amener, par monts et par vaux, jusqu'à Grignan. Nous verrons plus tard le mélange d'orgueil maternel, d'épanouissement, d'inquiétude, d'appréhension que lui inspiraient le faste, le prestige, les prodigalités de Grignan : la marquise se rappelait trop bien la gloire de Vaux. En d'autres occasions, son équipage la transportait à Vichy ou à Bourbon pour y baigner ses rhumatismes. Mais, quand nous nous la figurons chez elle, nous la voyons soit aux Rochers, en Bretagne, soit à l'hôtel de Carnavalet, à Paris.

C'était pour loger les Grignan que la marquise se décida, au mois d'octobre 1677, à louer, solidairement avec son oncle et son gendre, le bel et vaste hôtel construit, cent ans plus tôt, par Jean Bullant et Jean Goujon, pour une autre grande dame bretonne. Sa façade était ornée des plus fines sculptures ; il avait reçu des agrandissements de Du Cerceau, avant d'être soumis à l'art de Libéral Bruant. Sa cour était belle — et le « bel air » qu'on y respirait ! — Le jardin, planté de « mille fleurs et mille petits arbres », pouvait héberger un rossignol ou deux, et l'on entendait par-dessus le mur les saintes voix des « bonnes petites Filles-Bleues ». Située au plus beau quartier de Paris, voilà enfin une maison digne de loger celle que sa

mère appelle « la reine de la Méditerranée ». L'hôtel valait bien son loyer annuel de cinq à six mille livres — au moins vingt-cinq à trente mille livres de notre monnaie. Tant pis si la « Carnavalette » présentait certaines incommodités : si le rez-de chaussée était obscur ; si, à l'étage noble les pièces se commandaient ; si les salles étaient carrelées ; si les vastes cheminées architecturales étaient de ces « vieilles antiquailles » que nous admirons aujourd'hui, dépréciées alors, où on faisait flamber tout un tronc de hêtre ; on saurait « se passer des parquets et des petites cheminées à la mode ». Avec quelques tableaux, quelques glaces, la maison aurait tout de même grand air.

La mère et la fille se partageaient le premier étage, dans une intimité longtemps désirée et parfois trop étroite. Ces murs ont connu des jours maussades où la fille parlait à peine, où la mère ne parlait que trop, où elle « pétillait » (c'est son mot) devant l'injustice de certaines bouderies. Il y avait aussi des discussions sur les dépenses. Pour Mme de Sévigné, la seule chose nécessaire, dans ce genre, c'était de payer ses fournisseurs. Mais les Grignan étaient fastueux : il leur fallait un train de prince, non seulement en Provence, mais dans une installation provisoire comme leur campement à la Carnavalette. Mme de Sévigné s'effrayait de les voir s'endetter avec tant d'intrépidité. Voici une lettre, entre beaucoup d'autres, où elle leur prêche l'économie ; il faut dire que Mme de Grignan venait d'orner de glaces sa chambre à l'hôtel de Carnavalet, que sa mère avait meublée pour elle :

Pour votre chambre, ma bonne, je comprends qu'elle est fort bien avec tout ce que vous me mandez ; si la sagesse ne faisait point fermer les yeux sur tout ce qui convient à la magni-

ficence des autres, on ne se laisserait pas tomber en pauvreté. Je sais le plaisir d'orner une chambre. J'y aurais succombé, sans le scrupule que je me suis toujours fait d'avoir des choses qui ne sont pas nécessaires, quand on n'a pas les nécessaires. J'ai préféré de payer mes dettes, et je crois que la conscience oblige, non seulement à cette préférence, mais à la *justice* de n'en plus faire de nouvelles. Ainsi je blâme, maternellement et en bonne amitié, l'envie qu'a M. de Grignan de vous donner un autre miroir. Contentez-vous, ma chère bonne, de celui que vous avez ; il convient à votre chambre qui est encore, de toutes façons, bien imparfaite ; il est à vous par bien des titres, et tout mon regret est de ne vous avoir donné que la glace ; j'aurais été bien aise, et il y a longtemps, de la faire ajuster comme vous avez fait. Jouissez donc, ma chère bonne, de votre dépense, sans en faire une plus grande qui serait superflue, et contre les bonnes mœurs que nous professons. (13 *juin* 1685.)

Il est difficile, pour une mère économe et régulière, de faire bon ménage avec une fille prodigue, elle-même très grande dame et mère de famille. Pendant deux années, Mme de Sévigné possédait vraiment sa fille chez elle. Elle entend s'ouvrir et se fermer la porte de sa chambre. Elle la rencontre, elle l'embrasse, elle prend ses heures, lui fait connaître les siennes... Souvent la comtesse, avant le lever des autres femmes, est venue prendre possession de la chambre de sa mère, et elle « la questionne », et elle « l'épilogue », et elle « l'examine », et elle « la gouverne », et elle « la secourt à la moindre apparence de vapeurs ». La mère et la fille sont logées « l'une tout à côté de l'autre, pour ne pas dire l'une dans l'autre », puisque, pour aller chez la marquise, il fallait passer par la chambre de la comtesse. La fille payait pension à sa mère ; elles tenaient en commun leur ordinaire. Et malgré tout l'amour, toute

l'adoration qu'elles avaient l'une pour l'autre, le manque de liberté leur pesait. Aussi, lorsque les Grignan revenaient à Paris, un peu plus tard, on s'arrangeait pour espacer les appartements. Désormais, la comtesse, au lieu de payer pension, « tiendra son petit ordinaire », ce qui n'empêchera Mme de Sévigné de la rejoindre à table, mais « en y apportant son poulet (1) ». On dégagea la chambre de la marquise ; on agrandit le domaine de la comtesse ; et pourtant il y avait encore, parfois, matière à criailleries maternelles, à bouderies revêches ou rêveuses de la part de la fille. Elles étaient, en toutes choses, si différentes ! Et parfois, c'était charmant : « Nous sommes une nouveauté l'une pour l'autre ! » écrit Mme de Sévigné. Mais, en d'autres occasions, ce n'était que déconcertant. Nous savons à quel point notre divine marquise était exubérante, — tout feu, tout flamme, tout sel, tout miel, — ce qu'elle avait dans le cœur se voyait dans les yeux, s'entendait sur les lèvres, sans artifice ni retard. Et parce que ce cœur était délicieux, elle n'était jamais fâcheuse, quand une autre, avec cette disposition périlleuse, l'aurait si facilement été. Mais parfois elle disait des sottises, que sa fille appelait « de jolies sottises », lorsqu'elles s'adressaient aux autres. Elle est la première à s'accuser de ces « sottes vivacités ». Et Mme de Grignan se blessait facilement, était timide, guindée, et, malgré son orgueil, avait peu de confiance en elle-même, se comptait « bonne à rien et inutile partout ». Elle avouait un tempérament « peu communicatif ». Et, quand elle parlait, c'était, parfois, pour laisser tomber, de sa jolie bouche, des reproches de pauvre femme ner-

(1) Voir le joli article de M. Prosper Dorbec sur l'Hôtel Carnavalet, publié dans *la Revue de Paris*, 15 mars 1913.

veuse : « Vous ne m'aimez pas ! » « Si je ne vous aime pas, si je ne suis point aise de vous voir, si j'aime Livry mieux que vous, je vous avoue, ma belle, que je suis la plus trompée de toutes les personnes du monde », riposte la mère, avec sa belle humeur accoutumée. Elle savait, sans doute, — elle qui savait tant de choses — que « vous ne m'aimez pas ! » est souvent une façon de dire : « Je vous aime ! »

Et tout cela était bien peu sérieux, et n'empêchait pas que l'amour rapprochait tendrement deux cœurs faits sur un si différent modèle. Chaque jour de leur intimité était un don de Dieu, si cher, si précieux :

Je les sentais ainsi, quand vous étiez à l'hôtel de Carnavalet. Je vous l'ai souvent dit : je ne rentrais jamais sans une joie sensible, je ménageais les heures, j'en étais avare : mais dans l'absence, ce n'est plus cela, on ne s'en soucie point, on les pousse même quelquefois ; on espère, on avance dans un temps auquel on aspire. C'est un ouvrage de tapisserie que l'on veut achever. On est libérale des jours ; on les jette à qui en veut. (10 *janvier* 1689.)

Même absente, pourtant, parfois Mme de Grignan agaçait cette mère idolâtre. Elle mettait sur ses lettres : « A Madame la marquise de Sévigné », ce qui nous paraît tout naturel. Mais cela paraissait ridicule à la « maman-mignonne » ; elle « pétillait » alors ; elle s'écriait : « Appelez-moi Pierrot ! » Et un jour que sa fille lui écrit, en parlant du baron de Chantal, « monsieur votre père ». — « Il ne vous était donc de rien? riposte la marquise. Je vous croyais parents ! »

Même dans leurs plus secrètes pensées, il y avait cette désharmonie. Mme de Sévigné était perspicace ; la vie lui

avait enseigné l'enchaînement des effets et des causes; la femme de Sévigné, l'amie de Fouquet, la cousine de Bussy, la nièce de Retz, ne pouvait douter de la corruption de l'homme; et tout cela l'inclinait aux doctrines de Port-Royal. Elle était, comme nous disons, une déterministe chrétienne, et sa prière de prédilection était : *Fiat voluntas tua.* Dans les vicissitudes mortelles, son seul espoir était dans l'incessante surveillance de Dieu.

Il me faut l'Auteur de l'univers pour raison de tout ce qui arrive; quand c'est à Lui qu'il faut m'en prendre, je ne m'en prends plus à personne, et je me soumets.

Elle ne voyait qu'une volonté unique dans l'univers; elle admirait partout l'ordre de la Providence, — et non pas seulement dans l'infiniment grand, mais dans les plus infimes détails de la vie quotidienne. C'est elle, c'est cette Providence auguste qui choisit telle mouche pour le poisson dans l'étang, et qui désigne au geai rieur tel moineau sous la feuillée; c'est elle qui donne sa pâtée de souris innocentes au chat-huant qui niche dans les ruines; c'est elle qui, dans un groupe de dix à douze personnes, abat M. de Turenne d'un coup de canon, tiré au hasard. Mais non, il n'y a plus de hasard! « Pour moi, qui vois en tout la Providence, je vois ce canon chargé de toute éternité. » Ce fatalisme chrétien, cette résignation intime est le fond même de l'âme de Mme de Sévigné.

Sa fille n'était pas moins intérieure, mais plus mystique et moins pieuse. Elle n'aimait pas, comme sa mère, les sermons à la mode, les lectures édifiantes; et pourtant, elle s'adaptait trop facilement aux pratiques religieuses de son nouveau pays, presque comme si elle n'y ajoutait pas une grande importance. Cartésienne dans l'âme (et, si

elle n'avait pas connu Descartes, elle aurait choisi pour son directeur spirituel Platon plutôt que Pascal), elle combinait le culte d'une vérité provisoire, qui est celle de son temps, de son pays, de sa race, avec la vénération d'une vérité absolue, que l'homme ne connaît pas encore, mais vers laquelle il se dirige. L'une était l'utile *vade-mecum* de la vie journalière ; c'était le pain quotidien, dont il faut se nourrir, mais qu'il ne faut jamais mettre au prix du festin éternel. Cette ambroisie sans nom, neuf fois plus douce que le miel, c'est un amour qui dépasse l'amour humain, incommensurable avec lui, comme entre l'arrêt et le mouvement il n'y a pas de commune mesure : Mme de Grignan nous a laissé un petit écrit sur l'amour pur et les idées de Fénelon. Ce qu'elle demandait à la Providence, c'était l'élargissement du cœur, c'était de rendre plus grande son âme ; et j'aime beaucoup la prière qu'elle a trouvée :

Mon Dieu, faites-moi la grâce de n'aimer que les biens que le Temps amène et qu'il ne peut ôter.

Les biens spirituels étaient, à ses yeux, les seuls vrais biens. Et elle adorait en esprit et en vérité, sans grand souci des rites, ayant parfois des idées que sa mère condamnait comme dangereuses. Nous savons qu'elle ne croyait pas perdues les âmes des petits enfants morts sans baptême, mais, si elle transgressait parfois la doctrine stricte, c'était ingénument ; elle était bien catholique de sentiment. S'il lui arrivait de passer les bornes en toute candeur, son âme fière et franche ne pensait pas s'égarer ; mais c'était une ouaille que tentaient les pâturages défendus.

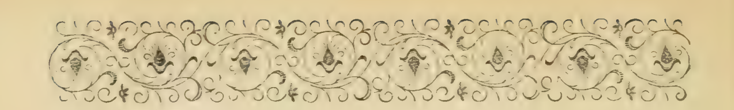
Si Mme de Sévigné s'inquiétait de sa fille (de ses idées lâches, de sa tolérance pour les jésuites, de ses communions

fréquentes), Mme de Grignan, en revanche, sentait fort bien ce qu'il y avait dans sa mère de mondain et presque d'un peu trop païen. « Vous n'êtes qu'une païenne », disait en souriant un jour le grand Arnauld à la marquise... Mme de Grignan ne pensait pas que sa mère allât « plus haut que le paradis ». Il faut dire que cette altitude suffisait parfaitement à Mme de Sévigné. Et pendant que la fille rêvait d'un abîme éternel où l'âme se plonge, ravie, la mère allait « en Bourdaloue » et relisait Nicole. Elle, du moins, ne perdait jamais le sentiment des contingences, le sens des réalités. Ses prières et ses actions tendaient vers un même but : rapprocher sa fille de Paris. « C'est votre pays et celui de M. de Grignan, et je vivrais bien tristement, si je n'espérais de vous y revoir. » Active, autant que sa fille était nonchalante de sa nature ; généreuse et intéressée à la fois (tandis que Mme de Grignan était désintéressée par oubli et par paresse), la marquise trouvait parfois que sa comtesse s'accommodait trop bien de son éloignement ; elle éclatait alors en mille tendres reproches, en ces plaintes amoureuses dont les cœurs secs sont parfois embarrassés.

A un moment, il paraît que M. de Grignan espérait obtenir du roi le gouvernement du Canada. Y aurait-il amené sa jeune femme, ses enfants? Les aurait-il laissés à la Carnavalette sous l'aile de Mme de Sévigné. Il n'avait pas à se décider, la place étant donnée ailleurs. Même son triomphe d'Orange (où, à la tête de sept cents gentilshommes, il emportait la ville pour le roi) n'a jamais rendu M. de Grignan *persona grata* à Versailles. Sa femme n'y était pas aimée. Distraite, froide, elle ne savait pas faire sa cour. Un soir, comme elle assistait au jeu du roi, elle fit

maladroitement tomber toutes les cartes par terre. Ses traits d'esprit, qui rompaient de loin en loin un silence rêveur, irritaient parfois et ne flattaient jamais. En s'y appliquant, elle était parfois d'une politesse « qui me fait croire une paysanne en présence de vous », écrit sa mère : mais elle n'avait rien de cet heureux abandon. Elle n'amusait pas, et il faut savoir amuser les princes. Son humeur n'était pas à toute épreuve ; fort aimable « quand elle le veut bien », elle s'avoue coupable « d'effervescences d'humeur ». Si Mme de La Fayette, elle-même sensible et intellectuelle, la met « au-dessus de tout pour l'esprit et pour l'agrément », la Reine de la Méditerranée est trop philosophe, et encore trop enfant gâtée, pour plaire en haut lieu. Il faut la voir dans son cabinet, dans son salon, à ses heures ; elle perd tout son attrait lorsqu'à Versailles elle doit faire antichambre.

Et pourtant jamais sa mère ne perd l'espoir. A chaque place vacante auprès de la reine, auprès d'une des dauphines, ses yeux brillent, ses projets refleurissent. Et, de nouveau, elle se dépense pour ses enfants — ambassadrice de Grignan à la cour du roi. Elle tient sa fille au courant de tout ce qui se dit, de tout ce qui se passe, sans que cela serve à grand'chose. Sa fille, son fils, finalement elle-même, sont destinés à vieillir en province. Ne nous plaignons pas de cet heureux mécompte, puisque c'est à lui que nous devons les *Lettres de Mme de Sévigné.*



LETTRES DE Mme DE SÉVIGNÉ A Mme DE GRIGNAN

SUR LA COUR ET LA VILLE

A Paris, le 1er avril 1671.

Je revins hier de Saint-Germain : j'étais avec Mme d'Arpajon. Le nombre de ceux qui me demandèrent de vos nouvelles est aussi grand que celui de tous ceux qui composent la cour. Je pense qu'il est bon de distinguer la reine, qui fit un pas vers moi et me demanda des nouvelles de ma fille, sur son aventure du Rhône. Je la remerciai de l'honneur qu'elle vous faisait de se souvenir de vous. Elle reprit la parole et me dit : Contez-moi comme elle a pensé périr. Je me mis à lui conter votre belle hardiesse de vouloir traverser le Rhône par un grand vent, et que ce vent vous avait jetée rapidement sous une arche à deux doigts du pilier, où vous auriez péri mille fois si vous l'aviez touché. La reine me dit : Et son mari était-il avec elle? — Oui, madame, et M. le coadjuteur aussi. — Vraiment, ils ont grand tort, reprit-elle ; et fit des hélas, et dit des choses très obligeantes pour vous. Il vint ensuite bien des duchesses, entre autres la jeune Ventadour, très belle et très jolie. On fut quelques moments sans lui apporter ce divin tabouret ; et je me tournai

vers le grand-maître (1), et je dis : Hélas ! qu'on le lui donne : il lui coûte assez cher (2). Il fut de mon avis. Au milieu du silence du cercle, la reine se tourne, et me dit : A qui ressemble votre petite-fille? Madame, lui dis-je, elle ressemble à M. de Grignan. Sa Majesté fit un cri, j'en suis fâchée, et me dit doucement : Elle aurait bien mieux fait de ressembler à sa mère ou à sa grand'mère. Voilà ce que vous me valez de faire ma cour. La maréchale de Bellefonds m'a fait promettre de la tirer de la presse ; M. et Mme de Duras, à qui j'ai fait vos compliments, MM. de Charost et de Montausier, et *tutti quanti*, vous les rendent au centuple. Je ne dois pas oublier monsieur le dauphin et Mademoiselle, qui m'ont fort parlé de vous. J'ai vu Mme de Ludres ; elle vint m'aborder avec une surabondance d'amitié qui me surprit ; elle me parla de vous sur le même ton ; et puis tout d'un coup, comme je pensais lui répondre, je trouvai qu'elle ne m'écoutait plus, et que ses beaux yeux trottaient par la chambre : je le vis promptement, et ceux qui virent que je le voyais me surent bon gré de l'avoir vu, et se mirent à rire. Elle a été plongée dans la mer, la mer l'a vue toute nue, et sa fierté en est augmentée ; j'entends la fierté de la mer ; car pour la belle, elle en est fort humiliée.

Les coiffures *hurluberlu* m'ont fort divertie ; il y en a que l'on voudrait souffleter. La Choiseul ressemblait, comme dit Ninon, à un *printemps d'hôtellerie* comme deux gouttes d'eau ; cette comparaison est excellente. Mais qu'elle est dangereuse, cette Ninon ! Si vous saviez comme elle dogmatise sur la religion, cela vous ferait horreur. Son zèle pour pervertir les jeunes gens est pareil à celui d'un certain M. de Saint-Germain que nous avons vu une fois à Livry. Elle trouve que votre frère a la simplicité de la colombe, il ressemble à sa mère ; c'est Mme de Grignan qui a tout le sel de la maison, et qui n'est pas si sotte que d'être dans

(1) Le comte, puis duc du Lude, grand maître d'artillerie.

(2) M. de Ventadour était non seulement laid et contrefait, mais encore très débauché.

cette docilité. Quelqu'un pensa prendre votre parti, et voulut lui ôter l'estime qu'elle a pour vous ; elle le fit taire, et dit qu'elle en savait plus que lui. Quelle corruption ! quoi ! parce qu'elle vous trouve belle et spirituelle, elle veut joindre à cela cette autre bonne qualité, sans laquelle, selon ses maximes, on ne peut être parfaite ! Je suis vivement touchée du mal qu'elle fait à mon fils sur ce chapitre : ne lui en mandez rien ; nous faisons nos efforts, Mme de La Fayette et moi, pour le dépêtrer d'un engagement si dangereux. Il a de plus une petite comédienne (1), et tous les Despréaux et les Racine, et paye les soupers ; enfin, c'est une vraie diablerie. Il se moque des Mascaron, comme vous avez vu : vraiment il lui faudrait votre minime (2). Je n'ai jamais rien vu de si plaisant que ce que vous m'écrivez là-dessus ; je l'ai lu à M. de La Rochefoucauld ; il en a ri de tout son cœur. Il vous mande qu'il y a un certain apôtre qui court après *sa côte*, et qui voudrait bien se l'approprier comme son bien ; mais il n'a pas l'art de suivre les grandes entreprises. Je pense que *Mellusine* est dans un trou ; nous n'en entendons pas dire un seul mot. M. de La Rochefoucauld vous fait dire encore que s'il avait seulement trente ans de moins, il en voudrait fort à la *troisième côte* (3) de M. de Grignan. L'endroit où vous dites qu'il a deux côtes rompues le fit éclater : nous vous souhaitons toujours quelque sorte de folie qui vous divertisse, mais nous craignons bien que celle-là n'ait été meilleure pour nous que pour vous. Après tout, nous vous plaignons bien de n'entendre parler de Dieu que de cette sorte. Ah ! Bourdaloue ! Il fit, à ce qu'on m'a dit, une Passion plus parfaite que tout ce qu'on peut imaginer : c'était celle de l'année passée qu'il avait rajustée, selon ce que ses amis lui avaient conseillé, afin qu'elle fût inimitable. Comment peut-on aimer Dieu, quand on n'entend

(1) La Champmeslé.

(2) Le minime qui prêchait à Grignan.

(3) C'est-à-dire à Mme de Grignan, qui était la troisième femme de M. de Grignan.

jamais bien parler de lui? Il vous faut des grâces plus particulières qu'aux autres. Nous entendîmes, l'autre jour, l'abbé de Montmort (1); je n'ai jamais ouï un si beau jeune sermon : je vous en souhaiterais autant à la place de votre minime. Il fit le signe de la croix, il dit son texte ; il ne nous gronda point, il ne nous dit point d'injures ; il nous pria de ne point craindre la mort, puisqu'elle était le seul passage que nous eussions pour ressusciter avec Jésus-Christ. Nous le lui accordâmes, nous fûmes tous contents. Il n'a rien qui choque ; il imite M. d'Agen sans le copier ; il est hardi, il est modeste, il est savant, il est dévot ; enfin, j'en fus contente au dernier point.

Mme de Vauvineux vous rend mille grâces ; sa fille a été très mal. Mme d'Arpajon vous embrasse mille fois, et surtout M. Le Camus vous adore ; et moi, ma chère enfant, que pensez-vous que je fasse? Vous aimer, penser à vous, m'attendrir à tout moment plus que je ne voudrais, m'occuper de vos affaires, m'inquiéter de ce que vous pensez, sentir vos ennuis et vos peines, les vouloir souffrir pour vous, s'il était possible ; écumer votre cœur comme j'écumais votre chambre des fâcheux dont je la voyais remplie ; en un mot, comprendre vivement ce que c'est d'aimer quelqu'un plus que soi-même, voilà comme je suis : c'est une chose qu'on dit souvent en l'air ; on abuse de cette expression ; moi, je la répète, et sans la profaner jamais, je la sens tout entière en moi, et cela est vrai.

A Madame de Grignan.

A Paris, samedi 4 avril 1671.

Je vous mandai l'autre jour la coiffure de Mme de Nevers, et dans quel excès la Martin avait poussé cette mode ; mais il y a une certaine médiocrité qui m'a charmée, et qu'il faut vous

(1) Depuis évêque de Perpignan.

apprendre, afin que vous ne vous amusiez plus à faire cent petites boucles sur vos oreilles, qui sont défrisées en un moment, qui siéent mal, et qui ne sont non plus à la mode présentement que la coiffure de la reine Catherine de Médicis. Je vis hier la duchesse de Sully et la comtesse de Guiche ; leurs têtes sont charmantes ; je suis rendue, cette coiffure est faite justement pour votre visage ; vous serez comme un ange, et cela est fait en un moment. Tout ce qui me fait de la peine, c'est que cette mode, qui laisse la tête découverte, me fait craindre pour les dents. Voici ce que *Trochanire* (1), qui vient de Saint-Germain, et moi, nous allons vous faire entendre, si nous pouvons. Imaginez-vous une tête partagée à la paysanne jusqu'à deux doigts du bourrelet ; on coupe les cheveux de chaque côté, d'étage en étage, dont on fait deux grosses boucles rondes et négligées, qui ne viennent pas plus bas qu'un doigt au-dessous de l'oreille ; cela fait quelque chose de fort jeune et de fort joli, et comme deux gros bouquets de cheveux de chaque côté. Il ne faut pas couper les cheveux trop court ; car, comme il faut les friser *naturellement*, les boucles, qui en emportent beaucoup, ont attrapé plusieurs dames, dont l'exemple doit faire trembler les autres. On met les rubans comme à l'ordinaire, et une grosse boucle nouée entre le bourrelet et la coiffure ; quelquefois on la laisse traîner jusque sur la gorge. Je ne sais si nous vous avons bien représenté cette mode ; je ferai coiffer une poupée pour vous l'envoyer ; et puis, au bout de tout cela, je meurs de peur que vous ne vouliez point prendre toute cette peine. Ce qui est vrai, c'est que la coiffure que fait Montgobert n'est plus supportable. Du reste, consultez votre paresse et vos dents ; mais ne m'empêchez pas de souhaiter que je puisse vous voir coiffée ici comme les autres. Je vous vois, vous m'apparaissez, et cette coiffure est faite pour vous ; mais qu'elle est ridicule à certaines dames, dont l'âge ou la beauté ne conviennent pas !

(1) Mme de la Troche.

A Madame de Grignan.

A Paris, le dimanche 26 avril 1671.

Il est dimanche 26 avril. Cette lettre ne partira que mercredi ; mais ce n'est pas une lettre, c'est une relation que Moreuil vient de me faire à votre intention de ce qui s'est passé à Chantilly touchant Vatel. Il vous écrivit vendredi qu'il s'était poignardé. Voici l'affaire en détail : Le roi arriva le jeudi soir ; la promenade, la collation dans un lieu tapissé de jonquilles, tout cela fut à souhait. On soupa, il y eut quelques tables où le rôti manqua, à cause de plusieurs dîners auxquels on ne s'était point attendu ; cela saisit Vatel, il dit plusieurs fois : « Je suis perdu d'honneur, voici un affront que je ne supporterai pas. » Il dit à Gourville : « La tête me tourne, il y a douze nuits que je n'ai dormi ; aidez-moi à donner des ordres. » Gourville le soulagea en ce qu'il put. Le rôti qui avait manqué, non pas à la table du roi, mais aux vingt-cinquièmes, lui revenait toujours à l'esprit. Gourville le dit à M. le prince. M. le prince alla jusque dans la chambre de Vatel et lui dit : « Vatel, tout va bien ; rien n'était si beau que le souper du roi. » Il répondit : « Monseigneur, votre bonté m'achève ; je sais que le rôti a manqué à deux tables. » « Point du tout, dit M. le prince ; ne vous fâchez point : tout va bien. » Minuit vint, le feu d'artifice ne réussit pas, il fut couvert d'un nuage ; il coûtait seize mille francs. A quatre heures du matin, Vatel s'en va partout, il trouve tout endormi, il rencontre un petit pourvoyeur qui lui apportait seulement deux charges de marée ; il lui demande : « Est-ce là tout? — Oui, monsieur. » Il ne savait pas que Vatel avait envoyé à tous les ports de mer. Vatel attend quelque temps ; les autres pourvoyeurs ne vinrent point ; sa tête s'échauffait, il crut qu'il n'aurait point d'autre marée ; il trouva Gourville et lui dit : « Monsieur, je ne survivrai point à cet affront-ci. » Gourville se moqua de lui. Vatel monte à sa chambre, met son épée contre la porte

et se la passe au travers du cœur ; mais ce ne fut qu'au troisième coup, car il s'en donna deux qui n'étaient point mortels ; il tombe mort. La marée cependant arrive de tous côtés : on cherche Vatel pour la distribuer, on va à sa chambre, on heurte, on enfonce la porte, on le trouve noyé dans son sang ; on court à M. le prince, qui fut au désespoir. M. le duc pleura ; c'était sur Vatel que tournait tout son voyage de Bourgogne. M. le prince le dit au roi fort tristement : on dit que c'était à force d'avoir de l'honneur à sa manière ; on le loua fort, on loua et l'on blâma son courage. Le roi dit qu'il y avait cinq ans qu'il retardait de venir à Chantilly, parce qu'il comprenait l'excès de cet embarras. Il dit à M. le prince qu'il ne devait avoir que deux tables, et ne point se charger de tout ; il jura qu'il ne souffrirait plus que M. le prince en usât ainsi ; mais c'était trop tard pour le pauvre Vatel. Cependant Gourville tâcha de réparer la perte de Vatel ; elle fut réparée : on dîna très bien, on fit collation, on soupa, on se promena, on joua, on fut à la chasse ; tout était parfumé de jonquilles, tout était enchanté (1). Hier, qui était samedi, on fit encore de même ; et le soir, le roi alla à Liancourt, où il avait commandé *media noche ;* il y doit demeurer aujourd'hui. Voilà ce que Moreuil m'a dit, espérant que je vous le manderais. Je jette mon bonnet par-dessus les moulins, et je ne sais rien du reste. M. d'Hacqueville, qui était à tout cela, vous fera des relations sans doute ; mais comme son écriture n'est pas si lisible que la mienne, j'écris toujours ; et si je vous mande cette infinité de détails, c'est que je les aimerais en pareille occasion.

A Madame de Grignan.

A Paris, mercredi 13 janvier 1672.

Eh ! mon Dieu, ma fille, que me dites-vous? Quel plaisir prenez-vous à dire du mal de votre personne, de votre esprit ;

(1) Gourville dit dans ses *Mémoires* que cette fête coûta à M. le Prince près de deux cent mille livres.

à rabaisser votre bonne conduite ; à trouver qu'il faut avoir bien de la bonté pour songer à vous? Quoique assurément vous ne pensiez point tout cela, j'en suis blessée, vous me fâchez ; et quoique je ne dusse peut-être pas répondre à des choses que vous dites en badinant, je ne puis m'empêcher de vous en gronder, préférablement à tout ce que j'ai à vous mander. Vous êtes bonne encore quand vous dites que vous avez peur des beaux esprits : hélas ! si vous saviez qu'ils sont petits de près, et combien ils sont quelquefois empêchés de leurs personnes, vous les remettriez bientôt à hauteur d'appui. Vous souvient-il combien vous en étiez quelquefois excédée? Prenez garde que l'éloignement ne vous grossisse les objets ; c'est un effet assez ordinaire.

Nous soupons tous les soirs avec Mme Scarron (1) ; elle a l'esprit aimable et merveilleusement droit ; c'est un plaisir que de l'entendre raisonner sur les horribles agitations d'un certain pays qu'elle connaît bien. Les désespoirs qu'avait cette d'Heudicourt dans le temps que sa place paraissait si miraculeuse ; les rages continuelles de Lauzun, les noirs chagrins ou les tristes ennuis des dames de Saint-Germain, et peut-être que la plus enviée (*Mme de Montespan*) n'en est pas toujours exempte : c'est une plaisante chose que de l'entendre causer sur tout cela. Ces discours nous mènent quelquefois bien loin, de moralité en moralité, tantôt chrétienne et tantôt politique. Nous parlons très souvent de vous, elle aime votre esprit et vos manières ; et quand vous vous retrouverez ici, vous n'aurez point à craindre de n'être pas à la mode.

Mais écoutez la bonté du roi et songez au plaisir de servir un si aimable maître. Il a fait appeler le maréchal de Bellefonds dans son cabinet, et lui a dit : « Monsieur le maréchal, je veux savoir pourquoi vous me voulez quitter : est-ce dévotion? est-ce envie de vous retirer? est-ce l'accablement de vos dettes? Si c'est le dernier, j'y veux donner ordre et entrer dans le détail

(1) La future Mme de Maintenon. Elle connaîtra, elle aussi, les « tristes ennuis ».

de vos affaires. » Le maréchal fut sensiblement touché de cette bonté. « Sire, *dit-il*, ce sont mes dettes ; je suis abîmé ; je ne puis voir souffrir quelques-uns de mes amis qui m'ont assisté, et que je ne puis satisfaire. — Hé bien ! *dit le roi*, il faut assurer leur dette : je vous donne cent mille francs, de votre maison de Versailles, et un brevet de retenue de quatre cent mille francs, qui servira d'assurance, si vous veniez à mourir ; vous payerez les arrérages avec les cent mille francs ; cela étant, vous demeurerez à mon service. » En vérité, il faudrait avoir le cœur bien dur pour ne pas obéir à un maître qui entre avec tant de bonté dans les intérêts d'un de ses domestiques : aussi le maréchal n'y résista pas ; et le voilà remis à sa place et comblé de bienfaits. Tout ce détail est vrai.

Il y a tous les soirs des bals, des comédies et des mascarades à Saint-Germain. Le roi a une application à divertir Madame, qu'il n'a jamais eue pour l'autre. Racine a fait une tragédie qui s'appelle *Bajazet*, et qui lève la paille ; vraiment elle ne va pas *empirando* comme les autres. M. de Tallard (1) dit qu'elle est autant au-dessus des pièces de Corneille, que celles de Corneille sont au-dessus de celles de Boyer : voilà ce qui s'appelle louer ; il ne faut point tenir les vérités captives. Nous en jugerons par nos yeux et par nos oreilles.

Du bruit de Bajazet mon âme importunée (2)

fait que je veux aller à la comédie ; enfin nous en jugerons.

J'ai été à Livry ; hélas ! ma chère enfant, que je vous ai bien tenu parole, et que j'ai songé tendrement à vous ! Il y faisait très beau, quoique très froid ; mais le soleil brillait ; tous les arbres étaient parés de perles et de cristaux : cette diversité

(1) Qui fut depuis maréchal de France. Il était fils de Mme de la Baume.

(2) Parodie de ce vers d'*Alexandre :*

Du bruit de ses exploits mon âme importunée...

Acte Ier, scène II.

ne déplaît point. Je me promenai fort ; je fus le lendemain dîner à Pomponne ; quel moyen de vous redire ce qui fut dit en cinq heures? Je ne m'y ennuyai point. M. de Pomponne sera ici dans quatre jours ; ce serait un grand chagrin pour moi si jamais j'étais obligée à lui aller parler pour vos affaires de Provence : tout de bon, il ne m'écouterait pas ; vous voyez que je fais un peu l'entendue. Mais, de bonne foi, rien n'est égal à M. d'Uzès ; c'est ce qui s'appelle les grosses cordes ; je n'ai jamais vu un homme ni d'un meilleur esprit, ni d'un meilleur conseil ; j'attends pour vous parler de ce qu'il aura fait à Saint-Germain.

Vous me priez de vous écrire de grandes lettres ; je pense que vous devez en être contente ; je suis quelquefois épouvantée de leur immensité ; ce sont toutes vos flatteries qui me donnent cette confiance. Je vous conjure de vous conserver dans ce bienheureux état, et ne passez point d'une extrémité à l'autre. De bonne foi, prenez du temps pour vous rétablir, et ne tentez point Dieu par vos dialogues et par votre voisinage.

A Madame de Grignan.

A Paris, vendredi au soir 15 janvier 1672.

Je vous ai écrit ce matin, ma fille, par le courrier qui vous porte toutes les douceurs et tous les agréments du monde pour vos affaires de Provence ; mais je veux vous écrire encore ce soir, afin qu'il ne soit pas dit que la poste arrive sans vous apporter de mes lettres. Tout de bon, ma belle, je crois que vous les aimez ; vous me le dites : pourquoi voudriez-vous me tromper en vous trompant vous-même? Mais si par hasard cela n'était pas, vous seriez à plaindre de l'accablement où je vous mettrais par l'abondance de mes lettres : les vôtres font ma félicité. Je ne vous ai point répondu sur votre belle âme : c'est Langlade qui dit, *la belle âme*, pour badiner ; mais, de bonne foi, vous l'avez fort

belle ; ce n'est peut-être pas de ces âmes du premier ordre, comme *chose* (1), ce Romain qui, pour tenir sa parole, retourna chez les Carthaginois, où il fut pis que martyrisé ; mais, au-dessous, vous pouvez vous vanter d'être du premier rang : je vous trouve si parfaite et dans une si grande réputation que je ne sais que vous dire, sinon vous admirer et vous prier de soutenir toujours votre raison par votre courage, et votre courage par votre raison.

La pièce de Racine m'a paru belle, nous y avons été : ma *belle-fille* (2) m'a paru la plus miraculeusement bonne comédienne que j'aie jamais vue : elle surpasse la *Desœillets* de cent mille piques ; et moi, qu'on croit assez bonne pour le théâtre (3), je ne suis pas digne d'allumer les chandelles quand elle paraît. Elle est laide de près, et je ne m'étonne pas que mon fils ait été suffoqué par sa présence ; mais quand elle dit des vers, elle est adorable. *Bajazet* est beau : j'y trouve quelque embarras sur la fin ; mais il y a bien de la passion, et de la passion moins folle que celle de *Bérénice*. Je trouve pourtant, à mon petit sens, qu'elle ne surpasse pas *Andromaque*, et pour les belles comédies de Corneille, elles sont autant au-dessus, que votre idée était au-dessus de... Appliquez, et ressouvenez-vous de cette folie, et croyez que jamais rien n'approchera, je ne dis pas surpassera, je dis que rien n'approchera des divins endroits de Corneille. Il nous lut l'autre jour, chez M. de La Rochefoucauld, une comédie qui fait souvenir de sa défunte veine (4). Je voudrais cependant que vous fussiez venue avec moi après dîner, vous ne vous seriez point ennuyée ; vous auriez peut-être pleuré une petite larme,

(1) M. de Sauvebœuf, rendant compte à M. le prince d'une négociation pour laquelle il était allé en Espagne, lui disait : *Chose, chose*, le roi d'Espagne, m'a dit, etc.

(2) Mme de Sévigné désigne par ces mots la Champmeslé, que son fils avait aimée.

(3) Mme de Sévigné avait sans doute joué la comédie en société. Elle parle à M. de Pomponne du théâtre de Fresnes, dans la lettre du 1er août 1667.

(4) Cette pièce ne pouvait être que *Pulchérie* représentée en 1672.

puisque j'en ai pleuré plus de vingt ; vous auriez admiré votre *belle-sœur;* vous auriez vu les *anges* (*les demoiselles de Grancey*) devant vous, et la Bordeaux (1) qui était habillée en petite mignonne. M. le duc était derrière, Pomenars au-dessus, avec les laquais, son nez dans son manteau, parce que le comte de Créance veut le faire pendre, quelque résistance qu'il y fasse ; tout le bel air était sur le théâtre : le marquis de Villeroi avait un habit de bal ; le comte de Guiche ceinturé comme son esprit ; tout le reste en bandits. J'ai vu deux fois ce comte chez M. de La Rochefoucauld ; il me parut avoir bien de l'esprit, et il était moins surnaturel qu'à l'ordinaire.

Voilà notre abbé, chez qui je suis, qui vous mande qu'il a reçu le plan de Grignan, dont il est très content : il s'y promène déjà par avance ; il voudrait bien en avoir le profil ; pour moi, j'attends à le bien posséder que je sois dedans. J'ai mille compliments à vous faire de tous ceux qui ont entendu les agréables paroles du roi pour M. de Grignan. Mme de Verneuil me vient la première, elle a pensé mourir. Adieu, mon enfant. Que vous dirai-je de mon amitié, et de tout l'intérêt que je prends à vous à vingt lieues à la ronde, depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites choses? J'embrasse l'*admirable* Grignan, le *prudent* coadjuteur et le *présomptueux* Adhémar : n'est-ce pas là comme je le nommais l'autre jour?

A Madame de Grignan.

A Paris lundi 4 décembre 1763.

Me voilà toute soulagée de n'avoir plus Orange (2) sur le cœur ; c'était une augmentation par-dessus ce que j'ai accoutumé de

(1) Dont la fille fut mariée au comte de Fontaine-Martel, premier écuyer de Mlle de Montpensier.

(2) La principauté d'Orange, ancienne seigneurie enclavée dans le

penser, qui m'importunait. Il n'est plus question maintenant de la guerre du syndicat : je voudrais qu'elle fût déjà finie. Je crois qu'après avoir gagné votre petite bataille d'Orange, vous n'aurez pas tardé à commencer l'autre. Vous ne sauriez croire la curiosité qu'on avait pour être informé du succès de ce beau siège ; on en parlait dans le rang des nouvelles. J'embrasse le vainqueur d'Orange, et je ne lui ferai pas d'autre compliment que de l'assurer ici que j'ai une véritable joie que cette petite aventure ait pris un tour aussi heureux ; je désire le même succès à tous ses desseins et l'embrasse de tout mon cœur. C'est une chose agréable que l'attachement et l'amour de toute la noblesse pour lui : il y a très peu de gens qui pussent faire voir une si belle suite pour une si légère semonce. M. de La Garde vient de partir pour savoir un peu ce qu'on dit de cette prise d'Orange : il est chargé de toutes nos instructions, et, sur le tout, de son bon esprit et de son affection pour vous. D'Hacqueville me mande qu'il conseille à M. de Grignan d'écrire au roi : il serait à souhaiter que, par effet de magie, cette lettre fût déjà entre les mains de M. de Pomponne ou de M. de La Garde, car je ne crois pas qu'elle puisse venir à propos. L'affaire du syndic s'est fortifiée dans ma tête par l'absence du siège d'Orange.

Nous soupâmes encore hier avec Mme Scarron et l'abbé Têtu chez Mme de Coulanges ; nous causâmes fort ; vous n'êtes jamais oubliée. Nous trouvâmes plaisant d'aller ramener Mme Scarron à minuit au fin fond du faubourg Saint-Germain, fort au delà de Mme de La Fayette, quasi auprès de Vaugirard, dans la campagne ; une belle et grande maison (1) où l'on n'entre point ;

Comtat Venaissin, n'appartint à la France qu'à partir de 1713. Elle fut alors cédée à Louis XIV par le traité d'Utrecht. En 1673, elle appartint encore à la maison de Nassau, succédant à celle de Baux, comme elle aux anciens Adhémar. Les princes de Nassau étant alors hostiles à la France, M. de Grignan prit la citadelle d'Orange pour le roi. Ce fut, nous dit Mme de Sévigné, une occasion d'infinies dépenses.

(1) C'est dans cette maison qu'étaient élevés les enfants du roi et de Mme de Montespan, dont Mme Scarron était gouvernante.

il y a un grand jardin, de beaux et grands appartements : elle a un carrosse, des gens et des chevaux ; elle est habillée modestement et magnifiquement, comme une femme qui passe sa vie avec des personnes de qualité ; elle est aimable, belle, bonne et négligée : on cause fort bien avec elle. Nous revînmes gaiement, à la faveur des lanternes et dans la sûreté des voleurs. Mme d'Heudicourt (1) est allée rendre ses devoirs : il y avait longtemps qu'elle n'avait paru en ce pays-là.

On disait l'autre jour à Monsieur le dauphin qu'il y avait un homme à Paris qui avait fait pour chef-d'œuvre un petit chariot traîné par des puces. Monsieur le dauphin dit à M. le prince de Conti : Mon cousin, qui est-ce qui a fait les harnais? Quelque araignée du voisinage, dit le prince. Cela n'est-il pas joli? Ces pauvres filles (*de la reine*) sont toujours dispersées : on parle de faire des dames du palais, du lit, de la table, pour servir au lieu des filles. Tout cela se réduira à quatre du palais, qui seront, à ce qu'on croit, la princesse d'Harcourt, Mme de Soubise, Mme de Bouillon, Mme de Rochefort, et rien n'est encore assuré. Adieu ma très aimable.

A Madame de Grignan.

A Paris, vendredi 2 août 1675.

Je pense toujours, ma fille, à l'étonnement et à la douleur que vous aurez de la mort de M. de Turenne. Le cardinal de Bouillon est inconsolable : il apprit cette nouvelle par un gentilhomme de M. de Louvigny, qui voulut être le premier à lui faire son compliment ; il arrêta son carrosse comme il revenait de Pontoise à Versailles : le cardinal ne comprit rien à ce discours ; comme le gentilhomme s'aperçut de son ignorance, il

(1) Bonne de Pons, marquise d'Heudicourt.

s'enfuit ; le cardinal fit courir après et sut ainsi cette terrible mort ; il s'évanouit ; on le ramena à Pontoise, où il a été deux jours sans manger, dans des pleurs et dans des cris continuels. Mme de Guénégaud et Cavoie l'ont été voir ; ils ne sont pas moins affligés que lui. Je viens de lui écrire un billet qui m'a paru bon : je lui dis par avance votre affliction, et par l'intérêt que vous prenez à ce qui le touche, et par l'admiration que vous aviez pour le héros. N'oubliez pas de lui écrire ; il me paraît que vous écrivez très bien sur toutes sortes de sujets : pour celui-ci, il n'y a qu'à laisser aller sa plume. On paraît fort touché dans Paris de cette grande mort. Nous attendons avec transissement le courrier d'Allemagne ; Montecuculli (1), qui s'en allait, sera bien revenu sur ses pas, et prétendra bien profiter de cette conjoncture. On dit que les soldats faisaient des cris qui s'entendaient de deux lieues ; nulle considération ne les pouvait retenir ; ils criaient qu'on les menât au combat ; qu'ils voulaient venger la mort de leur père, de leur général, de leur protecteur, de leur défenseur ; qu'avec lui ils ne craignaient rien, mais qu'ils vengeraient bien sa mort ; qu'on les laissât faire ; qu'ils étaient furieux, et qu'on les menât au combat. Ceci est d'un gentilhomme qui était à M. de Turenne, et qui est venu parler au roi ; il a toujours été baigné de larmes, en racontant ce que je vous dis et les détails de la mort de son maître. M. de Turenne reçut le coup au travers du corps ; vous pouvez penser s'il tomba de cheval et s'il mourut ! Cependant le reste des esprits fit qu'il se traîna la longueur d'un pas, et que même il serra la main par convulsion ; et puis on jeta un manteau sur son corps. Ce Boisguyot (c'est ce gentilhomme) ne le quitta point qu'on ne l'eût porté sans bruit dans la plus prochaine maison. M. de Lorges était à près d'une demi-lieue de là ; jugez de son désespoir, c'est lui qui perd tout, et qui demeure chargé de l'armée et de tous les événements jusqu'à l'arrivée de M. le prince, qui a vingt-deux jours de marche. Pour moi, je pense mille fois le jour au chevalier de

(1) Généralissime des armées de l'Empire.

Grignan, et je ne m'imagine pas qu'il puisse soutenir cette perte sans perdre la raison : tous ceux qu'aimait M. de Turenne sont fort à plaindre.

Le roi disait hier en parlant des huit nouveaux maréchaux : Si Gadagne avait eu patience, il serait du nombre ; mais il s'est retiré, il s'est impatienté, c'est bien fait. On dit que le comte d'Estrées cherche à vendre sa charge ; il est du nombre des désespérés de n'avoir point le bâton. Devinez ce que fait Coulanges ; il copie mot à mot, et sans s'incommoder, toutes les nouvelles que je vous écris. Je vous ai mandé comme le grand-maître est duc ; il n'ose se plaindre ; il sera maréchal de France à la première voiture ; et la manière dont le roi lui a parlé passe de bien loin l'honneur qu'il a reçu. Sa Majesté lui dit de donner à Pomponne son nom et ses qualités ; il répondit : Sire, je lui donnerai le brevet de mon grand-père : il n'aura qu'à le faire copier. Il faut lui faire un compliment. M. de Grignan en a beaucoup à faire, et peut-être des ennemis ; car ils prétendent du *monseigneur*, et c'est une injustice qu'on ne peut leur faire comprendre.

Je reviens à M. de Turenne, qui, en disant adieu à M. le cardinal de Retz, lui dit : « Monsieur, je ne suis point un *diseur;* mais je vous prie de croire sérieusement que, sans ces affaires-ci, où peut-être on a besoin de moi, je me retirerais comme vous ; et je vous donne ma parole que, si j'en reviens, je ne mourrai pas sur le coffre, et je mettrai, à votre exemple, quelque temps entre la vie et la mort. » Je tiens cela de d'Hacqueville, qui ne l'a dit que depuis deux jours. Notre cardinal sera sensiblement touché de cette perte. Il me semble, ma fille, que vous ne vous lassez point d'en entendre parler : nous sommes convenus qu'il y a des choses dont on ne peut trop savoir de détails. J'embrasse M. de Grignan : je vous souhaiterais quelqu'un à tous deux avec qui vous puissiez parler de M. de Turenne : les Villars vous adorent ; Villars est revenu ; mais Saint-Géran et sa tête sont demeurés : sa femme espérait qu'on aurait quelque pitié de lui et qu'on le ramènerait. Je crois que La Garde vous mande le

dessein qu'il a de vous aller voir ; j'ai bien envie de lui dire adieu pour ce voyage ; le mien, comme vous savez, est un peu différé : il faut voir l'effet que fera dans notre pays la marche de six mille hommes commandés par deux Provençaux. Il est bien dur à M. de Lavardin d'avoir acheté une charge quatre cent mille francs, pour obéir à M. de Forbin, car encore M. de Chaulnes conserve l'ombre du commandement. Mme de Lavardin et M. d'Harouïs sont mes boussoles : ne soyez point en peine de moi, ma très chère, ni de ma santé ; je me purgerai après le plein de la lune, et quand on aura des nouvelles d'Allemagne. Adieu, ma chère enfant ; je vous aime si passionnément, que je ne pense pas qu'on puisse aller plus loin ; si quelqu'un souhaitait mon amitié, il devrait être content que je l'aimasse autant que j'aime votre portrait.

Au comte de Bussy.

A Paris, 6 août 1675.

Je ne vous parle plus du départ de ma fille, quoique j'y pense toujours et que je ne puisse jamais bien m'accoutumer à vivre sans elle : mais ce chagrin ne doit être que pour moi. Vous me demandez où je suis, comment je me porte et à quoi je m'amuse. Je suis à Paris, je me porte bien, et je m'amuse à des bagatelles. Mais ce style est un peu laconique, je veux l'étendre.

Je serais en Bretagne, où j'ai mille affaires, sans les mouvements de cette province, qui la rendent peu sûre. Il y va six mille hommes commandés par M. de Forbin. La question est de savoir l'effet de cette punition. Je l'attends ; et si le repentir prend à ces mutins, et qu'ils rentrent dans leur devoir, je reprendrai le fil de mon voyage, et j'y passerai une partie de l'hiver.

J'ai bien eu des vapeurs ; et cette belle santé, que vous avez vue si triomphante, a reçu quelques attaques dont je me suis trouvée humiliée, comme si j'avais reçu un affront.

Pour ma vie, vous la connaissez aussi. On la passe avec cinq ou six amies dont la société plaît, et à mille devoirs à quoi on est obligée, et ce n'est pas une petite affaire. Mais ce qui me fâche, c'est qu'en ne faisant rien les jours se passent, et l'on vieillit, et l'on meurt. Je trouve cela bien mauvais. La vie est trop courte : à peine avons-nous passé la jeunesse, que nous nous trouvons dans la vieillesse. Je voudrais qu'on eût cent ans d'assurés, et le reste dans l'incertitude. Ne le voulez-vous pas aussi, mon cousin? Mais comment pourrions-nous faire? Ma nièce sera de mon avis, selon le bonheur ou le malheur qu'elle trouvera dans son mariage : elle nous en dira des nouvelles, ou elle ne nous en dira pas. Quoi qu'il en soit, je sais bien qu'il n'y a point de douceur, de commodité, ni d'agrément que je ne lui souhaite dans ce changement de condition. J'en parle quelquefois avec ma nièce la religieuse ; je la trouve très agréable ; et d'une sorte d'esprit qui fait fort bien souvenir de vous. Selon moi, je ne puis la louer davantage.

Au reste, vous êtes un très bon almanach : vous avez prévu en homme du métier tout ce qui est arrivé du côté de l'Allemagne ; mais vous n'avez pas vu la mort de M. de Turenne, ni ce coup de canon tiré au hasard, qui le prend seul entre dix ou douze. Pour moi, qui vois en tout la Providence, je vois ce canon chargé de toute éternité (1). Je vois que tout y conduit M. de Turenne, et je n'y trouve rien de funeste pour lui, en supposant sa conscience en bon état. Que lui faut-il? Il meurt au milieu de sa gloire. Sa réputation ne pouvait plus augmenter ; il jouissait même en ce moment du plaisir de voir retirer les ennemis, et voyait le fruit de sa conduite depuis trois mois. Quelquefois, à force de vivre, l'étoile pâlit. Il est plus sûr de couper dans le vif, principalement pour les héros, dont toutes les actions sont si observées. Si le comte d'Harcourt fût mort après la prise

(1) On aime, dit Sainte-Beuve, à remarquer qu'elle avait senti la beauté de cette expression, et se plaisait à s'en parer devant plus d'un ami.

des îles Sainte-Marguerite ou le secours de Casal, et le maréchal du Plessis-Praslin après la bataille de Rethel, n'auraient-ils pas été plus glorieux? M. de Turenne n'a point senti la mort, comptez-vous cela encore pour rien? Vous savez la douleur générale pour cette perte, et les huit maréchaux de France nouveaux.

Vaubrun a été tué à ce dernier combat, qui comble M. de Lorges de gloire ; il en faut voir la fin. Nous sommes toujours transis de peur, jusqu'à ce que nous sachions si nos troupes ont repassé le Rhin. Alors, comme disent les soldats, nous serons péle-méle, la rivière entre deux. La pauvre *Madelonne* (1) est dans son château de Provence. Quelle destinée! Providence! Providence! Adieu, mon cher comte ; adieu, ma très chère nièce. Je fais mille amitiés à M. et à Mme de Toulongeon. Je l'aime fort, cette petite comtesse. Je ne fus pas un quart d'heure à Montelon, que nous étions comme si nous nous fussions connues toute notre vie ; c'est qu'elle a de la facilité dans l'esprit, et que nous n'avions point de temps à perdre. Mon fils est demeuré en Flandre ; il n'ira point en Allemagne. J'ai pensé à vous mille fois depuis tout ceci ; adieu.

A Madame de Grignan.

A Paris, vendredi 16 août 1675.

Je voudrais mettre tout ce que vous m'écrivez de M. de Turenne dans une oraison funèbre : vraiment votre style est d'une énergie et d'une beauté extraordinaires ; vous étiez dans les bouffées d'éloquence que donne l'émotion de la douleur. Ne

(1) Mme de Grignan. Sa mère lui donnait souvent ce nom. C'est une ancienne ballade du Midi : « La belle Maguelonne et Pierre de Provence. » Ce sont deux époux qui s'aiment et qui ne se voient que tous les sept ans.

croyez point, ma fille, que son souvenir soit déjà fini dans ce pays-ci ; ce fleuve qui entraîne tout n'entraîne pas sitôt une telle mémoire : elle est consacrée à l'immortalité. J'étais l'autre jour chez M. de La Rochefoucauld avec Mme de Lavardin, Mme de La Fayette et M. de Marsillac. M. le Premier y vint ; la conversation dura deux heures sur les divines qualités de ce véritable héros ; tous les yeux étaient baignés de larmes, et vous ne sauriez croire comme la douleur de sa perte était profondément gravée dans les cœurs : vous n'avez rien par-dessus nous que le soulagement de soupirer tout haut et d'écrire son panégyrique. Nous remarquions une chose, c'est que ce n'est pas depuis sa mort que l'on admire la grandeur de son cœur, l'étendue de ses lumières et l'élévation de son âme : tout le monde en était plein pendant sa vie ; et vous pouvez penser ce que fait sa perte par-dessus ce qu'on était déjà. Enfin, ne croyez point que cette mort soit ici comme celle des autres. Vous pouvez en parler tant qu'il vous plaira, sans croire que la dose de votre douleur l'emporte sur la nôtre. Pour son âme, c'est encore un miracle qui vient de l'estime parfaite qu'on avait pour lui ; il n'est pas tombé dans la tête d'aucun dévot qu'elle ne fût pas en bon état : on ne saurait comprendre que le mal et le péché pussent être dans son cœur. Sa conversion si sincère nous a paru comme un baptême ; chacun conte l'innocence de ses mœurs, la pureté de ses intentions, son humilité éloignée de toute sorte d'affectation, la solide gloire dont il était plein sans faste et sans ostentation, aimant la vertu pour elle-même, sans se soucier de l'approbation des hommes ; une charité généreuse et chrétienne. Vous ai-je dit comme il rhabilla ce régiment anglais? Il lui en coûta quatorze mille francs, et il resta sans argent. Les Anglais ont dit à M. de Lorges qu'ils achèveraient de servir cette campagne pour venger la mort de M. de Turenne, mais qu'après cela ils se retireraient, ne pouvant obéir à d'autres que lui. Il y avait de jeunes soldats qui s'impatientaient un peu dans les marais, où ils étaient dans l'eau jusqu'aux genoux ; et les vieux soldats leur disaient : « Quoi ! vous vous plaignez ! On voit bien que vous

ne connaissez pas M. de Turenne : il est plus fâché que nous quand nous sommes mal ; il ne songe, à l'heure qu'il est, qu'à nous tirer d'ici. Il veille quand nous dormons : c'est notre père. On voit bien que vous êtes jeunes. » Et ils les rassuraient ainsi. Tout ce que je vous mande est vrai : je ne me charge point des fadaises dont on croit faire plaisir aux gens éloignés ; c'est abuser d'eux, et je choisis bien plus ce que je vous écris que ce que je vous dirais si vous étiez ici. Je reviens à son âme : c'est donc une chose à remarquer que nul dévot ne s'est avisé de douter que Dieu ne l'eût reçue à bras ouverts, comme une des plus belles et des meilleures qui soient jamais sorties de ses mains. Méditez sur cette confiance générale de son salut, et vous trouverez que c'est une espèce de miracle qui n'est que pour lui. Enfin, personne n'a osé douter de son repos éternel. Vous verrez dans les nouvelles les effets de cette grande perte.

Le roi a dit d'un certain homme, dont vous aimiez assez l'absence cet hiver, qu'il n'avait ni cœur ni esprit : rien que cela. Mme de Rohan, avec une poignée de gens, a dissipé et fait fuir les mutins qui s'étaient attroupés dans son duché de Rohan. Les troupes sont à Nantes, commandées par Forbin ; car de Vins est toujours subalterne. L'ordre de Forbin est d'obéir à M. de Chaulnes ; mais, comme ce dernier est dans son Fort-Louis, Forbin avance et commande toujours. Vous entendez bien ce que c'est que ces sortes d'honneurs en idée, que l'on laisse sans action à ceux qui commandent. M. de Lavardin avait fort demandé le commandement ; il a été à la tête d'un vieux régiment (1), et prétendait que cet honneur lui était dû ; mais il n'a pas eu contentement. On dit que nos mutins demandent pardon. Je crois qu'on leur pardonnera moyennant quelques pendus. On a ôté M. de Chamillard, qui était odieux à la province, et l'on a donné pour intendant de ces troupes M. de Marillac, qui est fort honnête homme. Ce ne sont plus ces désordres qui m'empêchent de partir, c'est autre chose, que je ne

(1) Du régiment de Navarre, l'un des six vieux.

veux pas quitter ; je n'ai pu même aller à Livry, quelque envie que j'en aie. Il faut prendre le temps comme il vient ; on est assez aise d'être au milieu des nouvelles, dans ces terribles temps.

Écoutez, je vous prie, encore un mot de M. de Turenne. Il avait fait connaissance avec un berger qui savait très bien les chemins et le pays ; il allait seul avec lui et faisait poster ses troupes selon la connaissance que cet homme lui donnait. Il aimait ce berger et le trouvait d'un sens admirable ; il disait que le colonel Bec était venu comme cela, et qu'il croyait que ce berger ferait sa fortune comme lui. Quand il eut fait passer ses troupes à loisir, il se trouva content, et dit à M. de Roye : « Tout de bon, il me semble que cela n'est pas trop mal ; et je crois que M. de Montécuculli trouverait assez bien ce que l'on vient de faire. » Il est vrai que c'était un chef-d'œuvre d'habileté. Mme de Villars a vu une autre relation depuis le jour du combat, où l'on dit que dans le passage du Rhin le chevalier de Grignan fit encore des merveilles de valeur et de prudence : Dieu le conserve ! car le courage de M. de Turenne semble être passé à nos ennemis : ils ne trouvent plus rien d'impossible.

Depuis la défaite du maréchal de Créqui, M. de La Feuillade a pris la poste, et s'en est venu droit à Versailles, où il surprit le roi, et lui dit : « Sire, les uns font venir leurs femmes (*c'est Rochefort*), les autres les viennent voir : pour moi, je viens voir une heure Votre Majesté, et la remercier mille et mille fois ; je ne verrai que Votre Majesté, car ce n'est qu'à elle que je dois tout. » Il causa assez longtemps, et puis prit congé, et dit : « Sire, je m'en vais ; je vous supplie de faire mes compliments à la reine, à Monsieur le dauphin, à ma femme et à mes enfants » ; et s'en alla remonter à cheval. Et, en effet, il n'a vu âme vivante. Cette petite équipée a fort plu au roi, qui a raconté en riant comme il était chargé des compliments de M. de La Feuillade. Il n'y a qu'à être heureux, tout réussit.

A Madame de Grignan.

A Paris, mercredi 29 avril 1676.

Il faut commencer par vous dire que Condé fut pris d'assaut la nuit de samedi à dimanche. D'abord cette nouvelle fait battre le cœur ; on croit avoir acheté cette victoire ; point du tout, ma belle, elle ne nous coûte que quelques soldats, et pas un homme qui ait un nom. Voilà ce qui s'appelle un bonheur complet. Larrei, fils de M. Laîné qui fut tué en Candie, ou son frère, est blessé assez considérablement. Vous voyez comme on se passe bien de vieux héros.

Mme de Brinvilliers (1) n'est pas si aise que moi ; elle est en prison, elle se défend assez bien ; elle demanda hier à jouer au piquet, parce qu'elle s'ennuyait. On a trouvé sa confession ; elle nous apprend qu'à sept ans elle avait cessé d'être fille ; qu'elle avait continué sur le même ton ; qu'elle avait empoisonné son père, ses frères, un de ses enfants et elle-même ; mais que

(1) Marie-Marguerite Daubray, mariée en 1651 à N. Gobelin, marquis de Brinvilliers ; elle était fille de M. Daubray, lieutenant civil au Châtelet de Paris. Sa liaison avec Godin de Sainte-Croix l'entraîna dans les crimes qui ont attaché à son nom une affreuse célébrité. Elle fut déclarée atteinte et convaincue, par arrêt du 16 juillet 1676, d'avoir fait empoisonner M. Dreux-Daubray, conseiller au Parlement, son père, Antoine Daubray, lieutenant civil, et M. Daubray, conseiller au Parlement, ses deux frères, et d'avoir attenté à la vie de Thérèse Daubray, sa sœur. Son complice Sainte-Croix périt victime de ses expériences. On trouva chez lui une caisse remplie de poisons et de recettes, avec une déclaration écrite de sa main, portant que tout appartenait à la marquise de Brinvilliers. Elle s'était sauvée en pays étrangers, où elle fut arrêtée. Elle fut condamnée à faire amende honorable devant la principale porte de l'église de Paris, nu-pieds, la corde au cou, et avoir ensuite la tête tranchée, son corps brûlé et ses cendres jetées au vent.

ce n'était que pour essayer d'un contrepoison : Médée n'en avait pas tant fait. Elle a reconnu que cette confession est de son écriture ; c'est une grande sottise ; mais qu'elle avait la fièvre chaude quand elle l'a écrite ; que c'était une frénésie, une extravagance, qui ne pouvait être lue sérieusement.

La reine a été deux fois aux Carmélites avec *Quanto* (*Mme de Montespan*) ; cette dernière se mit à la tête de faire une loterie, elle se fit apporter tout ce qui peut convenir à des religieuses ; cela fit un grand jeu dans la communauté. Elle causa fort avec sœur Louise de la Miséricorde (*Mme de La Vallière*) ; elle lui demanda si tout de bon elle était aussi aise qu'on le disait. *Non*, répondit-elle, *je ne suis point aise*, *mais je suis contente. Quanto* lui parla fort du frère de MONSIEUR le Roi) et si elle voulait lui mander quelque chose, et ce qu'elle dirait pour elle. L'autre, d'un ton et d'un air tout aimable, et peut-être piquée de ce style : *Tout ce que vous voudrez*, *madame*, *tout ce que vous voudrez*. Mettez dans cela toute la grâce, tout l'esprit et toute la modestie que vous pourrez imaginer. *Quanto* voulut ensuite manger ; elle donna une pièce de quatre pistoles pour acheter ce qu'il fallait pour une sauce qu'elle fit elle-même, et qu'elle mangea avec un appétit admirable : je vous dis le fait sans aucune paraphrase. Quand je pense à une certaine lettre que vous m'écrivîtes l'été passé sur M. de Vivonne, je prends pour une satire tout ce que je vous envoie. Voyez un peu où peut aller la folie d'un homme qui se croirait digne de ces hyperboliques hommages.

A LA MÊME

A Paris, vendredi 17 juillet 1676.

Enfin, c'en est fait, la Brinvilliers est en l'air (1) : son pauvre petit corps a été jeté, après l'exécution, dans un fort grand

(1) Elle fut condamnée le 16 juillet.

feu, et ses cendres au vent ; de sorte que nous la respirerons, et que, par la communication des petits esprits, il nous prendra quelque humeur empoisonnante, dont nous serons tout étonnés. Elle fut jugée dès hier ; ce matin on lui a lu son arrêt, qui était de faire amende honorable à Notre-Dame et d'avoir la tête coupée, son corps brûlé, les cendres au vent. On l'a présentée à la question ; elle a dit qu'il n'en était pas besoin, et qu'elle dirait tout. En effet, jusqu'à cinq heures du soir elle a conté sa vie, encore plus épouvantable qu'on ne le pensait. Elle a empoisonné dix fois de suite son père ; elle ne pouvait en venir à bout ; ses frères et plusieurs autres, et toujours l'amour et les confidences mêlés partout. Elle n'a rien dit contre Penautier. On n'a pas laissé, après cette confession, de lui donner dès le matin la question ordinaire et extraordinaire. Elle n'en a pas dit davantage. Elle a demandé à parler à M. le procureur général ; elle a été avec lui ; on ne sait point encore le sujet de cette conversation. A six heures on l'a menée nue, en chemise, la corde au cou, à Notre-Dame, faire l'amende honorable ; et puis on l'a remise dans le même tombereau, où je l'ai vue, jetée à reculons sur de la paille, avec une cornette basse et sa chemise, un docteur auprès d'elle, le bourreau de l'autre côté : en vérité, cela m'a fait frémir. Ceux qui ont vu l'exécution disent qu'elle est montée sur l'échafaud avec bien du courage. Pour moi, j'étais sur le pont Notre-Dame, avec la bonne d'Escars. Jamais il ne s'est vu tant de monde ; jamais Paris n'a été si ému ni si attentif. Et qu'on demande ce que bien des gens ont vu : ils n'ont vu, comme moi, qu'une cornette ; mais enfin ce jour était consacré à cette tragédie. J'en saurai demain davantage, et cela vous reviendra.

A LA MÊME

A Paris, mercredi 22 juillet 1676.

Encore un petit mot de la Brinvilliers ; elle est morte comme elle a vécu, c'est-à-dire résolument. Elle entra dans le lieu où

l'on devait lui donner la question, et, voyant trois seaux d'eau, elle dit : « C'est assurément pour me noyer ; car de la taille dont je suis, on ne prétend pas que je boive tout cela. » Elle écouta son arrêt, dès le matin, sans frayeur et sans faiblesse ; et, sur la fin, elle fit recommencer, disant que ce tombereau l'avait frappée d'abord, et qu'elle en avait perdu l'attention pour le reste. Elle dit à son confesseur, par le chemin, de faire mettre le bourreau devant elle, *afin*, dit-elle, *de ne point voir ce coquin de Desgrais* (1), *qui m'a prise.* Desgrais était à cheval devant le tombereau. Son confesseur la reprit de ce sentiment ; elle dit : « Ah ! mon Dieu ! je vous en demande pardon ; qu'on me laisse donc cette étrange vue. » Elle monta seule et nu-pieds sur l'échelle et sur l'échafaud, et fut un quart d'heure *mirodée*, rasée, dressée et redressée par le bourreau ; ce fut un grand murmure et une grande cruauté. Le lendemain on cherchait ses os, parce que le peuple croyait qu'elle était sainte. Elle avait, disait-elle, deux confesseurs ; l'un soutenait qu'il fallait tout avouer, et l'autre non. Elle riait de cette diversité, disant : « Je puis faire en conscience ce qu'il me plaira. » Il lui a plu de ne rien dire du tout. Penautier sortira un peu plus blanc que de la neige. Le public n'est point content ; on dit que tout cela est trouble. Admirez le malheur : cette créature a refusé d'apprendre ce qu'on voulait, et a dit ce qu'on ne demandait pas ; par exemple, elle a dit que M. Fouquet avait envoyé Glaser, leur apothicaire empoisonneur, en Italie, pour avoir d'une herbe qui fait du poison : elle a entendu dire cette belle chose à Sainte-Croix. Voyez quel excès d'accablement et quel prétexte pour achever ce pauvre infortuné. Tout cela est bien suspect. On ajoute encore bien des choses ; mais en voilà assez pour aujourd'hui.

(1) Exempt de police.

Madame de Sévigné à la même.

A Paris, vendredi 6 novembre 1676.

M'y voici donc arrivée. J'ai dîné chez cette bonne Bagnols ; j'ai trouvé Mme de Coulanges dans cette chambre belle et brillante du soleil, où je vous ai tant vue quasi aussi brillante que lui. Cette pauvre convalescente m'a reçue agréablement. Elle veut vous écrire deux mots ; c'est peut-être quelque nouvelle de l'autre monde, que vous serez bien aise de savoir. Elle m'a conté les transparents : avez-vous ouï parler des transparents? Ce sont des habits entiers des plus beaux brocarts d'or et d'azur qu'on puisse voir, et par-dessus des robes noires transparentes, ou de belle dentelle d'Angleterre, ou de chenilles veloutées sur un tissu, comme ces dentelles d'hiver que vous avez vues ; cela compose un transparent, qui est un habit noir et un habit tout d'or, ou d'argent, ou de couleur, comme on le veut ; et voilà la mode. C'est avec cela qu'on fit un bal le jour de Saint-Hubert, qui dura une demi-heure ; personne n'y voulut danser. Le roi y poussa Mme d'Heudicourt à vive force. Elle obéit ; mais enfin le combat finit faute de combattants. Les beaux justaucorps en broderie destinés pour Villers-Cotterets servent le soir aux promenades, et ont servi à la Saint-Hubert. M. le prince a mandé de Chantilly aux dames que leurs transparents seraient mille fois plus beaux si elles voulaient les mettre à cru ; je doute qu'elles fussent mieux. Les Grancey et les Monaco n'ont point été de ces plaisirs, à cause que cette dernière est malade, et que la mère des *Anges* (1) a été à l'agonie. On dit que la marquise de la Ferté y est, depuis dimanche, d'un travail affreux, qui ne finit point, et où Bouchet perd son latin.

M. de Langlée a donné à Mme de Montespan une robe d'or

(1) La maréchale de Grancey.

sur or, rebrodé d'or, rebordé d'or, et par-dessus un or frisé, rebroché d'un or mêlé avec un certain or, qui fait la plus divine étoffe qui ait jamais été imaginée : ce sont les fées qui ont fait cet ouvrage en secret ; âme vivante n'en avait connaissance. On la voulut donner aussi mystérieusement qu'elle avait été fabriquée. Le tailleur de Mme de Montespan lui apporta l'habit qu'elle lui avait ordonné ; il en avait fait le corps sur des mesures ridicules : voilà des cris et des gronderies, comme vous pouvez le penser. Le tailleur dit en tremblant : « Madame, comme le temps presse, voyez si cet autre habit que voilà ne pourrait point vous accommoder, faute d'autre. » On découvrit l'habit : Ah ! la belle chose ! ah ! quelle étoffe ! vient-elle du ciel? il n'y en a point de pareille sur la terre. On essaye le corps ; il est à peindre. Le roi arrive ; le tailleur dit : « Madame, il est fait pour vous. » On comprend que c'est une galanterie ; mais qui peut l'avoir faite? « C'est Langlée, dit le roi. — C'est Langlée assurément, dit Mme de Montespan ; personne que lui ne peut avoir imaginé une telle magnificence ; c'est Langlée, c'est Langlée ; » tout le monde répète « c'est Langlée » ; les échos en demeurent d'accord, et disent : « C'est Langlée ; » et moi, ma fille je vous dis, pour être à la mode : « C'est Langlée. »

Au comte de Bussy.

A Livry, ce 3 novembre 1677.

Je suis venue ici achever les beaux jours et dire adieu aux feuilles ; elles sont encore toutes aux arbres, elles n'ont fait que changer de couleur : au lieu d'être vertes elles sont aurore, et de tant de sortes d'aurore, que cela compose un brocart d'or riche et magnifique que nous voulons trouver plus beau que du vert, quand ce ne serait que pour changer. Je suis logée à l'hôtel de Carnavalet. C'est une belle et grande maison, je souhaite d'y être longtemps, car le déménagement m'a beaucoup fati-

guée. J'y attends la belle comtesse, qui serait fort aise de savoir que vous l'aimez toujours. J'ai reçu ici votre lettre de Bussy. Vous me parlez fort bien en vérité de Racine et de Despréaux. Le roi leur dit il y a quatre jours : « Je suis fâché que vous ne soyez venus à cette campagne, vous auriez vu la guerre, et notre voyage n'eût pas été long. » Racine lui répondit : « Sire, nous sommes deux bourgeois qui n'avons que des habits de ville, nous en commandâmes de campagne ; mais les places que vous attaquiez furent plus tôt prises que nos habits ne furent faits. » Cela fut reçu agréablement. Ah ! que je connais un homme de qualité à qui j'aurais bien plutôt fait écrire mon histoire qu'à ces bourgeois-là, si j'étais son maître. C'est cela qui serait digne de la postérité !

A LA MÊME

A Paris, dimanche 17 mars 1680.

Quoique cette lettre ne parte que mercredi, je ne puis m'empêcher de la commencer aujourd'hui, pour vous dire que M. de La Rochefoucauld (1) est mort cette nuit. J'ai la tête si pleine de ce malheur, et de l'extrême affliction de notre pauvre amie (*Mme de La Fayette*), qu'il faut que je vous en parle. Hier samedi, le remède de l'Anglais (2) avait fait des merveilles, toutes les espérances de vendredi, que je vous écrivais, étaient augmentées ; on chantait victoire, la poitrine était dégagée, la tête libre, la fièvre moindre, des évacuations salutaires. Dans cet état, hier à six heures, il tourne à la mort. Tout d'un coup, les redoublements de fièvre, l'oppression, les rêveries ; en un mot, la goutte l'étrangle traîtreusement ; et, quoiqu'il eût beaucoup de

(1) L'auteur des *Maximes*.

(2) Talbot, médecin anglais, qui introduisait en France l'usage du quinquina.

force et qu'il ne fût point abattu des saignées, il n'a fallu que quatre ou cinq heures pour l'emporter ; et à minuit il a rendu l'âme entre les mains de M. de Condom. M. de Marsillac (1) ne l'a point quitté d'un moment. Il est dans une affliction qui ne peut se représenter ; cependant, ma fille, il retrouvera le roi et la cour ; toute sa famille se retrouvera à sa place ; mais où Mme de La Fayette retrouvera-t-elle un tel ami, une telle société, une pareille douceur, un agrément, une confiance, une considération pour elle et pour son fils? Elle est infirme, elle est toujours dans sa chambre, elle ne court point les rues. M. de La Rochefoucauld était sédentaire aussi ; cet état les rendait nécessaires l'un à l'autre, et rien ne pouvait être comparé à la confiance et aux charmes de leur amitié. Songez-y, ma fille, vous trouverez qu'il est impossible de faire une perte plus considérable, et dont le temps puisse moins consoler. Je n'ai pas quitté cette pauvre amie tous ces jours-ci ; elle n'allait point faire la presse parmi cette famille, en sorte qu'elle avait besoin qu'on eût pitié d'elle. Mme de Coulanges a très bien fait aussi, et nous continuerons quelque temps encore aux dépens de notre rate, qui est toute pleine de tristesse. Voilà en quel temps sont arrivées vos jolies petites lettres, qui n'ont été admirées jusqu'ici que de Mme de Coulanges et de moi. Quand le chevalier sera de retour, il trouvera peut-être un temps propre pour les donner. En attendant, il faut en écrire une de douleur à M. de Marsillac ; il met en honneur toute la tendresse des enfants, et fait voir que vous n'êtes pas seule ; mais, en vérité, vous ne serez guère imités. Toute cette tristesse m'a réveillée ; elle me représente l'horreur des séparations, et j'en ai le cœur serré.

Mercredi 20 mars.

Il est enfin mercredi. M. de La Rochefoucauld est toujours mort, et M. de Marsillac toujours affligé et si bien enfermé, qu'il

(1) Le fils de M. de Marsillac.

ne semble pas qu'il songe à sortir de cette maison. La petite santé de Mme de La Fayette soutient mal une pareille douleur ; elle en a la fièvre ; et il ne sera pas au pouvoir du temps de lui ôter l'ennui de cette privation. Sa vie est tournée d'une manière qu'elle le trouvera tous les jours à dire : vous devez m'écrire tout au moins quelque chose pour elle.

A LA MÊME

A Paris, lundi 6 mai 1680.

Vous me dites fort plaisamment qu'il n'y a qu'à laisser faire l'esprit humain, qu'il saura bien trouver ses petites consolations, et que c'est sa fantaisie d'être content. J'espère que le mien n'aura pas moins cette fantaisie que les autres, et que l'air et le temps diminueront la douleur que j'ai présentement. Il me semble que je vous ai mandé ce que vous me dites sur la furie de ce nouvel éloignement : on dirait que nous ne sommes pas encore assez loin, et qu'après une mûre délibération nous y mettons encore cent lieues volontairement. Je vous renvoie quasi votre lettre ; c'est que vous avez si bien tourné ma pensée, que je prends plaisir à la répéter. J'espère au moins que les mers mettront des bornes à nos fureurs, et qu'après avoir bien tiré chacune de notre côté, nous ferons autant de pas pour nous rapprocher que nous en faisons pour être aux deux bouts de la terre. Il est vrai que pour deux personnes qui se cherchent et qui se souhaitent toujours, je n'ai jamais vu une pareille destinée : qui m'ôterait la vue de la Providence m'ôterait mon unique bien ; et, si je croyais qu'il fût en nous de ranger, de déranger, de faire, de ne pas faire, de vouloir une chose ou une autre, je ne penserais pas à trouver un moment de repos. Il me faut l'Auteur de l'univers pour raison de tout ce qui arrive ; quand c'est à lui qu'il faut m'en prendre, je ne m'en prends plus à personne, et je me soumets. Ce n'est pourtant pas sans dou-

leur ni tristesse ; mon cœur en est blessé ; mais je souffre même ces maux, comme étant dans l'ordre de la Providence. Il faut qu'il y ait une Mme de Sévigné qui aime sa fille plus que toutes les autres mères ; qu'elle en soit souvent très éloignée, et que les souffrances les plus sensibles qu'elle ait dans cette vie lui soient causées par cette chère fille. J'espère aussi que cette Providence disposera les choses d'une autre manière, et que nous nous retrouverons, comme nous avons déjà fait.

A Madame de Grignan.

A Paris, lundi 21 février 1689.

Il est vrai, ma chère fille, que nous voilà bien cruellement séparées l'une de l'autre, *aco fa trembla* (1). Ce serait une belle chose, si j'y avais ajouté le chemin d'ici aux Rochers ou à Rennes : mais ce ne sera pas sitôt ; Mme de Chaulnes veut voir la fin de plusieurs affaires, et je crains seulement qu'elle ne parte trop tard, dans le dessein que j'ai de revenir l'hiver prochain, par plusieurs raisons, dont la première est que je suis très persuadée que M. de Grignan sera obligé de revenir pour sa chevalerie ; et que vous ne sauriez prendre un meilleur temps pour vous éloigner de votre château culbuté et inhabitable, et venir faire un peu votre cour avec M. le chevalier de l'ordre, qui ne le sera qu'en ce temps-là. Je fis la mienne l'autre jour à Saint-Cyr, plus agréablement que je n'eusse jamais pensé. Nous y allâmes samedi, Mme de Coulanges, Mme de Bagnols, l'abbé Têtu et moi. Nous trouvâmes nos places gardées : un officier dit à Mme de Coulanges que Mme de Maintenon lui faisait garder un siège auprès d'elle ; vous voyez quel honneur. Pour vous, madame, me dit-il, vous pouvez choisir ; je me mis avec Mme de Bagnols au second banc derrière les duchesses. Le

(1) Phrase provençale : cela fait trembler.

maréchal de Bellefonds vint se mettre, par choix, à mon côté droit, et devant c'étaient Mmes d'Auvergne, de Coislin et de Sully ; nous écoutâmes, le maréchal et moi, cette tragédie (1) avec une attention qui fut remarquée, et de certaines louanges sourdes et bien placées, qui n'étaient peut-être pas sous les *fontanges* de toutes les dames. Je ne puis vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce ; c'est une chose qui n'est pas aisée à représenter, et qui ne sera jamais imitée : c'est un rapport de la musique, des vers, des chants, des personnes, si parfait et si complet, qu'on n'y souhaite rien ; les filles qui font des rois et des personnages sont faites exprès ; on est attentif, et on n'a point d'autre peine que celle de voir finir une si aimable pièce ; tout y est simple, tout y est innocent, tout y est sublime et touchant ; cette fidélité de l'histoire sainte donne du respect ; tous les chants convenables aux paroles, qui sont tirées des Psaumes et de la *Sagesse*, et mis dans le sujet, sont d'une beauté qu'on ne soutient pas sans larmes ; la mesure de l'approbation qu'on donne à cette pièce, c'est celle du goût et de l'attention. J'en fus charmée, et le maréchal aussi, qui sortit de sa place pour aller dire au roi combien il était content, et qu'il était auprès d'une dame qui était bien digne d'avoir vu *Esther*. Le roi vint vers nos places ; et, après avoir tourné, il s'adressa à moi et me dit : « Madame, je suis assuré que vous avez été contente. » Moi, sans m'étonner, je répondis : « Sire, je suis charmée, ce que je sens est au-dessus de mes paroles. » Le roi me dit : « Racine a bien de l'esprit. » Je lui dis : « Sire, il en a beaucoup ; mais, en vérité, ces jeunes personnes en ont beaucoup aussi ; elles entrent dans le sujet comme si elles n'avaient jamais fait autre chose. — Ah ! pour cela, reprit-il, il est vrai. » Et puis Sa Majesté s'en alla et me laissa l'objet de l'envie ; comme il n'y avait quasi que moi de nouvelle venue, le roi eut quelque plaisir de voir mes sincères admirations sans bruit et sans éclat. M. le prince et Mme la princesse vinrent me dire un mot ; Mme de Maintenon,

(1) L'*Esther* de Racine.

un éclair, elle s'en allait avec le roi ; je répondis à tout, car j'étais en fortune.

Nous revînmes le soir aux flambeaux ; je soupai chez Mme de Coulanges, à qui le roi avait parlé aussi avec un air d'être chez lui, qui lui donnait une douceur trop aimable. Je vis le soir M. le chevalier, je lui contai tout naïvement mes petites prospérités, ne voulant point les cachoter sans savoir pourquoi, comme de certaines personnes ; il en fut content, et voilà qui est fait ; je suis assurée qu'il ne m'a point trouvé, dans la suite, ni une sotte vanité, ni un transport de bourgeoisie, demandez-lui. M. de Meaux (*Bossuet*) me parla fort de vous, M. le prince aussi ; je vous plaignis de n'être pas là, mais le moyen? on ne peut pas être partout. Vous étiez à votre opéra de Marseille ; comme *Atys* est non seulement *trop heureux* (1) mais trop charmant, il est impossible que vous vous y soyez ennuyée. Pauline doit avoir été surprise du spectacle ; elle n'est plus en droit d'en souhaiter un plus parfait. J'ai une idée si agréable de Marseille, que je suis assurée que vous n'avez pu vous y ennuyer, et je parie pour cette dissipation contre celle d'Aix.

Mais ce samedi même, après cette belle *Esther*, le roi apprit la mort de la jeune reine d'Espagne (2), en deux jours, par de grands vomissements : cela sent bien le fagot. Le roi le dit à Monsieur le lendemain, qui était hier : la douleur fut vive, Madame criait les hauts cris ; le roi en sortit tout en larmes.

On dit de bonnes nouvelles d'Angleterre... Si cette nouvelle continue, notre Bretagne sera moins agitée, et mon fils n'aura point le chagrin de commander la noblesse de la vicomté de Rennes et de la baronie de Vitré. Ils l'ont élu malgré lui pour être à leur tête : un autre serait charmé de cet honneur, mais il en est fâché, n'aimant, sous quelque nom que ce puisse être, la guerre par ce côté-là...

(1) Vers de l'opéra d'*Atys*.

(2) Marie-Louise d'Orléans, fille de Monsieur et de Henriette-Anne d'Angleterre, sa première femme.

CHAPITRE VIII

CHARLES DE SÉVIGNÉ

Sa fille était l'idole de Mme de Sévigné. Elle avait pourtant un fils, — le plus aimable garçon, — un fils unique, héritier du nom, et nous savons le cas qu'on faisait de l'héritier dans les familles féodales. Tout lui était sacrifié, sœurs et cadets jetés à droite et à gauche, dans les ordres, dans les couvents, pour lui faire la place plus large. Charles de Sévigné, pourtant, devait rester toute sa vie bien petit garçon en présence de sa sœur, plus âgée que lui de deux ans seulement.

Cette préférence pour la fille sort de l'ordinaire. Nous voyons pourtant une particularité pareille dans la famille de Bussy, qui favorisait, plus que tous ses autres enfants, une de ses filles : Mme de Coligny ; comme si, dans cette maison des Rabutin, le souvenir de sainte Chantal, gloire sacrée de la race, rachetait pour certaines de ses descendantes l'infériorité naturelle des femmes.

Mme de Sévigné adorait sa fille ; elle aimait bien son fils. Rien dans ses lettres n'est plus frais, plus gracieux, que les traits vifs et légers qui esquissent le portrait de ce charmant mauvais sujet, dont, disait-elle, « le cœur était fou ». C'était, du reste, un mauvais sujet d'une espèce

particulière : on ne voyait pas de fils plus tendre, de frère plus conciliant, ni de mari meilleur. Disons plutôt que c'était un être excellent, philosophe à sa façon, frappé de je ne sais quelle incapacité singulière, qui ôtait à ses qualités leurs effets ordinaires. Tout ce qu'il voulait entreprendre était condamné d'avance. C'est un arbre fleuri dans sa beauté fragile, qui n'aboutira jamais au fruit. Il le savait bien, car il était le plus fin des critiques. Aussi disait-il : « Tout ce que je puis penser de bon est toujours inutile et demeure sans effet, et j'ai toujours la grâce efficace pour ce qui ne vaut pas grand'chose. »

Et c'est peut-être pour cela qu'il nous paraît sympathique : nous le voyons si aimable et toujours déçu. Regardons-le bien, ce beau garçon, alerte sous la toison blonde, avec le sourire, avec le charme de sa mère. Ne dirait-on pas qu'il soit promis aux belles destinées? Y a-t-il de plus agréable jeune marquis? — disons plutôt « jeune baron », car c'est un trait de son esprit gracieux que, pour laisser tout l'éclat à sa « maman-mignonne », il ne portera que le moindre de ses titres, jusqu'au jour de son mariage.

Nous le rencontrons, pour la première fois, à l'âge de neuf ans, arrivant dans le fond d'un carrosse tout ouvert avec sa mère et sa sœur : « Tous trois tels que les poètes représentent Latone au milieu du jeune Apollon et de la petite Diane. » C'est ainsi que l'abbé Arnauld les a vus. Nous le retrouvons quelques années plus tard à Livry, dans ce petit bois où il y a un trône de gazon ; c'est là qu'il s'est assis tout un après-midi d'été à réciter une scène de théâtre à sa mère. Il lisait, disait-elle, presque aussi bien que Molière. Les beaux vers, les forêts et sa

« maman-mignonne », c'est ce que le petit baron a toujours le mieux aimé. C'était un dilettante. Il avait le goût très juste ; il n'était pas, comme sa mère, assujetti à la mode, ni aux penchants de son entourage. Jamais il n'aurait confondu dans un éloge égal l'âpre génie de Pascal et la fade utilité du bon Nicole. Il se connaissait en musique ; et je voudrais savoir ce qu'est devenue certaine « symphonie charmante, composée par les deux Camus avec Ytier », qu'il ne pouvait écouter sans s'attendrir. Il aimait causer, chez Ninon et ailleurs, « avec toute une mauvaise société de poètes », dont il payait les soupers. (Rassurons-nous : ces piliers de cabaret, c'est Boileau et c'est Racine.) Mais il fréquentait plus d'une sorte de gens : sa mère, nous dit Saint-Simon, « l'avait mis dans le monde, et dans la meilleure compagnie ». Elle aurait tant voulu faire de lui un bel officier, un homme bien en cour, en même temps qu'un homme de valeur. Elle rêvait un autre Pomponne. Sévigné était réfractaire. Il préférait flâner par les détours de la vie. Il n'aimait guère Versailles ; il aspirait à sa chère Bretagne, à son manoir, à ses bois, à ses libertés, à ses aises. Enfin, il avait les mêmes goûts que sa mère. Mais elle en aurait voulu d'autres chez ses enfants.

Son fils, nous le devinons, l'agaçait encore en lui présentant, comme dans un miroir, l'image de ses défauts d'autrefois. Mme de Sévigné n'était plus coquette : était-ce bien elle qui, autrefois, avait si bien tenu en laisse et Bussy, et Condé, et Fouquet, et le comte de Lude? Mme de Sévigné n'était plus froide : la vie, tragique, incertaine, avait ouvert son cœur à toutes les compassions comme à toutes les sympathies. Et voilà sous ses yeux cet aimable Sévigné, qui ne pouvait voir une jolie fille sans feindre d'en être

amoureux à mourir. Son entrain, pour délicieux qu'il nous paraisse, n'était, en somme, que sa jeunesse qui lui faisait du bruit. Sa spontanéité, son laisser-aller n'étaient que le libre jeu accordé à la fantaisie du moment, dans une nature sans ensemble, vivant au jour le jour dans une série de sincérités successives. Il était l'image de sa mère, sans le grand cœur, sans les fermes principes, sans l'âme toujours en croissance de sa mère. Ce gentil Charles de Sévigné, si câlin et si fou, n'était en somme qu'un de ces bons jouisseurs qui finissent, sur leurs vieux jours, en marguilliers de leur paroisse.

Ces jeunesses-là sont belles, mais combien vite elles s'usent ! On devient nonchalant ; ce pauvre cœur abandonné à tant d'impressions s'engourdit. Personne n'a goûté la lie amère de l'ennui comme certains fantaisistes. Ces âmes incohérentes ignorent l'harmonie secrète qui constitue le fond d'un caractère, — elles sont faites de poussière d'or, si l'on veut, — mais ce n'est que de la belle poussière. Sévigné, par exemple, était un fils aimable ; il adorait sa mère. « Pour moi, écrit celle-ci à sa fille, je crois son amitié fort bonne, pourvu qu'on la connaisse pour être tout ce qu'on en sait, et peut-on lui en demander davantage? » Elle a vu ce fils la soigner dans ses maladies comme la plus tendre fille ; elle l'a vu égayer les longues soirées des Rochers par mille inventions plaisantes, parfaitement heureux entre son vieux grand-oncle et sa « maman-mignonne ». Mais qu'il les quitte, il n'y pensera plus ; il les laissera sans nouvelles. Il est vrai qu'il sera charmant à l'heure du retour. Qu'il est divertissant alors ! Qu'il est enfant ! C'est à peine une grande personne. Il est plutôt, comme il nous l'expliquera lui-même

avec sa finesse accoutumée, un assemblage de plusieurs personnes, fort différentes, dont chacune tire de son côté, agissant pour soi, selon l'humeur du jour.

Le mauvais mariage de Mme de Sévigné la poursuivait jusque dans ses enfants. Je les trouve sympathiques, ce fils et cette fille, mais, pour être les enfants de cette fraîche Bourguignonne, qu'ils sont donc faibles ! Pour Mme de Grignan, passe encore : malgré ses raideurs et ses froideurs, malgré sa jalousie et son éternelle paresse, malgré ce cœur inquiet et défiant qui ne savait s'épancher que de loin, c'est une belle âme ; on peut s'y fier. Sa mère le lui dira mille fois. « Vous êtes vraie. Les personnes sincères comme vous donnent un grand poids à leurs paroles. » « Vous me paraissez solide ; il me semble qu'on peut se fier à vos paroles ; » elle la trouve « très loyale » ; elle revient souvent sur ses « vertus romaines ». Elle a raison ; il y a de la force morale chez cette jeune personne timide, gauche, névrosée, que la moindre décision à prendre jette dans un vertige d'irrésolution, qu'elle sait cependant vaincre. Mme de Grignan est courageuse à sa façon ; elle a de la raison, de la dignité. La plaie à peine secrète du cœur de sa mère, c'est qu'elle n'ose donner les mêmes louanges à Sévigné.

Il était soldat, mais la fille des Rabutin a dû souffrir de le voir si peu combatif. En tout, amateur, dilettante, il ne sait guère s'acharner ; il oublie pour un rien ce qu'il veut, et même ce qu'il se croyait justement en train de sentir. Plus d'une fois il s'est comporté bravement dans les tranchées, et l'heure du danger n'est pas son écueil. « Il a servi peu, mais bien, » nous dira Saint-Simon. Ce

qui lui manquait, c'était cet autre courage, plus difficile, qui sait affronter les privations, la lassitude, l'ennui...

Un jour (c'était pendant l'été de 1677), Sévigné s'ennuyait à mourir ; au front de l'armée, on piétinait sur place, sans que rien arrivât pour rompre la monotonie des jours. Ce jeune guidon souffrait par-dessus le marché d'une contusion qui lui bleuissait la hanche, d'un rhumatisme au talon. Et brusquement, sans permission demandée comme sans congé accordé, il tombe chez sa mère à Livry, presque en déserteur, presque en cachette. Le roi en fronçait le sourcil ; Louvois le prenait mal ; son capitaine et cousin, le marquis de la Trousse, lui écrit : « Venez boiter avec nous. » Il tenait à ses aises et à la paix de Livry. Enfin la marquise, s'effrayant de la tournure que prenait l'affaire, partit pour Versailles, dans l'espoir de tout arranger. Mais il fallait renvoyer Sévigné à son régiment.

Il s'en va à l'armée (écrit-elle à Mme de Grignan), il n'était pas possible qu'il fît autrement.

Je voudrais même qu'il ne traînât pas et qu'il eût tout le mérite d'une si honnête résolution. Je trouve la réputation des hommes bien plus délicate et blonde que celle des femmes. (5 *août* et 28 *juillet* 1677.)

Sévigné, donc, reprit son service, mais c'en était fait de sa carrière. Le roi était sans miséricorde pour ce genre de manquements. Louis XIV ne manifestait point son déplaisir ; le ministre non plus ; mais, pour l'officier qui abandonnait sa compagnie sans congé, la disgrâce était certaine. Malgré l'ordre d'avancement écrit au tableau, il y avait certaines promotions qui n'arrivaient guère. Saint-Simon s'en plaint amèrement (t. XII, chap. XVIII). Sévigné allait en faire la preuve, et nous le verrons, au

fil des années, guidon, puis sous-lieutenant en perpétuité, tandis que son jeune neveu de Grignan sera colonel à dix-huit ans.

Il cherchera alors, longtemps en vain, à vendre sa charge, mais c'était encore un moyen de se rendre haïssable au roi : l'officier démissionnaire était assuré de subir toutes les mortifications possibles dans sa province, et dans sa ville, et jusque dans ses terres et dans ses biens. Sévigné s'en moque et s'en va, le cœur léger. En effet, l'armée n'était guère son fait, ni la cour non plus ; avec empressement il quittera ses emplois pour se retirer en Bretagne. Au fond, il n'était heureux qu'aux Rochers. Il avouait « une violente inclination à passer sa vie avec les Bretons ». (Le petit baron était régionaliste avant l'heure.) Pourtant il n'aime pas que sa sœur « le regarde comme un monsieur de Sottenville ». Mais sa mère aussi le constate, en soupirant :

Si j'avais voulu faire un homme tout exprès, et pour l'esprit, et pour l'honneur, pour être enivré de ces pays-là (la cour) et même pour être assez propre à y plaire, j'aurais fait à plaisir M. de Sévigné. Il se trouve que c'est précisément le contraire.

La marquise s'en désole, et pourtant c'est bien d'elle que Sévigné a pris sa haine de la contrainte. Elle aussi, ne dit-elle pas cent fois que « c'est un métier tuant que l'excès de cérémonies et de civilités ». Et elle espère encore voir son garçon s'y assujettir. Pendant qu'il cherchait en vain à vendre sa charge, il était, un été, en garnison à Fontainebleau ; la cour s'y trouvait. Que le roi vît Sévigné un jour, aimable et blond, à la tête de sa compagnie, Sa Majesté pouvait fort bien le remarquer ! Et la marquise, aux

Rochers, se laisse aller à bâtir force châteaux en Espagne. Mais Sévigné ne se prête à aucune combinaison de la sorte. Il écrit à sa mère des lettres « bien noires », où il ne parle que de « chaînes » et d' « esclavage ». Il voudrait « voler aux Rochers, avec une soif non pareille de revoir son cher pays ». Et voilà que, par désœuvrement et par tristesse, au lieu de faire sa cour au roi, il la fait à « sa grosse cousine de V... » « la duchesse de V... », je ne sais quelle duchesse (et mieux vaut certes ne pas approfondir), mais je pense que c'est la duchesse de Ventadour, la jeune femme, si jolie, du vilain bossu vicieux — « cette jeune Ventadour, très belle et très jolie » qui ne s'était mariée que pour avoir droit au « divin tabouret » des duchesses, — ce tabouret dont notre marquise disait « qu'il lui coûtait assez cher ».

Et voilà donc notre Sévigné qui court la forêt en pensant à ses bois des Rochers, qui se cache chez sa cousine à faire l'amour « sans amour ». Il ne sait rien du grand art des courtisans ; sa mère, de loin, jette un petit sourire impatient :

Pour mon fils, on croit toujours qu'il n'a pas un sou. Il ne donne rien du tout, jamais un repas, jamais une galanterie, pas un cheval pour suivre le roi et Monsieur le dauphin à la chasse, n'osant jouer un louis ; et si vous saviez l'argent qui lui passe par les mains, vous en seriez surprise. (16 *juin* 1680.)

Ce qu'il rapporte en Bretagne de cette garnison de Fontainebleau, ce n'est pas la faveur du roi ; ce qu'il a gagné sous le dais de la duchesse ne peut se nommer. Bref, il rentre chez sa mère, fort malade, et furieux comme sont les êtres faibles à qui l'on joue un mauvais tour. Il n'a guère aimé son amie ; et elle ne l'a point chéri ; et cela augmente encore sa colère. C'est un orage qui passe vite,

mais cela brûle et gronde ; on l'entend de loin. « Je pensais qu'il fallait mourir plutôt que d'en ouvrir la bouche », écrit Mme de Sévigné, mais, lui, confie son malheur à quinze ou seize personnes, et n'épargne en rien la réputation de celle qui fut son amie.

« Ce fripon de Sévigné » est un bien aimable garçon, mais il ne réussit guère à la cour ; il ne veut plus entendre parler du métier des armes. Soldat et courtisan sont pourtant les principaux emplois d'un homme de qualité. Il en existe bien un troisième qui incombe spécialement au chef des armes, à l'héritier du nom : c'est le devoir de continuer la race. Mais là encore ce gentil Sévigné se montre inutile. C'est un viveur, c'est un voluptueux ; ce n'est pas un père de famille. Tant de passions, tant de liaisons, tous ces souvenirs (romanesques et légers quelquefois, parfois coupables) l'avaient rendu comme incapable d'un engagement sérieux. Sa mère a raison : « C'est une fragile créature... »

Je vois si trouble dans le destin de votre frère que je n'en puis parler. Je ne vois point les petits enfants qui me viendront de ce côté. (21 *juin* 1680.)

Dès la première jeunesse, cet aimable descendant de Don Juan s'était lancé dans la carrière. Il n'avait que vingt ans, lorsque, revenu de Candie, il faisait ses débuts dans la vie parisienne. La marquise, trop avertie par les excès du père, désirait couper court à ces dérèglements en mariant son fils « avec une petite fille qui est un peu juive de son estoc, mais les millions nous paraissent de bonne maison ». (Déjà !) Mais Sévigné n'entendait rien de cette oreille-là. Il s'était épris de la femme la plus libre (qui sait? peut-être de l'esprit le plus libre?) de Paris : Ninon,

Mlle de Lenclos — la maîtresse héréditaire. Elle avait onze ans de plus que la mère du petit baron :

Votre frère entre sous les lois de Ninon ; je doute qu'elles lui soient bonnes : elle avait gâté son père. Il faut le recommander à Dieu.

Mais Ninon se lassa vite de ce garçon vif et froid. C'était, disait-elle, « un cœur de citrouille fricassé dans de la neige ». Le mot plut à Mme de Sévigné par la justesse de sa fantaisie. Elle ne l'oubliera jamais. Un autre jour, la vieille Aspasie appela son jeune amant « une âme de bouillie dans un corps de papier mouillé ». Sévigné ne s'offensa pas de tant d'insolence ou de tant de franchise. Il se savait faible et froid. Il reprochait même ses défauts, en riant, à sa mère, « ... et me dit que je lui avais donné de ma glace, et qu'il se passerait fort bien de cette ressemblance ». Bien vite ses amours avec Ninon s'assagissaient et devenaient une solide amitié ; ils étaient, l'un et l'autre, fort spirituels. Pour contenter sa flamme, il cherchait ailleurs, et bientôt la marquise recevait les confidences de son fils, fort épris de la comédienne à la mode — de « la jeune merveille », « la petite Chimène », comme Mme de Sévigné appelle la Champmeslé.

Il me montre des lettres qu'il a retirées de cette comédienne ; je n'en ai jamais vu de si chaudes ni de si passionnées. Il pleurait : il mourait. Il croit tout cela quand il écrit, il s'en moque un moment après.

Mais Chimène, tout comme Ninon, « se lasse d'aimer sans être aimée » : Sévigné n'était passionné que la plume à la main ; il quitta « la petite merveille » aussi vite que Ninon l'avait quitté. Ninon, devenue amie et confidente

du petit baron, avait demandé à lire les lettres de l'actrice ; Sévigné les lui prêta. Mais, à parcourir ces jeunes pages émues et sincères, la vieille hétaïre sentit au cœur la morsure d'une jalousie imprévue : et, pour perdre la Champmeslé, elle menaçait d'envoyer tout le paquet chez un amant de la belle. Ce fou de Sévigné, ce faible Sévigné, paraît avoir compris la chose comme une fameuse plaisanterie, et, rentré chez lui, il s'empressait à la raconter à sa mère. Mais elle s'indignait :

Je lui dis que c'était une infamie de couper ainsi la gorge à cette petite créature pour l'avoir aimé ; qu'elle n'avait point sacrifié ses lettres (comme on voulait le lui faire croire pour l'animer), qu'elle les lui avait rendues ; que c'était une trahison basse et indigne d'un homme de qualité, et que, même dans les choses malhonnêtes, il y avait de l'honnêteté à observer. Il entra dans mes raisons ; il courut chez Ninon ; et, moitié par adresse, et moitié par force, il lui retira les lettres de cette pauvre diablesse. Je les ai fait brûler. (22 *avril* 1671.)

C'était plus sûr. Les amours de Sévigné montaient en grade, et maintenant il s'affichait, sans grand mal, avec des femmes mariées. Personne ne prenait ces liaisons très au sérieux. Le monde pensa, comme M. de La Rochefoucauld, que Sévigné n'était guère du bois dont sont faites les fortes passions. Et pourtant, un jour, le baron fut surpris « par un mari, dans une conversation fort secrète ». Il faisait mine alors de se tourner vers une vie régulière. Il fréquentait les jeunes filles. Sa mère, tout heureuse, pensait qu'il voulait enfin se marier ; mais non : Sévigné venait de découvrir le « flirt ». Il aimait assez faire rire les jeunes filles et leur faire un brin de cour ; mais, au moment sérieux, il se dérobait. Il paraît pourtant avoir

trouvé bien agréable certaine petite personne, dont il écrit à sa sœur :

14 juillet 1677.

J'ai vu deux fois la jolie infante chez elle ; elle est fort jolie, fort gaie ; je crois que je la divertis. J'ai le bonheur de faire rire la grand'mère, qui m'a dit, à moi-même, qu'elle me trouvait joli garçon. Nous nous entendons même, quelquefois, la petite fille et moi, et là-dessus nous nous regardons de côté. Cette affaire est entre les mains de la Providence.

Mme de Sévigné ne pouvait plus aller à Rennes ou à Vitré sans rencontrer le regard timide et éploré de ses belles-filles manquées. Il y avait, en plus, Mlle Sylvie de Tonquedec, fille d'un seigneur querelleur et rustaud de basse Bretagne que la marquise ne pouvait guère souffrir, parce qu'autrefois il avait été le camarade des frasques du marquis : pendant plusieurs années, Mlle de Tonquedec était le cauchemar de Mme de Sévigné. C'était presque une consolation que de se rappeler l'existence de la belle abbesse chez qui, trop souvent, le baron allait « chanter matines ». Et puis, il y avait Mlle de la Coste. Celle-là était une demoiselle de petite noblesse, trente ans passés, « aucun bien… nulle beauté ». Le baron, étant seul aux Rochers pendant l'automne de 1679, avait affaire à Rennes ; et là, il rencontra cette personne. Il en devint éperdument amoureux, à sa manière. Il la suivit de Rennes en basse Bretagne. Le père de la belle s'alarma et écrit à la marquise « qu'il en est bien fâché ; et que ce n'est point un parti pour M. de Sévigné ». Il craignait aussi, le brave homme, que cette cour intempestive

ne dégoûtât sa fille « d'un parti proportionné auquel elle était comme accordée ».

Mme de Sévigné confiait ces tracas à sa fille :

25 octobre 1678.

Toute la province en parle ; M. de Coulanges et toutes mes amies de Bretagne m'en écrivent et croient tous qu'il se mariera. Pour moi, je suis persuadée que non ; mais je lui demande pourquoi décrier sans besoin sa pauvre tête, qui avait si bien fait dans les commencements. (Elle parle des succès de son fils comme député de la noblesse aux États de Rennes.) Pourquoi troubler cette fille qu'il n'épousera jamais? Pourquoi lui faire refuser ce parti qu'elle ne regarde plus qu'avec mépris? Pourquoi cette perfidie? Et si ce n'en est point une, elle a bien un autre nom, puisque, assurément, je ne signerai point à son contrat de mariage. S'il a de l'amour, c'est une folie qui fait faire encore de plus grandes extravagances ; mais, *comme je l'en crois incapable*, je ferais scrupule, si j'étais en sa place, de troubler, de gaieté de cœur, l'esprit et la fortune d'une personne qu'il est si aisé d'éviter. Il est aux Rochers, me parlant de ce voyage de chez Tonquedec, mais pas un mot de la demoiselle, ni de ce bel attachement.

Mme de Sévigné connaissait son garçon. Déjà le feu de paille flambait moins haut.

1er novembre 1679.

Mon fils est tristement aux Rochers. Il dit que le premier soir, quand il se trouva tout seul dans mon appartement, avec les clefs de mes cabinets qu'on lui donna, il fut saisi d'une pensée si funeste, et cela ressembla tellement à une chose qui arrivera quelque jour, qu'il se mit à pleurer, comme quand le bon abbé

recevait Notre-Seigneur. Il m'assure fort qu'il n'épousera point la petite personne dont je vous ai parlé. Tout le monde me mande, pourtant, qu'il y a de la *ravauderie* entre eux. Il veut aller chez Tonquedec, qui n'est qu'à deux lieues de la belle ; toute la province en parle et trouve sa conduite la plus mauvaise du monde. Il me persuade qu'il n'a point envie de faire une sottise, mais, comme il est faible, et qu'il me mande tous les jours qu'il est différent de lui-même, qu'il est deux ou trois hommes tout à la fois, je lui dis que le plus sûr est de ne point s'exposer à voir cette fille chez elle ; qu'il est dangereux de tenter Dieu ; qu'il ne faut qu'un malheur ; et que, pendant qu'un de ces hommes serait pris pour dupe, l'autre maudirait le jour et l'heure d'un si ridicule accouplement !

C'est que Sévigné n'aimait plus les comédiennes, les Ninon, ni même les belles duchesses mal mariées.

Il lui fallait une âme, un certain sentiment, quelque chose d'élevé, de presque un peu austère... Et si un rien blesse sa délicatesse intime, il se dégoûte vite de l'objet qu'il adorait. Déjà, au moment de sa prime jeunesse, il avait connu de ces brusques revirements, et la marquise écrivait, dès avril 1671, le récit d'une de ces lassitudes subites, de ces sécheresses imprévues :

Il me disait hier au soir que, pendant la semaine sainte, il avait été si épouvantablement dévergondé qu'il lui avait pris un dégoût de tout cela qui lui faisait bondir le cœur. Il n'osait y penser, il avait envie de vomir... Il avait l'imagination frappée et ne pouvait regarder une femme. Il était comme les chevaux rebutés d'avoine. Ce mal n'a pas été d'un moment.

C'était l'amoureux voluptueux et gai qui se voyait déjà vaincu par un autre, ascète et philosophe. Et c'était ce dernier, j'imagine, qui se montrait si fortement épris

d'une fille laide de trente ans. Sévigné ne se résignait pas facilement au refus de sa mère : il l'aimait plus que tout au monde ; mais il aimait aussi beaucoup Mlle de la Coste. Il cédait à sa mère à contre-cœur.

Il me dit qu'il y a un *lui* qui m'adore, un autre *lui* qui m'étrangle ; et qu'ils se battaient tous deux l'autre jour à outrance, dans le mail des Rochers. (2 *novembre* 1679.)

La mère l'emportait, et, longtemps après, Sévigné devait assister au mariage de son ancienne flamme. Le petit baron s'attristait, « persuadé qu'il ne se marierait jamais », se voyant tout seul au monde et ruiné. Son cœur s'allumait encore. Mais, ici encore, la marquise s'opposait à l'engouement de son fils. C'était un mariage, disait-elle, — et Mme de La Fayette abondait dans ce sens, — prédestiné au malheur ; mais Sévigné la trouvait injuste et arbitraire :

Une fille de qualité bien faite, avec cent mille écus ! Ne faut-il pas être destiné à n'être jamais établi et à finir sa vie comme un misérable, pour ne pas profiter de partis de cette conséquence quand ils sont entre nos mains? Voyez la vie qu'elle mène ! C'est une sainte ! C'est l'exemple de toutes les femmes. Il est vrai, mon très cher, jusqu'à ce que vous ayez épousé Mlle de Mauron, vous avez été prêt à vous pendre.

Mlle de Mauron, voilà enfin le nom destiné à donner le bonheur à Sévigné. C'était une jeune Bretonne, un des beaux noms de la province, pas jolie, mais douce, pieuse, discrète, entre seize et vingt-cinq ans (seize ans, selon la généalogie de sa maison ; vingt-cinq, si nous en croyons un certificat de baptême conservé à Rennes ; mais ceci peut se rapporter à une sœur aînée, morte jeune, dont Jeanne-Marguerite aurait ensuite porté le nom), en tout

cas, bien assez jeune pour Sévigné, né en 1648, et par conséquent âgé de trente-six ans au moment de son mariage. L'union eut lieu en 1684, et non sans peine. L'alliance des Sévigné était certainement flatteuse ; mais, en Bretagne, on connaissait trop les légèretés, les dissipations de l'héritier du nom. Le baron de Mauron, conseiller au parlement de Rennes, était riche de plus de soixante mille francs de rente (multiplions toujours par cinq ou six) ; il donnait deux cent mille francs à sa fille, et voulait au moins voir à M. de Sévigné treize mille livres de rente. Or la petite terre de Sévigné ne valait à peu près rien ; les Rochers, six mille livres par an ; Bodégat et le Buron, ensemble, environ huit mille livres ; et le douaire de la marquise en prenait environ le tiers. Pour assurer le bonheur de son fils dans un mariage si raisonnable, « après tant d'outrages et tant de naufrages », cette bonne mère se sacrifia, cédant au petit baron (au marquis, comme il faut dire maintenant), ses intérêts en Bretagne, se dépouillant de sa vaisselle plate, se privant même de son équipage : chose presque indispensable à une femme de qualité,... autant dire qu'elle se coupa les ailes.

Les cinq ou six mille francs par an assurés de la sorte, Sévigné pouvait arriver au chiffre indispensable (et assez modeste en somme) de treize mille francs de rente. L'abbé de Coulanges vida sa cassette pour aider aux frais du mariage. Et voilà enfin le fils établi. Et notre Mme de Sévigné n'est plus maîtresse aux Rochers. Soyons sûr que ce n'était pas sans peine qu'elle pensa dire adieu à tout ce petit royaume, à ces allées qu'elle avait plantées, à ces fermes, à ces terres qu'elle gouvernait et entretenait si bien. Un faible écho du sentiment si naturel qu'elle

étouffait nous parvient dans une lettre de Sévigné. C'est le *post-scriptum* d'une lettre bien humble, bien conciliante, où, en échange des bons procédés de sa mère, il consent à être moins favorisé par son testament que sa sœur, Mme de Grignan :

J'ai le cœur fort serré de ce que vous appelez votre chambre des Rochers, votre « défunte chambre ». Y avez-vous donc renoncé, ma très chère madame? Voulez-vous donc rompre tout commerce avec votre fils, après avoir tant fait pour lui? Voulez-vous vous ôter à lui et le punir, comme s'il avait manqué à tout ce qu'il vous doit? Mon mariage ne réparera pas un tel malheur, et je vous aime mille fois mieux que tout ce qu'il y a dans le monde. Mandez-moi, je vous prie, quelque chose là-dessus ; car j'ai, en vérité, le cœur si gros, que, s'il n'y avait du monde dans ma chambre à l'heure qu'il est, je ne pourrais m'empêcher de pleurer. Adieu, ma très chère madame. Ne renoncez pas à votre fils ; il vous adore ; il vous souhaite toute sorte de bonheur, avec autant de vérité et d'ardeur qu'il souhaite son propre salut.

Mme de Sévigné n'alla pas en Bretagne pour assister au mariage, et une lettre à Bussy où elle lui fait part de la chose montre une certaine exaspération contre le baron de Mauron. Il fallait bien passer sous ses fourches caudines ; mais, le lendemain des noces, sa fille, devenue marquise de Sévigné, fit faire à son mari un codicille qui augmentait de moitié le domaine réservé sur les biens de Sévigné à sa belle-mère. C'était se montrer femme adroite et délicate. Je la trouve charmante cette jeune marquise, avec son visage fin et pâle, son air souffrant, un peu réservé, mais délicat et vif. Elle ne tarda pas à prendre un grand empire sur son mari ; elle sut s'effacer devant sa belle-mère. Et pourtant, lorsque Mme de Sévigné alla

voir le jeune ménage aux Rochers, sept ou huit mois après leur mariage, on sent dans toutes ses lettres une grande tristesse. Elle n'avait qu'à se louer des égards qu'on avait pour elle :

Il n'y a pas moyen de sentir qu'il y ait une autre maîtresse que moi dans cette maison ; quoique je ne m'inquiète de rien, je me vois servie par de petits ordres invisibles.

Mais elle n'était plus chez elle, aux Rochers ; elle n'allait plus planter ses allées, faire abattre ses arbres ; et elle continue :

Je me promène seule ; mais je n'ose me livrer à l'entre chien et loup, de peur d'éclater en cris et en pleurs ; l'obscurité me serait mauvaise dans l'état où je suis... J'aurai bien de la peine à soutenir plus de tristesse que je n'en ai. (27 *septembre* 1684.)

Et elle se plaint qu'aux Rochers, maintenant, les jours ont toute leur étendue et quelque chose encore au delà. « Pour le mois de septembre, il me semble qu'il a duré six mois, et je ne comprends point qu'il n'y ait que quinze jours que je suis ici. »

Et pourtant petit à petit la douceur de la jeune femme nouvelle devait la pénétrer. Ce n'était pas tout de suite. Elle écrit à sa fille, sous la date du 1er octobre :

Elle a de très bonnes qualités, du moins, je le crois ; mais dans ce commencement je ne me trouve disposée à la louer que par des négatives : elle n'est point *ceci ;* elle n'est point *cela*. Avec le temps, je dirai, peut-être, elle est *cela*. Elle vous fait mille jolis compliments ; elle souhaite d'être aimée de nous, mais sans empressement ; *elle n'est donc point empressée ;* je n'ai que ce ton jusqu'ici. Elle ne parle point breton ; elle n'a point l'accent de Rennes.

Mais déjà, quelques jours plus tard, la belle-mère commence à se rendre. Elle a beaucoup causé avec la jeune femme pendant une absence de Sévigné à Rennes.

Je l'ai trouvée toute pleine de raison, rentrant dans toutes nos affaires du temps passé comme une personne, et mieux que toute la Bretagne. C'est beaucoup que de n'avoir point l'esprit *fichu*, ni de travers, et de voir les choses comme elles sont.

A cette douceur, à cette raison, la jeune Marguerite joignait un troisième attrait : elle était fort pieuse. Elle met son mari « dans la fantaisie de payer toutes ses dettes, et comme il n'a point de fonds extraordinaires pour cela, ce n'est que peu à peu et sur ses revenus ». Il fallait donc renoncer à Paris pendant quelques années, se tenir tranquille aux Rochers, où, maintenant, on vivait comme deux amoureux ermites :

Votre frère est tout à fait tourné du côté de la dévotion. Il est savant ; il lit souvent des livres saints, il en est touché, il en est persuadé. Il viendra un jour où l'on sera bien heureux de s'être nourri dans ces sortes de pensées chrétiennes : la mort est affreuse quand on est dénué de tout ce qui peut nous consoler dans cet état. Sa femme entre dans ses sentiments ; je suis la plus méchante, mais pas assez pour être de contrebande. (27 *décembre* 1684.)

Je pense que notre marquise ne recevait pas peut-être très bien la famille de la jeune femme, d'après un passage de ses lettres :

Mon fils doit à mon arrivée de lui avoir écarté beaucoup de mauvaise compagnie dont il était accablé. J'en suis ravie ; car je ne suis point docile, comme vous savez, à de certaines impertinences ; et, parce que je ne suis pas assez heureuse pour rêver

comme vous, je m'impatiente et je dis des rudesses. Dieu merci ! nous sommes en repos.

Et je trouve qu'il est heureux qu'une belle-mère aussi spirituelle et aussi « pétillante » ait eu justement cette colombe de belle-fille. Je dis *colombe;* Mme de Sévigné, elle, dit *tourterelle.* Dans une lettre fort aimable, qu'elle écrivait plus tard au baron de Mauron, un jour que la jeune marquise était en visite chez son père, elle lui dit : « Gouvernez-la bien, divertissez-la, amusez-la ; enfin mettez-la dans du coton et conservez-nous cette chère et précieuse personne. J'embrasse votre tourterelle. »

Nous voyons par là que cette jeune personne était une personne délicate ; et en effet, depuis son mariage, elle n'a plus connu la santé. L'emploi que Sévigné avait fait de sa jeunesse le poursuivait encore. Maintenant qu'il voulait être sage, ne l'ayant pas toujours été, maintenant que les entraînements n'attiraient plus, que tous les mauvais liens étaient rompus ; maintenant que la grande réforme était faite, il voyait qu'on n'échappe pas aux conséquences de ses aventures. Sévigné n'aura pas d'enfants. Il veillera, malade, au chevet d'une pâle jeune femme adorée.

Lorsqu'elle arrivait aux Rochers en 1684, Mme de Sévigné était frappée du triste état de santé des jeunes châtelains :

Ma belle-fille n'a que des moments de gaieté, car elle est toute accablée de vapeurs ; elle change, cent fois par jour, de visage, sans en trouver un bon ; elle est d'une extrême délicatesse, elle ne se promène quasi pas. Elle a toujours froid ; à neuf heures du soir elle est tout éteinte ; les jours sont trop longs pour elle.

L'hiver passe, et la jeune femme ne va guère mieux :

Mon fils et sa femme sont à Rennes depuis lundi. Je trouve cette petite femme si malade, si accablée de vapeurs, avec des fièvres et des frissons à tous moments, des maux de tête enragés, que je leur ai conseillé de s'approcher des capucins.

Car les remèdes innocents des capucins, les poudres de sympathie, les cataplasmes enterrés, faisaient alors des guérisons non moins miraculeuses que nos sachets de radium.

Les capucins ne guérissaient pas la jeune marquise ni son mari. Au mois d'août 1686, Sévigné rendait la visite de sa mère à l'abbaye de Livry, et là nous voyons qu'il s'était mieux trouvé des médecins de Paris ; car les médecins dont se moque Molière avaient, quand même, la main parfois heureuse. Sa mère écrit à son ami, le président de Montceau :

Parlons un moment de ce pauvre Sévigné : ce serait avec douleur si je n'avais à vous apprendre que, après cinq mois d'une souffrance terrible par les remèdes qui le purgeaient jusqu'au fond des os, le pauvre enfant s'est trouvé dans une très parfaite santé. Il a passé le mois d'août tout entier avec moi dans cette solitude que vous connaissez ; nous étions seuls avec le bon abbé, nous avions des conversations infinies, et cette longue société nous a fait un renouvellement de connaissance qui a renouvelé notre amitié. Il s'en est retourné chez lui avec un fonds de philosophie chrétienne chamarrée d'un brin d'anachorète ; et, sur le tout, une tendresse infinie pour sa femme, dont il est aimé de la même façon, ce qui fait en tout l'homme du monde le plus heureux, parce qu'il passe sa vie à sa fantaisie.

A force de passer sa vie avec des Bretons, Sévigné s'en faisait fort estimer ; mais c'était sans le moindre enthou-

siasme qu'il se vit nommer par ses pairs colonel du régiment de noblesse de la vicomté de Rennes, sorte de milice de qualité qui devait défendre la province, en cas d'invasion, sans en sortir. Cette élection, c'était un beau compliment. Mais Sévigné n'avait pas d'orgueil. Et puis, il n'avait pas quitté les Gendarmes-Dauphin pour trôner dans l'arrière-ban. Cet avantage l'importuna ; il y vit surtout de la dépense à faire, de la besogne à accomplir. Les lettres de sa mère à Mme de Grignan répercutent les plaintes du colonel de réserve malgré lui.

Mon fils ne peut envisager de rentrer dans le service par ce côté-là ; il en a horreur et ne demande qu'à être oublié dans son pays. (5 *janvier* 1689.) Un autre serait charmé de cet honneur ; mais il en est fâché, n'aimant, sous quelque nom que ce puisse être, la guerre, par ce côté-là. (21 *février* 1689.) Le corps de la noblesse pour l'arrière-ban est d'une grandeur et d'une magnificence surprenantes. Vous m'allez demander quel personnage fait mon fils dans tout cela : celui d'un anachorète au désespoir que la guerre vienne troubler son repos et sa solitude. Il a tout refusé, mais la noblesse de Rennes et de Vitré l'ont élu, malgré lui, pour être à leur tête, au nombre de six cents et plus, et il n'a pas été en son pouvoir de refuser un choix si honorable.

Pourtant, lorsque Mme de Sévigné revisita la Bretagne au mois de mai, sous la conduite de la duchesse de Chaulnes, elle trouva son fils si fringant et si beau, à la tête de sa milice splendide, qu'une gaieté lui en est venue, qui était du reste dans l'air ; et dans ce sens bientôt le jeune ménage abonda. Pourquoi Sévigné ne serait-il pas envoyé comme député de la noblesse, par Rennes et par Vitré à Versailles, pour aller faire au roi les compliments de la province? Voilà une façon de vivre à la cour sans bourse

délier, et d'habiter auprès de sa mère et de ses vieux amis ; voilà comment rentrer dans leur cercle sur le pied d'un personnage considérable : c'était peut-être le seul rêve quelque peu ambitieux que Sévigné eût jamais fait. Égayée par un projet si charmant, cette visite de notre marquise aux Rochers était bien plus heureuse que la précédente Elle se loue de tout :

La petite femme était ravie de me voir. Je l'ai toujours trouvée fort vive, fort jolie, m'aimant beaucoup, charmée de vous et de M. de Grignan — elle a un goût pour lui qui nous fait rire. Mon fils est toujours aimable ; il me paraît fort aise de me voir ; il est fort joli de sa personne : une santé parfaite, vif et de l'esprit.

Les Rochers sont si charmants, éclairés par l'espoir de bientôt les quitter en famille, que Mme de Sévigné y reste dix-huit mois à l'affilée. Elle est au mieux avec sa petite bru, laquelle ne peut plus se passer de sa belle-mère. Un jour, arrêtée par des inondations, à Rennes, où elle avait affaire, la jeune femme se hasarda à revenir aux Rochers et fut assez « hardie pour passer une fort grande eau sur un cheval qui nagea plusieurs pas. Au lieu d'être bien reçue après cette belle action, elle fut grondée ; elle joua à se noyer, et nous qui savons ce qui en est, nous ne pouvons lui pardonner ». (29 *janvier* 1690.)

Mais voici que les vents s'apaisent, que les pluies s'espacent ; les allées sablonneuses se trouvent déjà toutes séchées.

Nous avons un fort aimable temps, une espérance de printemps qui vaut mieux que le printemps. Les Rochers sont de nouveau le plus charmant séjour.

Et Mme de Sévigné écrit à Bussy :

Mon fils a bien de l'esprit, et un esprit cultivé qui réveille le mien. Sa femme en a beaucoup aussi ; surtout, une intelligence vive qui surprend.

Et Bussy de répondre :

Je voudrais bien être un quart avec vous trois aux Rochers pour huit jours ! Que ne dirions-nous pas !

Attardons-nous un instant à contempler notre héroïne. C'est la dernière fois que nous verrons Mme de Sévigné aux Rochers. Elle y est restée longtemps pour mettre ses affaires à point, pour économiser les frais d'un nouvel équipage, et aussi, sans doute, parce qu'elle s'y plaisait, et parce qu'elle se sentait arrivée à un âge où les grands voyages comptent double. Le prochain serait évidemment pour Grignan, à moins que ce ne soit pour bien plus loin encore !... Elle allait avoir soixante-quatre ans ; ses forces commençaient parfois à la trahir : reverrait-elle la « sainte horreur » des bois? les allées qu'elle avait plantées? la place Coulanges avec ses orangers? le mail? Elle n'osait trop y compter. Déjà ses amies de Paris, Mme de Chaulnes, Mme de Lavardin, Mme de La Fayette, s'étaient effrayées de la voir passer l'hiver dans un séjour écarté, quelque peu humide, où elle avait été malade à plusieurs reprises. Mme de La Fayette lui écrivait, « du ton d'un arrêt du conseil d'en haut », la menaçant de ne plus l'aimer si elle ne retournait pas sur l'heure à Paris :

Il est question, ma belle, qu'il ne faut point que vous passiez l'hiver en Bretagne, à quelque prix que ce soit. Vous êtes vieille ; les Rochers sont pleins de bois ; les catarrhes et les fluxions vous

accableront ; vous vous ennuierez ; votre esprit deviendra triste et baissera, tout cela est sûr.

Ainsi fulmina et prophétisa Mme de La Fayette. On avait tout prévu : l'équipage de M. de Sévigné conduirait sa mère à Malicorne, où elle trouverait les chevaux et la calèche du duc de Chaulnes ; celle-ci l'amènerait à Paris. Là, elle devait loger à l'hôtel de Chaulnes en attendant l'expiration du bail de la « Carnavalette », sous-louée pour tout l'hiver. Et voilà le beau : en montant dans sa chambre elle y trouverait mille écus prêtés, sans intérêt, par une main inconnue. « Mon Dieu, s'écrie Mme de Sévigné, la belle proposition : de n'être plus chez moi, d'être dépendante, de n'avoir point d'équipage et de devoir mille écus ! » Le projet est, sans doute, « d'une vivacité et d'une amitié qui me font pleurer ». Mais combien elle préfère les Rochers : « L'horreur d'un hiver à la campagne n'est que de loin. » Ce n'est donc que le 3 octobre 1690 qu'elle se décide à partir, et pour un voyage de cent cinquante lieues, un voyage de trois semaines — un voyage comme ferait, de nos jours, une mère sexagénaire qui irait voir sa fille de Paris à Saïgon. Mme de Sévigné part pour Grignan. Elle part après un séjour de seize mois aux Rochers, forte, comme elle dit, « de l'approbation de ses docteurs ». En effet, Mme de La Fayette lui offre sans rancune le coup de l'étrier :

Nous voulons vous faire aller en Provence puisque vous ne venez point à Paris : c'est tout ce qu'il y a de meilleur à faire. Le soleil est plus beau ; vous aurez compagnie, je dis même séparée de Mme de Grignan, qui n'est pas peu. Un gros château, bien des gens ; enfin c'est vivre que d'être là. Je loue extrêmement monsieur votre fils de consentir de vous perdre pour votre intérêt ; si j'étais en train d'écrire, je lui en ferais des compliments.



LA MARQUISE ET SON FILS

A Madame de Grignan.

Aux Rochers, mercredi 4 décembre 1675.

Voici le jour que j'écris sur la pointe d'une aiguille ; car je ne reçois plus vos lettres que deux à la fois le vendredi. Comme je venais de me promener avant-hier, je trouvai au bout du mail le *frater*, qui se mit à deux genoux aussitôt qu'il m'aperçut, se sentant si coupable d'avoir été trois semaines sous terre à chanter *matines*, qu'il ne croyait pas me pouvoir aborder d'une autre façon. J'avais bien résolu de le gronder, et je ne sus jamais où trouver de la colère : je fus fort aise de le voir. Vous savez comme il est divertissant : il m'embrassa mille fois ; il me donna les plus méchantes raisons du monde, que je pris pour bonnes. Nous causons fort, nous lisons, nous nous promenons, et nous achèverons ainsi l'année, c'est-à-dire le reste. Nous avons résolu d'offrir notre chien de guidon, et de souffrir encore quelque supplément, selon que le roi l'ordonnera. Si le chevalier de Lauzun (1) veut vendre sa charge entière, nous le laisserons trouver des marchands de son côté, comme nous en chercherons du nôtre, et nous verrons alors à nous accommoder.

(1) François de Nompar de Caumont.

27 mai 1680.

Je fus hier au Buron ; j'en revins le soir ; je pensais pleurer en voyant la dégradation de cette terre : il y avait les plus vieux bois du monde ; mon fils, dans son dernier voyage, y fit donner les derniers coups de cognée. Il a encore voulu vendre un petit bouquet qui faisait une assez grande beauté. Tout cela est pitoyable. Il en a rapporté quatre cents pistoles dont il n'eut pas un sou un mois après. Il est impossible de comprendre ce qu'il fait ni ce que son voyage en Bretagne lui a coûté, quoiqu'il eût renvoyé ses laquais et son cocher à Paris et qu'il n'eût que le seul Larmechin dans cette ville (Nantes) où il fut deux mois. Il trouve l'invention de dépenser sans paraître, de perdre sans jouer, et de payer sans s'acquitter ; toujours une soif et un besoin d'argent en paix comme en guerre ; c'est un abîme de je ne sais pas quoi, car il n'a aucune fantaisie, mais sa main est un creuset où l'argent se fond. Ma fille, il faut que vous essuyiez tout ceci ! Toutes ces dryades affligées que je vis hier, tous ces vieux sylvains qui ne savent plus où se retirer, tous ces anciens corbeaux établis depuis deux cents ans dans l'horreur de ces bois, ces chouettes qui, dans cette obscurité, annonçaient, par leurs funestes cris, les malheurs de tous les hommes ; tout cela me fit hier des plaintes qui me touchèrent sensiblement le cœur. Et que sait-on, même, si plusieurs de ces vieux chênes n'ont point parlé comme celui où était Clorinde? Ce lieu était un *luogo d'incanto*, s'il en fut jamais. J'en revins donc toute triste.

Au marquis de Sévigné, son fils.

A Paris, ce 5 août 1684.

Il faut qu'en attendant vos lettres je vous conte une fort jolie petite histoire. Vous avez regretté Mlle de ... ; vous avez mis au rang de vos malheurs de ne l'avoir point épousée ; vos meilleures amies étaient révoltées contre votre bonheur ;

c'étaient Mme de Lavardin et Mme de La Fayette, qui vous coupaient la gorge. Une fille de qualité, bien faite, avec cent mille écus ! ne faut-il pas être bien destiné à n'être jamais établi et à finir sa vie comme un misérable, pour ne pas profiter de cette conséquence, quand ils sont entre nos mains? Le marquis de... n'a pas été si difficile, la voilà bien établie. Il faut être bien maudit pour avoir manqué cette affaire-là : voyez la vie qu'elle mène ; c'est une sainte, c'est l'exemple de toutes les femmes. Il est vrai, mon très cher, jusqu'à ce que vous ayez épousé Mlle de Mauron, vous avez été prêt à vous pendre : vous ne pouviez mieux faire, mais attendons la fin. Toutes ces belles dispositions de sa jeunesse, qui faisaient dire à Mme de La Fayette qu'elle n'en aurait pas voulu pour son fils avec un million, s'étaient heureusement tournées du côté de Dieu ; c'était son amant, c'était l'objet de son amour ; tout s'était réuni à cette unique passion. Mais comme tout est extrême dans cette créature, sa tête n'a pas pu soutenir l'excès du zèle et de l'ardente charité dont elle était possédée, et, pour contenter ce cœur de Madeleine, elle a voulu profiter des bons exemples et des bonnes lectures de la vie des saints Pères du désert et des saintes pénitentes. Elle a voulu être le *don Quichotte* de ces admirables histoires ; elle partit, il y a quinze jours, de chez elle à quatre heures du matin avec cinq ou six pistoles, et un petit laquais ; elle trouve dans le faubourg une chaise roulante, elle monte dedans et s'en va à Rouen toute seule, assez déchirée, assez barbouillée, de crainte de quelque mauvaise rencontre ; elle arrive à Rouen, elle fait son marché de s'embarquer dans un vaisseau qui va aux Indes ; c'est là où Dieu l'appelle, c'est là où elle veut faire pénitence ; c'est où elle a vu sur la carte les endroits qui l'invitent à finir sa vie sous le sac et sur la cendre ; c'est là où l'abbé Zozime (1) la

(1) Fameux solitaire du sixième siècle qui venait communier tous les ans sainte Marie Égyptienne, la nuit du jeudi au vendredi saint, dans un désert sur les bords du Jourdain.

viendra communier quand elle mourra. Elle est contente de sa résolution, elle voit bien que c'est justement cela que Dieu demande d'elle ; elle renvoie le petit laquais en son pays, elle attend avec impatience que le vaisseau parte ; il faut que son bon ange la console de tous les moments qui retardent son départ ; elle a saintement oublié son mari, sa fille, son père et toute sa famille ; elle dit à toute heure :

Çà, courage, mon amour, point de faiblesse humaine.

Il paraît qu'elle est exaucée, elle touche au moment bienheureux qui la sépare pour jamais de notre continent ; elle suit la loi de l'Évangile, elle quitte tout pour suivre Jésus-Christ. Cependant, on s'aperçoit dans sa maison qu'elle ne revient point dîner ; on va aux églises voisines, elle n'y est pas ; on croit qu'elle viendra le soir, point de nouvelles ; on commence à s'étonner, on demande à ses gens, ils ne savent rien ; elle a un petit laquais avec elle, elle sera sans doute à Port-Royal-des-Champs ; elle n'y est pas ; où pourra-t-elle être? On court chez le curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas ; le curé dit qu'il a quitté depuis longtemps le soin de sa conscience, et que, la voyant toute pleine de pensées extraordinaires et de désirs immodérés de la Thébaïde, comme il est homme tout simple et tout vrai, il n'a point voulu se mêler de sa conduite. On ne sait plus à qui avoir recours : un jour, deux jours, six jours, on envoie à quelques ports de mer, et par un hasard étrange on la trouve à Rouen, sur le point de s'en aller à Dieppe, et de là au bout du monde. On la prend, on la ramène bien joliment, elle est un peu embarrassée.

J'allais, j'étais ; l'amour a sur moi tant d'empire.

Une confidente déclare ses desseins ; on est affligé dans la famille ; on veut cacher cette folie au mari, qui n'est pas à Paris, et qui aimerait mieux une galanterie qu'une telle équipée. La mère du mari pleure avec Mme de Lavardin, qui pâme

de rire et qui dit à ma fille : Me pardonnez-vous d'avoir empêché que votre frère n'ait épousé cette *infante?* On conte aussi cette tragique histoire à Mme de La Fayette, qui me l'a répétée avec plaisir, et qui me prie de vous mander si vous êtes encore bien colère contre elle ; elle soutient qu'on ne peut jamais se repentir de n'avoir pas épousé une folle. On n'ose en parler à Mlle de Grignan, son amie, qui mâchonne quelque chose d'un pèlerinage, et se jette, pour avoir plus tôt fait, dans un profond silence. Que dites-vous de ce petit récit? vous a-t-il ennuyé? n'êtes-vous pas content? Adieu, mon fils ; M. de Schomberg marche en Allemagne avec vingt-cinq mille hommes : c'est pour faire venir plus promptement la signature de l'empereur. La gazette vous dira le reste.

A *madame de Grignan.*

Aux Rochers, mercredi 30 novembre 1689.

Vous avez donc été frappée du mot de Mme de La Fayette, mêlé avec tant d'amitié (1). Quoique je ne me laisse pas oublier cette vérité, j'avoue que j'en fus tout étonnée ; car je ne me sens encore aucune décadence qui m'en fasse souvenir. Je ne laisse pas cependant de faire souvent des réflexions et des supputations, et je trouve les conditions de la vie assez dures. Il me semble que j'ai été traînée, malgré moi, à ce point fatal où il faut souffrir la *vieillesse :* je la vois, m'y voilà, et je voudrais bien, au moins, ménager de ne pas aller plus loin, de ne point avancer dans ce chemin des infirmités, des douleurs, des pertes de mémoire, des *défigurements* qui sont près de m'outrager ; et j'entends une voix qui dit : Il faut marcher malgré vous, ou

(1) Mme de La Fayette écrivait à Mme de Sévigné, le 8 octobre précédent : « Vous êtes vieille, vous vous ennuierez, votre esprit deviendra triste et baissera, etc. »

bien, si vous ne voulez pas, il faut mourir, qui est une autre extrémité à quoi la nature répugne. Voilà pourtant le sort de tout ce qui avance un peu trop ; mais un retour à la volonté de Dieu, et à cette loi universelle où nous sommes condamnés, remet la raison à sa place et fait prendre patience : prenez-la donc aussi, ma très chère, et que votre amitié trop tendre ne vous fasse point jeter des larmes que votre raison doit condamner.

Je n'eus pas une grande peine à refuser les offres de mes amies, j'avais à leur répondre, *Paris est en Provence*, comme vous, *Paris est en Bretagne :* mais il est extraordinaire que vous le sentiez comme moi. Paris est donc tellement en Provence pour moi, que je ne voudrais pas être cette année autre part qu'ici. Ce mot, *d'être l'hiver aux Rochers*, effraie : hélas ! ma fille, c'est la plus douce chose du monde ; je ris quelquefois, et je dis : C'est donc là ce qu'on appelle passer l'hiver dans des bois. Mme de Coulanges me disait l'autre jour : Quittez vos *humides* Rochers : je lui répondis : *Humide* vous-même : c'est Brevannes (1) qui est humide, mais nous sommes sur une hauteur ; c'est comme si vous disiez : votre humide Montmartre. Ces bois sont présentement tout pénétrés du soleil, quand il en fait ; un terrain sec, et une place *Madame*, où le midi est à plomb ; et un bout d'une grande allée, où le couchant fait des merveilles ; et quand il pleut, une bonne chambre avec un grand feu, souvent deux tables de jeu, comme présentement ; il y a bien du monde qui ne m'incommode point ; je fais mes volontés ; et quand il n'y a personne, nous sommes encore mieux, car nous lisons avec un plaisir que nous préférons à tout. Mme de Marbeuf nous est fort bonne ; elle entre dans tous nos goûts ; mais nous ne l'aurons pas toujours. Voilà une idée que j'ai voulu vous donner, afin que votre amitié soit en repos.

(1) Maison de campagne de Mme de Coulanges.

A madame de Grignan.

Aux Rochers, 29 juin 1689.

Voici notre vie aux Rochers...

On se lève à huit heures ; très souvent, je vais, jusqu'à neuf heures que la messe sonne, prendre la fraîcheur de ces bois ; après la messe, on s'habille, on se dit bonjour, on retourne cueillir des fleurs d'orange, on dîne, on lit, ou l'on travaille jusqu'à cinq heures. Depuis que nous n'avons plus mon fils, je lis pour épargner la petite poitrine de sa femme : je la quitte à cinq heures, je m'en vais dans ces aimables allées, j'ai un laquais qui me suit, j'ai des livres, je change de place, et je varie le tour de mes promenades : un livre de dévotion et un livre d'histoire, on va de l'un à l'autre ; cela fait du divertissement ; un peu rêver à Dieu, à sa providence, posséder son âme, songer à l'avenir ; enfin, sur les huit heures, j'entends une cloche, c'est le souper ; je suis quelquefois un peu loin ; je retrouve la marquise dans son beau parterre ; nous sommes une compagnie : on soupe pendant l'entre chien et loup : je retourne avec elle à la place Coulanges au milieu de ses orangers ; je regarde d'un œil d'envie *la sainte horreur* au travers de la belle porte de fer que vous ne connaissez point. Je voudrais y être, mais il n'y a plus de raison. J'aime cette vie mille fois plus que celle de Rennes ; cette solitude n'est-elle pas bien convenable à une personne qui doit songer à soi, et qui est, ou veut être chrétienne? Enfin, ma chère bonne, il n'y a que vous que je préfère au triste et tranquille repos dont je jouis ici.

18 septembre 1689.

On dîne fort bien ; il vient un voisin. On parle de nouvelles. Nous travaillons l'après-dîner, ma belle-fille à cent sortes de

choses, moi à deux bandes de tapisserie que Mme de Kerman me donna à Chaulnes... Mon fils nous lit des livres très agréables et fort bons : nous en avons un de dévotion, les autres d'histoire ; cela nous amuse et nous occupe ; nous raisonnons sur ce que nous avons lu ; mon fils est infatigable ; il lit cinq heures de suite si l'on veut. Recevoir des lettres, y faire réponse, tient une grande place dans notre vie, principalement pour moi. Nous avons eu du monde. Nous en aurons encore : nous n'en souhaitons point ; quand il y en a, on est bien aise. Mon fils a des ouvriers ; il fait *parer*, comme on dit ici, ses grandes allées ; vraiment elles sont belles ! Il fait sabler son parterre... Nous soupons à huit heures ; Sévigné lit après souper, mais des livres gais, de peur de dormir. Ils s'en vont à dix heures ; je ne me couche guère que vers minuit : voilà quelle est à peu près la règle de notre couvent. Il y a, sur la porte : *Sainte liberté*, ou *Fais ce que voudras.*

A madame de Grignan.

Aux Rochers, dimanche 19 février 1690.

Si vous me voyiez, ma chère belle, vous m'ordonneriez de faire le carême ; et, ne me trouvant plus aucune sorte d'incommodité, vous seriez persuadée, comme je le suis, que Dieu ne me donne une si bonne santé que pour me faire obéir aux commandements de l'Église. Nous faisons ici une bonne chère ; nous n'avons pas la rivière de Sorgue, mais nous avons la mer ; en sorte que le poisson ne nous manque pas. Il nous vient toutes les semaines du beurre de la Prévalais, je l'aime et le mange comme si j'étais Bretonne ; nous faisons des beurrées infinies : nous pensons toujours à vous en les mangeant : mon fils y marque toujours toutes ses dents, et ce qui me fait plaisir, c'est que j'y marque encore toutes les miennes : nous y mettrons bientôt de petites herbes fines et des violettes ; le soir un potage avec un

peu de beurre, à la mode du pays, de bons pruneaux, de bons épinards ; enfin, ce n'est pas jeûner, et nous disons avec confusion : *Qu'on a de peine à servir sainte Eglise!* Mais pourquoi dites-vous du mal de mon café avec du lait? C'est que vous haïssez le lait, car sans cela vous trouveriez que c'est la plus jolie chose du monde. J'en prends le dimanche matin par plaisir : vous croyez le dénigrer en disant que cela est bon pour faire vivoter une pauvre pulmonique : vraiment, c'est une grande louange ; et s'il fait vivoter une mourante, il fera vivre fort agréablement une personne qui se porte bien. Voilà le chapitre du carême vidé.

Disons un mot des sermons : que je vous plains d'en entendre si souvent de si longs et de si médiocres ! c'est ce que M. Nicole n'a jamais pu gagner sur moi que cette patience, quoiqu'il en ait fait un beau traité. Quand je serai aussi bonne que M. de La Garde, si Dieu me fait cette grâce, j'aimerai tous les sermons ; en attendant je me contente des évangiles expliqués par M. le Tourneux (1) ; ce sont les vrais sermons, et c'est la vanité des hommes qui les a chargés de tout ce qui les compose présentement. Nous lisons quelquefois des Homélies de saint Jean-Chrysostôme : cela est divin, et nous plaît tellement, que pour moi j'opine à n'aller à Rennes que pour la semaine sainte, afin de n'être point exposée à l'éloquence des prédicateurs qui s'évertuent en faveur du parlement. Je me suis souvenue du jeûne austère que vous faisiez autrefois le mardi gras, ne vivant que de votre amour-propre, que vous mettiez à toutes sauces, hormis à ce qui pouvait vous nourrir ; mais en cela même il était trompé, car vous deveniez quelquefois couperosée, tant votre sang était échauffé ; vous contempliez votre essence comme un coq en pâte : que cette folie était plaisante ! vous répondiez aussi à La Mousse, qui disait : *Mademoiselle, tout cela pourrira. Oui, monsieur, mais cela n'est pas pourri.* Bon Dieu !

(1) Prédicateur fort connu pour l'austérité et la simplicité de ses homélies. Il était fort estimé de Bossuet.

qui croirait qu'une telle personne eût été capable de s'oublier elle-même au point que vous avez fait, et d'être une si habile et si admirable femme ! Il faudrait présentement vous redonner quelque amour, quelque considération pour vous-même : vous en êtes trop vide et trop remplie des autres. Un équipage, des chevaux, des mulets, de la subsistance ; enfin, vivre au jour la journée : mais entreprendre des dépenses considérables, sans savoir où trouver le nerf de la guerre, mon enfant, cela n'appartient qu'à vous : mais je vous conjure de songer à Bourbilly (1) : c'est là que vous trouveriez peut-être du secours, après l'avoir espéré inutilement d'ailleurs.

A LA MÊME

Aux Rochers, dimanche 17 juillet 1691.

Votre vie me fait plaisir à imaginer, ma chère comtesse, j'en réjouis mes bois. Quelle bonne compagnie ! quel beau soleil ! et qu'avec une si bonne société il est aisé de chanter : *On entend souffler la bise, eh bien, laissons-la souffler!* Vous souffririez plus patiemment la continuation de nos pluies, mais elles ont cessé, et j'ai repris mes tristes et aimables promenades.

Que dites-vous, mon enfant? Quoi ! vous voudriez qu'ayant été à la messe, ensuite au dîner, et jusqu'à cinq heures à travailler, ou à causer avec ma belle-fille, nous n'eussions point deux ou trois heures à nous ! Elle en serait, je crois, aussi fâchée que moi : elle est fort jolie femme, nous sommes fort bien ensemble ; mais nous avons un grand goût pour cette liberté et pour nous retrouver ensuite.

Quand je suis avec vous, ma fille, je vous avoue que je ne vous quitte jamais qu'avec chagrin et par considération pour

(1) Mme de Sévigné conseillait à sa fille d'emprunter sur la terre de Bourbilly, qu'elle lui avait abandonnée.

vous ; avec toute autre, c'est par considération pour moi. Rien n'est plus juste, ni plus naturel, et il n'y a point deux personnes pour qui l'on soit comme je suis pour vous : ainsi laissez-nous un peu dans notre *sainte liberté* : je m'en accommode ; et avec des livres le temps passe, en sa manière, aussi vite que dans votre brillant château. Je plains ceux qui n'aiment point à lire : votre enfant est de ce nombre jusqu'ici, mais j'espère, comme vous, que quand il verra ce que c'est que l'ignorance à un homme de guerre, qui a tant à lire des grandes actions des autres, il voudra les connaître, et ne laissera pas cet endroit imparfait. La lecture apprend aussi, ce me semble, à écrire : je connais des officiers généraux dont le style est populaire : c'est pourtant une jolie chose que de savoir écrire ce que l'on pense ; mais c'est quelquefois aussi que ces gens-là écrivent comme ils pensent et comme ils parlent : tout est complet. Je crois que le marquis écrira bien. Il y a longtemps que je veux qu'il aille vous voir au mois de novembre ; et, comme il aura dix-huit ans, il faudrait tout d'un train songer à le marier.

CHAPITRE IX

LES AFFAIRES D'UNE GRANDE FAMILLE

Au milieu de ce calme, de ce bonheur des Rochers, tomba, comme une pierre dans un lac, la nouvelle du refus du roi, qui ne voulait pas de Sévigné pour député de la noblesse. La famille aux Rochers éprouva une forte désillusion. Mme de Sévigné y avait compté ferme ; et cet insuccès la froissait à la fois dans ses sentiments personnels et dans son jugement de ce qui était dû à sa chère province. Le roi accaparait tous les privilèges ; il dévorait les libertés de la France, comme on mange un artichaut, feuille par feuille. Le droit de nommer les députés des États appartenait aux gouverneurs des provinces : c'était une de leurs plus belles prérogatives ; et justement le gouverneur de Bretagne se trouvait être le duc de Chaulnes, l'ami dévoué des Sévigné. Pendant quinze ans, il avait nommé les députés de son propre mouvement, sans rien en dire au roi. Mais voilà que le pape s'avise de mourir à Rome. Qui aurait cru que la mort d'Innocent IX allait donner tant d'ennuis à la marquise de Sévigné? Le roi désigna M. de Chaulnes pour aller, comme ambassadeur au Vatican, auprès du conclave. En passant par Versailles, le duc dit au roi un mot de son choix pour la députation. Comment décrire le peu de résonance qu'avait à Versailles ce nom de Sévigné, si beau à Vitré? Il y avait comme une impossibilité à le pro-

noncer. Louis XIV, qui n'oubliait rien des torts du fils ni des mérites de la mère, « ne témoignait nulle répugnance à M. de Sévigné ». Mais M. de Chaulnes comprit que certaines personnes doivent rester, par leur nature, en dehors des combinaisons politiques. On ne peut être à la fois philosophe, anachorète chrétien, Breton fieffé et *persona grata* à la cour. Sévigné, en donnant sa démission, en se condamnant à un exil volontaire, s'était, pour ainsi dire, retranché du rang des vivants. On s'apercevait fort bien à Versailles qu'il n'y était plus qu'un fantôme. Puis le roi signifia à M. le gouverneur de Bretagne son bon plaisir de reprendre le droit de nomination ; et, du coup, Sa Majesté offrit la députation de la noblesse de Rennes à M. de Coëtlogon, gouverneur de la ville, frère de cette laide et charmante Mme de Cavoye, dont Saint-Simon raconte si joliment le mariage amoureux. C'était une famille qui plaisait au roi et qui habitait la cour.

Mme de Sévigné jeta les hauts cris et gronda fort sa fille et tous les Grignan de ne pas assez participer à son indignation :

16 novembre 1689.

Je vous avoue que je ne vous connais plus, ni M. le chevalier, ni vous, — ni vous autres, MM. les grands seigneurs, ni MM. les gouverneurs de province, — de trouver que c'est une belle chose d'avoir ôté au gouverneur de Bretagne le beau droit de nommer les députés sans aucune dépendance, et de dire que M. de Chaulnes « faisait le roi » ; vraiment il aurait eu grand tort de ne le pas faire, puisque tous les autres l'avaient fait ! Depuis notre mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII, notre belle et grande province avait bien d'autres prérogatives... Trouvez-vous bien noble et bien juste de se faire un mérite de

dégrader ce beau gouvernement? N'est-ce pas l'intérêt commun des grands seigneurs, des grands gouverneurs? Ne doivent-ils pas se mirer dans cet exemple?... Hélas, ces pauvres gouverneurs, que ne font-ils point pour plaire à leur maître?

Rien ne montre mieux la générosité foncière de Mme de Sévigné, que cette défense du duc de Chaulnes. C'était son ami intime, en qui elle se fiait, et il venait de tromper son attente ; elle l'avait trouvé mou et froid en son service ; la bonne duchesse s'était montrée tout aussi inefficace :

Pas un mot au roi de cette députation tant de fois promise (et avec tant d'amitié et de raison de croire qu'il en faisait son affaire)... La bonne duchesse a trop perdu de temps. Elle est timide, elle trouvera les chemins barrés ; tout le monde ne sait pas parler. De vous dire que je concilie ce procédé léthargique avec une amitié dont je ne saurais douter, non, très assurément je ne le comprends pas, ni mon fils non plus.

Mais, après le premier choc, après l'étourdissement de la surprise, elle se reprend tout de suite :

Ce duc ne nous a point trompés. Il nous disait, avant ces derniers états, que les choses avaient bien changé, qu'il n'était plus le maître, comme autrefois. (6 *novembre* 1689.) Nous ne sommes plus fâchés contre nos bons gouverneurs. J'en suis ravie. J'étais au désespoir qu'ils eussent tort ! Il est certain, et tous nos amis en conviennent, que le duc ne put pas dire un seul mot au roi qui n'eût été mal placé : Rome occupait tout. (2 *octobre*.)

Elle se résignait vite, comme toujours :

J'ai lu ceci en bon lieu : *Quel mal peut-il arriver à une personne qui sait que Dieu fait tout, et qui aime tout ce que Dieu fait?*

La Providence, sans doute, de toute éternité, avait chargé ce canon-là. Ce n'était pourtant pas le seul ennui que devait lui causer ce voyage à Rome de M. de Chaulnes. Le pape qui venait de mourir — le pape Innocent — s'était brouillé avec Louis XIV ; le roi, par représailles, avait enlevé à Sa Sainteté le comtat d'Avignon ; le 7 octobre 1688, les troupes françaises s'étaient emparées de la ville, et, depuis, c'était M. de Grignan qui était chargé de la gouverner, ce qui ajoutait à son revenu une vingtaine de mille francs et une fort belle résidence. Et maintenant, après une année à peine de jouissance, il fallait rendre la ville au nouveau pape. Et justement, c'était M. de Chaulnes, cet ami néfaste, qui devait offrir au Saint-Père « le charmant comtat ». Mme de Sévigné en fait à sa fille un compliment de condoléance. Elle parle en plaisantant de la mission du bon duc :

Il le fit de si mauvaise grâce qu'il crut que Sa Sainteté le refuserait, mais il fut assez malheureux pour être trompé ; le pape le reçut au contraire avec un plaisir qui lui renouvela la bonne opinion qu'il avait de ce présent. (6 *novembre* 1689.)

Voilà le tour, voilà la grâce, voilà l'aimable désinvolture que prend Mme de Sévigné pour parler d'un événement qui la désole, qui fait tort à ses chers Grignan, qui renverse tant de projets d'avenir, mais dont elle ne veut pas faire porter le poids aux amis, inutiles quoique dévoués, qui en sont les instruments involontaires. C'est un petit trait — un entre mille — qui montre l'agrément et la sérénité de son âme toute honnête, toute bonne et raisonnable.

Ces vingt mille francs par an de la ville d'Avignon n'auraient pas dû tant importer à un très haut et très

puissant seigneur comme le lieutenant général de la Provence. Mais le comte de Grignan était un fastueux. Sous son règne, le château de Grignan connut toutes les splendeurs, c'était une cour, c'était le Versailles du Midi. Mme de Sévigné n'appelait-elle pas sa fille « la reine de la Méditerranée »? Mais la fortune du comte de Grignan, déjà entamée au moment de son mariage, diminuait régulièrement. Dès 1688, c'était la gêne, le manque d'argent comptant, les sommations à peine respectueuses des fournisseurs, l'impossibilité de verser à point nommé la dot des filles : toutes les humiliations, tous les tracas qui suivent le désordre. Et à ce désordre, comme à cette prodigalité impénitente, la bonne Mme de Sévigné ne pouvait guère s'accoutumer.

Elle-même avait été riche. Dès le mois de juin 1671, elle fait ses comptes avec sa fille :

10 juin 1671.

J'ai eu un grand étonnement ce matin dans le cabinet de l'abbé. Nous avons trouvé, avec ces jetons (1) qui sont si bons, que j'aurai eu *cinq cent trente mille livres* de bien en comptant toutes mes petites successions. Savez-vous bien que ce que m'a donné notre cher abbé ne sera pas moins de quatre-vingt mille francs? Hélas, vous croyez bien que je n'ai pas d'impatience de l'avoir ! et cent mille francs de Bourgogne ; voilà qui est venu depuis que vous êtes mariée. Le reste c'est cent mille écus en me mariant ; dix mille écus depuis, de M. de Châlons (*son grand-oncle*) et vingt mille francs des petits partages de certains oncles.

Mais cette héritière avait toujours aimé la simplicité ; elle était restée, come elle dit, un peu « rustaude ». Elle

(1) Les jetons servaient à compter.

rit de la poularde et de l'omelette qui font la matière invariable de ses festins aux Rochers. Elle porte avec grâce et avec plaisir ses vieux habits et, si elle va dîner à Vitré chez la princesse de Tarente :

Voici comment votre mère était habillée : une bonne robe de chambre bien chaude, que vous avez refusée, quoique fort jolie ; et cette jupe violette, or et argent, que j'appelais sottement un jupon ; avec une belle coiffure de toutes cornettes de chambre négligées.

Malheureusement, la Providence avait donné, pour enfants, à cette aimable femme, deux dissipateurs. Ils tenaient de leur père. L'argent coulait entre les doigts de Charles de Sévigné sans laisser aucune trace, tandis que, chez Mme de Grignan, la pompe et le paraître étaient une passion. Peu avare, la maman économe aimait à se dépouiller pour les contenter ; elle vide son bas de laine pour envoyer à sa fille un très beau tour de perles de douze mille écus ; elle se dépouille pour assurer le mariage de son fils, se privant même de son équipage, voyageant selon le gré et la commodité des autres, allant en Bretagne avec Mme de Chaulnes, et (lorsque le départ inattendu de la duchesse, au moment de la mort du pape, la prive de cette ressource) restant en panne aux Rochers, jusqu'au moment où de longues économies lui permettent le luxe de deux chevaux.

Je ne serai point honteuse de mon équipage (dit-elle), mes enfants en ont de fort beaux ; j'en ai eu comme eux ; les temps changent ; je n'ai plus que deux chevaux.

Ce que vous avez fait pour vos enfants (riposte son cousin et son confident, Bussy-Rabutin) est de fort bon sens, et fort humain, et même selon Dieu. En les établissant, vous vous êtes

insensiblement dépouillée des biens de la terre, que vous aurez moins de peine à quitter quand il le faudra.

Lui aussi, comme la marquise, avait dans les veines une goutte du sang de sainte Chantal. Pour eux, si dissemblables en bien des choses, savoir se priver était une condition nécessaire de l'éducation chrétienne et aristocratique. Mais le comte de Grignan appartenait à une autre tradition.

La rage de M. de Grignan pour emprunter, et pour les tableaux et pour les meubles, est une chose qui serait incroyable si on ne la voyait. Comment cela se peut-il accorder avec sa naissance, sa gloire et l'amitié qu'il vous porte? Croit-il ne point abuser de votre patience et qu'elle soit intarissable? N'a-t-il point pitié de vous? Et il pense que nous croirons qu'il vous aime? Ah! la plaisante amitié!

Mme de Sévigné prétendait que, malgré ses manières nobles, ses façons douces et polies, M. de Grignan, en toute aménité, faisait toujours et faisait faire à sa femme tout ce qu'il voulait. Et ce qu'il voulait, c'était jouir de la vie, en cultivant les arts et en éblouissant sa génération. C'était à peu près l'équivalent d'un grand seigneur italien de la Renaissance. Il restaure son château ; il fait collection de tableaux, il a son théâtre à Grignan, où il donne des ballets et même des opéras. Sa femme ne proteste pas. Mme de Grignan a fini par aimer fort son fastueux mari et son genre de vie. Au fond de son cœur, Mme de Sévigné sait fort bien que sa fille est complice de ces prodigalités, et parfois sa colère éclate :

Il n'y a plus de bornes! Deux dissipateurs ensemble! L'un voulant tout, l'autre approuvant ; c'est pour abîmer le monde.

Et n'était-ce pas le monde que la gloire et la puissance de cette maison? Il n'y a point de parole pour vous dire ce que je pense ; mon cœur est trop plein. Mais qu'allez-vous faire? Je ne le comprends point du tout. Sur quoi fonder le présent et l'avenir. (1er *avril* 1689.)

Voilà vingt ans que les Grignan brillent en Provence, en dépensant régulièrement plus que leurs revenus : comment peut-on si longtemps « courir sans jambes? » Et naturellement les dettes s'ajoutent aux dettes, malgré le tour de gobelets qui paraît les escamoter.

Et voilà vingt ans que Mme de Sévigné crie gare : elle se fait même scrupule d'admirer le « château d'Apollidon ».

Vous me peignez Grignan d'une beauté surprenante. Eh bien, ai-je tort quand je dis que M. de Grignan avec sa douceur fait toujours précisément tout ce qu'il veut? Nous avons eu beau crier misère : les meubles, les peintures, les cheminées de marbre, n'ont-elles pas été leur train? Je ne doute pas que tout cela ne soit parfaitement bien ; ce n'était pas là notre difficulté! Mais où a-t-il tant d'argent, ma fille? C'est la magie noire. (21 *juin* 1676.)

Hélas, l'argent emprunté, il faut un jour le rendre. Je crains que cette vérité ne soit point encore entrée dans la tête de M. de Grignan et qu'en jugeant de l'avenir par le passé, il ne croie que, comme il a toujours été, il ira toujours. Cette espérance est vaine et trompeuse. (19 *janvier* 1689.)

Mais rien ne modère l'ostentation de Grignan. Depuis longtemps la belle-mère gronde et crie. « C'est proprement le carnaval, la vie que vous faites. »

C'est une chose étrange que cinquante domestiques ; nous avons eu peine à les compter !... Pour Grignan, je ne comprends jamais comment vous pouvez souhaiter d'autre monde que votre

famille. Vous savez bien que, quand nous étions seuls, nous étions cent dans votre château. (17 *mai* 1680.)

Et pourtant les Grignan ont un grand fils qu'il aurait fallu penser à établir. Il faut équiper ce jeune colonel, faire les frais de son régiment ; il faut le maintenir selon son rang, soit à l'armée, soit à Paris, soit à Versailles. Peut-on en même temps tenir une cour à Aix, à Grignan, à Marseille et à Avignon ? Et le jeune marquis de Grignan a deux sœurs, sans parler des deux demi-sœurs, ces dernières déjà en âge de se marier.

Toute humaine, toute bonne, Mme de Sévigné n'a jamais compris le dur majorat des grandes familles du Midi. Cela était bon, sans doute, pour les Grignan, qui paraissaient naître avec les vocations nécessaires : une des sœurs de M. de Grignan était abbesse ; il avait un frère archevêque, un frère évêque, il avait eu deux frères chevaliers de Malte ; tous paraissaient résignés à leur célibat. A la rigueur, cette disposition pouvait fort commodément renaître chez les filles aînées du comte, qui héritaient de leur mère morte chacune environ quarante mille francs, qu'il allait falloir donner, en bonnes espèces sonnantes et trébuchantes, le jour de leur mariage. Lorsque Mlle de Grignan parla d'entrer aux Carmélites en laissant tout son bien à son jeune frère, Mme de Sévigné ne peut pas assez faire son éloge ; c'est un « vase d'élection » ; elle l'admire « à l'égal d'une sainte ». Et quand, après huit mois de noviciat, la pauvre fille doit quitter son couvent, pour cause de santé, la marquise admet fort bien que la seule chose capable de redonner du prix à une morte trop tôt ressuscitée est une donation entre vifs. « Ma fille a joliment contribué à cette petite manœuvre », écrit

Mme de Sévigné à Bussy (et nous pensons, avec le vieux Rabutin, que nous aimerions autant une autre belle-mère que Mme de Grignan).

Mais qu'il s'agisse de sa petite-fille à elle, de cette Marie-Blanche, première née de sa comtesse, qu'elle a reçue dans ses bras, à l'heure de la naissance, et qu'elle appelle ses « petites entrailles », oh! alors, comme toute la nature de la grand'mère se rue et se révolte contre une telle nécessité. Quoi, cette enfant, qu'elle a trouvée si charmante, jetée dans un couvent à jamais! Il paraît que le beau teint rouge et blanc, les yeux bleus, le joli tour de visage de cette petite sont offusqués par le trop grand nez, à la Don Quichotte, de son père : Marie-Blanche sera laide. Sa mère ne l'aime guère, à peine va-t-elle la voir parfois dans son couvent. En vain Mme de Sévigné supplie : qu'on la laisse, tout au moins, auprès de sa tante l'abbesse! La règle d'une abbaye est moins stricte, on en sort parfois. On fait une visite au château de son père, tandis que chez les Visitandines on la poussera vers l'abstraction, vers les visions mystiques ; elle sera morte au monde.

Je n'aime pas vos baragouines d'Aix. Je mettrais la petite avec sa tante ; elle sera abbesse quelque j ur ; cette place est toute propre aux vocations un peu équivoques : on accorde la gloire et les plaisirs... C'est une enfant entièrement perdue et que vous ne verrez plus... Elle se désespérera. On a mille consolations dans une abbaye ; on peut aller avec sa tante voir quelquefois la maison paternelle ; on va aux eaux ; on est la nièce de Madame. (9 *juin* 1680.)

Ces immolations qu'une dure contrainte impose au lieu de l'élan spontané d'un cœur épris d'éternité, ces « voca-

tions un peu équivoques » ne devraient pas comporter de suites effrayantes... Mais les Grignan n'en veulent rien entendre. A seize ans, Marie-Blanche prononcera ses vœux au couvent de la Visitation. Et Mme de Sévigné s'écrie :

La pauvre enfant ! Qu'elle est heureuse, si elle est contente. Cela est, sans doute... mais vous m'entendez bien !... (1er *février* 1690.)

Mais où Mme de Sévigné devient parfaitement rêtive, c'est lorsqu'on lui parle de la vocation de Pauline ; cette jolie Pauline si vive, si fraîche ; sensible, sensée, exubérante ; cette Pauline au petit nez un peu carré, qui est si bien la petite-fille de sa grand'mère. C'est grâce à cette bonen aïeule que Pauline de Grignan, au moins, peut vivre sa vie de femme au grand jour, faire un mariage heureux et, malgré ses maigres vingt mille francs de dot, épouser le fils d'un riche voisin ; et, seule de sa race, transmettre aux siècles à venir le sang de Mme de Sévigné.

Sachant la pénurie d'argent qui se cachait derrière la magnificence de Grignan, on ne peut guère se défendre du soupçon que le comte, autant que sa femme, redoutait les épouseurs, les demandeurs de dots. La seconde des filles du comte, et la plus belle, Mlle d'Alérac, voit mystérieusement échouer tous ses projets de mariage. Longtemps recherchée par le comte de Polignac, leurs fiançailles se rompent mystérieusement. Les années passent ; elle ne se marie pas. C'était pourtant une jolie personne, pleine d'entrain et de courage ; c'était une des flammes innocentes de Charles de Sévigné. Après la vocation manquée de sa sœur, elle s'enfuit de la maison paternelle et se réfugie chez le frère de sa mère morte : le duc de Montausier (l'Alceste de Molière). « Les mauvais traitements de

la dernière Mme de Grignan (Sévigné) la forcèrent à un mariage fort inégal » (nous dit Saint-Simon), mais c'était bien de son propre gré que la belle récalcitrante épousa en 1689 le marquis de Vibraye, beau soldat fort débauché. Et, pendant des années, M. de Grignan échelonne, en lésinant, le payement de la dot.

Car les Grignan sont aux abîmes, et comment les en retirer? Depuis dix ans, cela a été la préoccupation constante de Mme de Sévigné. Pour ces grandes maisons ruinées, il n'y avait que deux ressources : le roi et la famille. Le roi, nous le savons, voyait d'un mauvais œil la maison de Sévigné ; de ce côté-là, notre marquise n'osait trop intervenir, crainte de nuire. Restait la ressource de la parenté. L'habitude où l'on était alors de condamner au célibat les cadets des grandes maisons faisait qu'il y avait, autour de tout château seigneurial, tout un jeu d'oncles et de tantes, de cousins et de grands-cousins à héritage : évêques, abbés, abbesses, chanoinesses, ou simplement célibataires. Mme de Sévigné l'avait éprouvé pour son propre compte. C'était de l'abbé de Coulanges, de l'évêque de Châlons, du président Frémyot, d'autres oncles et cousins, qu'elle tenait la principale partie de sa fortune.

Cette fortune lui était, pour ainsi dire, tombée du ciel. Mais elle ne négligeait aucune source de richesse pour ses enfants. Désintéressée pour elle-même, elle l'est infiniment moins quand il s'agit de pourvoir aux nécessités de ce fils et surtout de cette fille, prodigues. Elle pensait depuis longtemps déjà à ce cousin germain de la mère de son mari, à cet oncle à la mode de Bretagne, Paul de Gondi, qui était devenu le cardinal de Retz. Il avait toujours été le centre de son cercle le plus intime. Elle l'avait comparé à Turenne ; elle l'avait appelé le « héros du bré-

viaire ». Et ce héros avait l'aimable faiblesse d'adorer Mme de Grignan. C'était « la petite », c'était « la chère nièce », il ne pouvait parler d'elle qu'avec mille tendresses. Il proposait même de lui léguer ses biens. Il était parrain de la jeune Pauline. C'est vers lui que Mme de Sévigné s'était tournée, dès 1677, dans les premiers abords de sa détresse.

Malheureusement ce bon cardinal était lui-même plus que gêné. Il devait trois millions à des créanciers qui ne lui laissaient ni paix, ni trêve. Il était sans cesse menacé de saisie ; des lettres, des billets souscrits, pleuvaient sur sa retraite. Car il s'était retiré du monde à l'abbaye de Saint-Mihiel, dans l'idée, justement, d'épargner ses revenus pour payer ses dettes ; mais cet esprit de justice, qui aurait dû rassurer ses créanciers, avait jeté l'alarme dans tous leurs coffres-forts.

Le cardinal était riche pourtant ; s'il vivait, il arriverait bien encore à s'acquitter. Mme de Sévigné, qui l'aimait beaucoup, et qui aimait sa fille encore bien mieux, faisait mille vœux pour qu'il vécût longtemps ; pour qu'il s'acquittât tout à fait ; et pour qu'il fît encore quelques bonnes économies afin de les laisser à Mme de Grignan. Qu'il la déclare son légataire universel pour le résidu de sa fortune ! Il paraît avoir fait cette promesse à Mme de Sévigné ; elle crut pouvoir s'y fier ; car Paul de Gondi, quoique le moins scrupuleux des hommes publics, était (et Bossuet s'en porte garant) « le plus fidèle aux particuliers ». C'était un ami à toute épreuve, un ami que ses amis aimaient jusqu'à la fin, avec la plus extrême tendresse. Et je ne crois pas qu'il crût faillir à une assurance donnée ; seulement il est mort trop tôt.

Depuis longtemps Mme de Sévigné surveillait la santé

du cardinal : « Et Pauline? (écrit-elle en 1677 à sa fille). »

Je suis en peine de son parrain. Vous ignorez la grandeur de cette perte ; il faut espérer que Dieu nous le conservera.

Le cardinal était en train d'achever sa longue liquidation, il réglait ses comptes ; mais il ne pouvait encore disposer d'aucun reliquat.

C'est sans doute pour cela qu'il ne se pressait pas à faire son testament. Or, si Mme de Grignan était par excellence la « chère nièce », la préférée, la favorite, cependant, selon les liens de la chair et les lois de l'héritage, elle n'était que la nièce du cardinal à la mode de Bretagne, sa cousine au sixième degré. Retz avait des parentes plus proches, les filles de son frère : Paule de Gondi, sa filleule, duchesse de Lesdiguières, et Catherine de Gondi, générale de l'ordre du Calvaire.

Au commencement de 1678, le cardinal quitta sa retraite en Lorraine pour aller à Paris surveiller ses affaires. Il descendit alors chez sa nièce de Lesdiguières. Une étrange personne, cette duchesse : « Une fée », nous dit Saint-Simon, « une fée qui dédaignait tous les devoirs ». C'était une femme pleine d'attraits, pleine de fantaisies (romantique, dirions-nous), amie de la solitude, qui habita toute l'année une belle demeure, « vrai palais de fée, tel que les dépeignent les romans, presque désert, mais de la dernière magnificence ». Et tout Paris s'étonna de voir l'anachorète de Saint-Mihiel assis dans le jardin d'Armide. Bussy-Rabutin, rempli de joie maligne, écrit à sa cousine, en raillant :

Mais je vous supplie de me mander ce que c'est que le retour du cardinal de Retz dans le monde : cet homme que nous croyions

ne revoir qu'au jour du jugement, est dans l'hôtel de Lesdiguières, avec tout ce qu'il y a d'honnêtes gens en France! Expliquez-moi cela, madame, car il me semble que ce retour n'est autre chose que ce que disaient ceux qui se moquaient de sa retraite.

Sans doute, Mme de Sévigné s'efforçait d'expliquer cela. Mais, dans son for intérieur, elle craignait la séduction de cette fée, grande dame, dont la liaison avec l'archevêque de Paris prêtait à tant de médisance. Mme de Lesdiguières était belle, splendide, aimant la vie fastueuse ; elle était grande et noble jusque dans ses défauts, solitaire et magnifique, en tout si pareille à son oncle, à son parrain. Le cardinal ne parlait plus de s'enterrer vivant à Commercy ou à Saint-Mihiel. Il restait à Paris chez cette nièce. Il fallait au moins qu'il y vît l'autre, la « chère nièce » ; et Mme de Grignan passa cet hiver-là à l'hôtel Carnavalet. Le cardinal la voyait tous les jours ; elle était une des grandes amies de Mme de Lesdiguières.

Et pendant que le cardinal demeurait dans le palais de cette charmante fée, qu'il allait déshériter, en voyant tous les jours cette chère nièce, qu'il pensait avantager sur son testament, la mort vint le chercher. Le 24 août 1679, il mourut à l'hôtel de Lesdiguières, d'une grippe ou fièvre continue, qui l'acheva en moins de huit jours. Il mourut intestat. Il n'avait pas eu le temps de reconstituer une grande fortune ; les restes de ses anciennes magnificences allèrent aux filles de son oncle : à Mme de Lesdiguières et à sa sœur. C'était une amère déception pour Mme de Sévigné. Quelques mois plus tard, elle écrit, de Nantes, à sa fille :

Je ne puis jamais passer au pied d'une certaine tour (c'était cette tour du château d'où le cardinal s'évada au moyen d'une

corde) sans que je ne me souvienne de ce pauvre cardinal et de sa funeste mort, encore plus funeste que vous ne le sauriez penser. Je passe entièrement cet article, sur quoi il y aurait trop à dire. Il vaut mieux se taire, mille fois.

Voilà de graves paroles. Étant données les circonstances et les idées de Mme de Sévigné, je n'en vois que trois explications : ou elle a cru savoir que le cardinal était mort sans foi (ce qui nous étonnerait peu, nous autres, qui avons lu les *Mémoires*), ou elle a dû penser qu'il était mort de malemort (cette fée italienne aurait-elle trempé dans l'affaire des poisons?), ou elle était sûre de l'intention du cardinal de léguer ses biens aux Grignan, qui en avaient si follement besoin, et elle pensait au testament pas encore rédigé. Et je crois que c'est là la véritable explication, car un peu plus tard, au bout de l'an, elle écrit :

Ce fut comme hier que le petit marquis fit une grande perte.

Restaient encore les oncles de Grignan et surtout un vieux cousin célibataire, voisin des Grignan en Provence, qui s'appelait M. de La Garde. Au moment de la mort du cardinal de Retz, les Grignan n'étaient que sur la pente de l'abîme ; et s'ils avaient su se restreindre, si, d'autre part, quelque ami s'était montré secourable, on pouvait encore espérer les sauver de la ruine. Cette assistance opportune serait-elle l'héritage de M. de La Garde? Qu'il a donc donné du fil à retordre à ses héritiers, cet excellent M. de La Garde ! C'était un homme indécis, aimable, inoccupé, un peu neurasthénique. Il avait mille velléités ; à un moment il pensait à se marier, mais ce projet fut écarté ; de nouveau Mme de Sévigné respire. Mais alors voilà M. de La Garde qui parle de vendre son marquisat, et elle

de s'écrier : « Voilà une monstrueuse pensée !... Pour moi, je ne pense pas qu'il y ait un homme assez hardi pour acheter cette terre ! » Encore une fois la faible volonté du marquis demeura sans effet ; et une trentaine d'années plus tard, sa terre et ses biens furent bel et bien transmis à Pauline de Grignan, marquise de Simiane, son légataire universel. Mais pourquoi à Pauline? Pourquoi pas à son frère? Hélas ! Madame de Sévigné, que de deuils dans quelques années ! Une maladie funeste vous emportera tous : Mme de Grignan, son fils, le petit marquis, et vous-même, madame ! Le vieux garçon bizarre et nerveux vous enterrera tous ! Et voilà la plaie de ce noble système féodal, si rigide, qui sacrifie les cadets à la gloire du chef des armes. Ces vieux Grignan, qui aiment leur maison, — et jusqu'à l'eau de ses fontaines, jusqu'à la pierre de ses terrasses, — mieux que leur propre cœur, verront cette splendeur s'éteindre faute d'héritier. Pauline de Simiane vendra le beau château endetté pour cinq cent mille livres (et même pour un peu moins), au marquis du Muy, commandant pour le roi en Provence.

Épaississons de nouveau les voiles de l'avenir ; Mme de Sévigné le voyait tout autrement : le sort de son petit-fils la préoccupait. C'est à lui que vont ses premières pensées lorsque le désastre éclate : je veux dire la ruine et presque la banqueroute de l'illustre maison de Grignan. Mme de Sévigné avait raison : on ne peut pas toujours « courir sans jambes » ; on ne peut guère vivre uniquement de ses dettes et dans la dernière magnificence. Le jour arriva — c'était en 1689 — où il fallait débourser les quarante mille francs de la dot de Mlle d'Alérac, en même temps qu'on équipait un régiment pour son frère ; où il fallait rendre Avignon au pape ; mais la dernière goutte qui fit tout

déborder, ce fut la banqueroute du trésorier de Provence. Si ce trésorier faisait banqueroute, c'était sans doute que, de toutes parts, on lui devait beaucoup ; et personne plus que M. de Grignan, à qui ce malheureux officier avait avancé jusqu'à trois années des revenus de sa charge : cinquante-quatre mille francs (multiplions toujours), dont il fallait maintenant s'acquitter envers les créanciers. Et Mme de Grignan écrit laconiquement à sa mère, aux Rochers : « Ottobon, *pape;* le comtat, *rendu;* Mme de Grignan, *ruinée.* »

En même temps, le comte s'adressait à Pontchartrain, le ministre de Louis XIV, disant : « Je demeure sans aucune subsistance. » Il fallait de nouveau emprunter, hypothéquer de nouveau les revenus de la charge. Et Mme de Sévigné lève les mains au ciel, hausse un peu la voix, s'écrie, scandalisée :

Quel horrible mécompte ! Jamais il ne fut une telle dissipation ! Que je vous plains ! Et que l'état de vos affaires est préjudiciable à l'établissement de votre pauvre enfant !

Le mariage du petit marquis occupait cette grand'mère, ravie d'être la bonne-maman d'un colonel : « Je voudrais l'être d'un colonel bien marié. » Il fallait lui chercher une petite femme bien gentille, bien riche. Mme de Sévigné ne disait-elle pas, et depuis longtemps, que « les millions sont toujours de bonne maison »? Ce jeune Grignan était un enfant honnête, droit, courageux, fort aimé de ses camarades. Le duc de Saint-Simon nous en dira beaucoup de bien. C'était un gros garçon, sans l'air noble et la haute taille du comte, sans la beauté de Mme de Grignan. Lorsqu'à seize ans il arriva de Provence pour faire sa cour au

roi, sa grand'mère l'avait eu assez longtemps sous son aile ; elle s'y était attachée ; elle l'avait instruit des usages et des « manèges » du monde ; elle s'était exercée à lui ôter « un air de *grand seigneur*, de *qu'importe?* d'*ignorance* et d'*indifférence* qui conduit droit à toutes sortes d'injustices et finalement à l'hôpital ». Elle paraît avoir fort bien réussi, car, par sa conduite sage et gaie, le jeune marquis plut à tout le monde. Mme de Sévigné avait songé un instant à le marier avec une des petites-filles de sa vieille amie, la maréchale de Castelnau. Mais elle ne put vaincre l'indifférence du petit marquis, lequel aimait infiniment mieux causer de sa compagnie avec ses cousins, militaires comme lui, le chevalier de Sanzei et le marquis de La Trousse.

Ils ne sont guère empressés chez les petites filles, lui et Sanzei ; ils ne font que des enfances ; je ne sais comme ces petits garçons sont faits : ils ne songent qu'à leurs équipages. (26 *janvier* 1689.)

Et maintenant, il fallait le marier : il ne s'y refusait guère. Tout ce qu'il y avait en lui d'ordre, de belle humeur, de raison, l'inclinait à ce mariage d'argent qui devait sauver une grande famille. Selon les idées de son temps, il faisait son devoir. Le sang d'Adhémar et de Rabutin pouvait bien un peu se révolter, mais que faire? Ni l'épée, ni la robe ne pouvaient donner tout ce qu'il fallait. Les vastes fortunes des nouveaux riches offraient seules une planche de salut.

Il n'y avait plus d'argent en France. Tous les nobles se le répètent à l'envi. La guerre, les charges (où le roi aimait assez qu'on se ruinât), Versailles, Marly (où les dépenses se sont quadruplées depuis quelques années : c'est Coulanges qui nous le dit), en somme toute l'existence féerique

qui entoure le roi-soleil a sucé le sang et la sève de la noblesse. Mais, tandis que Louis XIV appauvrissait par sa splendeur l'aristocratie asservie, les gens de finance montaient, montaient toujours. Dans ces lettres de Mme de Sévigné, nous rencontrons bien des gens de robe qui ne veulent plus marier leurs filles « dans l'épée » : les nobles sont trop gueux. Cependant les ministres, les fermiers généraux, sont des princes. Des ingénieurs (comme ce vieux M. Guyon, qui épousa une belle mystique) se créent des fortunes immenses. Colbert est en train de faire de l'ancienne France féodale, en ruines, une usine prospère, une fabrique, source de richesses nouvelles.

C'est donc dans ces nouvelles couches qu'il faut chercher une fiancée pour le petit marquis. Or, le richissime fermier général, M. de Saint-Amand (qu'on appelle en souriant M. de Saint-Argent), possède une toute jeune fille, très bien élevée : « Faites, faites ce mariage ! écrit à Mme de Grignan le petit de Coulanges, vous avez raison, et le public a tort, et très grand tort ! » Il cite alors une de ses propres chansons où souffle déjà l'esprit nouveau :

> D'Adam nous sommes tous enfants,
> La preuve en est connue,
> Et que nos premiers parents
> Ont mené la charrue ;
> Mais, las de cultiver enfin
> La terre labourée,
> L'un a dételé le matin,
> L'autre, l'après-dînée.

Quiconque dételle mérite louange (poursuit le petit homme). C'est une marque d'esprit et d'un grand savoir-faire. Prenez donc

le parti qui vous convient. Mais voulez-vous mettre le public dans son tort? Faites-vous donner une si bonne et grosse somme en argent comptant que vous vous mettrez à votre aise... Et consolez-vous d'une mésalliance, et par le doux repos de ne plus avoir de créanciers, dans le séjour de beaux, grands et magnifiques châteaux qui ne doivent rien à personne ; et par la satisfaction de donner quelquefois dans le superflu, qui me paraît le plus grand bonheur de la vie.

Il savait à qui il s'adressait, le petit de Coulanges.

La jeune fille, au moins, n'avait rien qui pût déplaire. Sa belle-mère elle-même, — et encore après le mariage, — sa belle-mère qui la maltraitait (s'il faut en croire cette mauvaise langue de Saint-Simon), bref, Mme de Grignan, si délicate, si difficile qu'elle fût, admirait « son air sage et noble, son air assuré et modeste, ne s'embarrassant d'aucune nouveauté ». Ce *nil admirari*, que Mme de Grignan devait trouver si convenable à Versailles, elle l'avait sans doute essayé sur les splendeurs de Grignan. « Vous allez l'y garder trois ans, écrit le petit de Coulanges, pour en faire un prodige. » Je ne sais si elle fut jamais un prodige. Saint-Simon nous assure qu'elle est devenue une sainte, « mais la plus triste et la plus silencieuse que je vis jamais ».

Ce mariage n'était, en somme, qu'un marchandage ; et, comme tel, il fut, à plusieurs reprises, sur le point d'être rompu : les Grignan demandant trop ; les Saint-Amand trouvant le prix bien cher. Mme de Grignan, qui présentait la fiancée dans le monde, en faisait trop d'excuses. « Et avec des minauderies, en radoucissant ses petits yeux, disait qu'il fallait bien, de temps en temps, du fumier sur

les meilleures terres. » Le beau-père, nous dit Saint-Simon, s'en offensa et ferma la source de ses richesses « comme un robinet ». Innocent holocauste, la jeune fiancée nous paraît comme ces vivantes victimes, lesquelles, selon un préjugé antique, emmurées sous les assises d'un pont ou dans un rempart, en consolident à merveille la structure. Elle sauva, pour un moment, le château de Grignan.

Le mariage eut lieu le 2 janvier 1695, et Mme de Sévigné, qui était allée de Bretagne en Provence pour y assister, écrivait quelques jours auparavant, à son amie Mme de Guitaut :

C'est la fille d'un fermier général nommé Saint-Amand. Vous ne doutez pas qu'il ne soit fort riche... Sa fille aînée a dix-huit ans, jolie, aimable, sage, bien élevée, raisonnable au dernier point. Il donne quatre cent mille francs comptant à cette personne, beaucoup plus dans l'avenir, et il n'a qu'une autre fille. On a cru qu'un tel parti serait bon pour soutenir les grandeurs de la maison, qui n'est pas sans dettes, principalement celle de Mme de Vibraye (Mlle d'Alérac) qui presse fort.

Le beau-père fermier général devait acheter beaucoup plus cher que quatre cent mille francs l'honneur d'allier sa race aux Adhémar. Il donnait aussi pour cinquante mille francs de linge, d'habits, de pierreries ; il payait bien des dettes des Grignan ; il devait, à Paris, héberger le jeune ménage à ses frais. L'affaire était excellente.

« Le père et le contrat sont ici, » conclut Mme de Sévigné.

CHAPITRE X

GRIGNAN

Mme de Sévigné est allée trois fois à Grignan. Elle y a passé en tout plusieurs années ; et chaque fois, dès qu'elle traversait ce seuil enchanté, elle oubliait ses inquiétudes, ses réprimandes, pour admirer le séjour d'Armide, le « Palais d'Apollidon », le « Château de la Félicité », qui paraissait sorti de quelque chapitre d'*Amadis* ou de l'*Astrée*. Grignan, c'était l'*humeur de ma mère* dans toute sa magnificence. Le cœur maternel ne sentait plus que l'orgueil d'y voir sa fille installée « dans la gloire de Niquée ». Une fois entrée dans ce « château royal », elle paraît avoir trouvé tout naturel cette coupable profusion qu'elle blâmait lorsqu'elle était aux Rochers ; elle ne s'en scandalisait plus ; elle se glorifiait de cette abondance. La « mère-beauté » s'épanouissait à la cour de sa fille. Car elle était (elle nous en prévient) « bête de compagnie » et subissait facilement l'influence de son entourage.

Le château de Grignan dominait tout le pays, depuis Montségur jusqu'à Valréas. Un rocher lui servait de muraille ; les tours crénelées, la porte massive percée de meurtrières, lui prêtaient « un air de forteresse ». Mais, une fois passée cette porte, c'était un autre aspect. L'adorable façade Renaissance, construite en 1526, et les merveilleuses terrasses qui servaient de voûte à l'église collégiale de

Saint-Sauveur, lui donnaient « un air de bienvenue et d'hospitalité ». C'étaient de larges fenêtres encadrées par les plus délicates colonnes, des frises finement sculptées, des cheminées monumentales, un nombre infini de chambres, de vastes galeries, toutes larges, gaies et claires. De la terrasse dallée l'on voyait la riche plaine, constellée de villages et de fermes, toutes protégées au nord-ouest par un rideau de cyprès qui pointaient comme des torches noires ; puis, au loin, la ligne dentelée des Alpilles, dont la couleur variait à chaque heure de la journée, et, dans le fond, le sommet neigeux du mont Ventoux. Cette belle vue plaisait à Mme de Sévigné, qui la trouvait « le spectacle le plus magnifique du monde ».

Toutes vos vues sont admirables. Je connais celle du mont Ventoux. J'aime fort tous ces amphithéâtres et suis persuadée, comme vous, que si jamais le ciel a quelque curiosité pour nos spectacles, ses habitants ne choisiront pas d'autre balcon que celui-là pour les voir commodément.

Ce magnifique palais était assez fragile ; il en reste fort peu de chose aujourd'hui ; et déjà tout un pan de façade s'est écroulé entre deux visites de Mme de Sévigné. Les deux frères du comte, l'archevêque et l'évêque, parlaient de le reconstruire, mais l'évêque se lassait bien vite d'une telle dépense, et Mme de Sévigné tâchait de stimuler son zèle pour le château de ses pères, « ce château parfaitement beau, qui sent bien les anciens Adhémar ».

Je pleure que les pattes de M. de Carcassonne soient recroisées : Hé, mon beau cher seigneur, encore un petit effort ! Ne les recroisez pas sitôt ! Achevez votre ouvrage ! Voyez celui de M. d'Arles ; comme il est grand, comme il est beau, comme il est achevé ! Voudriez-vous lui céder cet honneur et laisser cet

endroit du magnifique château de vos illustres pères (car il faut le flatter) laisser, dis-je, cet endroit de ce magnifique château tout imparfait, tout délabré, tout livré et abandonné à la bise, inhabitable, et très incommode à votre frère aîné, lui ôtant les logements des étrangers et des domestiques : dis-je bien? Ah! mon cher seigneur, prenez courage ; ne laissez point cette tache à votre réputation, ni cet avantage à M. d'Arles, qui, dans le milieu de ses petites dettes, a pourtant voulu couronner son entreprise. (17 *juillet* 1689.)

M. de Carcassonne était le moins dévoué des Grignan ; beau prélat, il pensait vivre pour lui-même et osait ne pas être de l'avis de Mme de Coulanges, qui disait : « Il n'est pas permis d'avoir des goûts lorsqu'on est un cadet de bonne maison, ou, du moins, il n'est pas permis de les suivre. »

Cette exhortation que lui adressa l'économe marquise nous montre qu'un château, tout autant qu'un paysage, peut être un état d'âme. La beauté de Grignan faisait oublier les « petites dettes » qu'elle coûtait.

Un autre jour, Mme de Sévigné, encore tout épanouie, écrit à son cousin de Coulanges, et si elle insiste un peu sur la nourriture, rappelons-nous que le petit de Coulanges était le plus fin des gourmets. Elle ne faisait, du reste, que raviver et ranimer ses souvenirs : M. de Coulanges s'était trouvé avec elle à Grignan aux fêtes de la Toussaint en 1691. Il revenait de Rome avec le duc de Chaulnes ; les deux voyageurs se sont arrêtés quinze jours au « Château Royal de Grignan » pour saluer le comte et la comtesse, Mme de Sévigné, son fils Charles de Sévigné, le cardinal de Bouillon « et une très aimable compagnie ».

Parlons un peu de la cruelle et continuelle chère qu'on y fait (dans ce *château royal de Grignan*) surtout en ce temps-ci : ce ne sont pourtant que les mêmes choses qu'on mange partout,

des perdreaux, cela est commun ; mais il n'est pas commun qu'ils soient tous comme lorsqu'à Paris chacun les approche de son nez en faisant une certaine mine, et criant : « Ah ! quel fumet ! Sentez un peu ! » Nous supprimons tous ces étonnements ; ces perdreaux sont tous nourris de thym, de marjolaine et de tout ce qui fait le parfum de nos sachets ; il n'y a point à choisir. J'en dis autant de nos cailles grasses, dont il faut que la cuisse se sépare du corps à la première semonce (elle n'y manque jamais), et des tourterelles, toutes parfaites aussi. Pour les melons, les figues et les muscats, c'est une chose étrange : si nous voulions, par quelque bizarre fantaisie, trouver un mauvais melon, nous serions obligés de le faire venir de Paris ; il ne s'en trouve point ici ; les figues blanches et sucrées, les muscats, comme les grains d'ambre que l'on puisse croquer, et qui vous feraient fort bien tourner la tête si vous en mangiez sans mesure, parce que c'est comme si l'on buvait à petits traits du plus exquis vin de Saint-Laurent. Mon cher cousin, quelle vie ! Vous la connaissez sous de moindres degrés de soleil ; elle ne fait point du tout souvenir de celle de La Trappe. (16 *septembre* 1694.)

Une seule chose manquait à Grignan : il n'y avait pas d'allées, pas de bois où l'on s'enfonce en chantant, et, sur les pentes de la montagne, on ne voyait disséminés que ces arbres persévérants et gris, qui ne changent jamais, qui ne connaissent ni le vert naissant d'avril, ni le brun mêlé d'aurore, si grave et si beau sous les cieux gris d'octobre ; ces chênes verts, ces oliviers, ces cyprès aux plumes empoussiérées, Mme de Sévigné les trouvait « tristes et ennuyeux ». « Il vaut mieux reverdir que d'être toujours vert. » Et parfois sans doute elle soupirait après la « sainte horreur » de ses bois bretons.

Néanmoins, pour cette grande vie brillante, ensoleillée, Mme de Sévigné paraissait mieux faite que sa fille, amie

des pensées solitaires. Et souvent, en Bretagne, elle s'était rappelée la gloire de Grignan ; elle ne s'ennuyait jamais dans ses bois : comme toutes les grands imaginatifs, elle avait un soleil intérieur qui éclairait le plus morne paysage. Si elle nous décrit avec joie les splendeurs du château de sa fille, tel menu tableau de Livry ou des Rochers l'emporte encore peut-être par son accent d'allégresse sobre. Voyons, par exemple, ce billet écrit à Livry le mercredi des Cendres 1680 :

Nous sommes loin de nous ennuyer : beaucoup de promenades, de causeries ; des échecs, un trictrac, des cartes, en cas de besoin ; *les Petites lettres* de Pascal, des comédies, *la Princesse de Clèves* que je fais lire à ces prêtres qui en sont ravis. Le petit de Coulanges a le livre de ses chansons.

Ou bien ce ravissant tableautin, daté, lui aussi, de Livry :

J'aime bien être toute seule dans cette avenue. Nous y étions hier, Saint-Aubin et moi : il lisait, je l'écoutais, et je regardais le petit pays doux que vous connaissez ; je vous souhaitais l'air que je respirais. Nous avions entendu un cor dans le fond de cette forêt ; tout d'un coup nous avons entendu passer comme une personne au travers des arbres ; nous avons regardé, c'était un grand chien courant. « Qu'est-ce que cela? a dit Saint-Aubin. — C'est un des aumôniers de M. de Senlis, lui ai-je dit. »

Forêt noble et pleine de loisirs, où chevauchent des évêques chasseurs et de belles princesses ; abbaye délicieuse, abbaye de Thélème, c'est à Livry peut-être encore mieux qu'aux Rochers ou à Grignan, que le génie de Mme de Sévigné s'épanouit dans son plus parfait naturel.

Mais à Livry, comme dans ses bois de Bretagne, elle avait souhaité le soleil de ce Midi vaste et pierreux où trône sa fille, « la reine de la Méditerranée ».

Si j'en croyais mon cœur, j'enverrais paître toutes mes petites affaires, et je m'en irais à Grignan : oh ! avec quelle joie je planterais tout là ! Et, pour quatre jours qu'on a à vivre, je vivrais à ma mode et je suivrais mon inclination. Quelle folie de se contraindre pour des routines de devoir et d'affaires? Qui vous en sait gré? (21 *avril* 1675.)

En vérité, j'aurais une extrême joie d'être à Grignan : c'est bien *l'humeur de ma mère*. Il me semble que j'y tiendrais assez bien ma place. Mais Dieu, qui sait que je dois commencer à faire des réflexions et des méditations d'une autre couleur, me jette dans des bois plus conformes à mon état. (4 *avril* 1680.)

Vous me souhaitez, ma fille, quand vous avez bien de la musique et de la joie ; vous avez raison ; c'est *l'humeur de ma mère*. Et moi, entre huit et neuf heures dans ces bois : Ah ! que ma fille serait aise ici ! (21 *juillet* 1680.)

La Providence ne s'était pas trompée : elle avait mis chacune à sa place ; la plus vaine, la plus sèche, sur un grand théâtre d'ambition ; celle qui vivait par le cœur et par l'imagination, dans une solitude qu'elle savait animer.

Et maintenant, à soixante ans, l'étrange liberté qui vient souvent avec l'âge avancé affranchissait Mme de Sévigné et des affaires et des devoirs. Le monde changeait autour d'elle ; dans ce Paris fin de siècle, elle est déjà une survivante. Etre libre et franche, suivre son inclination, aller son chemin, ne se plier que sous le joug de son cœur ou de son devoir, voilà un état d'âme qui n'est plus de mode. Déjà en 1680, après la mort de Fouquet, qui suivit de si

près la mort de La Rochefoucauld, Mme de Sévigné écrivit à son amie Mme de Guitaut : « Songez, je vous prie, que voilà presque toute la Fronde morte. » Et l'esprit désinvolte, héroïque, romanesque, de la génération née sous Louis XIII était en même temps éteint.

Et un autre Paris surgit sur les ruines de la ville d'autrefois, insubordonnée mais chevaleresque : un Paris tragique, plein de soupçons, plein de crimes. Si l'on suit l'affaire des poisons dans les lettres de la marquise, on voit bien qu'elle n'y croyait guère ; pour elle, c'était une grande machine montée contre la noblesse. Rappelons-nous le peu de secret des postes, les risques qu'on courait si on laissait surprendre une pensée trop libre, et nous verrons sous les ironies et sous les réticences de Mme de Sévigné un cœur généreux et profondément alarmé. Voici le maréchal de Luxembourg qui va, certain mercredi, à Saint-Germain « sans que le roi lui fît moins bonne mine qu'à l'ordinaire », et qui se trouve le soir à la Bastille « dans une des horribles chambres grillées qui sont dans les tours, où l'on voit à peine le ciel ; et défense de voir qui que ce fût. Voilà, ma fille, un grand sujet de réflexion. Songez à la fortune brillante d'un tel homme, à l'honneur qu'il avait eu de commander les armées du roi, et représentez-vous ce que ce fut pour lui d'entendre fermer ces gros verrous ; et, s'il a dormi par excès d'abattement, pensez au réveil ! » Voici des femmes du monde, Mme de Tinguy, Mme d'Alluye, Mme de Dreux qu'on fait sortir du jeu, chez leurs amis, pour les mener en prison sous le coup d'affreuses accusations, ou bien qu'on envoie en exil. Lorsque Mme de Dreux sort de prison, après avoir été un an dans une chambre où le jour ne venait que d'un très petit trou, sans nouvelles, ce matin-là toute sa famille (et surtout le

mari dont on l'avait accusée de vouloir se défaire) allèrent la prendre en triomphe à sa prison de l'Arsenal. Mais sa mère, qui l'aimait passionnément, était morte de douleur depuis deux mois déjà. La première parole que dit Mme de Dreux, ce fut : « Où est ma mère? Et d'où vient qu'elle n'est pas ici? » M. de Dreux lui dit qu'elle l'attendait chez elle.

Elle arrive chez elle. Quoi! je ne vois pas ma mère? Quoi! je ne l'entends point! Elle monte avec précipitation. On ne savait que lui dire ; tout le monde pleurait ; elle courait dans sa chambre, elle l'appelait. Enfin un père célestin, son confesseur, parut...

Quand la pauvre femme apprit que sa mère était morte, elle s'évanouit et ne revint que pour dire qu'elle voudrait être morte en prison. Le petit de Coulanges était présent à ce spectacle. Ces personnes étaient de l'entourage de Mme de Sévigné : « C'est une chose terrible que le scandale qu'on a fait, sans pouvoir convaincre les accusés. » (1er *mai* 1680.)

C'est peut-être encore pire, quand on arrive à les convaincre. On avait roué la Brinvilliers, on brûle vive la Voisin :

A la Grève, elle se défendit autant qu'elle put de sortir du tombereau ; on l'en tira de force ; on la mit sur le bûcher, assise et liée avec du fer ; on la couvrit de paille ; elle jura beaucoup, elle repoussa la paille cinq ou six fois ; mais enfin le feu augmenta, on la perdit de vue ; et ses cendres sont en l'air présentement.

Comme Charles de Sévigné, toujours humain, s'effraya, s'étonna, qu'on fît brûler vive une femme à petit feu, un juge de ses amis lui dit de ne pas trop la plaindre ; il y

avait certains petits adoucissements à cause de la faiblesse du sexe.

Eh quoi, monsieur, on les étrangle?

Non, mais on leur jette des bûches sur la tête; les garçons du bourreau leur arrachent la tête avec des crocs de fer. Vous voyez bien, ma fille, que cela n'est pas si terrible que l'on pense. Comment vous portez-vous de ce petit conte? Il m'a fait grincer des dents.

Ce Paris d'autodafé n'était guère du goût de la divine marquise. Et voici la misère qui s'y installe, la disette, la pestilence, l'épuisement populaire. Mme de Sévigné s'en détache de plus en plus; son oncle de Coulanges, qu'elle avait si longtemps et si tendrement soigné, est mort, en 1687, à l'âge de quatre-vingts ans, très infirme : « Ce fut à la fin d'août que je le pleurai amèrement. Je ne l'eusse jamais quitté s'il eût vécu autant que moi. » L'année suivante, elle perd son oncle de Saint-Aubin et, en 1693, Mme de La Fayette. Elle n'est que trop libre et, dès le printemps de 1694, elle annonce à son amie Mme de Guitaut son départ pour Grignan :

J'aime cette campagne de Grignan, et le château et le pays, et le repos qu'on y trouve, et je me suis résolue d'aller m'y mettre à couvert pour quelque temps, jusqu'à ce que l'orage qui nous accable ici de toutes parts soit un peu passé...

J'ai perdu mes deux premières amies, Mme de La Fayette et Mme de Lavardin. J'en laisse encore ici que j'aime et que j'estime, mais comme ce n'est pas à ce degré, et qu'elles en ont d'autres que moi, je les quitte avec un regret supportable.

Aux Rochers son fils pouvait maintenant se passer d'elle. La petite marquise (qui devait survivre assez longtemps aux autres personnages de ce livre) était alors fort malade.

Mme de Sévigné, « sensiblement touchée de son extrême délicatesse », pressentait presque la mort prochaine de cette aimable belle-fille ; elle plaignait Sévigné « et j'entre si tendrement dans toutes ses pensées que j'en ai le cœur serré et les larmes aux yeux ». Mais, en attendant de le consoler s'il y en avait lieu, le mieux qu'elle pouvait faire pour lui était de le laisser en tête à tête avec sa pauvre « tourterelle ». Ce fils était maintenant un personnage important dans sa région. Louis XIV, qui n'avait pas voulu de Sévigné à Versailles, le consolait de son échec en le nommant lieutenant du roi pour Nantes et le comté nantais. Braque et brouillon comme son père, avec le charme et la gaieté de sa mère, Sévigné s'acquittait assez mal de cette besogne. Il est bientôt à couteaux tirés avec le lieutenant du gouverneur comme avec l'évêque qui le provoque en duel, et toujours fourré chez l'intendant. Il se met à dos la duchesse de Chaulnes, qui écrit à sa vieille amie « que cela n'est pas d'un homme de la qualité de monsieur votre fils de se mettre toujours à la suite d'un intendant ». Et notre marquise modère la querelle, soutient son fils d'une part : « Il faut conserver cette liaison ; ils vous aiment et vous ont fait plaisir ; il ne faut pas blesser la reconnaissance », mais, d'autre part, le prie d'atténuer un engouement qui risque de froisser les gouverneurs : « Faut-il rompre avec ses vieux amis quand on veut ménager un intendant? »

Ainsi, de Grignan, elle se montre la tendre Égérie de son fils, qui vient lui rendre visite, sans quitter sa fille, qu'elle entoure de soins affectueux ; Mme de Grignan franchit difficilement le mauvais pas de la cinquantaine. Elle est fort malade de pertes de sang compliquées d'une grave maladie de foie ; cette jaunisse l'accable, la retient

au lit pendant des mois. Elle avait pu assister au mariage de son fils au mois de janvier 1695, mais, en décembre de la même année, elle ne put se faire porter à la chapelle du château pour voir marier sa chère Pauline, mariage, pourtant, qui comblait tous ses vœux et qu'elle avait « disposé dans son esprit il y a fort longtemps ». Mme de Sévigné est auprès d'elle, rayonnante de bonté, d'esprit et je dirais presque de jeunesse, charmée du mariage de Pauline, où elle voit « un sentiment si rare et si noble », où la personne est tout « et rien du tout le bien ». C'est ce qui la console du mariage d'argent de son petit-fils.

Au mois de février 1696, Mme de Sévigné avait célébré ses soixante-dix ans. Elle était donc vieille et parfois (en pensant aux derniers jours de l'abbé de Coulanges, pauvre vieillard catarrheux, hésitant, à moitié tombé en enfance) elle redoutait ce que la vie pouvait lui tenir en réserve.

Pour moi, je ne suis plus bonne à rien ; j'ai fait mon rôle, et par mon goût je ne souhaiterais jamais une si longue vie : il est rare que la fin et la lie n'en soient humiliantes ; mais nous sommes heureux que ce soit la volonté de Dieu qui la règle, comme toutes les choses de ce monde : tout est mieux entre ses mains qu'entre les nôtres. (10 *janvier* 1696.)

Et nous nous rappellerons qu'elle avait lu en bon lieu :

Quel mal peut-il arriver à une personne qui sait que Dieu fait tout, et qui aime tout ce que Dieu fait?

Vers la fin du mois d'avril, cette même année, Dangeau, à Paris, écrit sur son journal :

J'appris la mort de Mme de Sévigné, qui était à Grignan avec madame sa fille ; et sa fille elle-même est fort malade, et on lui cache la mort de sa mère.

Les quelques données que nous possédons nous permettent de nous figurer la dernière scène. Mme de Grignan depuis un an fort malade ; Mme de Sévigné au milieu d'une parfaite santé, brusquement frappée, à soixante-dix ans, par la petite vérole. Et nous devinons que sa première, sa seule pensée était pour sa « chère comtesse », pour la santé, pour la beauté de sa chère comtesse, et qu'elle défend de lui parler d'un aussi terrible accident. On invente quelque fable ; on isole la malade dans une aile de l'énorme château ; et là, soignée par la fidèle gouvernante de sa fille (cette bonne Montgobert qu'elle aimait), elle regarde la mort en face. Le comte de Grignan nous le dit :

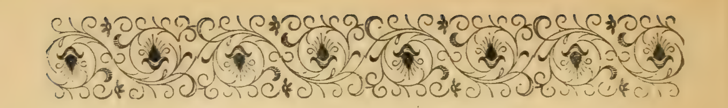
C'est une femme forte dont il est question, qui a envisagé la mort, dont elle n'a point douté dès les premiers jours de sa maladie, avec une fermeté et une soumission étonnantes. Cette personne, si tendre et si faible pour tout ce qu'elle aimait, n'a trouvé que du courage et de la religion quand elle a cru ne devoir songer qu'à elle (*le* 23 *mai* 1696).

Puis l'enterrement hâtif dans l'église du Saint-Sauveur, qui sert de chapelle au château ; Mme de Sévigné fardée, habillée à la provençale, selon cet usage qu'elle trouvait si rebutant « qu'il ne fallait songer à mourir en Provence ». Et les jours qui traînent dans une consternation croissante car il faut songer à prévenir la comtesse. Où peut-on trouver des paroles pour dire la douleur de cette fille, privée en un moment du soutien de toute sa vie :

J'étais bien loin d'y être préparée : la parfaite santé dont je la voyais jouir, un an de maladie qui m'a mise cent fois en péril, m'avaient ôté l'idée que l'ordre de la nature pût avoir lieu à mon égard. Je me flattais, je me flattais, de ne jamais souffrir un si grand mal ; je le souffre et le sens dans toute sa rigueur.

Mme de Grignan n'avait pas la piété profonde de son aimable mère : elle se plaint qu'elle ne peut lever les yeux assez haut pour trouver le lieu d'où doit venir le secours : elle cherche partout sa mère ; elle ne la trouve pas. Et elle sent alors ce qu'elle dira plus clairement encore, un jour, à Mme de Guitaut, après la mort précoce de son fils :

Il est vrai, madame, que les seules réflexions chrétiennes peuvent soutenir en ces dures occasions ; mais que je suis loin de trouver en moi un secours si désirable ! Je ne sais penser et sentir que très humainement, et pleurer et regretter ce que j'ai perdu.



LETTRES DE VIEILLESSE

Au comte de Bussy.

A Paris, le 12 novembre 1687.

Je reçois présentement une lettre de vous, mon cher cousin, la plus aimable et la plus tendre qui fût jamais. Je n'ai jamais vu expliquer l'amitié si naturellement, et d'une manière si propre à persuader. Enfin vous m'avez persuadée, et je crois que ma vie est nécessaire à la conservation de la vôtre. Je m'en vais donc vous en rendre compte, pour vous rassurer et vous faire connaître l'état où je suis.

Je reprends dès les derniers jours de la vie de mon cher oncle l'abbé, à qui, comme vous savez, j'avais des obligations infinies. Je lui devais la douceur et le repos de ma vie ; c'est lui à qui vous devez la joie que j'apportais dans votre société ; sans lui, nous n'aurions jamais ri ensemble ; vous lui devez toute ma gaieté, ma belle humeur, ma vivacité, le don que j'avais de vous bien entendre, l'intelligence qui me faisait comprendre ce que vous aviez dit, et deviner ce que vous alliez dire ; en un mot, le bon abbé, en me retirant des abîmes où M. de Sévigné m'avait laissée, m'a rendue telle que j'étais, telle que vous m'avez vue, et digne de votre estime et de votre amitié. Je tire le rideau

sur vos torts ; ils sont grands, mais il les faut oublier, et vous dire que j'ai vivement senti la perte de cette agréable source de tout le repos de ma vie. Il est mort en sept jours, d'une fièvre continue, comme un jeune homme, avec des sentiments très chrétiens, dont j'étais extrêmement touchée ; car Dieu m'a donné un fonds de religion qui m'a fait regarder assez solidement cette dernière action de la vie. La sienne a duré quatre-vingts ans ; il a vécu avec honneur, il est mort chrétiennement : Dieu nous fasse la même grâce ! Ce fut à la fin d'août que je le pleurai amèrement. Je ne l'eusse jamais quitté s'il eût vécu autant que moi. Mais voyant au quinzième ou seizième de septembre que je n'étais que trop libre, je me résolus d'aller à Vichy, pour guérir tout au moins mon imagination sur des manières de convulsions à la main gauche et des visions de vapeurs qui faisaient craindre l'apoplexie. Ce voyage proposé donna envie à Mme la duchesse de Chaulnes de le faire aussi. Je me joignis à elle ; et comme j'avais quelque envie de revenir à Bourbon, je ne la quittai point. Elle ne voulait que Bourbon ; j'y fis venir des eaux de Vichy, qui, réchauffées dans les puits de Bourbon, sont admirables. J'en ai pris, et puis de celles de Bourbon : ce mélange est fort bon. Ces deux rivales se sont raccommodées ensemble, ce n'est plus qu'un cœur et qu'une âme : Vichy se repose dans le sein de Bourbon et se chauffe au coin de son feu, c'est-à-dire dans les bouillonnements de ses fontaines. Je m'en suis fort bien trouvée en si bonne santé qu'on me l'a refusée : et l'on s'est moqué de mes craintes ; on les a traitées de visions, et l'on m'a renvoyée comme une personne en parfaite santé. On m'en a tellement assurée que je l'ai cru, et je me regarde aujourd'hui sur ce pied-là. Ma fille en est ravie, qui m'aime comme vous savez.

Voilà, mon cher cousin, où j'en suis. Votre santé dépendant de la mienne, en voilà une grande provision pour vous. Songez à votre rhume, et, comme cela, faites-moi bien porter. Il faut que nous allions ensemble, et que nous ne nous quittions point. Il y a trois semaines que je suis revenue de Bourbon ; notre jolie

petite abbaye (1) n'était point encore donnée ; nous y avons été douze jours ; enfin on vient de la donner à l'ancien évêque de Nîmes, très saint prélat. J'en sortis il y a trois jours, tout affligée de dire adieu pour jamais à cette aimable solitude que j'ai tant aimée ; après avoir pleuré l'abbé, j'ai pleuré l'abbaye. Je sais que vous m'avez écrit pendant mon voyage de Bourbon ; je ne me suis point amusée aujourd'hui à vous répondre ; je me suis laissée aller à la tentation de parler de moi à bride abattue, sans retenue et sans mesure. Je vous en demande pardon, et je vous assure qu'une autre fois je ne me donnerai pas une pareille liberté ; car je sais, et c'est Salomon qui le dit, que *celui-là est haïssable qui parle toujours de lui.* Notre ami Corbinelli dit que, pour juger combien nous importunons en parlant de nous, il faut songer combien les autres nous importunent quand ils parlent d'eux. Cette règle est assez générale ; mais je crois m'en pouvoir excepter aujourd'hui, car je serais fort aise que votre plume fût aussi inconsidérée que la mienne, et je sens que je serais ravie que vous me parlassiez longtemps de vous. Voilà ce qui m'a engagée dans ce terrible récit : et, dans cette confiance, je ne vous ferai point d'excuses, et je vous embrasse, mon cher cousin, et la belle Coligny. Je rends mille grâces à Mme de Bussy de son compliment : on me tuerait plutôt que de me faire écrire davantage.

A Madame de Grignan.

(*La mort de Saint-Aubin.*)

A Paris, mercredi 17 novembre 1688.

C'est donc aujourd'hui, ma chère enfant, que notre marquis a dix-sept ans. Il faut ajouter à tout ce qui compose le commen-

(1) L'abbaye de Livry, dont Coulanges était abbé.

cement de sa vie une fort bonne petite contusion, qui lui fait, je vous assure, bien de l'honneur, par la manière toute froide et toute reposée dont il l'a reçue. M. le chevalier vous mandera comme M. de Sainte-Maure le conta au roi : il est accablé de compliments à Versailles, et moi ici. Mme de Lavardin me pria d'aller hier la trouver chez Mme de La Fayette : elle voulait s'en réjouir avec moi. Mme de La Fayette m'avait priée de la même chose. Elle me dit d'abord gaiement : « Eh bien, qu'est-ce que Mme de Grignan trouvera à épiloguer là-dessus? Dites-lui qu'elle doit être ravie ; que ce serait une chose à acheter, si elle était à ce prix ; et qu'en un mot elle est trop heureuse. » Je promis de vous mander tout cela, et je vous le mande avec plaisir. Recevez donc aussi toutes les amitiés sincères de Mme de Lavardin, et tous les compliments de Mme de Coulanges, de la duchesse du Lude, des *divines* (1), de la duchesse de Villeroi et du P. Morel (2), que je vis ensuite, parce que j'allai chez le pauvre Saint-Aubin. Ma chère enfant, les saints désirs de la mort le pressent tellement, qu'il en a précipité tous les sacrements. Le curé de Saint-Jacques ne voulut pas, hier, lui donner l'extrême-onction, et ce fut une douleur pour lui ; car il ne souhaite que l'éternité, il ne respire plus que d'être uni à Dieu. Sa paix, sa résignation, sa douceur, son détachement, sont au delà de tout ce qu'on voit ; aussi ne sont-ce pas des sentiments humains. Le secours qu'il trouve dans le P. Morel et dans son curé, qui sont ses directeurs, ses amis, ses gardes et ses médecins, n'est pas une chose ordinaire, c'est un avant-goût de la félicité. Duchêne est son médecin : c'est un homme admirable ; point de tourments, point de remèdes : *Monsieur, tâchez de vous humecter, et prenez patience.* Une chambre sans bruit, sans aucune mauvaise odeur, point de fièvre, qu'intérieure et imperceptible ; une tête libre, un grand silence, à cause de la fluxion qui est sur la poitrine, de bons et solides discours.

(1) Mme de Frontenac et Mlle d'Outrelaise.
(2) Célèbre directeur de l'Oratoire.

point de bagatelles : cela est divin, c'est ce qu'on n'a jamais vu. Ce pauvre malade se trouve indigne de mourir à la même place (1) où est morte Mme de Longueville. Je contai tout cela à Tréville (2), qui était chez Mme de La Fayette. Il me répondit : *Voilà comme l'on meurt en ce quartier-là.* Duchêne ne croit pas que cela finisse sitôt. Mon Dieu, ma fille, que vous seriez touchée de ce saint spectacle ! Je ne dis pas d'affliction, je dis de consolation et d'envie. Saint-Aubin m'a marqué beaucoup d'amitié, et à vous, sur ce petit marquis ; mais tout cela n'est qu'un moment, et l'on revient toujours à Jésus-Christ et à sa miséricorde, car il n'est question de nulle autre chose ; encore ne faut-il pas vous accabler de ce triste récit. Je veux vous remercier, et bien sérieusement, d'avoir pris le plus long pour éviter ces petits ruisseaux qui étaient devenus rivières. Faites toujours ainsi, ma fille, et ne vous fiez point à l'incertitude d'une entreprise où il n'y a plus de remède dès qu'on a fait le premier pas dans l'eau. Songez à M. de la Vergne (3), et à moi, si vous voulez, mais enfin promettez-moi de prendre toujours le plus long et le plus sûr : il n'y a nulle comparaison entre s'ennuyer et se noyer. N'était-ce pas Pauline qui était avec vous dans cette litière? Eh bien, son petit nez vous déplaisait-il? Vous me coupez bien court quelquefois sur des détails que j'aimerais à savoir : vous croyez que je vous en écrirai moins : point du tout, ma très

(1) Dans une grande maison contiguë aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques, qui avait été occupée par Mme de Longueville, où elle fit une mort très chrétienne, le 15 avril 1679, après une pénitence de vingt-sept ans.

(2) Le comte de Tréville, ou Troisville, admis dans la confidence de Mme Henriette, duchesse d'Orléans ; il fut si touché de sa mort, qu'il renonça au monde pour ne plus s'occuper que de son salut.

(3) M. l'abbé de la Vergne-Tressan, aussi distingué par ses vertus et par sa piété que par sa naissance et par les talents de son esprit, fut entraîné dans sa litière comme il passait le Gardon, petite rivière profonde, et fut noyé par l'imprudence et par l'obstination de son muletier, le 5 avril 1684.

chère, je ne me règle point sur vous. Votre frère est à la noce de Mlle de la Coste, à Saint-Brieuc. M. de Chaulnes y était : sans ce gouverneur, le marié s'en serait enfui. Il me semble que j'ai bien des excuses à vous faire du siège de Manheim : on m'assurait si fort que ce ne serait rien, que j'espérais de vous le faire passer insensiblement ; mais, ma fille, c'en est fait, et, si vous aviez souhaité, vous n'auriez pas pu désirer autre chose. Tâchez donc de dormir tout de bon, je vous réponds du reste. La fable du lièvre (1) est tellement faite pour votre état, qu'il semble que ce soit vous qui la fassiez

Jamais un plaisir pur, toujours assauts divers, etc.

Vous y pourriez ajouter encore :

Corrigez-vous, dira quelque sage cervelle.
Eh ! la peur se corrige-t-elle.

Mais vous ne pourriez pas dire :

Je crois même qu'en bonne foi
Les hommes ont peur comme moi ;

car je trouve que les hommes n'ont point de peur. C'est une heureuse vieillesse que celle de M. l'archevêque : je suis bien honorée de son souvenir. J'attaquerai un de ces jours le coadjuteur ; je lui parlerai du bon ménage que nous faisions à Paris. Je suis ravie qu'il vous aime, et plus pour lui que pour vous ; car ce ne serait pas bon signe pour son esprit et pour sa raison que de vous être contraire. J'aime Pauline : vous me la représentez avec une jolie jeunesse et un bon naturel ; je la vois courir partout et apprendre à tout le monde la prise de Philippsbourg ; je la vois et je l'embrasse. Aimez, aimez votre fille ; c'est la plus raisonnable et la plus jolie chose du monde ; mais

(1) Voyez la fable de La Fontaine qui a pour titre *le Lièvre et les Grenouilles*, livre II, fable XIV.

aimez toujours aussi votre chère maman, qui est plus à vous qu'à elle-même.

M. de Bailli vient de sortir : il vous fait cent mille bredouillements, mais de si bon cœur, que vous devez lui en être obligée. Mon cher comte, encore faut-il vous dire un mot de ce petit garçon : c'est votre ouvrage que cette campagne : vous avez grand sujet d'être content ; tout contribue à vous persuader que vous avez fort bien fait. Je sens votre joie et la mienne : ce n'est point pour vous flatter, mais tout le monde dit du bien de votre fils ; on vante son application, son sang-froid, sa hardiesse et quasi sa témérité.

A LA MÊME

Aux Rochers, dimanche 15 janvier 1690.

Vous avez raison, je ne puis m'accoutumer à la date de cette année ; cependant la voilà déjà bien commencée ; et vous verrez que, de quelque manière que nous la passions, elle sera, comme vous dites, bientôt passée, et nous trouverons bientôt le fond de notre sac de mille francs (1).

Vraiment vous me gâtez bien, et mes amies de Paris aussi : à peine le soleil remonte du saut d'une puce, que vous me demandez, de votre côté, quand vous m'attendrez à Grignan ; et mes amies me prient de leur fixer, dès à cette heure, le temps de mon départ, afin d'avancer leur joie. Je suis trop flattée de ces empressements, et surtout des vôtres, qui ne souffrent point de comparaison. Je vous dirai donc, ma chère comtesse, avec sincérité, que d'ici au mois de septembre je ne puis recevoir aucune pensée de sortir de ce pays ; c'est le temps que j'envoie

(1) Mme de Sévigné comparait les douze mois de l'année à un sac de mille francs, qui finit presque aussitôt qu'on a commencé d'y puiser.

mes petites *voitures* à Paris, dont il n'y a eu encore qu'une très petite partie ; c'est le temps que l'abbé Charrier traite de mes lots et ventes, qui est une affaire de dix mille francs. Nous en parlerons une autre fois ; mais contentons-nous de chasser toute espérance de faire un pas avant le temps que je vous ai dit. Du reste, je ne vous dis point que vous êtes mon but, ma perspective, vous le savez bien, et que vous êtes d'une manière dans mon cœur, que je craindrais fort que M. Nicole ne trouvât beaucoup à y *circoncire;* mais enfin telle est ma disposition. Vous me dites la plus tendre chose du monde, en souhaitant de ne point voir la fin des heureuses années que vous me souhaitez. Nous sommes bien loin de nous rencontrer dans nos souhaits ; car je vous ai mandé une vérité bien juste et bien à sa place, et que Dieu sans doute voudra bien exaucer, qui est de suivre l'ordre tout naturel de la sainte providence ; c'est ce qui me console de tout le chemin laborieux de la vieillesse ; ce sentiment est raisonnable, et le vôtre trop extraordinaire et trop aimable.

Je vous plaindrai quand vous n'aurez plus M. de la Garde et M. le chevalier : c'est une très parfaitement bonne compagnie ; mais ils ont leurs raisons, et celle de faire ressusciter la pension d'un homme qui n'est point mort me paraît tout à fait importante. Vous aurez votre enfant qui tiendra joliment sa place à Grignan ; il doit y être le bien reçu par bien des raisons, et vous l'embrasserez aussi de bon cœur. Il m'a écrit encore une jolie lettre pour me souhaiter une heureuse année. Il me paraît désolé à Keysersloutre : il dit que rien ne l'empêche de venir à Paris, mais qu'il attend les ordres de Provence ; que c'est ce ressort qui le fait agir. Je trouve que vous le faites bien languir. Sa lettre est du 2, je le croyais à Paris. Faites-l'y donc venir, et qu'après une petite apparition il coure vous embrasser. Ce petit homme me paraît en état que, si vous trouviez un bon parti, Sa Majesté lui accorderait aisément la survivance de votre très belle charge. Vous trouvez que son caractère et celui de Pauline ne se ressemblent nullement ; il faut pourtant que cer-

taines qualités du cœur soient chez l'un et chez l'autre ; pour l'humeur, c'est une autre affaire. Je suis ravie que ses sentiments soient à votre fantaisie. Je lui souhaiterais un peu plus de penchant pour les sciences, pour la lecture ; cela peut venir. Pour Pauline, cette dévoreuse de livres, j'aime mieux qu'elle en avale de mauvais que de ne point aimer à lire ; les romans, les comédies, les Voiture, les Sarrazin, tout cela est bientôt épuisé, A-t-elle tâté de Lucien? Est-elle à portée des *Petites Lettres?* Ensuite il faut l'histoire ; si on a besoin de lui pincer le nez pour lui faire avaler, je la plains. Quant aux beaux livres de dévotion, si elle ne les aime point, tant pis pour elle ; car nous ne savons que trop que, même sans dévotion, on les trouve charmants. A l'égard de la morale, comme elle n'en ferait pas un si bon usage que vous, je ne voudrais point du tout qu'elle mît son petit nez ni dans *Montaigne*, ni dans *Charron*, ni dans les autres de cette sorte ; il est bien matin pour elle. La vraie morale de son âge, c'est celle qu'on apprend dans les bonnes conversations, dans les fables, dans les histoires, par les exemples ; je crois que c'est assez. Si vous lui donnez un peu de votre temps pour causer avec elle, c'est assurément ce qui serait le plus utile. Je ne sais si tout ce que je dis vaut la peine que vous le lisiez : je suis bien loin d'abonder dans mon sens.

Vous me demandez si je suis toujours une petite dévote qui ne vaut guère ; oui, justement, voilà ce que je suis toujours, et pas davantage, à mon grand regret. Tout ce que j'ai de bon, c'est que je sais bien ma religion, et de quoi il est question ; je ne prendrai point le faux pour le vrai ; je sais ce qui est bon et ce qui n'en a que l'apparence ; j'espère ne m'y point méprendre et que Dieu m'ayant déjà donné de bons sentiments, il m'en donnera encore : les grâces passées me garantissent en quelque sorte de celles qui viendront. Ainsi je vis dans la confiance, mêlée pourtant de beaucoup de crainte. Mais je vous gronde de trouver notre Corbinelli le *mystique du diable;* votre frère en pâme de rire ; je le gronde comme vous. Comment, *mystique du diable!* un homme qui ne songe qu'à détruire son empire, qui

ne cesse d'avoir commerce avec les ennemis du diable, qui sont les saints et les saintes de l'Église! un homme qui ne compte pour rien son chien de corps : qui souffre la pauvreté *chrétiennement*, vous direz *philosophiquement;* qui ne cesse de célébrer les perfections et l'existence de Dieu; qui ne juge jamais son prochain, qui l'excuse toujours; qui passe sa vie dans la charité et le service du prochain; qui est insensible aux plaisirs et aux délices de la vie; qui, enfin, malgré sa mauvaise fortune, est entièrement soumis à la volonté de Dieu! Et vous appelez cela le *mystique du diable!* Vous ne sauriez nier que ce ne soit là le portrait de notre pauvre ami. Cependant il y a dans ce mot un air de plaisanterie qui fait rire d'abord, et qui pourrait surprendre les simples. Mais je réside, comme vous voyez, et je soutiens le fidèle admirateur de sainte Thérèse, de ma grand'-mère (*sainte Chantal*) et du bienheureux Jean de la Croix.

A propos de Corbinelli, il m'écrivit l'autre jour un fort joli billet; il me rendait compte d'une conversation et d'un dîner chez M. de Lamoignon : les acteurs étaient les maîtres du logis, M. de Troyes, M. de Toulon, le P. Bourdaloue, son compagnon, Despréaux et Corbinelli. On parla des ouvrages des anciens et des modernes; Despréaux soutint les anciens, à la réserve d'un seul moderne, qui surpassait, à son goût, et les vieux et les nouveaux. Le compagnon de Bourdaloue, qui faisait l'entendu, et qui s'était attaché à Despréaux et à Corbinelli, lui demanda quel était donc ce livre si distingué dans son esprit? Despréaux ne voulut pas le nommer; Corbinelli lui dit : « Monsieur, je vous conjure de me le dire, afin que je le lise toute la nuit. » Despréaux lui répondit en riant : « Ah! monsieur, vous l'avez lu plus d'une fois, j'en suis assuré. » Le jésuite reprend avec un air dédaigneux, *un cotal riso amaro*, et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux. Despréaux lui dit : « Mon père, ne me pressez point. » Le père continue. Enfin, Despréaux le prend par le bras et, le serrant bien fort, lui dit : « Mon père, vous le voulez : eh bien, morbleu! c'est Pascal. — Pascal! dit le père, tout rouge, tout étonné, Pascal est beau autant que le faux peut l'être. — Le

faux! reprit Despréaux, le faux! sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable; on vient de le traduire en trois langues. » Le père répond : « Il n'en est pas plus vrai. » Despréaux s'échauffe, et criant comme un fou : « Quoi, mon père! direz-vous qu'un des vôtres n'ait pas fait imprimer dans un de ses livres qu'*un chrétien n'est pas obligé d'aimer Dieu* (1)! Osez-vous dire que cela est faux? — Monsieur, dit le père en fureur, il faut distinguer. — Distinguer! dit Despréaux, distinguer, morbleu! distinguer! distinguer si nous sommes obligés d'aimer Dieu! » Et, prenant Corbinelli par le bras, il s'enfuit au bout de la chambre, puis, revenant et courant comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du père, s'en alla rejoindre la compagnie, qui était demeurée dans la salle où l'on mange : ici finit l'histoire; le rideau tombe. Corbinelli me promet le reste dans une conversation; mais moi qui suis persuadée que vous trouverez cette scène aussi plaisante que je l'ai trouvée, je vous l'écris, et je crois que si vous la lisez avec vos bons tons, vous en serez assez contente. Ma fille, je vous gronde d'être un seul moment en peine de moi, quand vous ne recevez pas mes lettres : vous oubliez les manières de la poste, il faut s'y accoutumer; et, quand je serais malade, ce que je ne suis point du tout, je ne vous en écrirais pas moins quelques lignes, ou mon fils, ou quelqu'un, enfin vous auriez de mes nouvelles; mais nous n'en sommes pas là.

On me mande que plusieurs duchesses et grandes dames ont été enragées, étant à Versailles, de n'être pas du souper du jour des Rois : voilà ce qui s'appelle des afflictions. Vous savez mieux que moi les autres nouvelles.

Je trouve Pauline bien suffisante de savoir les échecs; si elle savait combien ce jeu est au-dessus de ma portée, je craindrais

(1) C'est ici une de ces fameuses disputes que Despréaux disait avoir soutenues en plus d'un endroit au sujet de l'amour de Dieu, et peut-être celle qui lui fit naître l'idée de son épître à l'abbé Renaudot, qu'il ne composa qu'en 1695. (Voyez l'épître XII de Despréaux et la dixième *Lettre provinciale.*)

son mépris. Ah ! oui, je m'en souviens, je n'oublierai jamais ce voyage ; hélas ! est-il possible qu'il y ait vingt et un ans? Je ne le comprends pas ; il me semble que ce fut l'année passée, mais je juge par le peu que m'a duré ce temps ce que me paraîtront les années qui viendront encore.

A Monsieur de Coulanges.

A Grignan, le 26 juillet 1691.

Je suis tellement éperdue de la nouvelle de la mort très subite de M. de Louvois, que je ne sais par où commencer pour vous en parler. Le voilà donc mort, ce grand ministre, cet homme si considérable, qui tenait une si grande place, dont le *moi*, comme dit M. Nicole, était si étendu ; qui était le centre de tant de choses : que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler, que de guerres commencées, que d'intrigues, que de beaux coups d'échecs à faire et à conduire ! Ah ! mon Dieu ! donnez-moi un peu de temps ; je voudrais bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange ; non, non, vous n'aurez pas un seul, un seul moment. Faut-il raisonner sur cette étrange aventure? Non, en vérité ; il y faut réfléchir dans son cabinet. Voilà le second ministre (1) que vous voyez mourir depuis que vous êtes à Rome ; rien n'est plus différent que leur mort, mais rien n'est plus égal que leur fortune et les cent millions de chaînes qui les attachaient tous deux à la terre.

Quant aux grands objets qui doivent porter à Dieu, vous vous trouvez embarrassé dans votre religion sur ce qui se passe à Rome et au conclave ; mon pauvre cousin, vous vous méprenez. J'ai ouï dire qu'un homme d'un très bon esprit tira une conséquence toute contraire au sujet de ce qu'il voyait dans cette grande ville : il en conclut qu'il fallait que la religion chrétienne

(1) M. de Seignelai était mort l'année précédente.

fût toute sainte et toute miraculeuse de subsister ainsi par elle-même au milieu de tant de désordres et de profanations. Faites donc comme lui, tirez les mêmes conséquences, et songez que cette même ville a été autrefois baignée du sang d'un nombre infini de martyrs ; qu'aux premiers siècles toutes les intrigues du conclave se terminaient à choisir entre les prêtres celui qui paraissait avoir le plus de zèle et de force pour soutenir le martyre ; qu'il y eut trente-sept papes qui le souffrirent l'un après l'autre, sans que la certitude de cette fin leur fît fuir ni refuser une place où la mort était attachée, et quelle mort ! Vous n'avez qu'à lire cette histoire, pour vous persuader qu'une religion subsistante par un miracle continuel, et dans son établissement et dans sa durée, ne peut être une imagination des hommes. Les hommes ne pensent pas ainsi : lisez saint Augustin dans sa *Vérité de la Religion ;* lisez l'*Abbadie* (1), bien différent de ce grand saint, mais très digne de lui être comparé quand il parle de religion chrétienne : demandez à l'abbé de Polignac s'il estime ce livre. Ramassez donc toutes ces idées et ne jugez point si légèrement ; croyez que, quelque manège qu'il y ait dans le conclave, c'est toujours le Saint-Esprit qui fait le pape ; Dieu fait tout, il est le maître de tout, et voici comme nous devrions penser ; j'ai lu ceci en bon lieu : *Quel mal peut-il arriver à une personne qui sait que Dieu fait tout, et qui aime tout ce que Dieu fait?* Voilà sur quoi je vous laisse, mon cher cousin.

AU MÊME (2)

A Grignan, le 29 mars 1696.

Toutes choses cessantes, je pleure et je jette les hauts cris de la mort de Blanchefort, cet aimable garçon, tout parfait,

(1) Auteur d'un livre sur la *Vérité de la religion chrétienne.*

(2) Cette lettre est vraisemblablement la dernière que Mme de Sévigné ait écrite. Elle mourut le 17 d'avril.

qu'on donnait pour exemple à tous nos jeunes gens. Une réputation toute faite, une valeur reconnue et digne de son nom, une humeur admirable pour lui (car la mauvaise humeur tourmente) ; bonne pour ses amis, bonne pour sa famille ; sensible à la tendresse de madame sa mère, de madame sa grand'-mère (1), les aimant, les honorant, connaissant leur mérite, prenant plaisir à leur faire sentir sa reconnaissance, et à les payer par là de l'excès de leur amitié ; un bon sens avec une jolie figure ; point enivré de sa jeunesse, comme le sont tous les jeunes gens, qui semblent avoir le diable au corps ; et cet aimable garçon disparaît en un moment, comme une fleur que le vent emporte, sans guerre, sans occasion, sans mauvais air ! Mon cher cousin, où peut-on trouver des paroles pour dire ce que l'on pense de la douleur de ces deux mères, et pour leur faire entendre ce que nous pensons ici? Nous ne songeons pas à leur écrire ; mais si, dans quelque occasion, vous trouvez le moment de nommer ma fille et moi, et MM. de Grignan, voilà nos sentiments sur cette perte irréparable. Mme de Vins a tout perdu, je l'avoue (2) ; mais quand le cœur a choisi entre deux fils, on n'en voit plus qu'un. Je ne saurais parler d'autre chose. Je fais la révérence à la sainte et modeste sépulture de Mme de Guise, dont le renoncement à celle des rois, ses aïeux, mérite une couronne éternelle (3). Je trouve M. de Saint-Géran trop heureux, et vous aussi, d'avoir à consoler madame sa femme : dites-lui pour nous tout ce que vous trouverez à propos. Et pour Mme de Miramion, cette mère de l'Église, ce sera une perte publique (4).

(1) La maréchale de Créqui et Mme du Plessis-Bellière.

(2) Mme de Vins avait perdu son fils unique.

(3) Elle avait voulu être enterrée aux Carmélites.

(4) « Mme de Miramion mourut à Paris ; c'est une grande perte pour les pauvres, à qui elle faisait beaucoup de bien. Elle avait travaillé à beaucoup de bons établissements de charité, qui presque tous avaient réussi. Le roi l'aidait dans les bonnes œuvres qu'elle faisait et ne lui refusait jamais rien. » (*Mémoires de Dangeau*, 24 mars 1696, t. II, p. 41.) C'est cette Mme de Miramion, jeune alors, veuve,

Adieu, mon cher cousin, je ne saurais changer de ton. Vous avez fait votre jubilé. Le charmant voyage de Saint-Martin a suivi de près le sac et la cendre dont vous me parliez. Les délices dont M. et Mme de Marsan jouissent présentement méritent bien que vous les voyiez quelquefois, et que vous les mettiez dans votre hotte ; et moi, je mérite d'être dans celle où vous mettez ceux qui vous aiment ; mais je crains que vous n'ayez point de hotte pour ces derniers.

belle et riche, que Bussy-Rabutin voulut épouser en 1645, au point qu'il l'enleva et la conduisit dans un château. En y arrivant, elle prononça devant tout ce qu'il s'y trouva de gens, un vœu de chasteté. Le petit-neveu de sainte Chantal se trouva étrangement déconcerté et ne songea plus qu'à mettre sa proie en liberté.

ÉPILOGUE

Personne n'a été plus vivement ni plus longtemps regretté que Mme de Sévigné. Pour ses cousins de Coulanges, pour ses vieux amis, surtout pour ses enfants aux Rochers, sa disparition laissait comme une tache noire sur le soleil. C'était un rayonnement en moins, une tristesse en plus.

Six mois après la mort de leur mère, Sévigné écrit à sa sœur ; il redoute la mort de sa femme ; si cela arrive, s'il se voit privé de tout ce qu'il aime, il se retirera du monde dans quelque maison religieuse en laissant à Mme de Grignan sa succession, et il lui envoie un « éclaircissement général » de ses affaires. Il permettra alors aux Grignan de vendre ses terres de Bretagne, même s'il vivait encore :

Pourvu que vous m'assuriez pendant le reste de mes jours quatre mille francs par an. Je me suis fixé à cette somme parce que je puis tomber dans de telles infirmités, sur la fin de ma vie, — soit par la faiblesse de ma vue, qui est déjà fort diminuée, soit par d'autres accidents auxquels on est sujet, — que je serais obligé, pour adoucir un peu la tristesse de mon état, de retirer auprès de moi quelque homme de science et de piété, avec qui je puisse lire, étudier, en un mot me consoler.

Mais ces prévisions sont vaines. Charles de Sévigné ne finira pas sa vie dans cette tranquillité des Rochers. Il abandonnera sa province ; il se fixera finalement à Paris,

et sa femme en sera cause... Assurément, il n'y a rien de remarquable à ce fait qu'une aimable marquise, quittant enfin sa campagne écartée, cède au charme de Paris et n'arrive plus à s'en dégager. Mais ce sera ni la cour ni la ville qui attacheront si fort la jeune Mme de Sévigné ; elle se laissera prendre à « la glu du quartier Saint-Jacques ». Sa belle-mère nous en a souvent parlé comme d'une chose à désirer pour soi, mais redoutable pour ses proches, car elle fixait à jamais à un séjour enchanté ceux qui tombaient dans le piège. Personne mieux qu'elle ne nous a décrit le sobre charme, le sortilège austère, de ce pieux quartier, où les Carmélites réunissaient autour d'elles une société « céleste ». « Il n'y a que les habitants du ciel qui soient au-dessus de ces saintes personnes. » Dans ce bienheureux faubourg régnait une paix perpétuelle. Le Carmel, et Port-Royal, et Sainte-Marie, oubliaient leurs différends ; tout un monde d'âmes religieuses, fuyant les liens de la terre, y vivaient retirées : logeant chez les Visitandines, fréquentant les Carmélites, s'appuyant à ce roc non encore effrité de Port-Royal. On y jouissait d'un avant-goût d'éternité. Si la vie n'y était plus tout à fait la vraie vie, la mort ne paraissait que le passage d'une pièce sombre à une chambre tout à côté en plein jour. On était déjà au delà du deuil. Mme de Sévigné — la vraie, l'illustre, — ne nous raconte-t-elle pas comment, à l'enterrement du bon Saint-Aubin, la mère prieure, au milieu de ses saintes consolations, « fit un éclat de rire si naturel et si spirituel que notre tristesse en fut embarrassée »? On savait vivre on savait mourir, dans ce quartier-là. On y pleurait, tout en souriant un peu, des larmes dont la source n'était point amère. On y parlait avec grâce, et même avec une légèreté décente et innocente qui n'était plus de ce monde, mais qui sortait

d'une mondanité exquise, lointaine et comme oubliée. Voilà ce qui attirait la belle-fille de la grande Mme de Sévigné. Un jour elle y entendit Massillon prêcher le Carême : elle ne voulait plus s'en aller. Car elle avait trouvé sur terre la cité de Dieu.

Nous voyons le reflet de tout cela dans certaines lettres adressées à Mme de Grignan, alors absente en Provence, par sa cousine, Mme de Coulanges. Cette dame n'avait aucun préjugé contre le quartier Saint-Jacques ; au contraire, elle nous a déjà dit, en 1700, que « ce quartier fournit une très bonne compagnie ; on n'a qu'à l'habiter pour être une personne au-dessus des autres ». Mais je pense que cette ancienne coquette (dont les amours avec Brancas et avec son cousin de La Trousse avaient tant inquiété sa famille), — je crois que cette jolie femme de jadis, devenue dévote sur le retour, ne voyait pas sans quelque jalousie sa jeune cousine prendre les devants et s'élancer vers la vie parfaite. Elle la trouvait laide, toujours malade, elle ne concevait pourtant pas qu'elle pût désirer quitter le monde. C'est en 1703 ; Mme de Sévigné, l'illustre, est morte déjà depuis six ans ; sa belle-fille n'a plus ce conseil sûr, cette infaillible ressource. Souffrante, sans enfants, dans cette nouvelle solitude de Paris, aux tristes abords de la quarantième année, la femme, encore jeune, s'apercevant qu'on vieillit, s'est tournée tout à fait du côté de Port-Royal. Un prêtre de l'Oratoire, du nom de Gaffarel, qui demeurait au séminaire de Saint-Magloire, parachevait sa conversion.

Il y a trois mois que je n'ai vu Mme votre belle-sœur (écrit Mme de Coulanges à Mme de Grignan, le 10 mai 1803). Elle n'a plus aucun commerce avec les profanes : j'ai été des dernières avec qui elle a rompu, mais elle ne veut plus de moi, il

ne faut pas s'en faire accroire. La maison qu'elle va habiter est laide ; mais son jardin, qui est triste par la hauteur des murailles, ne laisse pas d'être grand. Vraiment, madame, une maison de campagne n'est pas une retraite digne d'une dévote. On ne trouve pas le père Gaffarel à la campagne ; et il est vis-à-vis de la porte où habitera M. de Sévigné : je suis en peine de ce dernier. Sans sa docilité, ce sera un homme perdu ; mais aussi, sans sa docilité, n'irait-il point habiter le faubourg Saint-Jacques.

Mme de Coulanges le plaint ; il lui semble que ses cousins vont changer de vie et d'amis ; et elle s'attendrit un moment en leur disant adieu : « C'est une vraie sainte que Mme votre belle-sœur ! » Donc, on l'admire, mais on plaint le mari ! Sévigné, pourtant, ne s'est pas tout de suite séparé de sa chère Bretagne. Il a fini par y emporter les seuls succès qu'il ait enviés : ceux qui ne l'éloignent pas de sa province. Lieutenant du roi à Nantes, il a connu l'envers du pouvoir : les tracasseries sans fin, les brouilles, la difficulté de manier les hommes ; et un jour, à propos de quelque méchante histoire de préséance, l'évêque de Nantes l'a même appelé en duel ! Un peu plus tard, « le prélat parut à deux heures de l'après-midi, la soutane retroussée sous le bras gauche et l'épée nue à la main droite, jurant comme un soldat aux gardes ». Encore une sotte aventure. Ce pauvre braque de Sévigné avait vraiment pour ses hasards-là une désastreuse affinité. Il écrit à M. de Pomponne qu'on a entrepris de le faire passer pour fou : « qu'on a voulu très méchamment m'imposer une extravagance pour me tourner en ridicule ». Mais Sévigné n'était pas à un ridicule près : on lui en avait déjà bien passé ; on s'y accoutumait chez lui comme à un tic habituel. Il continuait pendant plusieurs années encore à faire la

navette entre « sa Bretagne » (comme dit Mme de Coulanges) et sa pieuse femme; et puis, l'âge aidant, lui aussi renoncera au monde pour se fixer au faubourg Saint-Jacques. La marquise y est finalement « fort joliment logée »; Emmanuel de Coulanges, en allant lui rendre visite un jour pendant l'été de 1703, l'y trouve « en très parfaite santé, Mlle de Grignan et le père Gaffarel avec elle, charmée de la vie qu'elle mène; bien des prières, bien des lectures, et une société de personnes qui sont tout occupées de l'Éternité, indifférentes pour les nouvelles du monde, peu sensibles à tout ce qui se passe ».

Ce sont presque les dernières nouvelles que nous ayons des Sévigné. En 1709, comme le pain est fort cher, au point que même à Versailles on se nourrissait cet hiver-là de pain bis et de pain d'avoine, la marquise de Louvois, « qui n'y regarde pas de si près », ordonnait au petit de Coulanges de faire venir chez elle, non seulement Mme de Coulanges, « mais d'y amener encore l'anachorète Sévigné », l'ermite étant un homme d'excellente compagnie. Il ne voulait pas quitter le brouet de son ermitage; mais dans sa retraite son esprit vif et pétillant continuait à s'agiter, sans grand profit pour qui que ce soit. Ce gentil Sévigné, en suivant la courbe des années, deviendra, de plus en plus, le type du vieux retraité qui se passionne pour des questions saugrenues. Lorsque, en 1711, la publication de *l'Iliade* de Mme Dacier ranima la querelle des Anciens et des Modernes, le marquis de Sévigné s'élança, bride abattue, dans la mêlée, pour briser une lance en l'honneur de Corneille et de Racine. Il y trouva, tout mince et jeunet à ses côtés, comme un page, certain jeune homme qui lui ressembla par plus d'un trait : le charmant, le maniéré Marivaux.

Sévigné, du reste, se montra un champion redoutable, s'il faut en croire l'introduction aux lettres (apocryphes) que Ninon de Lenclos était censée lui avoir adressées, — lettres qui virent le jour vers le milieu du dix-huitième siècle : « Le marquis de Sévigné a fait ses preuves (dit l'auteur), dans la dispute littéraire qu'il eut avec M. Dacier. L'enjouement et la fine ironie y règnent. »

Mais de plus sérieuses affaires ne tardèrent pas à absorber l'attention de notre ermite. En 1712, nous le trouvons tout préoccupé par ce qu'on appelait à Port-Royal « le plan de M. du Guet ». C'était un projet pour la conversion totale des Juifs — qui devait être le signal d'une époque nouvelle — fondée sur l'explication d'une épître de saint Paul... Ces discussions, où un véritable sens critique s'alliait à je ne sais quelle folie de chimères, étaient tout à fait au goût de Sévigné. Il eut avec du Guet, au printemps de cette année, une conversation restée célèbre dans le parti et qui fut ensuite mise par écrit, à la prière de notre pauvre marquis... Sans doute, il se figura un instant être l'ombre attardée de Pascal ! Du moins, trouva-t-il quelque douceur à marcher les pas dans les pas révérés et illustres du maître... Et là, tout absorbé par l'attente du millénium, il nous quitte. Il avait soixante-cinq ans. Saint-Simon, qui ne l'avait guère connu jeune, nous annonce sa mort, « sans soupçon de son ancienne grâce, depuis longtemps éteinte » :

Sévigné mourut aussi et sans enfant, retiré depuis quelque temps, avec sa femme, dans le faubourg Saint-Jacques, dans une grande piété... Il était fils de Mme de Sévigné, encore connue par ses lettres... C'était un bon et honnête homme, mais moins un homme d'esprit que d'après un esprit, qui avait eu des aventures bizarres, peu mais bien servi, et

qui, du naturel charmant et abondant de sa mère, et du précieux guindé et pointu de sa sœur, avait fait un mélange un peu gauche.

La délicate marquise ne mourra qu'un quart de siècle plus tard, sans quitter ce goût de la solitude et de la retraite qui paraît avoir été pour elle la condition de la santé. Quant aux autres personnages de ce récit, Emmanuel de Coulanges ne mourut qu'en 1716, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, toujours gai, toujours gros, toujours gourmand. Sa vie fut jusqu'au bout une fête continuelle où s'étalait à l'aise la bonté légère d'une âme incapable du mal, mais n'aimant que son innocent plaisir. Sa femme — qui avait plus d'esprit que lui, et d'une sorte plus solide, dans sa jolie tête — lui survivait longtemps encore : cette gracieuse personne, dont la mauvaise santé remplit ses lettres (et souvent celles de Mme de Sévigné), vécut, octogénaire Le comte de Grignan atteignait le même grand âge. Mais sa belle comtesse mourut en 1705, neuf ans après sa mère, un an après son fils, plus heureuse en cela que sa jeune belle-fille, laquelle, ayant perdu le petit marquis, s'enferma dans sa maison, où elle passa le reste de ses jours — peut-être une vingtaine d'années — sans en sortir que pour aller à l'église et sans recevoir qui que ce fût... Cette mort du petit marquis signait la fin d'une race. En vain, un peu avant la mort de Mme de Grignan, le chevalier de ce nom quitta l'ordre de Malte pour se marier : cette union fut fort inutile : il n'en vint aucun enfant. Dès 1716, c'en était fait de la gloire des Grignan.

On peut en dire autant de cette maison de Rabutin, dont Mme de Sévigné et son cousin furent si fiers. Bussy, nous le savons, mourut trois ans avant notre marquise,

laissant un fils unique qui devint évêque de Luçon, un fort aimable garçon, léger et spirituel, qu'on surnomma « le Dieu de la bonne compagnie ». Avec lui, le nom de Rabutin s'effaça des annales françaises, car les plus belles gloires de ce monde n'ont qu'un temps.



DERNIÈRES LETTRES

De Mme de Grignan au président de Moulceau.

Le 28 avril 1696.

Votre politesse ne doit point craindre, monsieur, de renouveler ma douleur (1), en me parlant de la douloureuse perte que j'ai faite. C'est un objet que mon esprit ne perd pas de vue, et qu'il trouve si vivement gravé dans mon cœur, que rien ne peut l'augmenter ni le diminuer. Je suis très persuadée, monsieur, que vous ne sauriez avoir appris le malheur épouvantable qui m'est arrivé, sans répandre des larmes ; la bonté de votre cœur m'en répond. Vous perdez une amie d'un mérite et d'une fidélité incomparables ; rien n'est plus digne de vos regrets : et moi, monsieur, que ne perdé-je point ! quelles perfections ne réunissait-elle point, pour être à mon égard, par différents caractères, plus chère et plus précieuse ! Une perte si complète et si irréparable ne porte pas à chercher de consolation ailleurs que dans l'amertume des larmes et des gémissements. Je n'ai point la force de lever les yeux assez haut pour trouver le lieu d'où doit venir le secours ; je ne puis encore tourner mes regards qu'autour

(1) Mme de Sévigné était morte le 17 avril, et l'on avait caché pendant quelques jours ce malheur à Mme de Grignan.

de moi, et je n'y vois plus cette personne qui m'a comblée de biens, qui n'a eu d'attention qu'à me donner tous les jours de nouvelles marques de son tendre attachement, avec l'agrément de la société. Il est bien vrai, monsieur, il faut une force plus qu'humaine pour soutenir une si cruelle séparation et tant de privations. J'étais bien loin d'y être préparée : la parfaite santé dont je la voyais jouir, un an de maladie qui m'a mise cent fois en péril, m'avaient ôté l'idée que l'ordre de la nature pût avoir lieu à mon égard. Je me flattais, je me flattais de ne jamais souffrir un si grand mal : je le souffre et le sens dans toute sa rigueur. Je mérite votre pitié, monsieur, et quelque part dans l'honneur de votre amitié, si on la mérite par une sincère estime et beaucoup de vénération pour votre vertu. Je n'ai point changé de sentiment pour vous depuis que je vous connais, et je crois vous avoir dit plus d'une fois qu'on ne peut vous honorer plus que je fais.

De M. le comte de Grignan à M. de Coulanges.

Grignan, le 23 mai 1696.

Vous comprenez mieux que personne, monsieur, la grandeur de la perte que nous venons de faire, et ma juste douleur. Le mérite distingué de Mme de Sévigné vous était parfaitement connu. Ce n'est pas seulement une belle-mère que je regrette, ce nom n'a pas accoutumé d'imposer toujours ; c'est une amie aimable et solide, une société délicieuse. Mais ce qui est encore bien plus digne de notre admiration que de nos regrets, c'est une femme forte dont il est question, qui a envisagé la mort, dont elle n'a point douté dès les premiers jours de sa maladie, avec une fermeté et une soumission étonnantes. Cette personne, si tendre et si faible pour tout ce qu'elle aimait, n'a trouvé que du courage et de la religion quand elle a cru ne devoir songer qu'à elle, et nous avons dû remarquer de quelle utilité

et de quelle importance il est de se remplir l'esprit de bonnes choses et de saintes lectures, pour lesquelles Mme de Sévigné avait un goût, pour ne pas dire une avidité surprenante, par l'usage qu'elle a su faire de ces bonnes provisions dans les derniers moments de sa vie. Je vous conte tous ces détails, monsieur, parce qu'ils conviennent à vos sentiments et à l'amitié que vous aviez pour celle que nous pleurons ; et je vous avoue que j'en ai l'esprit si rempli, que ce m'est un soulagement de trouver un homme aussi propre que vous à les écouter et à les aimer. J'espère, monsieur, que le souvenir d'une amie qui vous estimait infiniment contribuera à me conserver dans l'amitié dont vous m'honorez depuis longtemps ; je l'estime et la souhaite trop pour ne pas la mériter un peu. J'ai l'honneur, etc.

De Mme de Coulanges à Mme de Grignan.

Le 10 mai 1703.

... Je vis, il y a deux jours, Mme la duchesse de Lesdiguières. La manière dont je désire votre retour me fait un mérite auprès d'elle ; mais je ne suis point contente que vous me parliez de ce retour avec si peu de certitude. Nous attendons la Saint-Jean avec autant de crainte que d'impatience... Si vous saviez ce que c'est que la calèche de velours jaune que Mme de Lesdiguières vient de faire paraître, vous ne pourriez pas résister au plaisir de vous promener dedans ; on ne parle d'autre chose ; elle est singulière, magnifique, mais très éloignée d'être ridicule, comme on l'avait dit ; on l'avait fait semée de *Mores* et cela est faux ; les roues sont bleues et paraissent de lapis ; cela fait un effet charmant avec ce jaune.

Il y a trois mois que je n'ai vu Mme votre belle-sœur (*la femme de Charles de Sévigné*), elle n'a plus aucun commerce avec les profanes ; j'ai été des dernières avec qui elle a rompu ; mais elle ne veut plus de moi ; il ne faut point s'en faire accroire. La

maison qu'elle va habiter est laide, mais son jardin, qui est triste par la hauteur des murailles, ne laisse pas d'être grand. Vraiment, madame, une maison de campagne n'est pas une retraite digne d'une dévote ; on ne trouve point le père Gaffard à la campagne et il est vis-à-vis de la porte où habitera M. de Sévigné. Je suis en peine de ce dernier ; sans sa docilité, ce serait un homme perdu ; mais aussi, sans sa docilité, n'irait-il point habiter le faubourg Saint-Jacques !....

DE LA MÊME A LA MÊME

Le 5 août 1703.

... Mme votre belle-sœur est fort joliment logée. J'allai chez elle en dernier lieu ; je la trouvai dans une très parfaite santé, Mlle de Grignan et le père Gaffard avec elle, charmée de la vie qu'elle mène : bien des prières, bien des lectures et une société de personnes qui sont toutes occupées de l'éternité ; indifférentes pour les nouvelles du monde, peu sensibles à tout ce qui se passe. En vérité, madame, ce ne sont pas eux qui ont tort.

Extrait d'une lettre de Mme de Grignan, relative au système de Fénelon sur l'amour de Dieu (elle a dû être écrite vers l'année 1698).

Il n'y a point d'objet plus réel, plus solide, plus palpable à l'esprit que l'Etre parfait, seul existant par lui, seul auteur de toute substance, de tout mouvement, immense, éternel. Il n'y a point de connaissance plus évidente et plus certaine que celle de nos propres sentiments ; ils sont vrais, incontestables ; rien ne

peut nous faire révoquer en doute que nous sentons. Si c'est l'amour, nous savons que notre volonté nous porte vers son objet : nous unir à lui ; nous fait nous regarder comme ne faisant qu'un tout avec lui, dont nous ne sommes qu'un atome...

Connaître, aimer Dieu, c'est là tout l'homme ; c'est son essence et sa fin, son action nécessaire et naturelle. Il est vrai qu'il y a des degrés de connaissance et des degrés d'amour : mais si ce grand objet était souvent médité, il serait plus connu, et par conséquent plus aimé ; nous remplirions mieux les fonctions auxquelles nous sommes destinés et nous conserverions la dignité de notre être. Nous n'en perdrions pas une partie dans une attache honteuse au néant de nous-mêmes.

C'est ce mélange d'amour de nous-mêmes, plus ou moins fort (avec l'amour de Dieu), qui fait la différence des cinq amours de M. de Cambrai. Et quelle est la difficulté d'entendre le plus ou le moins, quand on entend une fois : DIEU, AMOUR, NÉANT? Ces trois noms nous sont connus ; la définition des deux premiers est faite ; le néant, qui n'a point de propriété, n'a pas de définition.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. 19452.

